



**COMMUNE D'ECUBLENS/VD**



**Rapport de gestion  
de la Municipalité  
au Conseil communal**

**2020**

# Table des matières 2020

## Partie communale

- Préambule ..... 1
- Municipalité ..... 2 - 8
- Cellule de crise – Covid-19 ..... 9

## Conseil communal

- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal ..... 10
- Préavis ..... 11 - 16
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2020 ..... 17
- Votations fédérales et élection complémentaire au Conseil d'Etat ..... 18 - 19

## Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipale ..... 20 - 22
  - Domaines ..... 22 - 23
  - Autorisations générales ..... 23
  - Visite préfectorale ..... 23
  - EPFL et UNIL – Prix de la Ville d'Ecublens ..... 23
  - Naturalisations ..... 24 - 25
  - Archives communales ..... 26 - 27
- Service des finances et de l'informatique ..... 28
  - Comptes annuels ..... 29 - 31
  - Abonnements AG-Flexi et CGN ..... 32 - 33
- Service des ressources humaines ..... 34
  - Recrutement ..... 34 - 35
  - Personnel communal ..... 35 - 41

## Sécurité publique – Population – Systèmes d'information (Michel Farine)

- Police – Activités communales ..... 42 - 49
- Service du contrôle des habitants ..... 50
  - Contrôle des habitants et bureau des étrangers ..... 50
  - Etudiants ..... 50 - 51
  - Autorisations de stationnement ..... 51
  - Registre des inhumations ..... 51
  - Registre des chiens ..... 52
  - Registre civique ..... 52 - 53
  - Taxes de séjour ..... 53 - 54
  - Evaluation des prestations ..... 54
  - Statistiques population ..... 54 - 61
- Informatique et télécommunications ..... 62 - 65

## Urbanisme – Mobilité (Jean-Louis Radice)

- Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions ..... 66 - 67
  - Section police des constructions ..... 68 - 70
  - Section urbanisme ..... 71 - 72
  - Section mobilité ..... 73 - 75

## Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement ..... 76 - 77
  - Aides communales et subventions ..... 77 - 80
  - Aînés ..... 81
  - Prévention ..... 81 - 82
  - Logement ..... 82 - 84
  - Travail – Chômage et autres tâches ..... 84 - 85
  - Accueil de jour des enfants ..... 86 - 88
  - Accueil familial de jour ..... 88 - 89

|   |         |
|---|---------|
| • Service des activités scolaires et parascolaires                        | 90 - 91 |
| ○ Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)                         | 91 - 92 |
| ○ Réfectoires scolaires   | 92 - 94 |
| ○ Devoirs accompagnés   | 95      |
| ○ Transports scolaires – Bus scolaire – Pédibus – Patrouilleurs scolaires | 95 - 96 |

#### **Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique (Jean Cavalli)**

|  |           |
|--|-----------|
| • Service des travaux  | 97 - 99   |
| ○ Réfection des routes – Projets particuliers                  | 100 - 102 |
| ○ Travaux d'entretien courants section voirie et espaces verts | 102 - 105 |
| ○ Environnement – Déchets – Forêts – Promotion économique      | 106 - 108 |

#### **Bâtiments – Epuración – Développement durable (Danièle Petoud)**

|  |           |
|--|-----------|
| • Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable | 109 - 113 |
| ○ Bâtiments (projets et développement)                               | 113 - 115 |
| ○ Bâtiments (maintenance et transformations)                         | 115 - 118 |
| ○ Développement durable  | 118 - 123 |
| ○ Epuration des eaux   | 124 - 127 |
| ○ Administration des salles et manifestations                        | 127 - 129 |

#### **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)**

|  |           |
|--|-----------|
| • Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises | 130 - 131 |
| ○ Activités socioculturelles   | 131 - 133 |
| ○ Activités sportives  | 133 - 134 |
| ○ Subventions à des institutions   | 134 - 135 |
| ○ Intégration  | 135 - 138 |
| ○ Supports d'informations communaux  | 138 - 139 |
| ○ Secteur jeunesse d'Ecublens  | 139 - 143 |
| ○ Bibliothèque communale   | 144 - 146 |

|                    |     |
|--------------------|-----|
| <b>Conclusions</b> | 147 |
|--------------------|-----|

### **Organismes intercommunaux et relations extérieures**

Comme l'an dernier, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

**En italique** = uniquement lien

#### **Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines**

|  |     |
|--|-----|
| • Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois       | 148 |
| • <i>Lausanne Région</i>   | 148 |
| • <i>Inspection intercommunale des chantiers (IIC)</i>             | 149 |
| • <i>Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge</i> | 149 |

#### **Sécurité publique – Population – Systèmes d'information**

|   |           |
|---|-----------|
| • <i>Police Ouest lausannois</i>  | 149       |
| • Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne | 149 - 157 |
| • <i>Organisation régionale de la protection civile (ORPC)</i>          | 158       |
| • <i>Service intercommunal des taxis (SIT)</i>                          | 158       |

#### **Urbanisme – Mobilité**

|  |     |
|--|-----|
| • <i>Commission COH</i>  | 158 |
| • <i>Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)</i> | 158 |
| • <i>Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)</i>           | 159 |
| • <i>Transports publics de la région lausannoise SA (tl)</i>     | 159 |

## **Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement**

- *Fondation « Les Baumettes »* -----159
- *Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)* -----159
- *Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL)* -----159
- *Conseil d'établissement* -----159
- *Direction des écoles* -----160
- *Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes »* -----160 - 161
- *Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL)* -----162
- *Association des 55+ d'Ecublens* -----162

## **Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique**

- *Valorsa SA* -----162
- *EPFL Innovation Park* -----162

## **Bâtiments – Epuración – Développement durable**

- *Concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge* -----162 - 165
- *Step de Vidy (Epora SA)* -----165
- *Epuración des eaux usées de la région morgienne (ERM)* -----165

## **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises**

- *Commission intercommunale de la taxe de séjour* -----165 - 166
- *Ecublens Animation* -----166
- *Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)* -----166
- *Galerie du Pressoir* -----166
- *Ludothèque « Le Dé Blanc »* -----166
- *Théâtre Kléber-Méleau* -----167
- *Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois* -----167
- *Conseil des Jeunes d'Ecublens* -----167 - 169
- *Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois* -----169
- *Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers* -----169 - 171
- *Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée)* -----171
- *Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine)* -----171





## Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

La pandémie de COVID-19 continue de peser sur la conjoncture mondiale et l'année 2020 aura vu une contraction du PIB mondial de près de 4 %. Toutefois, les prévisions de croissance, à considérer avec prudence en raison de notre aptitude à maîtriser l'épidémie, sont estimées par le FMI à 5,5 % pour 2021.

La Suisse, comme le Canton, a moins souffert de cette crise que bien d'autres économies, avec un recul en 2020 de 3,3 % du PIB vaudois. Mais là aussi, la relance devrait apporter une croissance attendue pour notre canton de 2,2 % cette année et de 3,5 % en 2022.

Pour l'exercice 2020, les comptes communaux sont nettement plus favorables que prévu et présentent un excédent de revenus de Fr. 4'075'950.-, sans prélèvement dans la réserve générale et celle constituée suite à l'entrée en vigueur de la RIE III, soit une amélioration du résultat par rapport à la perte de Fr. 3'009'800.- inscrite au budget. Ce résultat inattendu est très réjouissant. Il s'explique notamment par deux gains extraordinaires de Fr. 10,9 millions sur le bénéficiaire et le capital des personnes morales.

Globalement, la situation financière d'Ecublens est toujours saine. Elle présente un ratio fonds propres - fonds étrangers en diminution mais toujours favorable (53 % - 47 %). L'endettement net par habitant reste relativement stable, progressant de Fr. 788.- à Fr. 861.- (Fr. 3'700.- moyenne de l'ensemble des communes). Cette situation nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, mais aussi prudence, en raison de l'évolution de la situation économique et sanitaire.

A Ecublens, l'année 2020 aura aussi été marquée par les difficultés engendrées par l'arrivée de la pandémie de Coronavirus. La cellule de crise, mise sur pied par la Municipalité et présidée par votre serviteur, a siégé à de très nombreuses reprises pour mettre en place les mesures communales découlant des ordonnances fédérales et des arrêtés cantonaux, prononcés tout au long de cette année particulière. Le recours au télétravail a été systématique dans les services communaux où il était possible de le mettre en place. Certaines structures d'accueil ont été fermées lors de la première vague, tout en assurant la prise en charge des enfants du personnel médical et de secours. Les prestations à la population ont toujours été assurées par notre personnel qui a fait preuve de grande flexibilité. Les chantiers communaux, dont la rénovation du bâtiment de la piscine et la construction de l'Auberge communale, ont néanmoins pu se dérouler sans trop d'encombres, ni de retard.

J'exprime mes sincères remerciements à nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement durant cette année bouleversée et la parfaite qualité du travail accompli au profit de notre population. Merci également à notre organe de contrôle, la fiduciaire Fidinter SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2020.

J'adresse enfin des remerciements tout particuliers aux Conseillères communales et Conseillers communaux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

*Christian Maeder,  
Syndic*

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## **Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2020**

Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

◆ ◆ ◆ ◆



*De gauche à droite :*

*Michel Farine, Jean Cavalli, Danièle Petoud, Christian Maeder (Syndic),  
Pascale Manzini, Jean-Louis Radice et Sylvie Pittet Blanchette,*

## Municipalité

| Sections   | Titulaires                      | Suppléants               |
|--|---------------------------------|--------------------------|
| Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines                | <b>Christian Maeder</b>         | Michel Farine            |
| Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique | <b>Jean Cavalli</b>             | Christian Maeder         |
| Sécurité publique – Population – Systèmes d'information                            | <b>Michel Farine</b>            | Jean Cavalli             |
| Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement                | <b>Pascale Manzini</b>          | Sylvie Pittet Blanchette |
| Bâtiments – Epuración – Développement durable                                      | <b>Danièle Petoud</b>           | Jean-Louis Radice        |
| Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises                                | <b>Sylvie Pittet Blanchette</b> | Pascale Manzini          |
| Urbanisme – Mobilité   | <b>Jean-Louis Radice</b>        | Danièle Petoud           |

**Vice-présidence en 2020 :** Jean Cavalli.

**Séances de la Municipalité en 2020 :** 39 séances ordinaires.

**Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2020 :** 863, soit une moyenne de 21,12 décisions par séance.

## **Délégations de M. Christian Maeder, Syndic**

- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » – Président
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal – Président
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Commission Mèbre-Sorge – Commission plénière
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction – Président
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité – Vice-Président
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration – Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens
- TvT Services SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil des 50
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes
- Valorsa SA – Représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac (jusqu'au 2 juillet 2020).

## **Délégations de M. Jean Cavalli**

- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Vice-Président
- Fondation EPFL Innovation Park – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

## **Délégations de M. Michel Farine**

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Membre du comité CCVIDIS
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Police de l'Ouest lausannois – Comité de direction – Président
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Délégué municipal au Conseil intercommunal
- Stand intercommunal de tir, Echandens – Délégué municipal.

## **Délégations de Mme Pascale Manzini**

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » – Déléguée municipale
- Association des 55+ d'Ecublens – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Présidente du comité
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction – Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Venoge – Déléguée municipale
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Représentante au sein du Conseil d'administration
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction – Vice-Présidente
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Commission « Dépendances et prévention » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale.



## **Délégations de Mme Danièle Petoud**

- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds d'encouragement au développement durable et d'attribution des subventions – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Déléguée municipale au comité
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale.

## **Délégations de M. Jean-Louis Radice**

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Commission technique et de salubrité (CTS) – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Plan directeur intercommunal – Délégué municipal
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Image directrice Vallaire-Venoge – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité – Délégué municipal.
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

## **Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette**

- Association de l'Ecole de musique d'Ecublens (Emuse) – Déléguée municipale au comité
- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Association des amis du Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil des Jeunes d'Ecublens – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) – Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Intégration – Répondante communale auprès du Canton
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- Lausanne Région – Commission « Activités sportives »
- Lausanne Région – Commission « Formation et emploi des jeunes » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse d'Ecublens – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Sociétés locales – USL – Déléguée municipale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Déléguée municipale au comité.

◆ ◆ ◆ ◆

## Cellule de crise – Covid-19

Le 16 mars 2020, la Municipalité a décidé de déployer son « Plan pandémie » au sein de l'administration communale et a activé une cellule de crise.

Sous la direction du Syndic, cette cellule de crise s'est organisée afin d'assurer la mise en application des mesures imposées par les Autorités fédérales et cantonales, ainsi que pour prendre toutes les décisions nécessaires afin de protéger le personnel communal et la population d'Ecublens. En déléguant la prise de décisions en lien avec la pandémie à la cellule de crise, la Municipalité s'est donné la garantie de répondre rapidement à toutes les demandes émanant des instances supérieures. Les décisions prises par cette cellule ont pu être mises en application immédiatement.

En 2020, la cellule de crise Covid-19 s'est réunie à trente-cinq reprises.

### Composition de la cellule de crise :

|                  | Fonction   | Attribution cellule de crise                                 |
|------------------|--|--|
| Maeder Christian | Syndic   | Président  |
| Farine Michel    | Municipal  | Sécurité de la population                                    |
| Matti Françoise  | Cheffe du personnel  | Responsable santé et sécurité au travail                     |
| Jakaj Teuta      | Cheffe du Service du contrôle des habitants                                | Support administratif / liens avec le Canton                 |
| Menoud Yolán     | Chef du Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable | Bâtiments et infrastructures communales                      |
| Nicod Serge      | Chef du Service des affaires sociales, familiales et du logement           | Sécurité petite enfance                                      |
| Canedo Diego     | Adjoint à la Cheffe du personnel   | Administration / communication au personnel / procès-verbaux |
| Croce Nicolas    | Secrétaire municipal adjoint   | Chargé de communication                                      |

♦ ♦ ♦ ♦

# Conseil communal

**M. Michele Mossi**  
Président  
*Jusqu'au 30 juin 2020*

**M. Gérald Lagrive**  
Président  
*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020*

## Bureau du Conseil communal

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020

### Président

Michele Mossi



### 1<sup>er</sup> Vice-Président

Gérald Lagrive

### 2<sup>e</sup> Vice-Président

Daniel Sage

### Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

### Secrétaire suppléante

Gaëlle Weissert

### Scrutateurs

Anuta Pichon

Alexandre Schelling

### Scrutateurs suppléants

Alain Blanchoud

Nicolas Morel

### Huissiers

Béatrice Raball

Florent Durussel.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020

### Président

Gérald Lagrive



### 1<sup>er</sup> Vice-Président

Daniel Sage

### 2<sup>e</sup> Vice-Président

Jean-Claude Merminod

### Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

### Secrétaire suppléante

Gaëlle Weissert

### Scrutatrices

Silvana Passaro

Françoise Favre

### Scrutateurs suppléants

José Lourenco Jorge

Nicolas Morel

### Huissiers

Béatrice Raball

Florent Durussel.

◆ ◆ ◆ ◆

## Séances du Conseil communal

En raison des travaux de la grande salle du Motty, les séances de l'Autorité législative se sont tenues extra muros.

### Le Conseil communal a siégé 6 fois, soit les :

- ~~27 février 2020~~ (annulée faute d'objets).
- ~~2 avril 2020~~ (annulée / Covid-19).
- ~~28 mai 2020~~ (annulée / Covid-19).
- 11 juin 2020 (Amphimax UNIL).
- 18 juin 2020 / 2 séances (Amphimax UNIL).
- 1<sup>er</sup> octobre 2020 (salle du Grand Conseil).
- ~~29 octobre 2020~~ (annulée faute d'objets).
- 26 novembre 2020 (Anthropole UNIL).
- 11 décembre 2020 (Anthropole UNIL).

◆ ◆ ◆ ◆

## Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

### Séance du 11 juin 2020

#### N° 2 **Rénovation des installations techniques, du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton – Crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de rénovation des installations techniques, du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton, selon le préavis ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 4'590'000.- TTC** (quatre millions cinq cent nonante mille francs) pour sa réalisation.

Ce crédit de Fr. 4'590'000.- TTC sera couvert par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement. Il sera comptabilisé dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.231, sous la rubrique « Pluton – réfection bassin, sanitaires et technique ».

Cette dépense sera amortie en 30 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

#### N° 3 **Raccordement au réseau de chauffage à distance du site scolaire du Pontet et transformation de la chaufferie – Crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le raccordement du site scolaire du Pontet au chauffage à distance en cours de réalisation ;
- d'accepter les travaux de transformation de la chaufferie et de la régulation du bâtiment Mars ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 420'000.- TTC** (quatre cent vingt mille francs) pour sa réalisation.

Ce crédit de Fr. 420'000.- TTC sera couvert par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement. Il sera comptabilisé dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.232 sous la rubrique « Pontet – raccordement au chauffage à distance et régulation ».

Cette dépense sera amortie en 20 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

#### N° 5 **Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2020**

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2020 représentant au total une **augmentation des charges de Fr. 404'800.-** (quatre cent quatre mille huit cents francs) et une **augmentation des revenus de Fr. 99'000.-** (nonante-neuf mille francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus ;  
Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.



- de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2020 est dès lors arrêté comme suit :

|   | <b>Charges</b>         | <b>Revenus</b>           |
|---|------------------------|--------------------------|
| Excédent de charges initialement prévu au budget 2020 | Fr. 1'524'000.-        |                          |
| Charges complémentaires                               | Fr. 404'800.-          |                          |
| Revenus complémentaires                               |                        | Fr. 99'000.-             |
| Totaux  | <u>Fr. 1'928'800.-</u> | <u>Fr. 99'000.-</u>      |
| Résultat intermédiaire (excédent de charges)          |                        | Fr. 1'829'800.-          |
| Prélèvement dans le fonds « Réserve générale »        |                        | <u>Fr. - 1'829'800.-</u> |
| Nouvel excédent de revenus prévu au budget 2020       |                        | <u>Fr. -.-</u>           |

#### **N° 6 Déplacement du collecteur d'eaux claires « En Vallaire » – Crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le déplacement du collecteur d'eaux claires (EC) « En Vallaire » ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 329'000.- HT** (trois cent vingt-neuf mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense de Fr. 329'000.- HT sera couverte par la trésorerie ordinaire et n'engendrera pas de nouvelles charges annuelles d'exploitation, hormis les coûts du capital. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.168 « Vallaire – déplacement d'un tronçon de collecteur d'eaux claires ».

Elle sera amortie en 10 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

#### **N° 7 Assainissement de la décharge des Fontanettes, pompage des résurgences – Crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet d'assainissement de la décharge des Fontanettes, selon le préavis ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 165'000.00 HT** (cent soixante-cinq mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 450 « Ordures ménagères et déchetterie » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil » plus précisément dans le compte n° 450.5010.158 « Déchetterie – assainissement décharge Fontanettes ».

Elle sera amortie en 10 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

### **Séance du 18 juin 2020 de 19 h à 20 h 47 – Partie « préavis »**

#### **N° 1 Gestion du stationnement à Renges – Réalisation d'un parking à « La Bergère » – Crédit de construction**

Ce préavis a été retiré par la Municipalité.

#### **N° 4 Réaménagement de la place du Motty et agrandissement du parking de la Coquerellaz – Crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- de valider le projet de réaménagement de la place du Motty ;
- de valider le projet d'agrandissement du parking de la Coquerellaz ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 1'740'000.-** (un million sept cent quarante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.156 « Motty – réaménagement de la place et du parking de la Coquerellaz ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissements non couvertes par la marge d'autofinancement.

Cette dépense sera amortie en 30 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

### **Séance du 18 juin 2020 de 20 h 50 à 22 h 22 – Partie « Comptes communaux et intercommunaux »**

#### **Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2019**

#### **Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2019**

#### **Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2019**

#### **Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2019**

#### **Comptes du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2019**

#### **Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2019**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2019 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2019 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2019 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2019 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2019 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2019 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2019.

## **Elections pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 :**

### Président

M. Gérald Lagrive est élu.

### 1<sup>er</sup> Vice-Président

M. Daniel Sage est élu.

### 2<sup>e</sup> Vice-Président

M. Jean-Claude Merminod est élu.

## **Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020**

### **N° 8 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens et Chavannes-près-Renens, secteur 11 – Triaudes/Sorge – Crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire des Communes d'Ecublens et Chavannes-près-Renens, sur le secteur 11, Triaudes-Sorge ;
- d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 490'000.- TTC** (quatre cent nonante mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis ;
- d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de Fr. 78'000.- HT (septante-huit mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

Cette dépense de Fr. 78'000.- HT sera couverte par la trésorerie ordinaire et n'engendrera pas de nouvelles charges annuelles d'exploitation, hormis le coût du capital. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5620 « Communes et associations de communes », plus précisément dans le compte n° 460.5620.068 « Sorge – secteur 11 – Triaudes-Sorge ».

Elle sera amortie en 5 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. Les amortissements seront compensés chaque année par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

### **N° 9 Convention de subventionnement multipartite 2021-2024 entre la Commune d'Ecublens et la Fondation du TKM Théâtre Kléber-Méleau**

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser la Municipalité à signer avec la Fondation du TKM, l'Etat de Vaud et les communes fondatrices une convention de subventionnement multipartite de 4 ans de 2021 à 2024 ;
- d'accepter l'augmentation de la subvention ordinaire en faveur de la Fondation du TKM qui passera de Fr. 98'304.- (nonante huit mille trois cent quatre francs) à **Fr. 103'512.-** (cent trois mille cinq cent douze francs) par an pour les années subventionnées.

Cette dépense sera portée au budget de fonctionnement des années 2021 à 2024 sous le compte n° 151.3653.05 « Théâtre Kléber-Méleau ».

## Séance du 26 novembre 2020

### N° 10 Plan d'affectation communal – Révision du Plan général d'affectation – Crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit **de Fr. 523'000.-** (cinq cent vingt-trois mille francs) pour la révision du Plan général d'affectation (PGA) sous la forme d'un Plan d'affectation communal (PACom), y compris le Plan d'affectation de la zone d'activités de Vallaire.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 420 « Service de l'urbanisme » et la nature n° 5890 « Autres dépenses d'investissement », plus précisément dans le compte n° 420.5890.085 « Révision plan d'affectation communal (PACom) ».

Cette dépense sera amortie en 5 ans dès la fin de la mise en œuvre, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

### N° 11 Passerelle sur la route de la Pierre – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accepter la construction d'une passerelle au-dessus de la route de la Pierre (RC 76b) à la hauteur du chemin des Chênes ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 1'550'000.-** (un million cinq cent cinquante mille) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section no 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.154 « Passerelle route de la Pierre ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Cette dépense sera amortie en 20 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

### N° 12 Propriété sise au chemin de la Colline 1 – Crédit de déconstruction

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de déconstruction de la propriété sise au ch. de la Colline 1 (n° 308 ECA) ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de déconstruction de **Fr. 90'000.-** (nonante mille francs).

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 351 « Bâtiments administratifs et techniques » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 351.5030.234 « Colline 1 – déconstruction du bâtiment ».

L'amortissement interviendra en une seule fois, dès la fin des travaux. Il sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

## Séance du 11 décembre 2020

**Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – exercice 2021**

**Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2021**

**Budget du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2021**

**Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2021**

**Budget communal – exercice 2021**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le budget de l'exercice 2021 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2021 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2021 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2021 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'accepter le budget communal 2021 et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2020 à 2025.



Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020 – Salle du Grand Conseil ©jjh



## Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2019/2020 pour l'exercice 2019

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2019/2020 pour l'exercice 2019 a émis dans son rapport du 28 mai 2020

**1) La Commission de gestion souhaite que la Municipalité, au travers des RH, mette en place un formulaire de retour sur la formation que le personnel suit, ainsi qu'une liste sur la satisfaction des utilisateurs vis-à-vis des formateurs/formation.**

### Réponse :

Un formulaire « Formation – Questionnaire d'évaluation » a été élaboré par le Service des ressources humaines. Compte tenu de la situation sanitaire, aucune formation interne n'a été organisée.

**2) La Commission de gestion souhaite que la Municipalité mette en place un règlement des places de parc du parking souterrain du nouveau collège du Croset-Parc, comme cela a été rappelé par l'actuel Président du Conseil communal en date du 27 avril 2017 lors de la validation du préavis n° 2017/03 « Nouvelle construction scolaire – Collège Croset-Parc – Demande d'un crédit de construction ».**

### Réponse :

A l'ouverture du collège Croset-Parc, la Direction des écoles d'Ecublens a procédé à un renouvellement complet du système de macaron permettant aux enseignants d'accéder aux places de parc leur étant réservées aux abords des collèges, le parking souterrain de Croset-Parc en faisant partie.

Ces macarons sont gratuits, valables pour une année scolaire et renouvelables chaque année. Si une variante de location des places de parc a bien été étudiée, cette dernière n'a pas été retenue par la Municipalité. En effet, pour des questions d'équité, il y aurait lieu d'appliquer le même régime à l'ensemble des places de parc dédiées aux enseignants, qu'elles soient externes ou internes. Il est également

rappelé que ce parking n'a pas été dimensionné pour accueillir du public. Il est considéré, par les normes, comme parking privé. Ceci signifie qu'il ne peut être ouvert au public. Cinq places sont louées à l'ORPC.

Il est toutefois prévu de réétudier la question de l'accès aux parkings des enseignants avec la nouvelle Direction des écoles en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**3) La Commission de gestion aimerait que la Municipalité utilise la totalité de l'argent perçu par la taxe EP pour réaliser le plan lumière qui a été établi en 2017, et ceci afin de respecter le calendrier des travaux programmés.**

### Réponse :

Depuis la création du plan lumière, en 2016, certains projets ont été réalisés pour améliorer nos infrastructures d'éclairage public. En 2019, en raison d'une surcharge de travail et du départ du responsable de la gestion de l'éclairage public, certains projets n'ont pas pu être réalisés. Depuis 2020, avec l'arrivée d'un nouveau responsable et une priorisation des projets en collaboration avec SIE SA, le nombre de projets réalisés est à nouveau conforme au planning du plan lumière. La volonté du Service des travaux et de la Municipalité est d'accélérer fortement la cadence d'étude et de réalisation de ces projets de renouvellement de notre parc d'éclairage.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



## Votations fédérales

Résultats pour la Commune d'Ecublens

### 9 février 2020 – Votations fédérales



#### Initiative populaire du 18 octobre 2016 « Davantage de logements abordables »

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 5'682   |
| Votants            | 2'385   |
| Participation      | 41.97 % |
| Oui                | 1'488   |
| Non                | 852     |

**Résultat** **acceptée**

#### Modification du 14 décembre 2018 du Code pénal et du Code pénal militaire (dis- crimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 5'682   |
| Votants            | 2'385   |
| Participation      | 41.97 % |
| Oui                | 1'882   |
| Non                | 453     |

**Résultat** **acceptée**

### 27 septembre 2020 – Votations fédérales



#### Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de li- mitation) »

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 5'647   |
| Votants            | 3'113   |
| Participation      | 55.13 % |
| Oui                | 941     |
| Non                | 2'134   |

**Résultat** **refusée**

#### Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 5'647   |
| Votants            | 3'113   |
| Participation      | 55.13 % |
| Oui                | 1'176   |
| Non                | 1'835   |

**Résultat** **refusée**

#### Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 5'647   |
| Votants            | 3'113   |
| Participation      | 55.13 % |
| Oui                | 1'476   |
| Non                | 1'555   |

**Résultat** **refusée**

#### Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 5'647   |
| Votants            | 3'113   |
| Participation      | 55.13 % |
| Oui                | 2'552   |
| Non                | 517     |

**Résultat** **acceptée**

#### Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 5'647   |
| Votants            | 3'113   |
| Participation      | 55.13 % |
| Oui                | 1'190   |
| Non                | 1'851   |

**Résultat** **refusé**

### 29 novembre 2020 – Votations fédérales



#### Initiative populaire du 10 octobre 2016 « En- treprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Electeurs inscrits | 5'609   |
| Votants            | 2'351   |
| Participation      | 41.91 % |
| Oui                | 1'423   |
| Non                | 911     |

**Résultat** **acceptée**

**Initiative populaire du 21 juin 2018 « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »**

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Electeurs inscrits | 5'609          |
| Votants            | 2'351          |
| Participation      | 41.91 %        |
| Oui                | 1'135          |
| Non                | 1'175          |
| <b>Résultat</b>    | <b>refusée</b> |

◆ ◆ ◆ ◆

**Election complémentaire  
au Conseil d'Etat**



Suite à la démission de la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro au 30 novembre 2019, une élection complémentaire a eu lieu.

**9 février 2020 – Election complémentaire au Conseil d'Etat**

**Résultats pour la Commune d'Ecublens**

- Electeurs inscrits : 5'682
- Bulletins rentrés : 1'639
- Bulletins blancs : 63
- Bulletins nuls : 16
- Bulletins valables (dont blancs): 1'623
- Taux de participation : 28.85 %

**Suffrages obtenus à Ecublens par les candidats :**

- Luisier Brodard Christelle **855 Elue**
- Vernier Juliette 398 Non élu
- Morand Guillaume Toto 193 Non élu
- Vandel Jean-Marc 102 Non élu
- Voix éparses 12
- Total 1'560

◆ ◆ ◆ ◆

# **Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines**

**M. Christian Maeder**  
Syndic

**M. Pascal Besson**  
Secrétaire municipal

**M. Claude Salzmann**  
Chef du Service des finances  
et de l'informatique

**Mme Françoise Matti**  
Cheffe du Service des ressources humaines

## Greffe municipal

### ORGANISATION DU SERVICE



© Bernard Landon

Le Greffe municipal était composé, au 31 décembre 2020, de sept collaborateurs pour un total de 5.8 EPT, de deux collaboratrices pour les Archives communales, un auxiliaire et un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal.
- 1 Secrétaire municipal adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 responsable des naturalisations à 70 %.
- 1 responsable du site internet à 40 %.
- 1 huissier à 70 %.
- 1 archiviste à 30 % + 1 spécialiste en information documentaire à 20 % \*.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).
- 1 apprenti employé de commerce.

\* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

### TACHES DU SERVICE

Les principales tâches du Service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, pro-

cès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).

- Rédaction de la correspondance municipale.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Soutien juridique.
- Secrétariat du Syndic.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux membres du Conseil communal (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, etc.).
- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Gestion du site internet de la Commune, de l'intranet pour le personnel communal et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Renseignements généraux à la population.
- Gestion administrative des domaines.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et organisation des tests de connaissances élémentaires.
- Gestion des archives communales.
- Gestion et vente du vin communal.
- Formation de l'apprenti.
- Organisation des élections communales, en collaboration avec le Service du contrôle des habitants (registre civique).
- Organisation de l'affichage électoral.

- Préavis communal lors de la vente de biens immobiliers soumis au droit de préemption (LPPPL), en collaboration avec le Service des finances et de l'informatique et le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance hebdomadaire des Chefs de service de l'administration communale.

### PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Organisation d'une *garden-party* de remerciement pour les bénévoles de la Ville d'Ecublens.
- Mise en vente du vin communal.
- Intranet – Sondage après mise en ligne.
- Commande d'articles promotionnels aux couleurs de la Ville d'Ecublens.
- Organisation d'une soirée publique de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens.

#### **Garden-party de remerciement pour les bénévoles de la Ville d'Ecublens**



Le 31 août 2020, la Municipalité a tenu à remercier tous les bénévoles œuvrant pour la Ville d'Ecublens en les conviant à une *garden-party* dans le parc de Mon Repos, organisée par le Greffe municipal, avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, épuration des eaux et développement du-

table et du Service des travaux, en respectant, bien évidemment, les normes sanitaires en vigueur. Ce sont environ 130 personnes qui ont répondu à cette invitation.

Malgré la situation, la Municipalité a décidé de maintenir cette soirée entre les bénévoles, les Municipaux, ainsi que certains Chefs de service, laquelle a permis d'échanger sur les expériences vécues au sein des associations et sociétés, de resserrer des liens, ou tout simplement de passer un agréable moment dans un cadre bucolique, malgré une météo assez fraîche.



Cette *garden-party* a été agrémentée par un spectacle de magie, mentalisme et humour présenté par M. Daniel Juillerat.

La Ville d'Ecublens ne serait certainement pas ce qu'elle est sans le dévouement et l'investissement de ses bénévoles. Encore un chaleureux merci à tous.

#### **Mise en vente du vin communal**



La production issue des vignes communales dépassant désormais les besoins de la Ville, une partie est mise en vente auprès du public.

Afin de promouvoir les crus communaux, les actions suivantes ont été menées :

- Vente en ligne (site internet).
- Information sur le site internet.
- Articles dans le journal communal.



- Organisation d'une soirée de dégustation (voir ci-après).

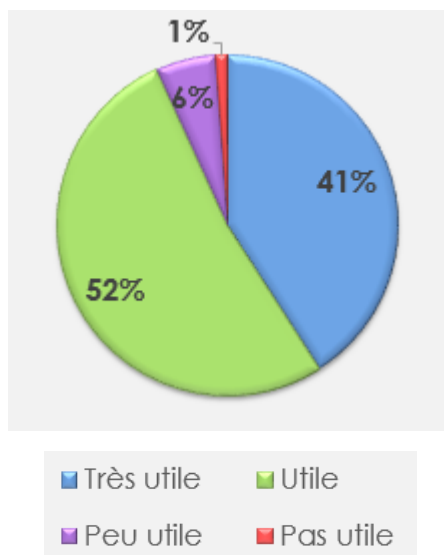
### Intranet – Sondage après mise en ligne



Après plus d'une année de mise en ligne, cet outil, baptisé « Ecublanel » et destiné exclusivement au personnel communal, est très apprécié.

En effet, suite au sondage qui a été réalisé auprès du personnel, il est notamment ressorti que 41 % trouvent cet outil « très utile » et 52 % estiment qu'il est « utile ».

#### Trouvez-vous cet outil de communication utile ?



### Commande d'articles promotionnels aux couleurs de la Ville d'Ecublens

A fin 2019 - début 2020, le Greffe municipal a fait l'acquisition de différents articles promotionnels aux couleurs de la Ville d'Ecublens.



Sac en coton  
Oeko-Tex



Drop stop®  
(pour bouteille de vin)



Stylo bille  
(à base de plastique recyclé)

Ces objets sont en vente auprès de différents guichets de l'administration communale et offerts lors d'événements particuliers.

### Soirée de dégustation des Vins de la Ville d'Ecublens



Le jeudi 8 octobre 2020, dans la cour de Mon Repos, une soirée de dégustation et de souscription des Vins de la Ville d'Ecublens a été organisée à l'intention de la population, dans le strict respect des normes sanitaires.



Une quarantaine de personnes sont venues déguster quelques-uns des excellents crus issus des vignes communales.

### DOMAINES

Outre la gestion courante, les dossiers suivants ont été traités durant l'année :

- Négociations avec la Société coopérative Migros Vaud, laquelle a souhaité acquérir une partie (1'272 m<sup>2</sup>) de la parcelle communale n° 356 pour le développement d'un important projet logistique.



- Octroi de trois autorisations d'installation de piézomètres, dans le cadre des travaux préparatoires liés au projet de nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens et d'élargissement de l'échangeur d'Ecublens.

## AUTORISATIONS GÉNÉRALES

### Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières (préavis n° 2016/17)

Pas de cas en 2020.

### Autorisation générale de plaider (préavis n° 2016/18)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2016-2021 a été exercée comme suit en 2020 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP)

Recours d'habitants contre la décision de la Municipalité du 26 février 2020 (démolition du bâtiment existant ECA 262 et ses dépendances, construction d'un immeuble d'habitation de 13 logements et d'un garage souterrain, sur la parcelle 638).

Le recours a été rejeté en date du 26 novembre 2020, confirmant ainsi la décision de la Municipalité. L'affaire est close.

### Autorisation générale en matière de successions (préavis n° 2016/19)

La Municipalité a accepté la succession suivante, sous bénéfice d'inventaire :

- 3 décembre 2020 :  
Mme Duka Grajcevcic. L'inventaire se monte à Fr. 1'442.60.

## VISITE PREFECTORALE

En raison de la situation sanitaire, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, n'a pas pu procéder à la traditionnelle visite de l'administration communale. Toutefois, le 11 novembre 2020, elle s'est rendue au Greffe municipal

où elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux, puis s'est entretenue, durant une heure, avec le Secrétaire municipal.



♦ ♦ ♦ ♦

## Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD

# EPFL

La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Ville d'Ecublens/VD, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à **M. Arthur Montessuit** pour son travail de Master intitulé « L'hybridation, catalyseur de mixité fonctionnelle et sociale pour le quartier de Gosselin ».

♦ ♦ ♦ ♦

## Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD

UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à **Mme Virginia Haussauer**, titulaire d'une maîtrise universitaire ès sciences sociales, pour son mémoire intitulé « Enceintes connectées : enjeux d'une nouvelle interface homme-machine ».

♦ ♦ ♦ ♦

## Naturalisations

### Suivi des dossiers

93 dossiers de naturalisation ont été transmis par le Canton pour le traitement de la phase communale, ce qui représente un nombre de 124 personnes.

La nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (nLDCV), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, a supprimé l'audition des candidats par une Commission de naturalisation.

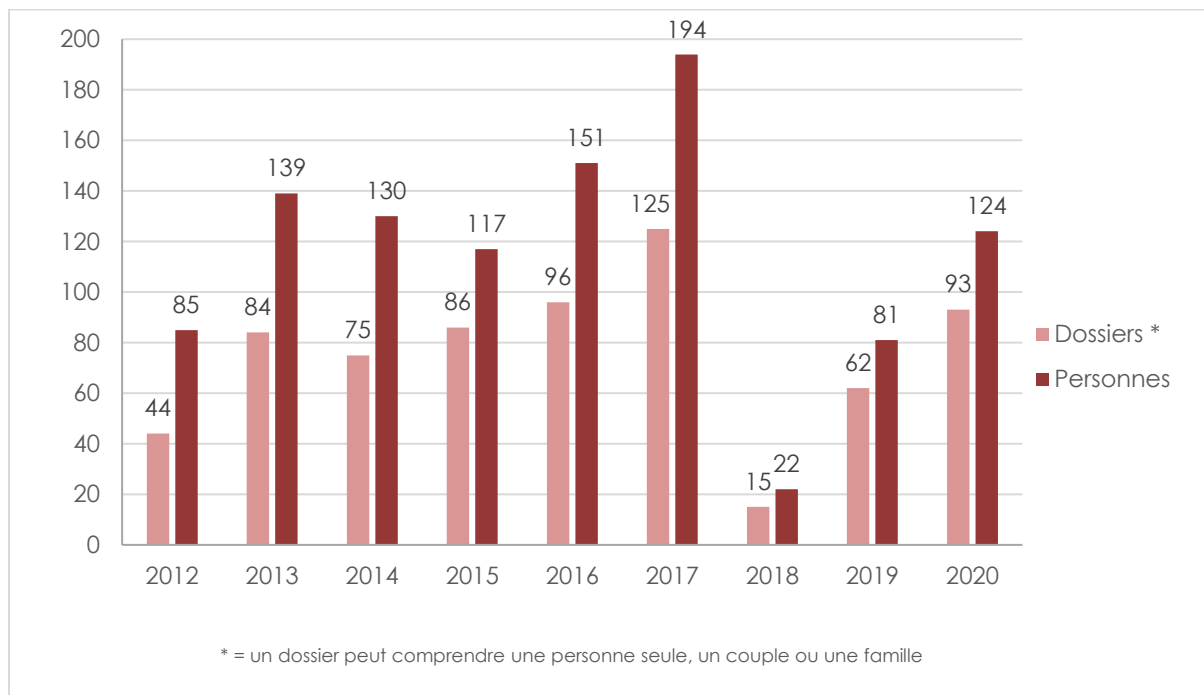
Désormais, le requérant doit justifier de compétences orales et écrites en français, dont le niveau exigé est fixé par le droit fédéral, lors du dépôt de sa demande.

Les candidats doivent également passer un test de connaissances élémentaires (48 questions à choix multiple) portant sur les particularités géographiques, historiques, politiques et sociales de la Suisse, du Canton de Vaud et de la Commune.

Les personnes suivantes sont présumées familiarisées avec les conditions de vie en Suisse et répondre aux exigences de compétences linguistiques ; elles sont dispensées du test de connaissances élémentaires et n'ont pas besoin de justifier de compétences orales et écrites en français :

- le requérant né en Suisse, y séjournant et y ayant séjourné sans interruption jusqu'au moment du dépôt de sa demande de naturalisation ;
- le requérant, âgé de 14 à 24 ans révolus, ayant accompli cinq ans de scolarité obligatoire ou ayant suivi une formation de degré secondaire II en Suisse, dans une des langues nationales, et séjournant en Suisse depuis lors.

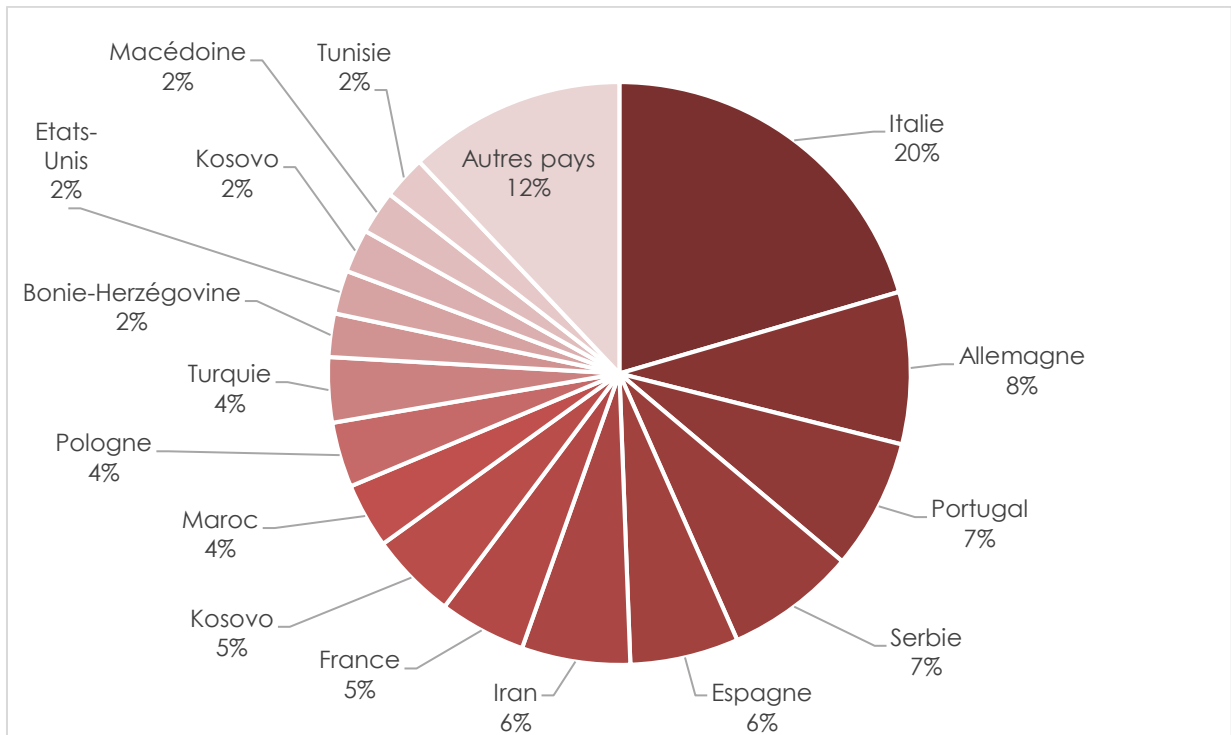
Malgré la situation sanitaire défavorable, 36 personnes ont été convoquées pour ledit test avec un taux de réussite de 100 %.



**Préavis favorable d'octroi de bourgeoisie**

La Municipalité a rendu 83 (42 en 2019) préavis favorables d'octroi de bourgeoisie en 2020.

Ces personnes sont issues de 26 nationalités différentes (15 en 2019), dont les pays les plus représentés sont les suivants :



Cérémonie d'assermentation par le Conseil d'Etat le 26 juin 2019 au Palais de Beaulieu à Lausanne © ARC Jean-Bernard Sieber

Pascal Besson,  
Secrétaire municipal



## Archives communales

### Ressources humaines

Durant l'année 2020, l'archiviste a poursuivi les missions liées aux archives intercommunales. Son poste est désormais réparti, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, entre quatre communes comme suit : 45 % Prilly, 30 % Ecublens, 5 % Jouxten-Mézery et 5 % Romanel-sur-Lausanne. De juin à décembre, elle était en congé maternité.

La spécialiste en information documentaire a continué ses activités et a augmenté son pourcentage de travail durant le congé maternité de l'archiviste de juin à décembre. De janvier à mai, elle a travaillé à 20 % pour Ecublens et 10 % pour Prilly et, dès le 1<sup>er</sup> juin, à 60 % répartis entre les Communes d'Ecublens, Prilly et Jouxten-Mézery.

### Evaluation

En 2020, les Archives ont pris en charge deux versements d'archives des services de l'administration communale :

- Le Greffe municipal a versé différents objets iconographiques : deux tableaux, trois ouvrages et onze croquis et plans.
- Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions a versé 14 mètres linéaires de dossiers de la police des constructions.

8 mètres linéaires de pièces arrivées au terme de leur durée d'utilité ont été détruites au Service du contrôle des habitants.

Les Archives ont réceptionné un fonds d'archives privées.

### Description, inventaires

En 2020, les principaux fonds inventoriés ont été les suivants :

- Q – Vie civique (1808-2008).
- C – Correspondance (1930-1995).
- I – Bâtiments publics et infrastructures sportives.

- J – Police des constructions (1900-1950).

Les fonds « spéciaux » ont été complétés par deux nouvelles séries :

- Publication « Ecublens raconte... » (1998).
- Exposition « Ecublens hier... Ecublens aujourd'hui » (1990).

Plus de 625 notices de description ont été rédigées sur la plateforme « AtoM » (Access to Memory), 231 ont été publiées et sont désormais accessibles en ligne<sup>1</sup>.

### Conservation

Les registres GA1 : Plans géométriques du territoire d'Ecublens (1829 et 1830) et FD8 : Finances (1902-1948) ont été restaurés par l'atelier de restauration de Chantal Karli.

### Recherches et communication

45 dossiers d'archives ont été consultés par les services de l'administration. 26 recherches ont été traitées par les Archives, dont 15 pour les services de l'administration et 11 pour le public externe.

Les Archives ont également répondu à 3 demandes diverses (conseil et documentation en gestion d'archives, mise à jour du panneau historique de la Société Historika).

Un appel au don ou au prêt de photographies anciennes a été lancé par le biais du journal communal et du site internet en octobre. Cet appel a reçu 2 réponses.

<sup>1</sup> Disponibles à l'adresse suivante : <https://vaud.archivescommunales.ch/index.php/ecublens-archives-communales>





Place du Motty aux environs de 1900



- Source : Archives cantonales vaudoises, ACV PP 1122 - © Jean-Michel Zellweger

Coralie Abt, Archiviste



## Service des finances et de l'informatique

### ORGANISATION DU SERVICE SECTEUR FINANCES

Le Service des finances et de l'informatique était composé, au 31 décembre 2020, de sept collaborateurs, pour un total de 5.3 EPT et de deux apprentis, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal à 100 %.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal à 90 %.
- 1 secrétaire du Chef de service à 100 %.
- 2 responsables facturation et gestion des débiteurs et du CCP à 80 % et 40 %.
- 1 responsable contentieux à 40 %.
- 1 responsable créanciers et gestion des banques à 80 %.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

#### Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens, Conférence des directeurs des polices vaudaises [CDPV] et Société coopérative du Refuge d'Ecublens).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.

- Facturation des prestations communales.
- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.
- Planification financière à 5 ans.
- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.
- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.
- Impôts, gestion partie communale :
  - Impôt foncier.
  - Résidents secondaires.
  - Frontaliers.
  - Arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge, de la Galerie du Pressoir et de la grande salle du Motty aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.
- Formation des apprentis.

#### Informatique

Les tâches du secteur informatique sont décrites dans un chapitre spécifique.

*Claude Salzmann*  
Chef du Service des finances  
et de l'informatique

◆ ◆ ◆ ◆

## BILAN AU 31 DECEMBRE

| <u>ACTIF</u>  | <u>2020</u>        | <u>2019</u>       |
|---|--------------------|-------------------|
| <b>Disponibilités</b>                                       |                    |                   |
| Caisses   | 20'653             | 18'592            |
| La Poste  | 6'269'931          | 8'968'382         |
| Banques   | <u>2'990'566</u>   | <u>4'032'685</u>  |
|   | <u>9'281'150</u>   | <u>13'019'659</u> |
| <b>Réalisable</b>   |                    |                   |
| Comptes courants débiteurs                                  | 2'865'634          | 2'224'514         |
| Impôts à encaisser  | 8'789'452          | 995'552           |
| Autres débiteurs  | <u>1'756'396</u>   | <u>1'019'979</u>  |
|   | <u>13'411'482</u>  | <u>4'240'045</u>  |
| <b>Placements et patrimoine financier</b>                   |                    |                   |
| Titres et placements  | 5'857'482          | 1'862'482         |
| Terrains et bâtiments                                       | <u>10'085'295</u>  | <u>8'293'659</u>  |
|   | <u>15'942'777</u>  | <u>10'156'141</u> |
| <b>Actifs transitoires</b>                                  | <u>4'619'014</u>   | <u>2'751'127</u>  |
| <b>Investissements du patrimoine administratif</b>          |                    |                   |
| Ouvrages de génie civil et d'assainissement                 | 14'324'436         | 13'645'604        |
| Bâtiments et constructions                                  | 56'863'850         | 53'746'458        |
| Mobilier, machines et véhicules                             | <u>1'174'600</u>   | <u>1'658'984</u>  |
|   | <u>72'362'886</u>  | <u>69'051'046</u> |
| <b>Prêts et participations permanentes</b>                  |                    |                   |
| Prêts et participations                                     | 30'000             | 35'000            |
| Titres et papiers-valeurs                                   | <u>18</u>          | <u>19</u>         |
|   | <u>30'018</u>      | <u>35'019</u>     |
| <b>Subventions et participations à amortir</b>              |                    |                   |
| Subvention et participation d'investissements amortissables | <u>49'369</u>      | <u>48'647</u>     |
| <b>Autres dépenses à amortir</b>                            |                    |                   |
| <b>Avances aux financements spéciaux</b>                    | <u>156'404</u>     | <u>30'746</u>     |
| Total de l'actif  | <u>115'853'100</u> | <u>99'332'430</u> |
| Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (125)     | 172'794'665        | 172'794'665       |
| Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel      | 19'621'646         | 19'396'651        |

## BILAN AU 31 DECEMBRE

| <u>PASSIF</u>                                    | <u>2020</u>        | <u>2019</u>       |
|--|--------------------|-------------------|
| <b>Engagements courants</b>                      |                    |                   |
| Créanciers                                       | 4'157'637          | 3'787'010         |
| Comptes courants créanciers                      | 307'187            | 990'494           |
|  | <u>4'464'824</u>   | <u>4'777'504</u>  |
|  | -----              | -----             |
| <b>Dettes à court terme</b>                      | -                  | -                 |
|  | -----              | -----             |
| <b>Emprunts à moyen et long termes</b>           | 32'000'000         | 32'000'000        |
|  | -----              | -----             |
| <b>Engagements envers des fonds spéciaux</b>     |                    |                   |
| Fonds des affaires sociales                      | 2'680              | 2'577             |
|  | <u>2'680</u>       | <u>2'577</u>      |
|  | -----              | -----             |
| <b>Passifs transitoires</b>                      | 18'120'590         | 3'705'536         |
|  | -----              | -----             |
| <b>Financements spéciaux et fonds de réserve</b> |                    |                   |
| Fonds alimentés par des recettes affectées       | 4'743'971          | 5'593'889         |
| Fonds de renouvellement et de rénovation         | 868'045            | 813'030           |
| Fonds de réserve                                 | 31'157'460         | 32'020'314        |
|  | <u>36'769'476</u>  | <u>38'427'233</u> |
|  | -----              | -----             |
| <b>Capital</b>                                   | 24'495'530         | 20'419'580        |
|  | -----              | -----             |
| Total du passif                                  | <u>115'853'100</u> | <u>99'332'430</u> |
|  | =====              | =====             |
| Cautionnements                                   | -                  | -                 |



## COMPTES COMPARES DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

| <u>REVENUS</u>                 | <u>2020</u> | <u>2019</u> |
|--------------------------------|-------------|-------------|
| Administration générale        | 862'586     | 968'069     |
| Finances                       | 67'178'964  | 57'641'097  |
| Domaines et bâtiments          | 2'791'023   | 2'800'677   |
| Travaux                        | 5'404'814   | 5'157'713   |
| Instruction publique et cultes | 3'583'944   | 3'248'830   |
| Police                         | 475'701     | 681'553     |
| Sécurité sociale               | 4'705'978   | 4'694'071   |
|                                | <hr/>       | <hr/>       |
|                                | 85'003'010  | 75'192'010  |
|                                | <hr/>       | <hr/>       |
| <u>CHARGES</u>                 |             |             |
| Administration générale        | 11'425'828  | 10'937'560  |
| Finances                       | 17'453'753  | 12'622'164  |
| Domaines et bâtiments          | 4'312'372   | 4'083'738   |
| Travaux                        | 10'732'800  | 10'373'623  |
| Instruction publique et cultes | 10'357'622  | 9'019'942   |
| Police                         | 5'089'165   | 4'775'020   |
| Sécurité sociale               | 21'555'520  | 20'360'641  |
|                                | <hr/>       | <hr/>       |
|                                | 80'927'060  | 72'172'688  |
|                                | <hr/>       | <hr/>       |
| Excédent des revenus           | 4'075'950   | 3'019'322   |
|                                | <hr/>       | <hr/>       |

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements « AG-FLEXI »



© SBB CFF FFS

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **huit** abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 40.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 14'000.- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances ou par Internet sur [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch)

### Décompte annuel

| Mois      | Nombre de billets à disposition | Nombre de billets vendus | Montant Encaissé     |
|-----------|---------------------------------|--------------------------|----------------------|
| Janvier   | 248                             | 189                      | Fr. 7'560.00         |
| Février   | 232                             | 186                      | Fr. 7'440.00         |
| Mars      | 248                             | 106                      | Fr. 4'240.00         |
| Avril     | 240                             | 9                        | Fr. 360.00           |
| Mai       | 248                             | 69                       | Fr. 2'760.00         |
| Juin      | 240                             | 152                      | Fr. 6'080.00         |
| Juillet   | 248                             | 235                      | Fr. 9'400.00         |
| Août      | 248                             | 244                      | Fr. 9'760.00         |
| Septembre | 240                             | 204                      | Fr. 8'160.00         |
| Octobre   | 248                             | 169                      | Fr. 6'760.00         |
| Novembre  | 240                             | 113                      | Fr. 4'520.00         |
| Décembre  | 248                             | 124                      | Fr. 4'960.00         |
|           | <b>2'928</b>                    | <b>1'800</b>             | <b>Fr. 72'000.00</b> |

### Récapitulatif

| Année | Total du nombre de billets à disposition | Total du nombre de billets vendus | Taux d'utilisation en % |
|-------|--|-----------------------------------|-------------------------|
| 2020  | 2'928                                    | 1'800                             | 61.50                   |
| 2019  | 2'920                                    | 2'573                             | 88.10                   |

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements « CGN »



© CGN J. Vernet

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux 1<sup>ère</sup> classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues ou par Internet sur [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch).

### Décompte annuel

| Mois      | Nombre d'abonnements au porteur à disposition | Nombre d'abonnements journaliers vendus | Montant encaissé TTC |
|-----------|---|---|----------------------|
| Janvier   | 93  | 8                                       | Fr. 160.00           |
| Février   | 87  | 17                                      | Fr. 340.00           |
| Mars      | 93  | 3                                       | Fr. 60.00            |
| Avril     | 90  | 2                                       | Fr. 40.00            |
| Mai       | 93  | 0                                       | Fr. 0.00             |
| Juin      | 90  | 17                                      | Fr. 340.00           |
| Juillet   | 93  | 71                                      | Fr. 1'420.00         |
| Août      | 93  | 80                                      | Fr. 1'600.00         |
| Septembre | 90  | 45                                      | Fr. 900.00           |
| Octobre   | 93  | 25                                      | Fr. 500.00           |
| Novembre  | 90  | 3                                       | Fr. 60.00            |
| Décembre  | 93  | 3                                       | Fr. 60.00            |
|           | <b>1'098</b>                                  | <b>274</b>                              | <b>Fr. 5'480.00</b>  |

### Récapitulatif

| Année | Total du nombre d'abonnements à disposition | Total du nombre d'abonnements vendus | Taux d'utilisation en % |
|-------|---|--------------------------------------|-------------------------|
| 2020  | 1'098                                       | 274                                  | 25.0                    |
| 2019  | 1'095                                       | 366                                  | 33.4                    |

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Ressources humaines

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines était composé, au 31 décembre 2020, de quatre personnes pour un total de 3.3 EPT, à savoir :

- 1 Cheffe de service, Cheffe du personnel, à 100 %.
- 1 Adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 40 %.
- 1 responsable des salaires à 90 %.
- 1 apprenti de commerce de 1<sup>ère</sup> année.

### TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs et des collaboratrices.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

### RECRUTEMENT

La plate-forme de recrutement FlexPerso permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par e-mail.

Durant l'année, 1'572 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 360 offres spontanées pour des postes divers et pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite ou via la plate-forme Flex-Perso.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

22 mises au concours, y compris celles pour des postes d'apprentis, ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). Les postes d'apprentis ont également été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

La nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, obligeant les employeurs à annoncer aux offices régionaux de placement (ORP) les postes vacants dans les genres de professions où le taux de chômage national atteint au moins 8 %, est respectée lors des procédures de recrutement.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire via la plate-forme FlexPerso.

### Postes au concours en 2020 – Nombre de postulations

|  |          |     |
|--|----------|-----|
| Adjoint/e SASP   | 80-100 % | 78  |
| Agent/e d'exploitation collège Croset-Parc                                   | 100 %    | 6   |
| Animateur/trice Centre de jeunes   | CDD      | 77  |
| Apprenti/e assistant/e socio-éducatif/ve (ASE) 2021 (dossiers reçus en 2020) |          | 210 |
| Apprenti/e employé/e de commerce 2020  |          | 108 |
| Apprenti/e employé/e de commerce 2021 (dossiers reçus en 2020)               |          | 41  |
| Apprenti/e horticulteur/trice - paysagiste 2021 (dossiers reçus en 2020)     |          | 11  |
| Apprenti/e horticulteur/trice) - paysagiste 2020                             |          | 37  |
| ASE pour nursery   | 80 %     | 134 |

|  |       |              |
|--|-------|--------------|
| Auxiliaire APEMS   |       | 123          |
| Auxiliaire de déchetterie  |       | 6            |
| Auxiliaires d'été SBED   |       | 37           |
| Auxiliaires d'été Service des travaux                              |       | 18           |
| Bibliothécaire   | 80 %  | 3            |
| Chef/fe du Service de l'urbanisme                                  | 100 % | 1            |
| Délégué/e à l'intégration  | 40 %  | 71           |
| Employé/e de commerce Service du contrôle des habitants            | 100 % | 336          |
| Employé/e de commerce au Service des finances et de l'informatique | 40 %  | 151          |
| Horticulteur/trice - paysagiste                                    | 100 % | 67           |
| Patrouilleurs/euses scolaires et Pédibus                           |       | 11           |
| Remplacement SBED  | CDD   | 12           |
| Responsable du secteur constructions et cadastre                   | 100 % | 34           |
| <b>Total</b>   |       | <b>1'572</b> |

## SITUATION DU PERSONNEL

### Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2020 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 38, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2020 est de 244 personnes, soit 165.97 EPT (selon décision d'organisation).

Parmi ces 244 personnes, nous comptons 194 personnes payées au mois, 18 apprentis et 32 personnes payées à l'heure.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 35, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable et le Service des travaux, ainsi que l'archiviste et la spécialiste en information documentaire intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 50 % (0,5 EPT).

Durant l'été 2020, nous avons engagé 27 auxiliaires pour le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, 10 auxiliaires pour le Service des travaux et 2 auxiliaires pour le Service des activités scolaires et parascolaires.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages dans le cadre du recrutement des apprentis dans les différents métiers, des stagiaires de longue durée (prérequis pour certaines formations), ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

L'année 2020 a bien entendu été perturbée par la pandémie de Covid-19 et de nombreux stages ont été annulés.

La Municipalité a, en outre, adhéré au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail. Cependant, aucune demande n'a été effectuée par l'école.

### Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2020 est de 9,83 %.

Au cours de cet exercice, 20 départs ont été enregistrés, soit :

- Démissions 13
- Fins de contrat d'apprentissage 5
- Retraites 2

Ainsi que 29 arrivées, soit :

- Débuts d'apprentissage 6
- Nouveaux postes 4
- Remplacements de poste 19

Les nouveaux postes sont :

- Un auxiliaire de déchetterie.
- Un agent d'exploitation à 100 % au collège Croset-Parc.
- Un adjoint au Chef du Service des activités scolaires et parascolaires à 100 %.
- Une déléguée à l'intégration à 40 %.

L'augmentation des EPT représente les nouveaux postes, mais aussi les augmentations de taux d'activité en fonction des besoins des services, notamment en raison de l'augmentation des places d'accueil en APEMS.

La moyenne des années de service est de 8,45 ans pour le personnel payé au mois et de 4,41 ans pour le personnel payé à l'heure.

### Apprenti(e)s

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation des jeunes et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2020, notre Commune comptait 17 apprenti(e)s, répartis comme suit :

- 2 apprentis de commerce, profil E, 1<sup>ère</sup> année
- 1 apprenti de commerce, profil E, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprentie de commerce, profil E, 2<sup>e</sup> année
- 1 apprenti de commerce, profil B, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprenti de commerce, profil B, 3<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti informaticien, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprentie hortultrice-paysagiste, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 2<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 3<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 1<sup>ère</sup> année.
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 2<sup>e</sup> année.

- 1 apprentie assistante socio-éducative, 2<sup>e</sup> année
- 3 apprenties assistantes socio-éducatives, 3<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti agent d'exploitation, 2<sup>e</sup> année.

Six personnes sont arrivées au terme de leur formation en juillet. Hélas, seules cinq ont obtenu leur CFC ou leur AFP.

Il s'agit d'un assistant socio-éducatif, un employé de commerce, deux assistants de bureau et un horticulteur-paysagiste.

Ces apprentis ont été reçus par une délégation municipale, en comité restreint, lors d'un apéritif qui a eu lieu le 6 juillet 2020 au Centre socioculturel.

### Fidèles collaboratrices et collaborateurs

La traditionnelle réception en l'honneur des fidèles collaboratrices et collaborateurs n'a pas pu être organisée à la fin de l'année, comme de coutume, et a été reportée à des jours meilleurs.

| Nombre de personnes | Années de services |
|---------------------|--------------------|
| 6                   | 10 ans             |
| 4                   | 15 ans             |
| 3                   | 20 ans             |
| 3                   | 25 ans             |
| 2                   | 30 ans             |
| 1                   | 40 ans             |

### Santé et sécurité au travail

La pandémie de Covid-19 a pris tout le monde de court ! Une cellule de crise, présidée par le Syndic et composée de 8 personnes, a été nommée afin de gérer au mieux cette situation difficile. Elle s'est réunie 31 fois de mars à décembre, parfois en urgence.

Conformément aux décisions des Autorités cantonales et fédérales, les services de l'administration ont été fermés au public dès le 17 mars, tout en assurant un service minimum.

Le télétravail a été instauré partout où cela était possible.

Cette crise sanitaire inédite a engendré de nombreuses dépenses supplémentaires, notamment en ce qui concerne le matériel de protection individuel. Le budget de la santé et sécurité au travail a été considérablement dépassé, mais la Municipalité a mis tout en œuvre pour préserver la santé de ses collaboratrices et collaborateurs.

Au fil du temps, toutes les places de travail, où cela était nécessaire, et tous les guichets ont été équipés de parois de protection en plexiglas. Des masques, des gants et des lotions désinfectantes ont été distribués en suffisance.



Comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière a été proposé. La crise Covid-19 n'a pas incité beaucoup plus de personnes à profiter de cette mesure, puisque seulement 27 collaboratrices et collaborateurs se sont inscrits à cette vaccination.

Les autres actions destinées à promouvoir la forme et la santé du personnel ont, elles aussi, été mises entre parenthèses. Les cours d'aquagym et de yoga ont été interrompus. Quant à la méditation en pleine conscience elle a pu avoir lieu en ligne. Cette possibilité a été appréciée en cette période d'incertitude et particulièrement anxiogène. Les massages assis ont pu reprendre quand cela a été possible, conformément aux directives fédérales et ont eu lieu dans le respect des règles sanitaires.

Afin de répondre aux recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Municipalité propose le vaccin contre la méningoencéphalite à tiques aux collaboratrices et collaborateurs dont l'activité peut être à risques. 36 personnes ont ainsi reçu leur troisième et dernière dose au printemps.

Pour la Commune d'Ecublens, travailler de manière sûre et saine constitue un objectif prioritaire. Nous considérons que la protection de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs est un devoir prioritaire et évident. C'est pourquoi, nous prenons toutes les mesures de sécurité nécessaires, déterminées d'après l'expérience et adaptées aux recommandations de l'Association suisse pour la sécurité au travail et la

protection de la santé dont la Commune est membre depuis l'année 2000.

Depuis le début 2020, nous travaillons en partenariat avec une société externe, spécialiste de la sécurité au travail. Un chargé de sécurité diplômé visite régulièrement les services afin de vérifier et remettre à jour la signalétique des bâtiments communaux. Il vérifie et remet à jour les équipements de sécurité, relève et signale les anomalies.

### Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de ses services.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers », mais le savoir-être est également mis en avant.

A nouveau en raison de la situation sanitaire, toutes les formations en présentiel ont été suspendues.

### Soirée du personnel

La traditionnelle soirée du personnel a, elle aussi, été annulée. Elle aurait dû avoir lieu le 2 octobre au Restaurant de Dorigny. En lieu et place, la Municipalité offre la possibilité aux services d'organiser un repas, par petits groupes, toujours au Restaurant de Dorigny auprès duquel la réservation pour les quelque 170 participants habituels a dû être annulée.

### Repas pour les retraités

Les retraités de la Commune ont, quant à eux, eu plus de chance.

Le repas organisé à leur attention a juste pu avoir lieu le 28 octobre, également au Restaurant de Dorigny.

18 personnes ont participé à cette rencontre toujours fort appréciée. Elles ont été reçues par Mme Sylvie Pittet Blanchette et M. Jean-Louis Radice, Municipaux, ainsi que Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

**Effectif du personnel**

Etat du personnel fixe au 31.12.2020 exprimé en EPT (équivalent plein temps)

| Section                               | Effectif selon décision d'organisation | Postes occupés | Nombre de postes  |
|---------------------------------------|--|----------------|-------------------|
| 110 – Secrétariat municipal           | 5.8                                    | 5.8            | 7                 |
| 130 – Service des ressources humaines | 3.3                                    | 3.3            | 4                 |
| 131 – Apprenti(e)s                    | 18.00                                  | 18.00          | 18                |
| 152 – Bibliothèque communale          | 3.00                                   | 3.00           | 5                 |
| 153 – Culture                         | 2.2                                    | 2.2            | 3                 |
| 154 – Ludothèque                      | 0.5                                    | 0.5            | 1                 |
| 155 – Centre de jeunes                | 4.1                                    | 4.1            | 6                 |
| 156 – Jeunesse                        | 0.8                                    | 0.8            | 1                 |
| 157 – Intégration                     | 0.4                                    | 0.4            | 1                 |
| 190 – Service informatique            | 1.0                                    | 1.0            | 1                 |
| 200 – Service des finances            | 5.3                                    | 5.3            | 7                 |
| 300 – Bâtiments administration        | 7.4                                    | 7.4            | 8                 |
| 351 – Bâtiments administratifs        | 0.15                                   | 0.15           | 1                 |
| 352 – Salle de spectacle              | 0.15                                   | 0.15           |                   |
| 359 – Centre socioculturel            | 1.0                                    | 1.0            | 1                 |
| 400 – Travaux administration          | 5.9                                    | 5.9            | 7                 |
| 420 – Urbanisme                       | 4.6                                    | 4.6            | 5                 |
| 430 – Réseau routier                  | 11                                     | 11             | 12                |
| 440 – Parcs et promenades             | 8.6                                    | 8.6            | 9                 |
| 500 – Ecole administration            | 4.35                                   | 4.35           | 6                 |
| 503 – Bâtiments scolaires             | 13.8                                   | 13.8           | 14                |
| Div – Aides de nettoyages             | 7.88                                   | 7.88           | 13                |
| 504 – Réfectoires scolaires           | 4.36                                   | 4.36           | 16                |
| 506 – APEMS Croset parc               | 4.67                                   | 4.67           | 8                 |
| 507 – APEMS Coquerellaz               | 6.43                                   | 6.43           | 11                |
| 580 – Paroisses réformées             | 1.38                                   | 1.38           | 4                 |
| 620 – Contrôle des habitants          | 4.5                                    | 4.5            | 5                 |
| 700 – Affaires sociales               | 4.6                                    | 4.6            | 5                 |
| 700 – Accueil familial de jour        | 0.6                                    | 0.6            | 1                 |
| 713 – Jardin d'enfants les Mouflets   | 1.8                                    | 1.8            | 3                 |
| 714 – Garderie les Petits Loups       | 6.0                                    | 6.0            | 10                |
| 715 – Garderie Domino                 | 17.7                                   | 17.7           | 24                |
| 719 – UAPE Domino                     | 4.7                                    | 4.7            | 8                 |
| <b>Total :</b>                        | <b>165.97</b>                          | <b>165.97</b>  | <b>225 postes</b> |

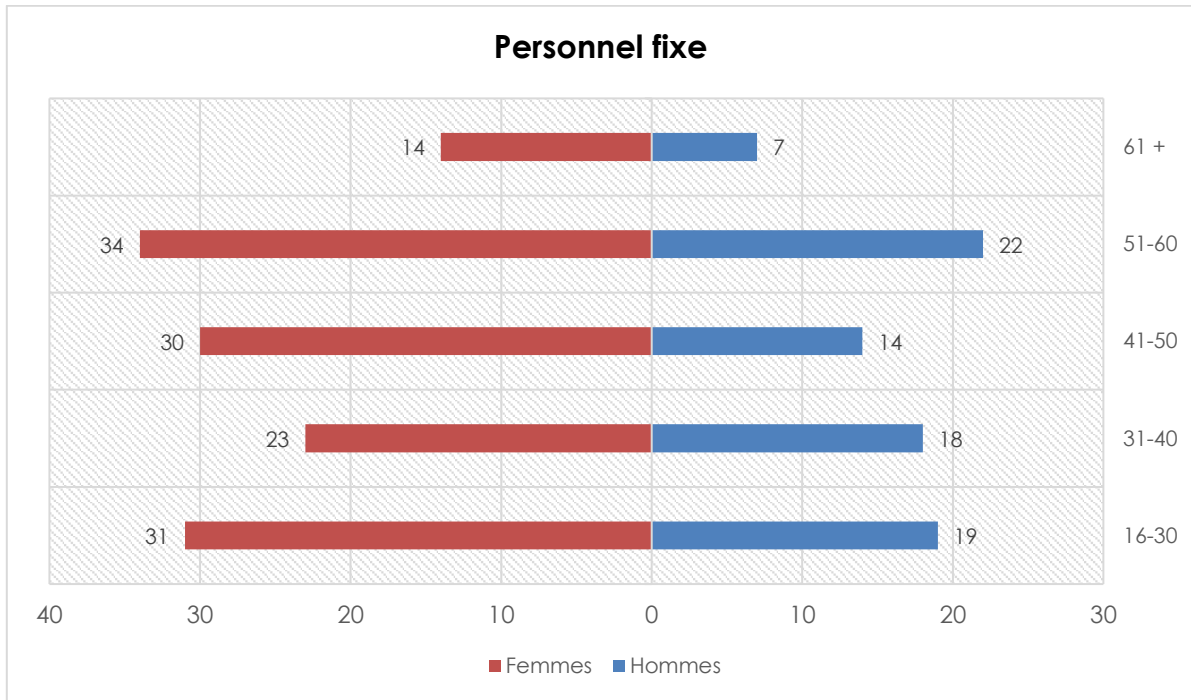
Le nombre d'EPT pour l'000 habitants est de 12.44

**Effectif du personnel payé à l'heure (auxiliaires)**

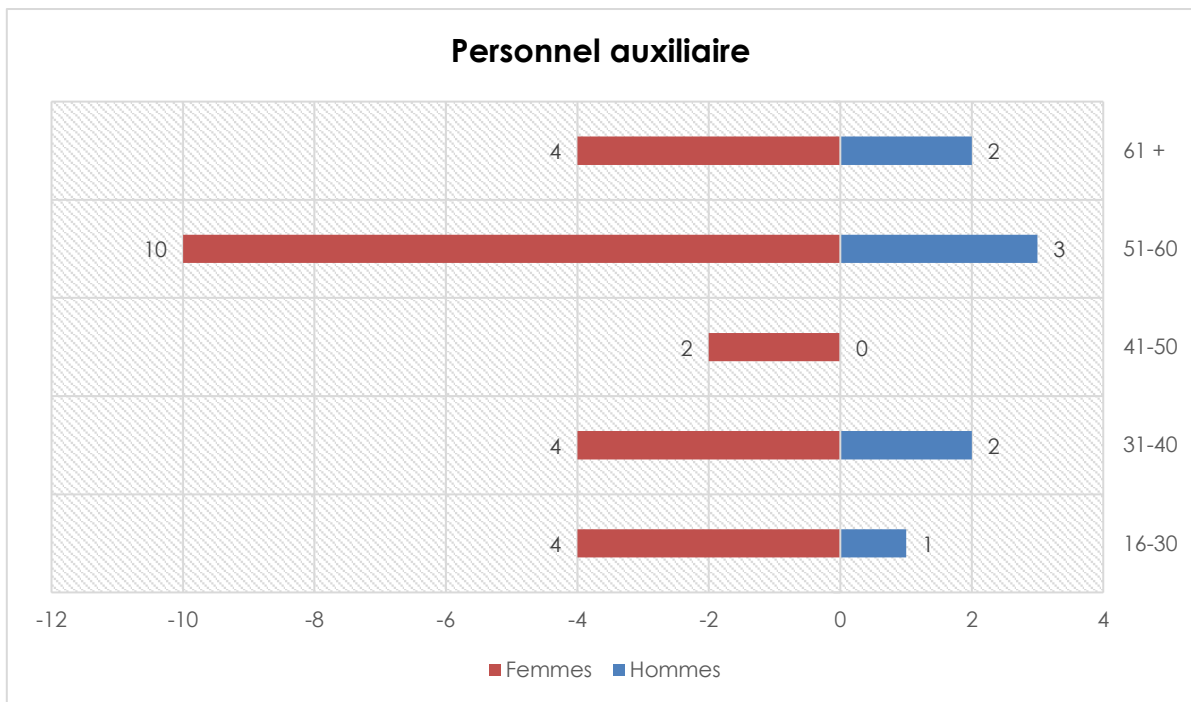
| Section   | Nombre de postes |
|---|------------------|
| 110 – Administration générale   | 1                |
| 351 – Bâtiments administratifs  | 1                |
| 450 – Déchetterie   | 4                |
| 500 – Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires                       | 13               |
| 511/521 – Devoirs surveillés  | 20               |
|   | <b>39 postes</b> |
| <i>39 postes mais 32 personnes car 7 personnes ont un emploi fixe</i> |                  |



**Pyramide des âges**



*La moyenne d'âge du personnel fixe est de 42.85 ans*



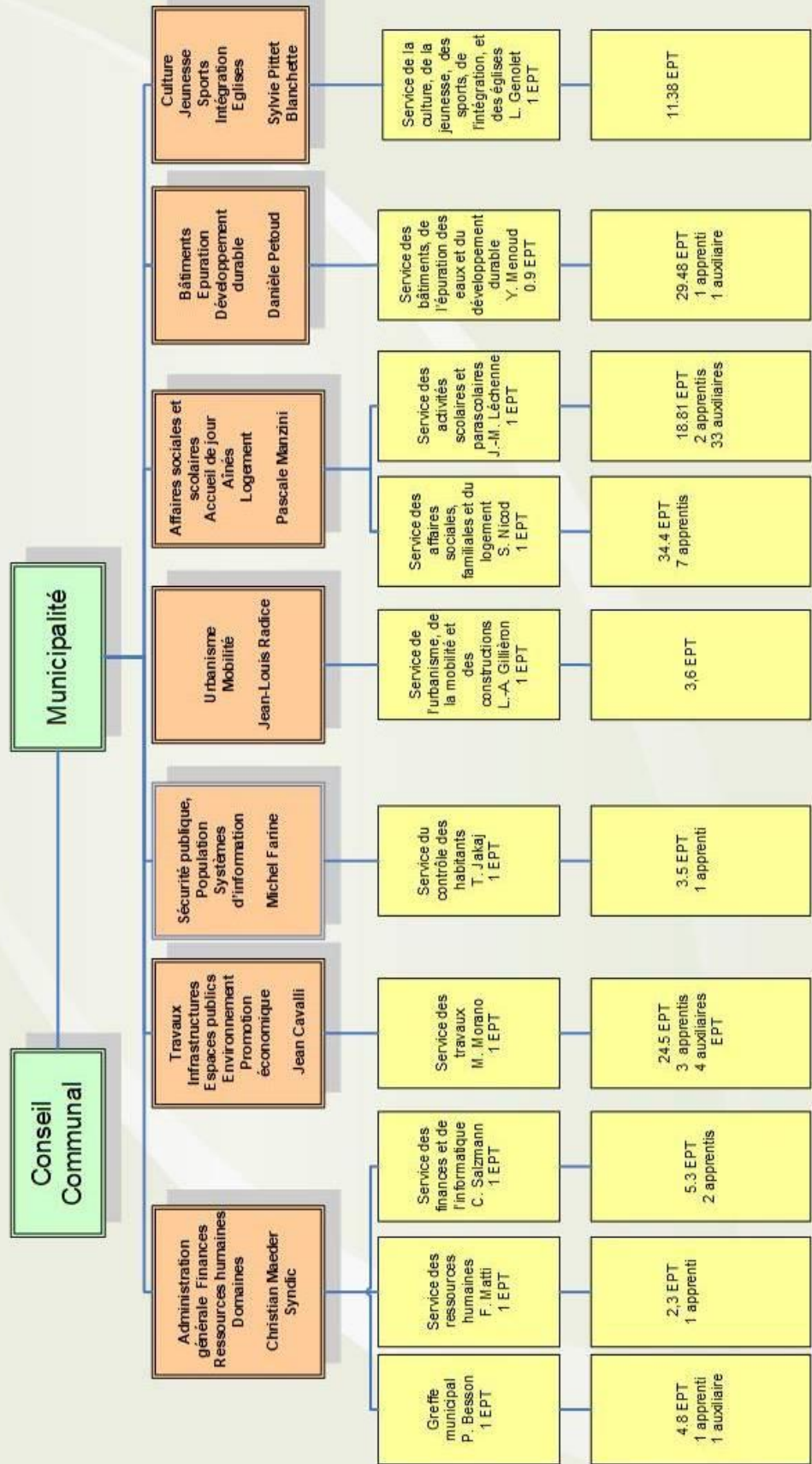
*La moyenne d'âge du personnel payé à l'heure est de 49.81 ans*

### Echelle des traitements 2020 à l'indice 103.4

| Classe | 1      |        |        | 2      |        |        | 3      |         |         | 4       |         |         | 5       |         |         | 6       |         |         | 7       |         |         | 8       |         |         | 9       |         |         | 10      |         |         | 11      |         |         |         |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
|        | Age    | Min.   | Max.   | Ref.   | Min.   | Max.   | Ref.   | Min.    | Max.    | Ref.    | Min.    | Max.    | Ref.    | Min.    | Max.    | Ref.    | Min.    | Max.    | Ref.    | Min.    | Max.    | Ref.    | Min.    | Max.    | Ref.    | Min.    | Max.    | Ref.    | Min.    | Max.    | Ref.    |         |         |         |
| 20     | 44 084 | 48 989 | 53 881 | 58 774 | 63 666 | 68 558 | 73 450 | 78 342  | 83 234  | 88 126  | 93 018  | 97 910  | 102 802 | 107 694 | 112 586 | 117 478 | 122 370 | 127 262 | 132 154 | 137 046 | 141 938 | 146 830 | 151 722 | 156 614 | 161 506 | 166 398 | 171 290 | 176 182 | 181 074 | 185 966 | 190 858 | 195 750 |         |         |
| 21     | 44 900 | 49 805 | 54 707 | 59 609 | 64 511 | 69 413 | 74 315 | 79 217  | 84 119  | 89 021  | 93 923  | 98 825  | 103 727 | 108 629 | 113 531 | 118 433 | 123 335 | 128 237 | 133 139 | 138 041 | 142 943 | 147 845 | 152 747 | 157 649 | 162 551 | 167 453 | 172 355 | 177 257 | 182 159 | 187 061 | 191 963 | 196 865 | 201 767 |         |
| 22     | 45 718 | 50 623 | 55 525 | 60 427 | 65 329 | 70 231 | 75 133 | 80 035  | 84 937  | 89 839  | 94 741  | 99 643  | 104 545 | 109 447 | 114 349 | 119 251 | 124 153 | 129 055 | 133 957 | 138 859 | 143 761 | 148 663 | 153 565 | 158 467 | 163 369 | 168 271 | 173 173 | 178 075 | 182 977 | 187 879 | 192 781 | 197 683 | 202 585 |         |
| 23     | 46 537 | 51 442 | 56 344 | 61 246 | 66 148 | 71 050 | 75 952 | 80 854  | 85 756  | 90 658  | 95 560  | 100 462 | 105 364 | 110 266 | 115 168 | 120 070 | 124 972 | 129 874 | 134 776 | 139 678 | 144 580 | 149 482 | 154 384 | 159 286 | 164 188 | 169 090 | 173 992 | 178 894 | 183 796 | 188 698 | 193 600 | 198 502 | 203 404 | 208 306 |
| 24     | 47 358 | 52 263 | 57 165 | 62 067 | 66 969 | 71 871 | 76 773 | 81 675  | 86 577  | 91 479  | 96 381  | 101 283 | 106 185 | 111 087 | 115 989 | 120 891 | 125 793 | 130 695 | 135 597 | 140 499 | 145 401 | 150 303 | 155 205 | 160 107 | 165 009 | 169 911 | 174 813 | 179 715 | 184 617 | 189 519 | 194 421 | 199 323 | 204 225 | 209 127 |
| 25     | 48 179 | 53 084 | 57 986 | 62 888 | 67 790 | 72 692 | 77 594 | 82 496  | 87 398  | 92 300  | 97 202  | 102 104 | 107 006 | 111 908 | 116 810 | 121 712 | 126 614 | 131 516 | 136 418 | 141 320 | 146 222 | 151 124 | 156 026 | 160 928 | 165 830 | 170 732 | 175 634 | 180 536 | 185 438 | 190 340 | 195 242 | 200 144 | 205 046 | 209 948 |
| 26     | 49 000 | 53 905 | 58 807 | 63 709 | 68 611 | 73 513 | 78 415 | 83 317  | 88 219  | 93 121  | 98 023  | 102 925 | 107 827 | 112 729 | 117 631 | 122 533 | 127 435 | 132 337 | 137 239 | 142 141 | 147 043 | 151 945 | 156 847 | 161 749 | 166 651 | 171 553 | 176 455 | 181 357 | 186 259 | 191 161 | 196 063 | 200 965 | 205 867 | 210 769 |
| 27     | 49 850 | 54 755 | 59 657 | 64 559 | 69 461 | 74 363 | 79 265 | 84 167  | 89 069  | 93 971  | 98 873  | 103 775 | 108 677 | 113 579 | 118 481 | 123 383 | 128 285 | 133 187 | 138 089 | 142 991 | 147 893 | 152 795 | 157 697 | 162 599 | 167 501 | 172 403 | 177 305 | 182 207 | 187 109 | 192 011 | 196 913 | 201 815 | 206 717 | 211 619 |
| 28     | 50 700 | 55 605 | 60 507 | 65 409 | 70 311 | 75 213 | 80 115 | 85 017  | 89 919  | 94 821  | 99 723  | 104 625 | 109 527 | 114 429 | 119 331 | 124 233 | 129 135 | 134 037 | 138 939 | 143 841 | 148 743 | 153 645 | 158 547 | 163 449 | 168 351 | 173 253 | 178 155 | 183 057 | 187 959 | 192 861 | 197 763 | 202 665 | 207 567 | 212 469 |
| 29     | 51 550 | 56 455 | 61 357 | 66 259 | 71 161 | 76 063 | 80 965 | 85 867  | 90 769  | 95 671  | 100 573 | 105 475 | 110 377 | 115 279 | 120 181 | 125 083 | 129 985 | 134 887 | 139 789 | 144 691 | 149 593 | 154 495 | 159 397 | 164 299 | 169 201 | 174 103 | 179 005 | 183 907 | 188 809 | 193 711 | 198 613 | 203 515 | 208 417 | 213 319 |
| 30     | 52 400 | 57 305 | 62 207 | 67 109 | 72 011 | 76 913 | 81 815 | 86 717  | 91 619  | 96 521  | 101 423 | 106 325 | 111 227 | 116 129 | 121 031 | 125 933 | 130 835 | 135 737 | 140 639 | 145 541 | 150 443 | 155 345 | 160 247 | 165 149 | 170 051 | 174 953 | 179 855 | 184 757 | 189 659 | 194 561 | 199 463 | 204 365 | 209 267 | 214 169 |
| 31     | 53 250 | 58 155 | 63 057 | 67 959 | 72 861 | 77 763 | 82 665 | 87 567  | 92 469  | 97 371  | 102 273 | 107 175 | 112 077 | 116 979 | 121 881 | 126 783 | 131 685 | 136 587 | 141 489 | 146 391 | 151 293 | 156 195 | 161 097 | 165 999 | 170 901 | 175 803 | 180 705 | 185 607 | 190 509 | 195 411 | 200 313 | 205 215 | 210 117 | 215 019 |
| 32     | 54 100 | 59 005 | 63 907 | 68 809 | 73 711 | 78 613 | 83 515 | 88 417  | 93 319  | 98 221  | 103 123 | 108 025 | 112 927 | 117 829 | 122 731 | 127 633 | 132 535 | 137 437 | 142 339 | 147 241 | 152 143 | 157 045 | 161 947 | 166 849 | 171 751 | 176 653 | 181 555 | 186 457 | 191 359 | 196 261 | 201 163 | 206 065 | 210 967 | 215 869 |
| 33     | 55 000 | 59 905 | 64 807 | 69 709 | 74 611 | 79 513 | 84 415 | 89 317  | 94 219  | 99 121  | 104 023 | 108 925 | 113 827 | 118 729 | 123 631 | 128 533 | 133 435 | 138 337 | 143 239 | 148 141 | 153 043 | 157 945 | 162 847 | 167 749 | 172 651 | 177 553 | 182 455 | 187 357 | 192 259 | 197 161 | 202 063 | 206 965 | 211 867 | 216 769 |
| 34     | 55 850 | 60 755 | 65 657 | 70 559 | 75 461 | 80 363 | 85 265 | 90 167  | 95 069  | 99 971  | 104 873 | 109 775 | 114 677 | 119 579 | 124 481 | 129 383 | 134 285 | 139 187 | 144 089 | 148 991 | 153 893 | 158 795 | 163 697 | 168 599 | 173 501 | 178 403 | 183 305 | 188 207 | 193 109 | 198 011 | 202 913 | 207 815 | 212 717 | 217 619 |
| 35     | 56 700 | 61 605 | 66 507 | 71 409 | 76 311 | 81 213 | 86 115 | 91 017  | 95 919  | 100 821 | 105 723 | 110 625 | 115 527 | 120 429 | 125 331 | 130 233 | 135 135 | 140 037 | 144 939 | 149 841 | 154 743 | 159 645 | 164 547 | 169 449 | 174 351 | 179 253 | 184 155 | 189 057 | 193 959 | 198 861 | 203 763 | 208 665 | 213 567 | 218 469 |
| 36     | 57 550 | 62 455 | 67 357 | 72 259 | 77 161 | 82 063 | 86 965 | 91 867  | 96 769  | 101 671 | 106 573 | 111 475 | 116 377 | 121 279 | 126 181 | 131 083 | 135 985 | 140 887 | 145 789 | 150 691 | 155 593 | 160 495 | 165 397 | 170 299 | 175 201 | 180 103 | 185 005 | 189 907 | 194 809 | 199 711 | 204 613 | 209 515 | 214 417 | 219 319 |
| 37     | 58 400 | 63 305 | 68 207 | 73 109 | 78 011 | 82 913 | 87 815 | 92 717  | 97 619  | 102 521 | 107 423 | 112 325 | 117 227 | 122 129 | 127 031 | 131 933 | 136 835 | 141 737 | 146 639 | 151 541 | 156 443 | 161 345 | 166 247 | 171 149 | 176 051 | 180 953 | 185 855 | 190 757 | 195 659 | 200 561 | 205 463 | 210 365 | 215 267 | 220 169 |
| 38     | 59 250 | 64 155 | 69 057 | 73 959 | 78 861 | 83 763 | 88 665 | 93 567  | 98 469  | 103 371 | 108 273 | 113 175 | 118 077 | 122 979 | 127 881 | 132 783 | 137 685 | 142 587 | 147 489 | 152 391 | 157 293 | 162 195 | 167 097 | 171 999 | 176 901 | 181 803 | 186 705 | 191 607 | 196 509 | 201 411 | 206 313 | 211 215 | 216 117 | 221 019 |
| 39     | 60 100 | 65 005 | 69 907 | 74 809 | 79 711 | 84 613 | 89 515 | 94 417  | 99 319  | 104 221 | 109 123 | 114 025 | 118 927 | 123 829 | 128 731 | 133 633 | 138 535 | 143 437 | 148 339 | 153 241 | 158 143 | 163 045 | 167 947 | 172 849 | 177 751 | 182 653 | 187 555 | 192 457 | 197 359 | 202 261 | 207 163 | 212 065 | 216 967 | 221 869 |
| 40     | 61 000 | 65 905 | 70 807 | 75 709 | 80 611 | 85 513 | 90 415 | 95 317  | 100 219 | 105 121 | 110 023 | 114 925 | 119 827 | 124 729 | 129 631 | 134 533 | 139 435 | 144 337 | 149 239 | 154 141 | 159 043 | 163 945 | 168 847 | 173 749 | 178 651 | 183 553 | 188 455 | 193 357 | 198 259 | 203 161 | 208 063 | 212 965 | 217 867 | 222 769 |
| 41     | 61 900 | 66 805 | 71 707 | 76 609 | 81 511 | 86 413 | 91 315 | 96 217  | 101 119 | 106 021 | 110 923 | 115 825 | 120 727 | 125 629 | 130 531 | 135 433 | 140 335 | 145 237 | 150 139 | 155 041 | 159 943 | 164 845 | 169 747 | 174 649 | 179 551 | 184 453 | 189 355 | 194 257 | 199 159 | 204 061 | 208 963 | 213 865 | 218 767 | 223 669 |
| 42     | 62 800 | 67 705 | 72 607 | 77 509 | 82 411 | 87 313 | 92 215 | 97 117  | 102 019 | 106 921 | 111 823 | 116 725 | 121 627 | 126 529 | 131 431 | 136 333 | 141 235 | 146 137 | 151 039 | 155 941 | 160 843 | 165 745 | 170 647 | 175 549 | 180 451 | 185 353 | 190 255 | 195 157 | 200 059 | 204 961 | 209 863 | 214 765 | 219 667 | 224 569 |
| 43     | 63 700 | 68 605 | 73 507 | 78 409 | 83 311 | 88 213 | 93 115 | 98 017  | 102 919 | 107 821 | 112 723 | 117 625 | 122 527 | 127 429 | 132 331 | 137 233 | 142 135 | 147 037 | 151 939 | 156 841 | 161 743 | 166 645 | 171 547 | 176 449 | 181 351 | 186 253 | 191 155 | 196 057 | 200 959 | 205 861 | 210 763 | 215 665 | 220 567 | 225 469 |
| 44     | 64 600 | 69 505 | 74 407 | 79 309 | 84 211 | 89 113 | 94 015 | 98 917  | 103 819 | 108 721 | 113 623 | 118 525 | 123 427 | 128 329 | 133 231 | 138 133 | 143 035 | 147 937 | 152 839 | 157 741 | 162 643 | 167 545 | 172 447 | 177 349 | 182 251 | 187 153 | 192 055 | 196 957 | 201 859 | 206 761 | 211 663 | 216 565 | 221 467 | 226 369 |
| 45     | 65 500 | 70 405 | 75 307 | 80 209 | 85 111 | 90 013 | 94 915 | 99 817  | 104 719 | 109 621 | 114 523 | 119 425 | 124 327 | 129 229 | 134 131 | 139 033 | 143 935 | 148 837 | 153 739 | 158 641 | 163 543 | 168 445 | 173 347 | 178 249 | 183 151 | 188 053 | 192 955 | 197 857 | 202 759 | 207 661 | 212 563 | 217 465 | 222 367 | 227 269 |
| 46     | 66 400 | 71 305 | 76 207 | 81 109 | 86 011 | 90 913 | 95 815 | 100 717 | 105 619 | 110 521 | 115 423 | 120 325 | 125 227 | 130 129 | 135 031 | 139 933 | 144 835 | 149 737 | 154 639 | 159 541 | 164 443 | 169 345 | 174 247 | 179 149 | 184 051 | 188 953 | 193 855 | 198 757 | 203 659 | 208 561 | 213 463 | 218 365 | 223 267 | 228 169 |
| 47     | 67 300 | 72 205 | 77 107 | 82 009 | 86 911 | 91 813 | 96 715 | 101 617 | 106 519 | 111 421 | 116 323 | 121 225 | 126 127 | 131 029 | 135 931 | 140 833 | 145 735 | 150 637 | 155 539 | 160 441 | 165 343 | 170 245 | 175 147 | 180 049 | 184 951 | 189 853 | 194 755 | 199 657 | 204 559 | 209 461 | 214 363 | 219 265 | 224 167 | 229 069 |
| 48     | 68 200 | 73 105 | 78 007 | 82 909 | 87 811 | 92 713 | 97 615 | 102 517 | 107 419 | 112 321 | 117 223 | 122 125 | 127 027 | 131 929 | 136 831 | 141 733 | 146 635 | 151 537 | 156 439 | 161 341 | 166 243 | 171 145 | 176 047 | 180 949 | 185 851 | 190 753 | 195 655 | 200 557 | 205 459 | 210 361 | 215 263 | 220 165 | 225 067 | 229 969 |
| 49     | 69 100 | 74 005 |        |        |        |        |        |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL AU 31.12.2020

165.97 EPT (212 personnes, dont 18 apprentis)  
39.0 postes à l'heure (32 personnes)



# **Sécurité publique – Population – Systèmes d'information**

**M. Michel Farine**  
Municipal

**Plt Jacques-André Chappuis**  
Répondant pour Ecublens

**Mme Teuta Jakaj**  
Cheffe du Service du  
contrôle des habitants

**M. Claude Salzmänn**  
Chef du Service des finances  
et de l'informatique

## Police Ouest lausannois (POL) – Activités communales



### Répondant communal

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du District.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Des réflexions en cours à la POL, dans le cadre d'un groupe de travail incluant des membres des communes et du Comité de direction, pourraient mener à la suppression du chapitre « police » transmis aux communes. Ainsi, seul pourrait subsister le rapport de gestion de la POL dès l'année prochaine.

### Comité de direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter sa Commune. En 2020, il a participé à 10 séances du Comité de direction, au cours desquelles 29 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2020 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, José Birbaum, Alain Blanchoud, Alexandre Schelling et Vincent Maeder.



Véhicules électriques Unités territoriales

### Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le Premier-lieutenant Chappuis. En cette année particulière de crise sanitaire, les séances hebdomadaires des Chefs de service, se déroulant dans le bâtiment de Mon Repos, ont été chamboulées. Toutefois, le Plt Chappuis a assisté, à l'instar des années précédentes, à celles qui ont pu se dérouler avant et après le semi-confinement, dans le respect des règles sanitaires.

Dans le même ordre d'idée, il a également pris part aux séances mensuelles, dites de coordination, réunissant les Services des bâtiments, de l'urbanisme, des travaux, des écoles et de police qui se tiennent au Centre technique communal. Tout au long de l'année 2020, l'échange et le partage d'informations, entre le Municipal et le répondant, se sont déroulés régulièrement, à raison d'une séance hebdomadaire, lorsque la situation épidémiologique l'a permis.

Toujours en raison de la pandémie et du semi-confinement, le nombre de dossiers traités habituellement a subi une très forte diminution. Toutefois, lors de ces entrevues, des problématiques, notamment de stationnement aux abords du nouveau collège Croset-Parc, l'ouverture du nouveau parking de la Coquerellaz, la réponse à apporter à un groupe d'habitants se plaignant des nuisances sonores et de *littering* aux abords du collège du Croset ou de

bacs à fleurs à proximité de passages pour piétons, ont été évoquées. Il y a également eu des échanges en vue des réponses à apporter aux vœux de M. Jean Aristide Timba Bema et de Mme Fabienne Crousaz.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.



JOJ 2020

### **Service de la signalisation**

En 2020, à Ecublens, le Service est intervenu à dix reprises à la suite d'accidents de la circulation. 305 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre des travaux au Pont-Bleu, la requalification de la route Cantonale, le collège Croset-Parc, la réfection des routes de la Pierre et du Molard et le raccordement de la station d'épuration de Bussigny à celle de Lausanne. De plus, des travaux pour le tirage de la fibre optique ont été menés. Les policiers sont également intervenus à deux reprises lors de manifestations. Enfin, 151 interventions ont été réalisées, notamment la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

### **Police de proximité**

Dans le cadre du projet de démarche participative du quartier d'Epenex, le personnel du poste de base d'Ecublens a été intégré au groupe de travail créé à cet effet, et a participé aux réflexions menées dans le cadre de ce projet.

*Plt Jacques-André Chappuis,  
Répondant communal*



## Principaux axes opérationnels - année 2020

| Période (de... à...) |          | Problématique  | Secteur(s)      |
|----------------------|----------|--|-----------------|
| Janvier              | Janvier  | <p><b>Vols par effraction dans les véhicules commis par des bandes organisées venues des pays de l'Est</b><br/>Les auteurs portent leur dévolu sur des véhicules de marques Mercedes et BMW sur lesquels ils emportent, après effraction, la console centrale et le tableau de bord. Meticuleux dans la façon de procéder, ce type d'auteur ne laisse que rarement des traces exploitables, toutefois certains d'entre eux ont été interpellés en romandie. Les enseignes de ces marques ont été renseignées et un important dispositif a été mis en place sur plusieurs semaines.</p> | <p>District</p> |
|                      |          | <p><b>Graffitis</b><br/>43 tags ont été effectués à l'aide d'un feutre indélébile rouge à différents endroits de cette commune, notamment sur un week-end. Les surveillances organisées par la suite et l'enquête n'ont pas permis d'identifier l'auteur des faits.</p>  | <p>Ecublens</p> |
|                      | Décembre | <p><b>Stupéfiants</b><br/>Depuis 2018, la POL mène des actions quotidiennes visant à déstabiliser tout deal de rue par une présence visible et des contrôles accrus. Cela s'explique par le durcissement de la stratégie visant à exclure les vendeurs de produits stupéfiants en ville de Lausanne entre 8h et 22h, dont la répercussion pourrait être le déplacement des zones de deal dans les communes limitrophes. Aussi, la vente sur la voie publique dans le district reste marginale et ne représente actuellement pas un problème de sécurité publique.</p>                  | <p>District</p> |
| Février              | Février  | <p><b>Incivilités commises par des groupes de jeunes</b><br/>Durant les relâches scolaires, de nombreux passages ont été effectués dans les préaux scolaires afin d'y faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering.</p>  | <p>District</p> |
| Mars                 | Juin     | <p><b>COVID - Déclenchement ORCA</b><br/>Durant cette période, les polices vaudoises ont travaillé sous le commandement unique de la Police Cantonale à des missions de contrôle et d'accompagnement de la population, des commerces et des établissements publics. Seules les missions prioritaires de police ont été maintenues. Les réceptions des corps de police ont été fermées au public (sauf urgence) et la centralisation de l'enregistrement des plaintes s'est faite sur des sites de Gendarmerie.</p>   | <p>District</p> |
| Avril                | Mai      | <p><b>Incendies de poubelles / containers</b><br/>Durant cette période, plusieurs incendies ont été provoqués par des jeunes à différents endroits du district. Les différents dispositifs mis en place dans les secteurs clés, ainsi que les investigations effectuées, ont permis d'identifier et d'interpeller certains auteurs, lesquels ont été déférés à l'autorité.</p>   | <p>District</p> |
| Juin                 | Décembre | <p><b>Mendicité</b><br/>Des roms se sont installés à Malley, aux abords de l'Usine-à-Gaz et des terrains désaffectés, pour y passer les nuits. Les membres de cette communauté quittent cet endroit au petit matin pour s'adonner à la mendicité et effectuer de fausses collectes, profitant à certaines occasions de perpétrer des vols en tout genre. Les nombreux contrôles et dénonciations pour mendicité ont contribué à diminuer fortement la présence de ces personnes sur le district.</p>   | <p>District</p> |

## Principaux axes opérationnels - année 2020

| Période (de... à...) |          | Problématique  | Secteur(s) |
|----------------------|----------|--|------------|
| Juillet              | Août     | <b>Actions préventives dans les préaux scolaires</b><br>Durant les vacances estivales, une attention a été portée dans et aux abords des collèges dans le but de faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering. Nos patrouilles ont également profité de sensibiliser les jeunes rencontrés.  | District   |
|                      | Décembre | <b>Squat Maillefer - route de Bois 17 - arrivée juillet 20</b><br>Le collectif Jean Dutoit a pris possession des anciens locaux de l'entreprise Maillefer, dont les membre occupaient anciennement les locaux PanGaz. Une attention particulière a été portée à cet endroit où certains occupants étaient connus des services de police pour s'adonner au trafic de stupéfiant. Les différents contrôles et observations n'ont pas permis de constater de comportement répréhensible de la part des résidents, lesquels n'ont pas généré de trouble. | Ecublens   |
| Septembre            | Octobre  | <b>Stupéfiants - deal de rue</b><br>Depuis plusieurs semaines, les allées et venues de personnes fréquentant les parcelles du Sleep-In et alentours laissent à penser que la gare de Malley et ses abords sont devenus une zone de deal. Une présence continue et visible de nos patrouilles a rapidement dissuadé vendeurs et acheteurs de s'adonner à des transactions à ces endroits.   | District   |
|                      | Décembre | <b>Escroqueries et vols (simples et qualifiés)</b><br>A l'approche des fêtes de fin d'année, une attention particulière a été portée aux abords et dans les centres commerciaux afin de gêner la commission éventuelle de délits tels que des vols à l'astuce, à la tire et à l'arraché dont les auteurs agissent en bandes et par métier.   | District   |
| Octobre              | Octobre  | <b>Actions préventives dans les préaux scolaires</b><br>Durant les vacances d'automne, une attention a été portée dans et aux abords des collèges dans le but de faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering. Nos patrouilles ont également profité de sensibiliser les jeunes rencontrés.  | District   |
|                      |          | <b>Halloween</b><br>Durant la nuit d'Halloween, un important dispositif a été articulé sur l'Ouest lausannois afin de prévenir tout débordement. Durant les semaines précédentes, différents groupes de jeunes ont été rencontrés de manière ponctuelle afin de les sensibiliser sur les risques encourus en cas de dérives. Hormis quelques usages d'engins pyrotechniques, rien n'est à relever.   | District   |
| Novembre             | Décembre | <b>COVID - Déclenchement ORCA</b><br>Durant cette phase, une partie du personnel uniformé de la Police de Proximité a été rattachée à la Task Force constituée pour effectuer des contrôles des commerces et établissements publics du Canton. L'activité ordinaire de Police Secours n'a pas été impactée par cette deuxième vague si ce n'est l'accompagnement quotidien des citoyens et tenanciers quant au respect des normes sanitaires.  | District   |



## Principaux axes opérationnels - année 2020

| Période (de... à...) |          | Problématique   | Secteur(s) |
|----------------------|----------|---|------------|
| Décembre             | Décembre | <p><b>Fêtes Noël / Nouvel An</b></p> <p>Durant les fêtes, d'importants dispositifs policiers ont été mis en place afin d'être en mesure de prendre en charge tout évènement majeur de trouble à l'ordre public. Aussi, quelques collaborateurs de Police Secours ont intégré l'escadron de Gendarmerie spécialement prévu à cet effet. En outre, les effectifs d'intervention ont été augmentés. Hormis de nombreuses nuisances sonores inhérentes aux festivités, aucun comportement inapproprié n'a été constaté.</p> | District   |



## Commune d'Ecublens

### Monitoring stratégique 2020

(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

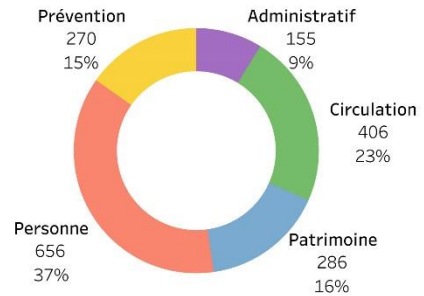
**Evénements et actions de prévention**

1'503 événements comptabilisés sur le district

270 actions de prévention menées



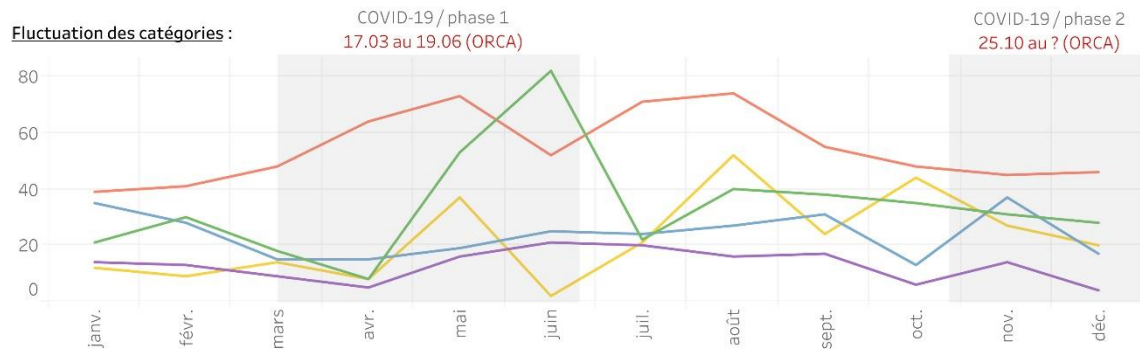
Ces événements ont conduit à 31 appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



**Sémantique :** Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte). Un événement est donc comptabilisé dans une seule catégorie.

- Catégories :**
- Une **action de prévention** se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
  - **Personnes** : infractions touchant les personnes (lésions corporelles, stupéfiants, nuisances, p. ex).
  - **Patrimoine** : infractions touchant les biens (vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété, p. ex.).
  - **Circulation** : contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
  - **Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque, p. ex.).

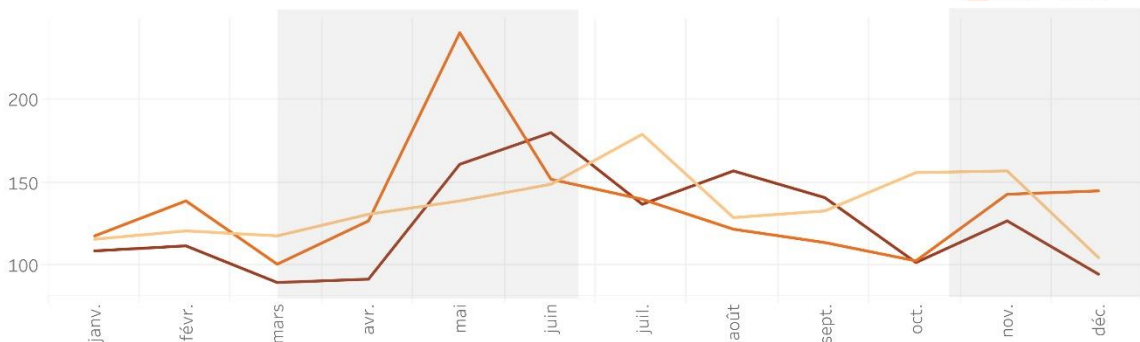
**Fluctuation des catégories :**



**Fluctuation mois / années :**

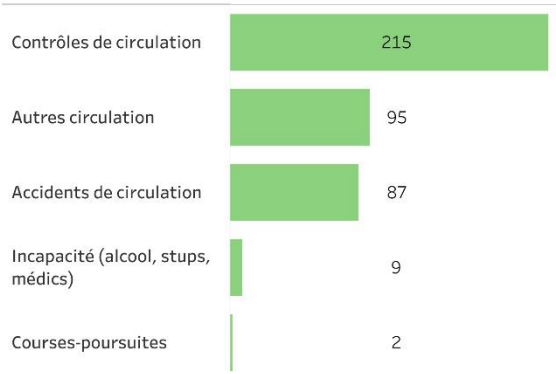
Seul le nombre d'événements est comptabilisé (sans les actions de prévention).

| Année | Tot cum. |
|-------|----------|
| 2018  | 1'633    |
| 2019  | 1'644    |
| 2020  | 1'503    |

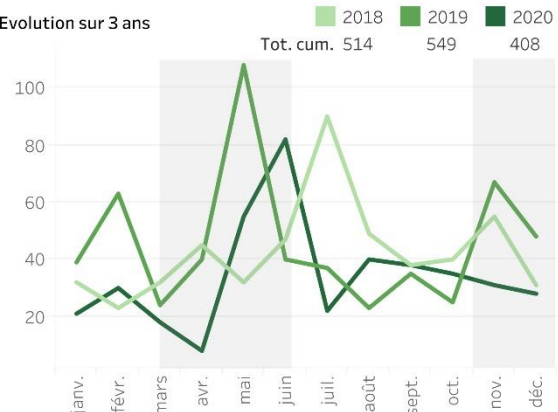


## Tendances des phénomènes 2020

### Circulation



### Evolution sur 3 ans



Le pic situé en juin est lié à une augmentation des contrôles de circulation.

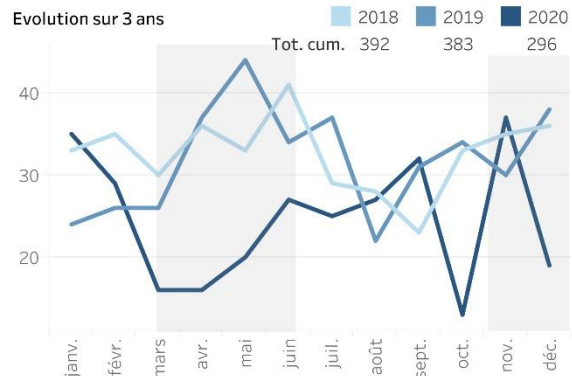
"Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque.

"Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

### Patrimoine

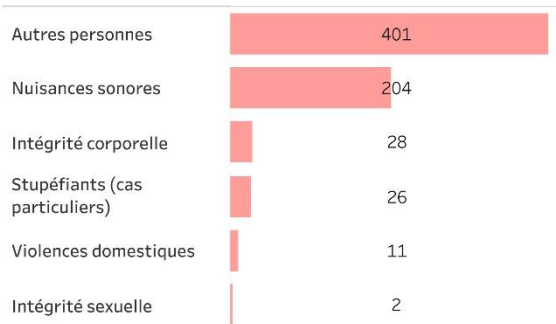


### Evolution sur 3 ans

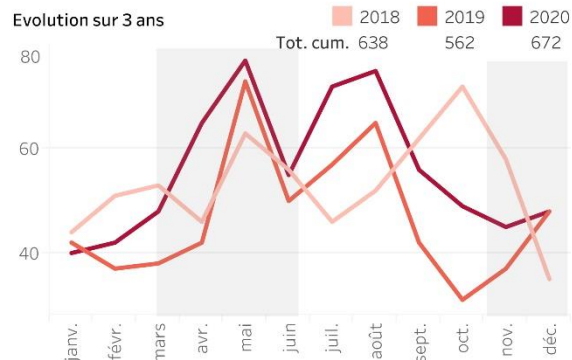


"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

### Personnes



### Evolution sur 3 ans



Le pic d'avril et mai est lié à l'augmentation du nombre d'interventions de type "Autres personnes". Le pic de juillet et août est lié à l'augmentation du nombre de nuisances sonores.

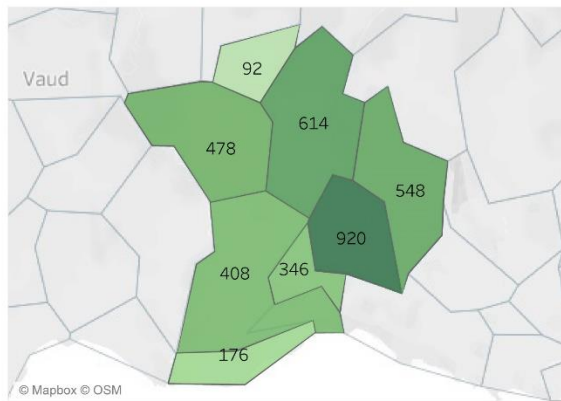
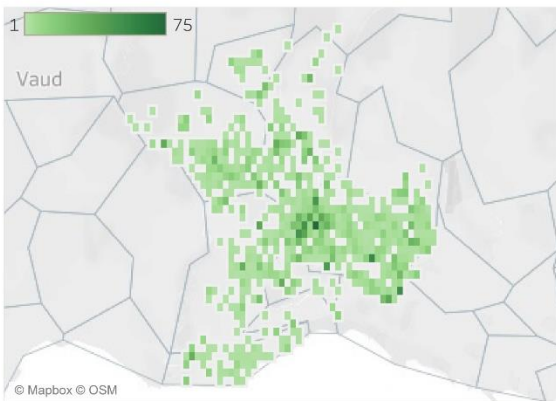
"Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés / recherchés / suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges.

"Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

## Distribution des phénomènes par commune

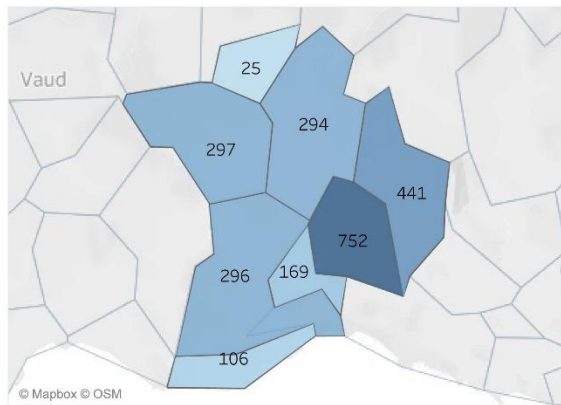
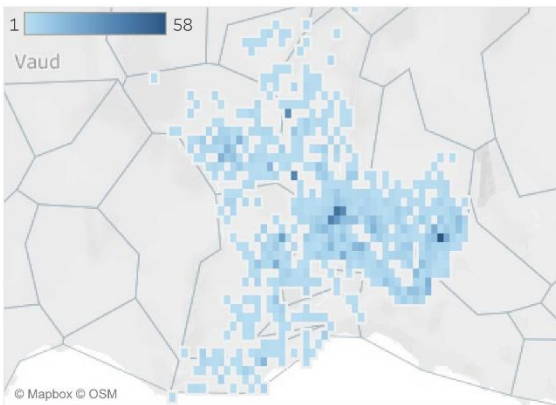
**Circulation 2020**

3'582 cas



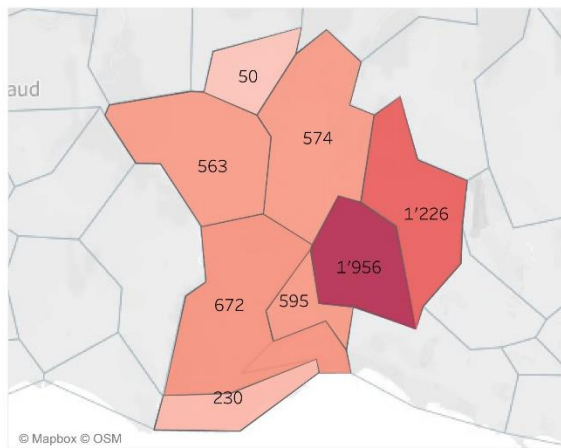
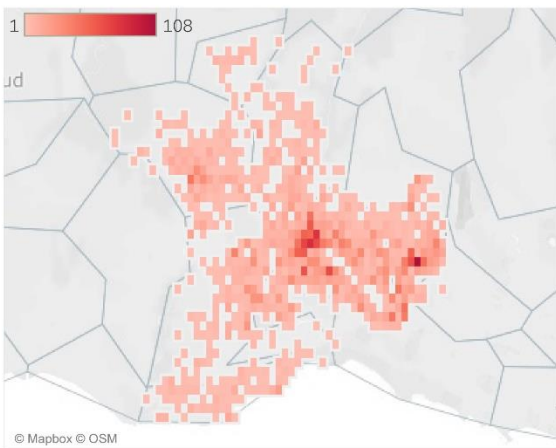
**Patrimoine 2020**

2'380 cas



**Personnes 2020**

5'866 cas



## Service du contrôle des habitants

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2020, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.5 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service.
- 2 employées de commerce (à 80 % et 70 %).
- 2 employés de commerce (à 100 %).
- 1 apprenti employé de commerce.



### TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

#### Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.

- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

#### Etudiants

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer



qu'une fois jusqu'à notre service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en *back office*.

Au vu des mesures pour lutter contre le Covid-19, et parallèlement à la fermeture des guichets du 17 mars au 1<sup>er</sup> mai 2020, une partie des dossiers nous ont été envoyés par e-mail, par correspondance ou, dans certains cas, ont été déposés au guichet sur rendez-vous.

Dès le 4 mai 2020, nous avons pu accueillir la population comme habituellement, en respectant les nouvelles règles en vigueur, soit le port du masque, la distanciation, un maximum de trois clients au lieu cinq, désinfection des mains et de la place d'accueil.

### **Guichet virtuel**

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

La fermeture des guichets du 17 mars au 1<sup>er</sup> mai 2020, ainsi que les différentes restrictions de mouvement de la population, dans le cadre des mesures pour lutter contre l'épidémie Covid-19, sont des facteurs significatifs de l'augmentation des transactions effectuées via le guichet virtuel.

Par exemple, il y a eu + 27 % d'annonces de départs via ce canal, + 30 % de commandes de papier (attestation d'établissement, de départ) et + 50 % d'inscriptions des chiens.

### **Autorisations de stationnement**

Le Service du contrôle des habitants est en charge de la gestion des autorisations de dépassement de la durée de parcage, tâche qui était précédemment gérée par la POL.

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois.

Nous dénombrons 16 autorisations délivrées pour l'année 2020 et 14 autorisations de courte durée.

### **Registre des inhumations**

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux et le Service du contrôle des habitants.

Le Service du contrôle des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères du défunt.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.

## Registre des chiens



Le Service du Contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à elles exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des Districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

### Statistique des chiens :

|                                  | <u>2019</u> | <u>2020</u> |
|----------------------------------|-------------|-------------|
| Chiens                           | 524         | 531         |
| Chiens potentiellement dangereux | 8           | 8           |
| <b>Total</b>                     | <b>532</b>  | <b>539</b>  |

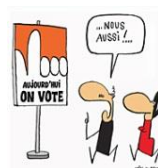
En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

## Commune

## Nombre de chiens

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| Renens                | 706 |
| Ecublens              | 539 |
| Bussigny              | 436 |
| Prilly                | 395 |
| Crissier              | 358 |
| Chavannes-près-Renens | 252 |

## Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à trois reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies en 2020 : 44 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

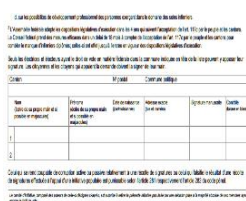
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Commande du matériel de vote.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.

- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

Statistique des électeurs :

|              | <u>2019</u>  | <u>2020</u>  |
|--------------|--------------|--------------|
| Suisses      | 5'688        | 5'616        |
| Etrangers    | 2'258        | 2'303        |
| <b>Total</b> | <b>7'946</b> | <b>7'919</b> |

**Initiative et référendum**



Dans le cadre du registre civique, le Service du contrôle des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit direc-

tement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

|                         | <u>2019</u> | <u>2020</u> |
|-------------------------|-------------|-------------|
| Initiatives :           | 11          | 6           |
| Référendums :           | 4           | 7           |
| dont                    |             |             |
| Signatures reçues       | 2'291       | 797         |
| Signatures validées     | 1'827       | 686         |
| Signatures non valables | 464         | 111         |

**Taxes de séjour**



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, du SwissTech Hôtel et de l'Hôtel des Inventions.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

L'Hôtel des Inventions a cessé son activité au 31.12.2020. Dès 2021, l'établissement changera d'affectation.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 109'928.85** (Fr. 130'319.60 en 2019), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le lien sur le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le service sont :



- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

### Evaluation des prestations

Suite à la reconnaissance des Autorités cantonales sur notre manière de concevoir l'accueil et le service à la population ces dernières années, la Direction du Service souhaite maintenir l'amélioration continue de ses prestations, dans la volonté de satisfaire au mieux les administrés.

Afin d'atteindre cet objectif, un abonnement à un appareil permettant l'évaluation des prestations (sortie des guichets) a été conclu, afin de connaître, sous forme de moyenne, le taux de satisfaction au guichet (*front office* uniquement).

Le taux de satisfaction moyen pour l'année 2020 est de 95 %. Le taux de participation au sondage est de 25 % sur un passage physique au guichet de 9'000 personnes.

### Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2020 s'élève à 13'164 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2020 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'281** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

### Population au 31 décembre 2020

|                                | <u>2019</u>   | <u>2020</u>   |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Suisses :                      | 7'013         | 6'931         |
| dont                           |               |               |
| Bourgeois                      | 1'519         | 1'513         |
| Vaudois                        | 2'823         | 2'780         |
| Confédérés                     | 2'671         | 2'638         |
| Etrangers                      | 6'319         | 6'350         |
| <b>Total</b>                   | <b>13'332</b> | <b>13'281</b> |
| soit une variation annuelle de |               | - 51          |

### Arrivées

|                                | <u>2019</u>  | <u>2020</u>  |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Suisses                        | 598          | 462          |
| Etrangers                      | 1'651        | 1'360        |
| <b>Total</b>                   | <b>2'249</b> | <b>1'822</b> |
| soit une variation annuelle de |              | - 427        |

### Départs

|                                | <u>2019</u>  | <u>2020</u>  |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Suisses                        | 528          | 632          |
| Etrangers                      | 1'382        | 1'265        |
| <b>Total</b>                   | <b>1'910</b> | <b>1'897</b> |
| soit une variation annuelle de |              | - 13         |

### Etat civil

|                       | <u>2019</u> | <u>2020</u> |
|-----------------------|-------------|-------------|
| Naissances            | 130         | 143         |
| Mariages              | 79          | 68          |
| Partenariats          | 2           | 1           |
| Séparations           | 80          | 45          |
| Reprises vie commune  | 8           | 7           |
| Divorces              | 43          | 50          |
| Partenariats dissous  | 2           | 1           |
| Décès                 | 74          | 114         |
| Naturalisations       | 125         | 89          |
| Changements de nom    | 68          | 61          |
| Changements de sexe   | -           | 2           |
| Adoption              | 1           | -           |
| Reconnaissances       | 6           | -           |
| Désaveu               | -           | -           |
| Déchéance nationalité | -           | -           |

### Autres données statistiques

|   | <u>2019</u> | <u>2020</u> |
|---|-------------|-------------|
| Changements d'adresse internes à la Commune | 525         | 438         |
| Frontaliers (permis G)                      | 1'238       | 1'320       |
| Domiciles secondaires                       | 507         | 477         |

### Statistique des religions

|                   | <u>2019</u>   | <u>2020</u>   |
|-------------------|---------------|---------------|
| Protestants       | 1'824         | 1'694         |
| Catholiques       | 3'781         | 3'552         |
| Autres/inconnue   | 5'530         | 6'088         |
| Sans appartenance | 2'197         | 1'947         |
| <b>Total</b>      | <b>13'332</b> | <b>13'281</b> |

### Cartes d'identité



Le nombre de cartes d'identité établies a été marqué cette année par une diminution importante : - 65 demandes, soit un total de **234** demandes (adultes et enfants).

### Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



17 déclarations de garantie ont été délivrées cette année, dont une avec un préavis négatif.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.

*Teuta Jakaj, Cheffe du Service  
du contrôle des habitants*

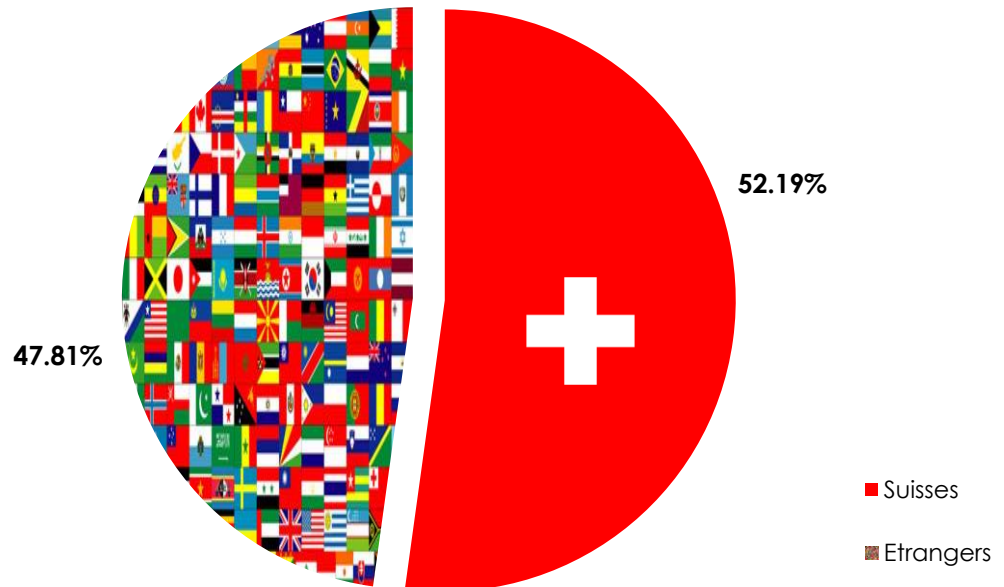
**Population au 31 décembre 2020**

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

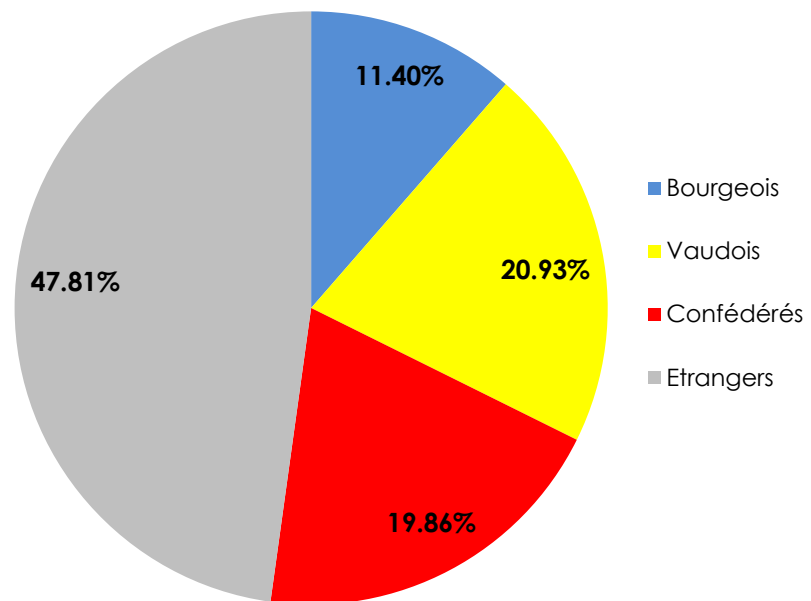
| <b>Rang</b>                 | <b>Villes</b>         | <b>31.12.2017</b> | <b>31.12.2018</b> | <b>31.12.2019</b> | <b>31.12.2020</b> |
|-----------------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 1                           | Lausanne              | 139'624           | 139'720           | 139'726           | 140'430           |
| 2                           | Yverdon-les-Bains     | 30'208            | 30'211            | 30'189            | 29'981            |
| 3                           | Montreux              | 26'653            | 26'006            | 26'065            | 26'180            |
| 4                           | Nyon                  | 20'551            | 21'239            | 21'416            | 21'743            |
| 5                           | Renens                | 21'114            | 20'968            | 20'928            | 20'863            |
| 6                           | Vevey                 | 19'829            | 19'904            | 19'871            | 19'780            |
| 7                           | Pully                 | 18'194            | 18'336            | 18'495            | 16'688            |
| 8                           | Morges                | 15'839            | 15'725            | 15'862            | 16'095            |
| 9                           | Gland                 | 13'081            | 13'101            | 13'194            | 13'243            |
| <b>10</b>                   | <b>Ecublens</b>       | <b>12'560</b>     | <b>12'939</b>     | <b>13'089</b>     | <b>13'164</b>     |
| 11                          | Prilly                | 12'105            | 12'392            | 12'423            | 12'383            |
| 12                          | La Tour-de-Peilz      | 11'779            | 11'871            | 11'906            | 12'088            |
| 13                          | Aigle                 | 10'153            | 10'134            | 10'217            | 10'518            |
| 14                          | Lutry                 | 10'001            | 10'285            | 10'357            | 10'455            |
| 15                          | Payerne               | 9'716             | 9'971             | 10'072            | 10'108            |
| <b>Communes du District</b> |                       |                   |                   |                   |                   |
| 17                          | Bussigny              | 8'227             | 8'677             | 8'962             | 9'614             |
| 19                          | Crissier              | 7'636             | 8'008             | 7'944             | 8'700             |
| 20                          | Chavannes-près-Renens | 7'543             | 7'653             | 7'887             | 8'487             |
| 36                          | St-Sulpice            | 4'148             | 4'524             | 4'717             | 4'909             |
| 145                         | Villars-Ste-Croix     | 935               | 963               | 973               | 958               |
| <b>Communes limitrophes</b> |                       |                   |                   |                   |                   |
| 67                          | Echandens             | 2'731             | 2'757             | 2'739             | 2'743             |
| 89                          | Denges                | 1'624             | 1'614             | 1'609             | 1'730             |

**Ecublens en quelques chiffres**

**Répartition de la population au 31 décembre 2020 (13'281 habitants)**

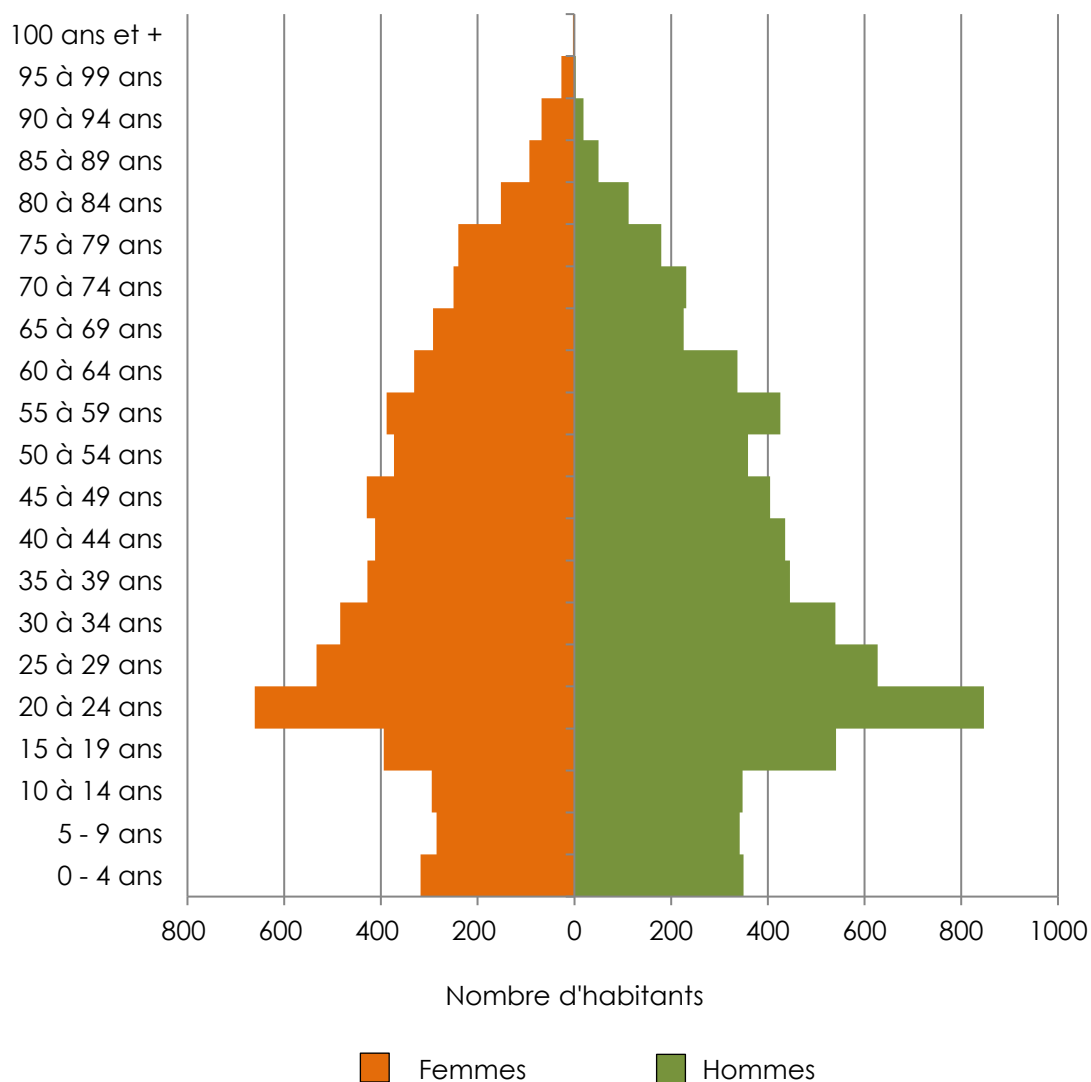


**Composition de la population au 31 décembre 2020**



**Pyramide des âges**

**Pyramide des âges au 31.12.2020 - Population totale**



**Doyenne d'Ecublens**

La doyenne de la Ville d'Ecublens, Mme Sartori, a fêté ses 105 ans en 2020 (voir p. 81, « aînés »).

## Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **114** nationalités différentes.









| Nationalité              | Nbr hab.    | Nationalité      | Nbr hab. | Nationalité        | Nbr hab. |
|--------------------------|-------------|------------------|----------|--------------------|----------|
| <b>Suisse</b>            | <b>6931</b> | Congo (Kinshasa) | 17       | Ghana              | 3        |
| <b>Portugal</b>          | <b>1119</b> | Ukraine          | 17       | Guatemala          | 3        |
| <b>France</b>            | <b>1105</b> | Egypte           | 16       | Guinée-Bissau      | 3        |
| <b>Italie</b>            | <b>945</b>  | Hongrie          | 15       | Mauritanie         | 3        |
| <b>Espagne</b>           | <b>420</b>  | Cameroun         | 14       | Nigéria            | 3        |
| <b>Kosovo</b>            | <b>268</b>  | Autriche         | 13       | Venezuela          | 3        |
| <b>Turquie</b>           | <b>185</b>  | Pakistan         | 13       | Azerbaïdjan        | 2        |
| <b>Macédoine du Nord</b> | <b>182</b>  | Angola           | 12       | Burkina Faso       | 2        |
| <b>Serbie</b>            | <b>171</b>  | Colombie         | 12       | Burundi            | 2        |
| <b>Chine</b>             | <b>139</b>  | Ethiopie         | 11       | Costa Rica         | 2        |
| Maroc                    | 137         | Slovaquie        | 10       | Finlande           | 2        |
| Allemagne                | 130         | Thaïlande        | 10       | Guinée             | 2        |
| Tunisie                  | 115         | Japon            | 9        | Israël             | 2        |
| Bulgarie                 | 96          | Albanie          | 8        | Mexique            | 2        |
| Inde                     | 79          | Moldova          | 8        | Mongolie           | 2        |
| Iran                     | 75          | Slovénie         | 8        | Philippines        | 2        |
| Brésil                   | 65          | Tchéquie         | 8        | Soudan             | 2        |
| Belgique                 | 58          | Irak             | 7        | Afrique du Sud     | 1        |
| Russie                   | 54          | Maurice          | 7        | Bélarus            | 1        |
| Roumanie                 | 50          | Norvège          | 7        | Cambodge           | 1        |
| Bosnie-Herzégovine       | 46          | Pérou            | 7        | Cuba               | 1        |
| Pologne                  | 43          | Somalie          | 7        | El Salvador        | 1        |
| Afghanistan              | 42          | Cabo Verde       | 6        | Estonie            | 1        |
| Royaume-Uni              | 41          | Luxembourg       | 6        | Guinée équatoriale | 1        |
| Erythrée                 | 40          | Madagascar       | 6        | Haïti              | 1        |
| Grèce                    | 39          | Suède            | 6        | Indonésie          | 1        |
| Chili                    | 34          | Bolivie          | 5        | Kenya              | 1        |
| Corée (Sud)              | 34          | Lituanie         | 5        | Laos               | 1        |
| Syrie                    | 34          | Rép. dominicaine | 5        | Lettonie           | 1        |
| Liban                    | 31          | Argentine        | 4        | Monténégro         | 1        |
| Etats-Unis               | 29          | Arménie          | 4        | Népal              | 1        |
| Canada                   | 26          | Gambie           | 4        | Panama             | 1        |
| Algérie                  | 25          | Irlande          | 4        | Paraguay           | 1        |
| Taiwan (Taipei chinois)  | 24          | Kazakhstan       | 4        | Sierra Leone       | 1        |
| Sri Lanka                | 22          | Sénégal          | 4        | Tchad              | 1        |
| Equateur                 | 20          | Singapour        | 4        | Uruguay            | 1        |
| Pays-Bas                 | 19          | Côte d'Ivoire    | 3        |                    |          |
| Vietnam                  | 19          | Danemark         | 3        |                    |          |
| Croatie                  | 18          | Géorgie          | 3        |                    |          |



## Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 52.94 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 66.98 % de la population étrangère de notre Commune.

Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt.html>

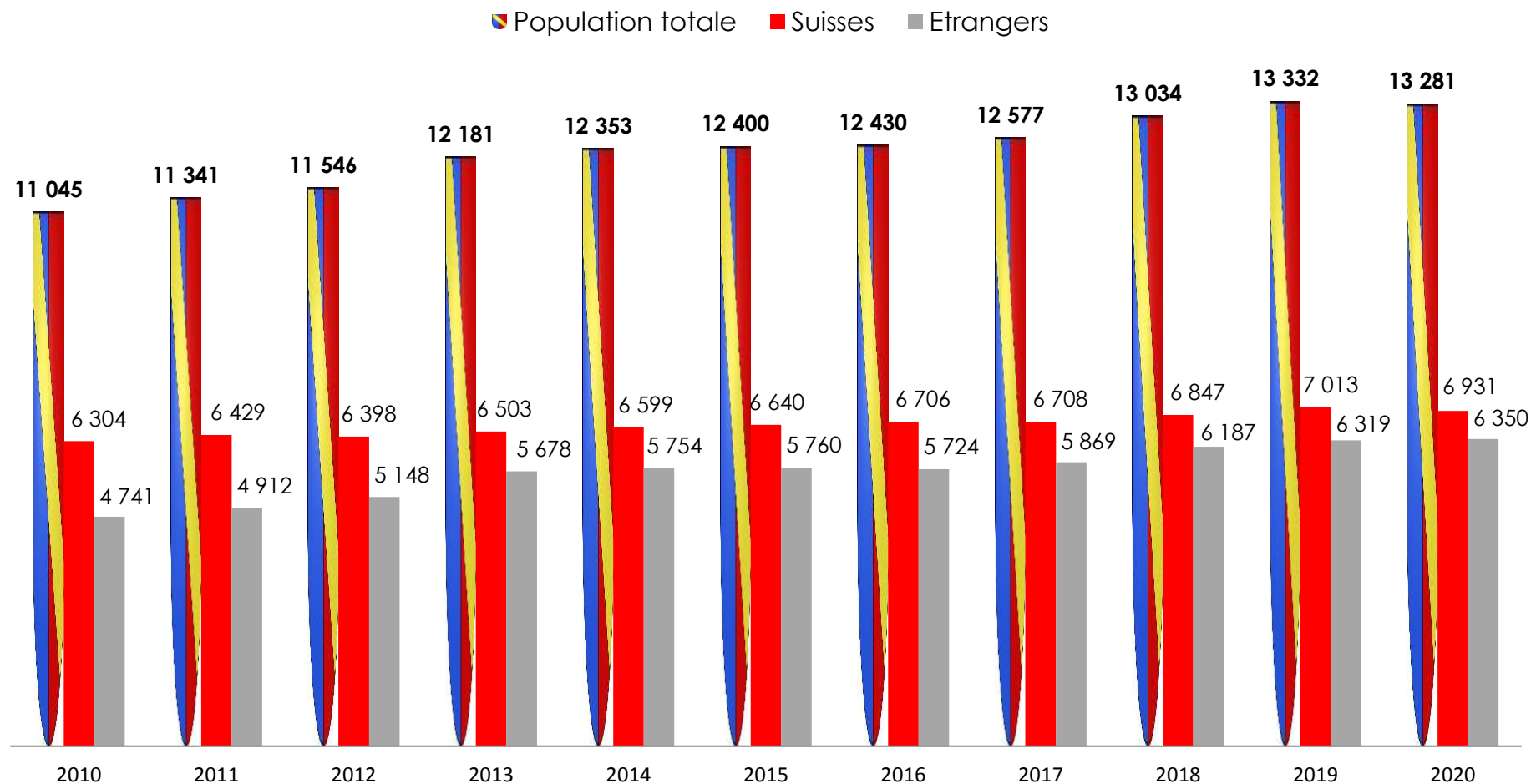
|   | UE / AELE  | Etats-tiers   |
|---|--|---|
|   |  |  |
|  Autorisation d'établissement<br>(Livret C)  | 2'501  | 861   |
|  Autorisation de séjour<br>(Livret B)   | 1'620  | 1'055   |
|  Autorisation de séjour courte durée<br>(Livret L)   | 84   | 30  |
|  Autorisation de séjour avec activité pour<br>conjoint de fonctionnaire international<br>(Livret Ci) | 1  | -   |
|  Autorisation de séjour pour étrangers<br>admis provisoirement<br>(Livret F)                         | -  | 101   |
|  Autorisation de séjour pour requérants<br>d'asile<br>(Livret N)                                     | -  | 15  |

Fonctionnaires internationaux : 1 personne.

En attente d'autorisation : 81 personnes.



## Evolution de la population d'Ecublens de 2010 à 2020



Cette année est marquée par un recul du nombre d'habitants de 51 comparé à 2019. La fluctuation des mutations relatives aux étudiants des Hautes Ecoles constitue un des facteurs de cette diminution. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 9.95 % depuis 2010). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 33.94 % pour atteindre le nombre de 6'350 habitants en 2020.



## Informatique et télécommunications

### ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du secteur informatique est rattaché au Service des finances et de l'informatique. Au 31 décembre 2020, il était composé de deux personnes, soit :

- 1 responsable informatique, Adjoint au Chef de service à 100 %.
- 1 apprenti informaticien.

### TACHES DU SERVICE

Les tâches non externalisées sont les suivantes :

#### Informatique

- Assurer le pilotage de l'évolution des infrastructures informatiques.
- Gestion du parc informatique, montage, configuration et installation des équipements.
- Support technique premier et deuxième niveau des postes utilisateurs.
- Formation des utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Gestion administrative des équipements réseau et wifi.
- Interface avec le prestataire pour toutes les mutations liées aux mouvements du personnel et suivi des performances.
- Gestion des accès sélectifs aux logiciels de comptabilité et du contrôle des habitants.
- Conduite des projets informatiques.
- Administration et gestion du « Business Process Management », logiciel Optimiso.
- Administration de la gestion électronique des documents, logiciel ELO.
- Analyse et définition des besoins en matière de matériel informatique.
- Gestion des achats liés à l'informatique, mise en concurrence des prestataires et diversification des fournisseurs.

- Etude et amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique).

#### Moyens d'impression

- Gestion du parc de copieurs et d'imprimantes.
- Gestion des accès individuels.

#### Téléphonie

- Gestion du parc téléphonique.
- Help desk de premier niveau.
- Mise à jour des données des utilisateurs.

#### Financement des équipements

- Recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Suivi des contrats.
- Anticipation des renouvellements.

#### Hébergement



L'hébergement des programmes et des données est assuré par la société « Groupe T2i » basée à Renens et à Sierre. Ce groupe est issu de la fusion de Ti informatique SA et de InfoServices SA, cette dernière société étant également éditrice des logiciels métiers « Citizen » utilisés par les services communaux.

Les infrastructures d'hébergement, propriété du Groupe T2i, sont placées au data-center « Brain Serve » à Crissier. Ce dernier présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV). La Commune acquiert une prestation d'hébergement facturée en fonction des ressources utilisées, soit puissance et volume.

Le monitoring des performances mis en place permet d'évaluer régulièrement les besoins et d'adapter ponctuellement les ressources à l'évolution de l'administration communale.

La liaison entre les différents sites communaux est toujours assurée par une fibre optique réservée à l'usage exclusif de la Commune.

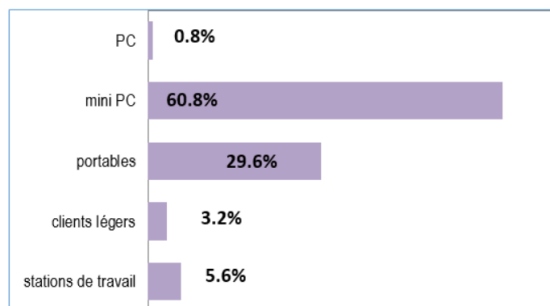
## Parc informatique

Depuis l'engagement d'un responsable informatique, les ordinateurs ne sont plus renouvelés systématiquement après cinq ans. Les compétences acquises en interne permettent d'optimiser la gestion du parc et de ne remplacer que les composants arrivés en fin de vie. Ainsi, les coûts et l'impact écologique sont réduits au strict nécessaire. En 2020, 23 postes de travail ont été remplacés.

Les renouvellements effectués ont suivi la même logique que par le passé : les anciens PC traditionnels ont été remplacés par des mini PC plus avantageux et suffisamment performants pour des activités de bureautique en terminal serveur. Les ordinateurs portables sont toujours réservés aux utilisateurs mobiles, principalement les Chefs de service et les Municipaux. Les stations de travail équipent le personnel des services techniques utilisant des programmes spécifiques installés en local.

Cent vingt-cinq postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2020 ; ils se répartissent comme suit :

- 1 PC conventionnels
- 76 mini PC
- 37 portables
- 4 clients légers
- 7 stations de travail



Vingt-et-une machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Contrôle des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - salle de conférences administration Motty

- 2 - salles de conférences CTC.
- 1 - bureau Voirie et espaces verts (VEV)

## Covid-19

La pandémie de Covid-19 a modifié les habitudes de travail. Les collaborateurs dont l'espace de travail n'était pas conforme aux normes sanitaires ont été mis en télétravail. Ceux disposant d'un ordinateur personnel à domicile ont pu facilement se connecter à distance avec la solution « Terminal serveur » utilisée depuis 2010. Les quelques autres collaborateurs se sont vu remettre un ordinateur portable en prêt.

Des aménagements spécifiques ont aussi été réalisés pour permettre la tenue des séances de la Municipalité ou d'autres séances de travail en visioconférence.

## Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. *Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.*

### Logiciels métiers

- Citizen / T2i
  - contrôle des habitants
  - registre civique
  - gestion des chiens
  - gestion pièces d'identité
  - approvisionnement économique
  - comptabilité générale
  - créanciers
  - facturation
  - débiteurs
  - cadastre administratif
  - citiloc, location objets
  - citiweb, accès distants
  - registre des entreprises
- ABACUS / Ofisa Informatique
  - gestion des salaires
- GeoConcept / Geoconcept
  - Système d'information du territoire SIT
  - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
  - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
  - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
  - Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk

- dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
  - dessin technique
- TachoPlus / Mobatime SA
  - tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
  - inventaire des archives  
<https://vaud.archivescommunales.ch>
- ArchiClass / Objectis
  - gestion du plan de classement
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
  - gestion du fonds de la Bibliothèque
  - consultation en ligne du catalogue
- Presento / Zeit AG
  - gestion des temps de présence du personnel
- PersProfile Manager / S-Quell SA
  - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote / Ricoh Suisse SA
  - gestion des copieurs
- SIX Payment Services SA / Saferpay
  - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
  - contrôle d'accès électronique
- OptimisoNext / Optimiso Group SA
  - Business Process Management
- ELO Professional / ELO Digital Office
  - gestion électronique des documents
- Xpert.Meeting / TI Informatique
  - gestion des séances de Municipalité
- Mon Portail / CeRFI SA
  - gestion des réfectoires scolaires et des devoirs accompagnés
- Messerli / Jobin SA
  - gestion d'ouvrages
- Nextthink
  - outil de monitoring du parc informatique
- Network Topology Mapper / Solarwinds
  - outil de cartographie du réseau

### Logiciels de bureautique

- Windows 10
- MS Office 2013
- MS Office 2016
- Twixtel

- PDF-Xchange Editor
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project standard
- MS Visio
- Druide Antidote
- Affinity Photo / Designer / Publisher
- Teamviewer, gestion des bureaux à distance
- Zoom, visioconférence

### Plateforme internet

- Insito / Finance active
  - informations financières

### Guichet virtuel

- réservation/vente des cartes CFF et CGN
- pré-réservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir
- contrôle des habitants (CH)
  - changement d'adresse
  - chiens (inscription, départ, etc.)
  - commande d'attestations
  - départ de la Commune
  - recherche d'identité
- contrôle des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (Suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

### Internet



Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique dont la performance est de 100 Mb/s symétriques. Une redondance, en technologie SDSL, est en fonction avec une bande passante de 4 Mb/s. La connexion complémentaire ajoutée en 2015 pour les wifi communaux est calibrée à 600/60 Mb/s.

## PROJETS

### Projets réalisés et en cours

#### Renouvellement des installations de téléphonie fixe



Le contrat de location des installations de téléphonie fixe est arrivé à échéance au 30 juin 2020. Trois sociétés ont participé à l'appel d'offres sur invitation. Il s'agit du prestataire actuel Alcom services, de la société AFM électricité Sàrl et de la société EvoLink SA. Le marché a été adjugé au prestataire actuel qui a présenté l'offre la plus avantageuse. Les coûts sont inférieurs à la précédente solution grâce aux évolutions technologiques qui ont permis de n'installer plus qu'un seul serveur de communication au lieu de trois précédemment.

#### Etude du renouvellement des pare-feu, de la reconfiguration du réseau communal et du remplacement des installations wifi

Les deux pare-feu de marque Zyxell sont arrivés en fin de vie et doivent être renouvelés. Une étude globale a été menée durant le deuxième semestre afin de considérer le réseau informatique dans son ensemble en mettant l'accent sur le renforcement de la sécurité.



La solution Cisco Meraki est apparue comme étant celle qui permettait d'obtenir le résultat souhaité aux meilleures conditions. Les composants sont aussi totalement compatibles avec les équipements réseau renouvelés en 2019.

L'amélioration de la sécurité sera réalisée par l'installation des solutions Cisco Umbrella et Cisco AMP for Endpoint.



Le marché a été adjugé à la société Sword Technologies à Eysins qui a proposé la meilleure offre.

*Pascal Tschantz,  
Responsable informatique*

◆ ◆ ◆ ◆

# **Urbanisme – Mobilité**

**M. Jean-Louis Radice**  
Municipal

**M. Luc-André Gillieron**  
Chef du Service de l'urbanisme,  
de la mobilité et des constructions

**M. Cyril Besson**  
Adjoint, responsable urbanisme et mobilité

## Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est organisé en trois secteurs d'activités distincts :

- La police des constructions.
- L'urbanisme.
- La mobilité.

Le Service était composé, au 31 décembre 2020, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.6 EPT et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du Service.
- 1 Adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité à 100 %.
- 2 urbanistes à 80 % chacune.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce (jusqu'au 31 juillet 2020).

### MISSIONS DU SERVICE

#### Police des constructions

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

**Demandes préalables** : remises pour consultation auprès du Service, renseignements permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

**Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique** : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'article 111 LATC.

**Demandes de permis de construire** : dossiers soumis à l'enquête publique.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du système d'information du territoire (SIT) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service du contrôle des habitants.
- Le contrôle de conformité des établissements publics lors de demandes liées à une nouvelle licence ou à une modification de licence.
- Le contrôle de la conformité des locaux occupés par les garages, dans le cadre des demandes pour les plaques d'immatriculation auprès du Service des automobiles et de la navigation.



## Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

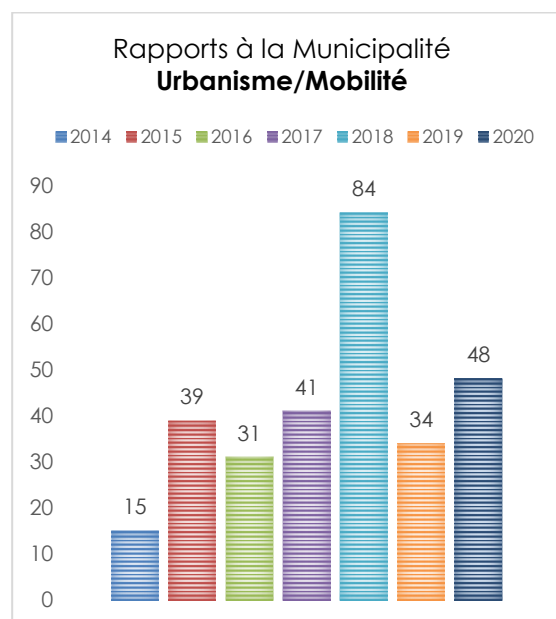
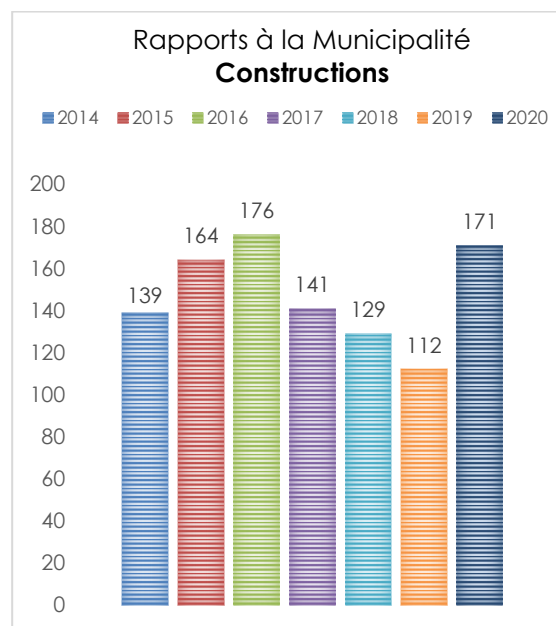
- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plans d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au Service.

## GESTION ADMINISTRATIVE

Le Service a traité durant cette année :

- 219 rapports à la Municipalité.
- 2 préavis.
- 188 factures.

En parallèle, le Service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.



## SECTION POLICE DES CONSTRUCTIONS

### Permis de construire

Malgré l'année particulière traversée, étonnamment le nombre de permis n'a pas diminué et est même légèrement plus élevé. Il a fallu revoir et adapter les différentes procédures pour que le traitement des dossiers de construction puisse se poursuivre sans trop de difficultés et de retard, car les chantiers, eux, n'ont pas été arrêtés. Une des nouveautés est la possibilité de consulter l'intégralité des dossiers soumis à l'enquête publique sur le site internet de la Ville.

Parmi les 46 permis de construire délivrés cette année, on compte :

- 12 objets pour l'EPFL/UNIL.
- 9 aménagements/installations extérieurs.
- 6 nouvelles constructions.
- 7 transformations/agrandissements intérieurs.
- 4 assainissements.
- 4 changements d'affectation.
- 4 démolitions.

Il est intéressant de citer la construction de deux villas au chemin de la Colline 11 et 13 venant ainsi occuper les dernières parcelles constructibles encore libres du secteur. Du côté de l'EPFL, lieu de projets d'envergure, le permis pour le projet de « 50 arbres pour les 50 ans de l'EPFL » a été délivré. Le projet s'insère dans le cadre du programme « Résilient Campus » mené par Durabilité EPFL, qui vise à renaturer, ombrer et reverdir les espaces minéraux et à pacifier la circulation au sein du campus.



EPFL : intersection avenue Piccard et route des Noyerettes

Après une longue procédure liée au traitement des oppositions enregistrées pour le projet du bâtiment RTS sur le site de l'EPFL, aucun recours n'a été déposé et les travaux ont pu débuter au printemps 2020.



EPFL : chantier RTS

### Autorisations dispensées d'enquête publique

59 demandes ont été traitées par le biais d'une autorisation municipale dispensée d'enquête publique, dont 24 pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, avec 4'413.45 m<sup>2</sup>. Cette surface est quasi équivalente au 2/3 d'un terrain de football. Les autres autorisations concernent l'installation de diverses dépendances (cabanes de jardin, couverts, etc.), de pompes à chaleur, ou encore la rénovation ponctuelle d'appartements.

### Permis d'habiter et d'utiliser

24 permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été octroyés, dont :

- 9 pour de nouvelles constructions.
- 15 pour des transformations diverses.

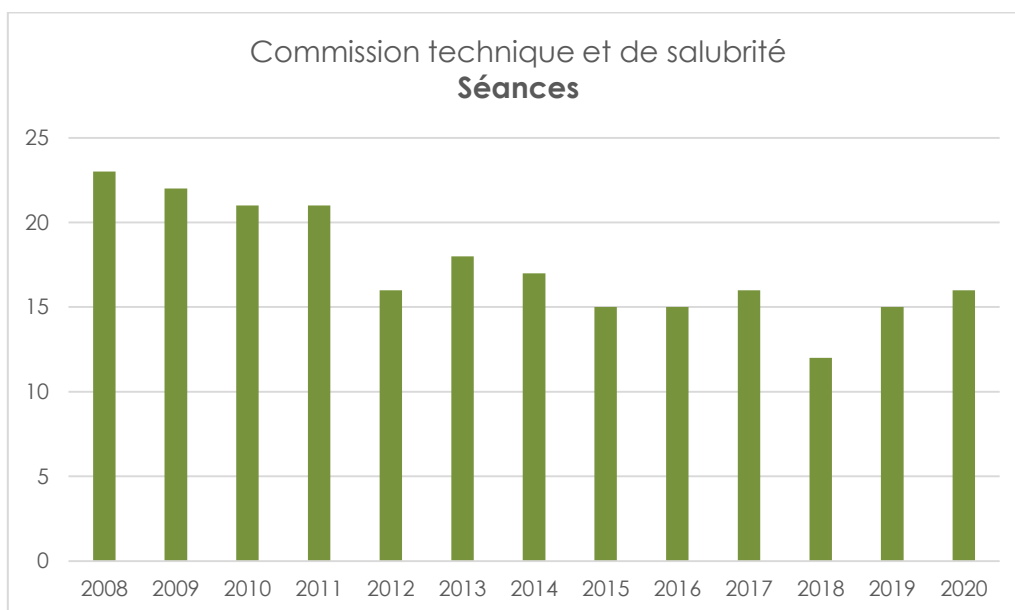
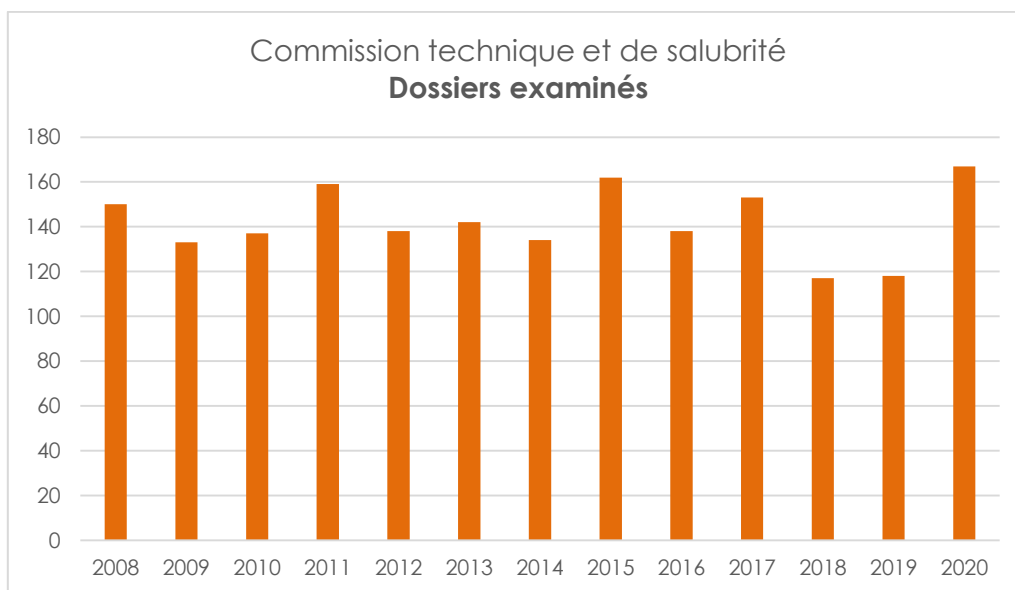
Après un chantier complexe et laborieux, les travaux d'assainissement des immeubles sis route du Bois 19 à 25 et chemin de Veiloud 4 à 8 sont terminés. En plus des transformations dans les parties communes, l'ensemble des appartements ont été rénovés. Au total, il s'agit de 98 logements.

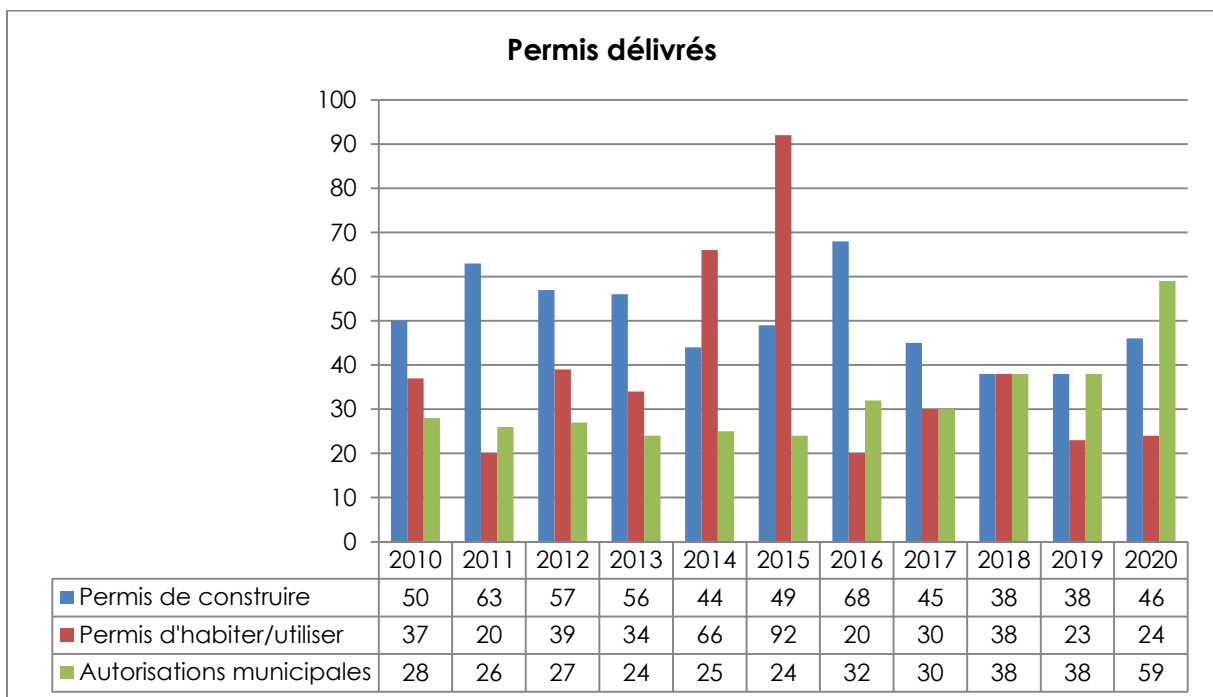
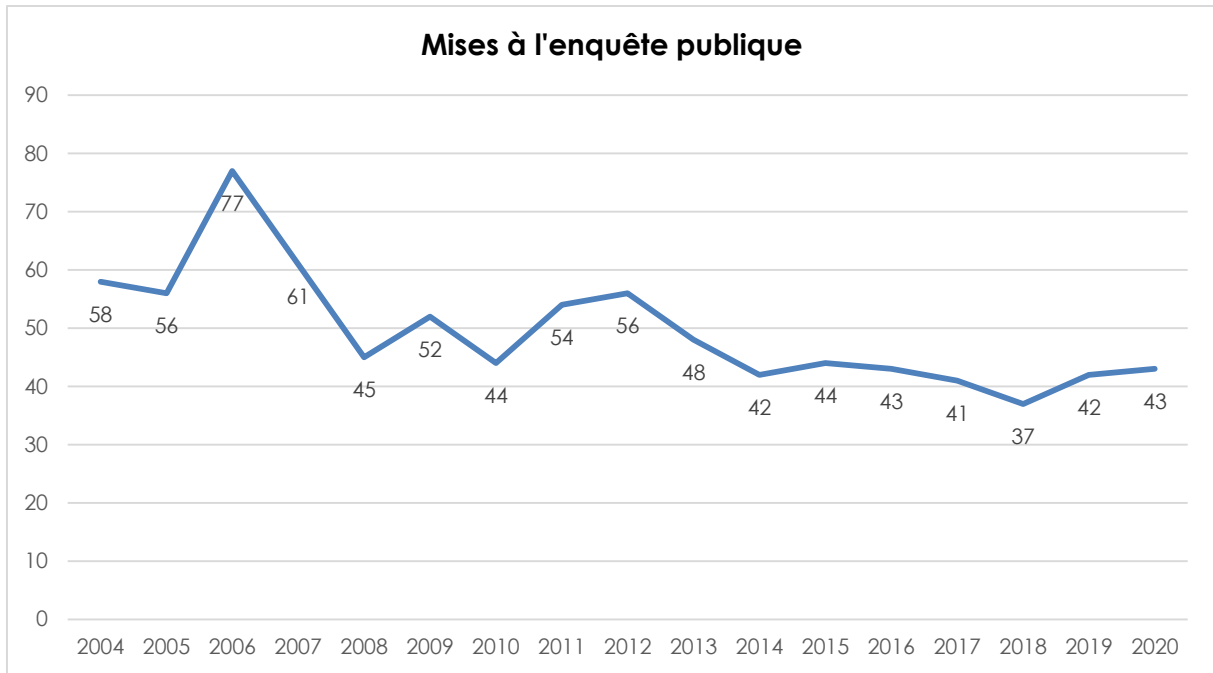
### Autres activités

Que ce soit en collaboration avec d'autres instances, en mandatant le bureau « Domaine sécurité, prévention et santé » de l'EPFL ou en gérant à l'interne, les activités ci-après dépendent également du Service.

- 31 demandes préalables.

- 7 déclarations de conformité – plaques de garages.
- 10 procédés de réclame.
- 13 préavis lors des procédures pour la délivrance des licences (Police du commerce).





## SECTION URBANISME

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par le Service en plus des tâches courantes et administratives.

### Plan d'affectation communal (PACom)

- Demande d'un crédit d'étude au Conseil communal pour la révision du Plan général d'affectation (PGA) sous la forme d'un Plan d'affectation communal (PACom).

### Plan d'affectation (PA) En Mapraz

- Séances de coordination avec le Canton, suite à l'examen complémentaire.
- Corrections des différents documents (plans, règlement et rapports) suite aux coordinations avec le Canton et envoi du dossier pour dernier contrôle.
- Elaboration d'une charte des aménagements extérieurs.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Séances techniques et d'information avec les propriétaires.
- Enquête publique.



Image de synthèse

### Plan d'affectation (PA) Pontet-Sorge

- Séances de coordination avec le Canton, suite à l'examen préalable.
- Corrections des différents documents (plans, règlement et rapports) suite aux coordinations avec le Canton.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Séances techniques et d'information avec les propriétaires.

### Plan d'affectation (PA) En Crochy

- Séances techniques avec le mandataire.

### Plan d'affectation (PA) Epenex Sud

- Séances techniques avec le maître d'ouvrage et ses mandataires.
- Séance de coordination avec divers services cantonaux suite à l'examen préliminaire.
- Corrections et suivi d'études connexes concernant les aspects mobilité, bruits et environnement.
- Présentation du projet à la Commission consultative d'urbanisme.
- Co-organisation d'un atelier de réflexion participatif regroupant à la fois des acteurs politiques et institutionnels, mais également des entrepreneurs représentants de futurs utilisateurs potentiels du site.
- Finalisation du dossier pour examen préalable en vue de son adoption par la Municipalité.



### Etude stratégique sur les équipements publics

- Séances techniques avec les mandataires.
- Présentation des conclusions de l'étude stratégique à la Municipalité.



### Secteur d'activités de Vallaire-Venoge

- Suivi technique de l'étude de mise en œuvre du concept directeur : programmation des activités, implantation des espaces publics (plateforme, rues, chemins de mobilité douce), procédures à appliquer.
- Demande de financement complémentaire LADE.
- Analyse et prise de position sur un engagement de la Municipalité pour une gestion commune avec le Canton des sites d'activités stratégiques (SAS) au sens de la politique des pôles de développement.
- Préparation des documents, pour validation par la Municipalité, des résultats de l'étude de mise en œuvre et des principes qui en découlent.
- Demande d'un crédit d'étude au Conseil communal pour l'élaboration d'un Plan d'affectation (PA) Vallaire en 2021.



### Démarche participative « Epenex Evolve »

Mise sur pied et lancement du diagnostic participatif dans les quartiers d'Epenex et des Glycines, en étroite collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.

### Etudes intercommunales

Plusieurs études sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Plan directeur intercommunal (PDI) :

- le rapport PDI-OL a été finalisé et envoyé au Canton pour examen préalable ;
- adaptation du document suite à l'examen préalable ;
- consultation publique du 16 novembre au 16 décembre ;
- diverses séances et ateliers techniques et politiques ont eu lieu en vue de l'élaboration du rapport.
- Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Jonction d'Ecublens – Venoge.
- Micropaysages : action conjointe dans l'Ouest lausannois visant à valoriser des espaces délaissés, des espaces résiduels, ou des lieux pouvant faire l'objet de petites interventions de requalification à l'usage des habitants.



Aménagements Larges-Pièces

### Réaménagement de la Gare de Renens

En 2020, la Gare de Renens entame les derniers travaux avant une inauguration prévue en 2021. Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions participe activement à la Commission du projet de la Gare.

- Entrée en force du permis de construire du tram au nord de la gare et démarrage des travaux sur l'avenue du 14-Avril à Renens.
- Réalisation partielle du quai 4 par les CFF, en attente des travaux du tram.
- Mise en service des quais 1 et 2.
- Mise en service du bâtiment ouest des CFF.
- Démarrage des travaux de rénovation du bâtiment voyageurs historique.
- Pose du 4<sup>e</sup> et dernier tronçon de la passerelle.
- Aménagement intérieur (second œuvre) de la passerelle Rayon Vert.

## SECTION MOBILITE

### « Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune

Initialement prévu pour les mois de mai et juin, *Bike to work* a également été touché par la pandémie, sans être pour autant abandonné. L'événement a eu lieu pendant les mois de septembre et octobre. Deux équipes représentant 8 employés communaux se sont prêtées au jeu. Cette année, 48'635 participants, issus de 1'851 entreprises dans toute la Suisse, ont parcouru plus de 11 millions de kilomètres à vélo pour se rendre au travail.

### Cyclomania

Cyclomania est une campagne de promotion du vélo dans les zones urbaines. Elle a eu lieu, pour la première fois, cette année pendant le mois de septembre. Menée par Pro Velo Suisse, cette dernière vise à sensibiliser la population aux bienfaits du vélo pour la santé, la mobilité et les espaces publics.

Au total, 3'600 participants ont parcouru 332'000 kilomètres à vélo. Pour l'Ouest lausannois, on a compté quelque 230 participants et 9'692 km parcourus.

### Semaine de la mobilité

En raison de la crise sanitaire, « Cap sur l'Ouest » et tous les événements liés à la Semaine de la mobilité ont été annulés.

### Transports publics

- Coordination avec diverses entreprises de transports publics (tl, MBC, CarPostal) pour une analyse des solutions d'amélioration de la desserte fine du territoire d'Ecublens.
- Analyse des clés de répartition financière proposées pour le prolongement de la ligne TL 1 jusqu'à l'EPFL.

### Mobilité douce

- Gestion du Cycloparc de Crochy.
- Etude de la séquence 1 de la « Croisée des chemins », tronçon Stand-Crêts, et rencontres avec les propriétaires et les gérances.

- Suivi de la conception de brochures de balades.
- Pilotage des aménagements cyclables « post confinement ».



Aménagements cyclables au chemin du Stand

### Schéma de circulation communal

- Identification des besoins et élaboration du cahier des charges pour l'étude d'un schéma de circulation communal lié à la jonction autoroutière d'Ecublens.
- Demande de participation financière au Canton.
- Analyse de l'offre et adjudication du mandat.

### Gestion du stationnement

- Séances avec SIE SA dans le but de développer l'électromobilité : études préliminaires pour l'installation et l'exploitation de bornes électriques sur les places de stationnement communales.

### Etudes intercommunales

Plusieurs études de mobilité sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Etude exploratoire du métro M1.
- Tram T1 entre Renens et Villars-Ste-Croix.
- Aménagement pour le passage en bus articulés de la ligne TL 33.
- Mesures d'accompagnement à la jonction autoroutière sur les RC 76 et RC 79.
- Concept d'accessibilité multimodal dans l'Ouest lausannois (CAM-OL).



- Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA).
- Faisabilité des voies vertes de l'Ouest lausannois (élaboration d'un cahier des charges et lancement d'un appel d'offres sur invitation).
- Liaison verticale avec le Pont-Bleu.

### **COORDINATION INTERSERVICES**

L'activité du Service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du Service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

### **Projets suivis**

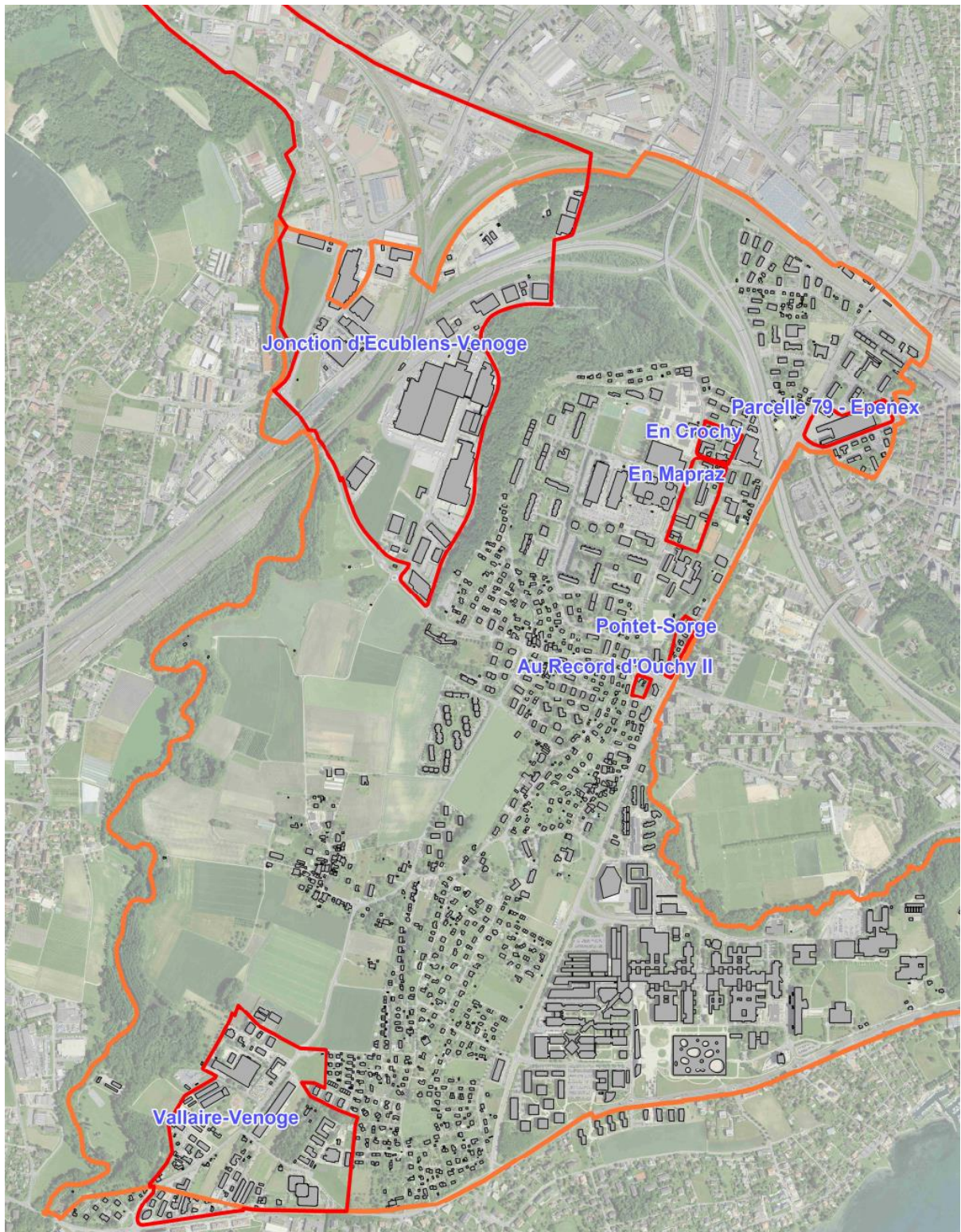
Le Service, en plus de ses dossiers et études, a collaboré aux projets suivants, par le biais de diverses séances tout au long de l'année :

- Routes et espaces publics : suppression du goulet d'étranglement de Crissier et jonction d'Ecublens, place du Motty.
- Bâtiments : Auberge du Motty, bâtiment de la place des sports du Croset.
- Logement : Objectif logement.
- Energie : chauffage à distance du Croset, planification énergétique territoriale (par le PDI) et label « Cité de l'énergie ».
- Hautes Ecoles : coordination entre le Plan directeur intercommunal et le Schéma directeur des Hautes Ecoles.

*Luc-André Gillièron, Chef du Service de  
l'urbanisme, de la mobilité et  
des constructions*

*Cyril Besson, Adjoint au Chef de service,  
responsable urbanisme et mobilité*

Projets urbanisme



# **Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement**

**Mme Pascale Manzini**  
Municipale

**M. Serge Nicod**  
Chef du Service des affaires sociales,  
familiales et du logement

**M. Jean-Marie Léchenne**  
Chef du Service des activités  
scolaires et parascolaires

## Service des affaires sociales, familiales et du logement

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2020 :

- 1 Chef de service (100 %).
- 1 Adjoint au Chef du service (100 %).
- 2 assistantes (100 % et 60 %).
- 1 coordinatrice accueil familial de jour (60 %).
- 1 collaboratrice administrative (100 %).
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :  
1 Directrice (55 %) et 2 éducatrices (70 % et 55 %).
- CVE « Les Petits Loups » :  
1 Directeur (60 %), 1 collaboratrice administrative (20 %), 7 éducatrices (460 %) et 1 intendante (60 %).
- CVE « Domino » :  
1 Directrice (100 %), 1 Directeur (40 %), 1 collaboratrice administrative (60 %), 23 éducatrices (1'790 %), 1 éducateur (80 %) et 2 intendantes (170 %).

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
- Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués et dans ceux qui concernent les travaux entrepris dans les logements loués (Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif – LPPPL).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de bons pour sacs gratuits).
- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers

(logement, financier, prestations sociales).

- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

### PREAMBULE

Alors que 2020 avait démarré de la meilleure manière qui soit avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse, c'est évidemment la pandémie, et ce fameux jour de mars où le Canton déclara l'état de nécessité, qui restera comme l'événement qui aura influencé l'ensemble des activités du Service. C'est sans délai qu'il a fallu s'adapter et mettre en application les différentes mesures édictées par l'Etat.

C'est notamment le cas pour l'accueil de jour des enfants qui, du jour au lendemain, s'est arrêté. Cela a engendré de nombreuses communications, tant auprès des parents que des structures. Dans le même temps, un accueil pour les enfants des parents directement impliqués dans la lutte contre la pandémie ou dans les services de première nécessité a été rapidement organisé au CVE Domino. Dans le cadre de son mandat de gestion du réseau AJESOL (Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice), le Service a été fortement impacté par toutes les conséquences de ces mesures. L'énorme travail qui a découlé de la suspension des contrats de placements, puis de la reprise des accueils en mai, les demandes des parents qu'il fallait traiter équitablement et les nombreuses sollicitations des instances cantonales pour l'obtention des aides financières ont nécessité un fort engagement du personnel administratif pendant toute l'année.

Pour les directions des structures et leurs équipes, l'engagement fut également ex-

ceptionnel. Tant la bonne gestion du personnel éducatif liée à un volume d'absences inhabituel, que l'application des règles sanitaires strictes dans les locaux ont permis, dès la reprise, de maintenir les prestations d'accueil habituelles sans restriction. L'annonce du semi-confinement du mois de mars a également entraîné la mise sur pied d'un plan de soutien logistique au profit de la population vulnérable (65 ans et plus). Cette action est reprise plus en avant dans un chapitre qui lui est dédié.

Comme d'autres acteurs communaux, le Service a également été contraint d'annuler la plupart de ses activités. Ainsi, la traditionnelle sortie des aînés, les visites aux jubilaires à l'occasion de leur anniversaire et les conférences « Ecublens en santé » n'ont pas pu être organisées.

Des projets, pour certains prévoyant des collaborations intercommunales, ont également été retardés. On peut penser, par exemple, au « comptoir du logement », organe où la population de l'Ouest lausannois pourra s'adresser et trouver du soutien en cas de situations compliquées et urgentes, qui n'a toujours pas ouvert ses portes. La structure a toutefois été finalisée durant l'automne par la Fondation Le Relais, sous le nom de Re'log, et pourra démarrer son activité au début de l'année prochaine.

### Perspectives

Les projets suivants retardés en 2020 seront repris ou finalisés en 2021 :

- Dans le cadre de l'AJESOL, et en collaboration avec le Service des activités scolaires et parascolaires, un accueil pendant les vacances scolaires, destiné aux écoliers (dès la 3P) d'Ecublens, viendra compléter, dès les relâches de février 2021, l'offre déjà existante pour les plus petits.
- Plusieurs projets ou études liés à l'administration de l'AJESOL seront également poursuivis (fonctionnement, informatique, tarification).
- L'accueil familial fera l'objet d'une attention particulière afin de trouver des pistes pour redynamiser l'activité d'accueillante, maillon indispensable de l'accueil de jour des enfants.

- L'étude de la création d'un lieu de rencontre encadré pour les familles avec jeunes enfants devrait être reprise.

## AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

### Subsides pour dépenses particulières

Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants sont restées stables en 2020, sauf pour les camps d'hiver qui ont connu une nette diminution en raison de leurs nombreuses annulations dues au Covid-19.

Vu le potentiel de demandes possible, notamment pour les transports, des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides.

#### Traitement orthodontique

Sur les cinq demandes de participation au financement d'un traitement orthodontique, quatre ont été octroyées (deux en 2019 qui continuent sur 2020).

#### Conservatoires et écoles de musique

Sur les huit demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique, sept ont été octroyées (six en 2019).

#### Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Sur les onze demandes de participation au financement des camps d'hiver ou école à la montagne déposées, dix ont été accordées (vingt et une en 2019).

#### Traitements dentaires

Quatre participations au financement d'un traitement dentaire ont été octroyées (deux en 2019).



## Transports

Sur les dix-neuf demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, treize ont été accordées (treize en 2019).

## **Bons de repas**

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent obtenir un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.-, deux fois dans l'année. Une correspondance les en informe chaque année.

### Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020

337 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 179 personnes ont retiré leur carnet<sup>1</sup> (soit 2'685 bons de repas distribués).

### Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2020

319 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 180 personnes ont retiré leur carnet (soit 2'700 bons de repas distribués).

4'874 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens. Au vu de la crise sanitaire, cette prestation n'a pas connu le même succès que lors de ces dernières années. Afin de compenser la fermeture des restaurants, les bons retirés en 2020 resteront valables sur Ecublens jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

## **Allocation de Noël**

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 316 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile<sup>2</sup>, soit un montant total de Fr. 18'960.-

## **Aides financières d'urgence**

Durant l'année écoulée, 6 familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; 5 d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- Soit des aides pour des frais d'obsèques.
- Soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

<sup>1</sup> Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

## **Donations spéciales**

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé, et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 15 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

## **Dons aux institutions – Fondations**

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 52 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 30'000.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont principalement octroyées à des associations, elles permettent de soutenir et favoriser les actions construites autour du bénévolat.

## **Dons exceptionnels Covid-19**

Cinq institutions s'étant fortement engagées auprès de la population pendant la période de pandémie se sont vues attribuer une aide exceptionnelle pour un montant total de Fr. 5'500.- :

- Pro Senectute Vaud.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- Caritas Vaud.
- CSP Vaud.
- Samaritains d'Ecublens.

## **Subventions aux institutions et associations**

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro.
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Destiny.
- Association Lire et Ecrire.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- AVIVO.

<sup>2</sup> Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Connaissance 3.
- Entraide familiale de Renens et environs.
- Fédération vaudoise de coopération.
- Français en jeu.
- Le Défi, permanence chômage.
- Medair.
- Mouvement des Aînés Vaud.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 74'866.90.

### Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'370 bons (2'495 en 2019), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

|                                      | Nombre de bénéficiaires | Bons pour 10 sacs distribués |
|--------------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| <b>Naissances</b>                    | 101                     | 505                          |
| <b>Enfants 1 an</b>                  | 118                     | 590                          |
| <b>Enfants 2 ans</b>                 | 103                     | 515                          |
| <b>Enfants 3 ans</b>                 | 77                      | 385                          |
| <b>Causes médicales <sup>1</sup></b> | 75                      | 375                          |
| <b>Total</b>                         | 474                     | 2'370                        |

<sup>1</sup> sur présentation d'une attestation médicale

A noter que les bons n'ont pas été retirés pour 145 enfants (26.65 %), ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Contrôle des habitants lors de l'arrivée des parents.

### Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir (pédicure, coiffeur, etc.) – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert

chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

Le nombre de personnes faisant appel à ces prestations est resté stable.

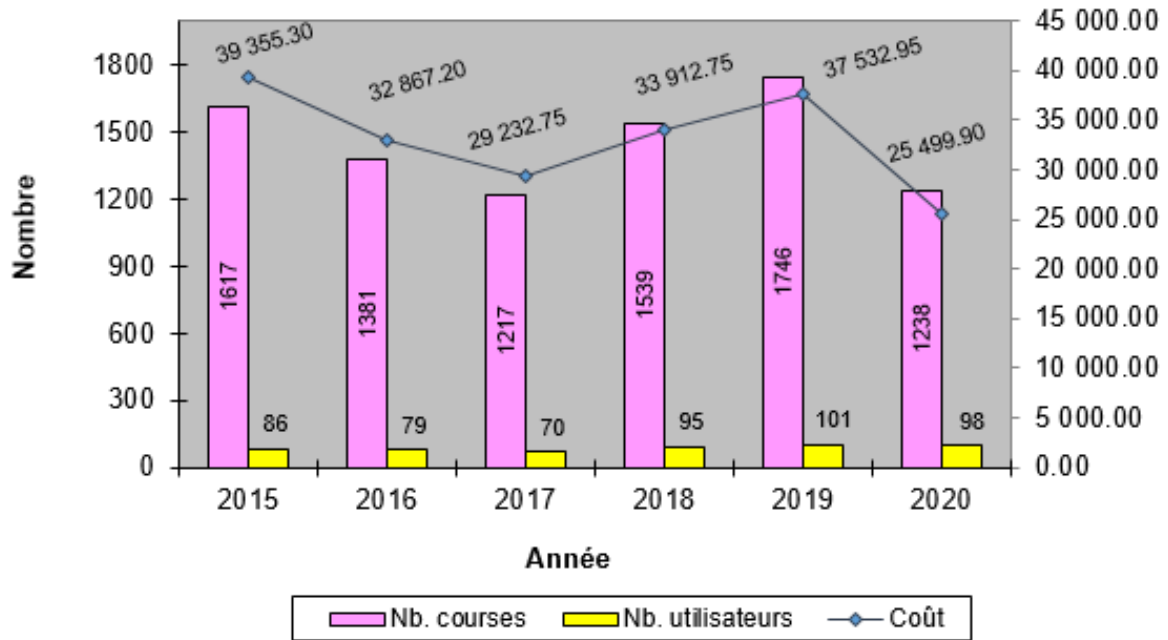
En raison de la pandémie, le nombre de courses réalisées a par contre connu une nette diminution (-508 courses, soit une baisse de 29 %).

|             | Nombre de bénéficiaires | Nombre de courses subventionnées | Coût moyen par course (en Fr.) |
|-------------|-------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| <b>2020</b> | <b>98</b>               | <b>1238</b>                      | <b>20.60</b>                   |
| <b>2019</b> | 101                     | 1'746                            | 21.50                          |
| <b>2018</b> | 95                      | 1'539                            | 22.04                          |
| <b>2017</b> | 70                      | 1'217                            | 24.02                          |
| <b>2016</b> | 79                      | 1'381                            | 23.80                          |
| <b>2015</b> | 86                      | 1'617                            | 24.35                          |

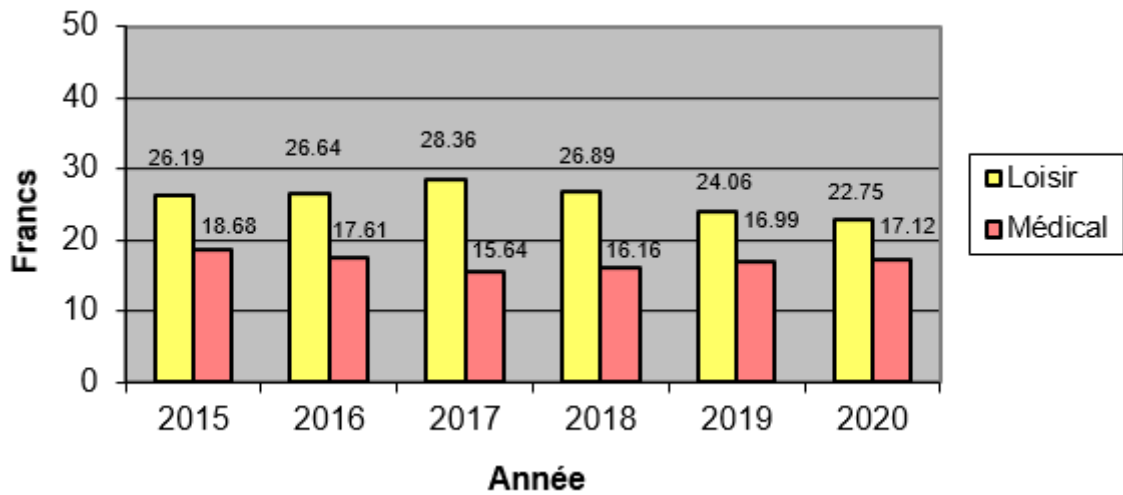
La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est de Fr. 20.60 pour l'année écoulée.



**Totaux – Courses et coûts**



**Totaux – Coût moyen**



## AINES

### Nonagénaires – Entrée dans la 100<sup>e</sup> année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2020 :

- 25 nonagénaires (20 à domicile et 5 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.

En raison de la pandémie, et afin de limiter les contacts, certains nonagénaires ont reçu un appel téléphonique d'un membre de la Municipalité le jour de leur anniversaire en lieu et place de la traditionnelle visite.

- 2 x 100<sup>e</sup> et 1 x 105<sup>e</sup>. A préciser que la doyenne vit encore à domicile.

### Sortie des aînés

La traditionnelle sortie en faveur des aînés, agendée au mois de juin, a malheureusement dû être annulée au vu de la situation sanitaire.

### Association 55+ d'Ecublens

Un lien sur le rapport d'activités de l'Association 55+ d'Ecublens se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Pour rappel, l'association bénéficie non seulement du support financier communal indispensable au bon déroulement et à l'accessibilité des activités, mais également d'un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

Au niveau organisationnel, l'association peut compter sur un comité qui coordonne et promeut l'ensemble des activités, à la grande satisfaction de leurs responsables.

## PREVENTION

### Plan canicule cantonal

232 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Pour la deuxième année, les couples dont les deux conjoints ont plus de 80 ans ont été ajoutés aux personnes seules.

35 personnes ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier ou d'un samaritain en cas de températures caniculaires.

### Ecublens en Santé – Commune en Santé

Malgré des tentatives de report, aucune conférence dans le cadre d'Ecublens en Santé n'a pu être organisée en 2020 (6 en 2019).

### Plan de soutien logistique – Covid-19

Un plan de soutien logistique a été mis en place, dès le 27 mars jusqu'à fin mai, en faveur des habitants dits « à risque » en raison de la pandémie de Covid-19. Ainsi, ce sont 1'820 personnes, âgées de 65 ans et plus, qui ont été prévenues par courrier de la possibilité de contacter l'administration communale en cas de besoin. Les actions suivantes ont été concrètement entreprises :

#### Appels téléphoniques

En sus des correspondances, le Service, épaulé par le Service du contrôle des habitants, a contacté par téléphone les 280 personnes âgées de 80 ans et plus afin de s'assurer de leurs besoins et de leurs liens sociaux.

Ces appels ont été reconduits mi-avril, début mai et, enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année par les bons soins des Samaritains d'Ecublens.

#### Achats et livraisons de courses

19 personnes ont sollicité cette prestation qui a donné lieu à 52 commandes enregistrées au sein du Service.

Les achats et livraisons, pour un montant de plus de Fr. 4'163.95, ont quant à eux été réalisés par cinq volontaires recrutés au sein de l'administration. Grâce à la collaboration efficace d'une grande enseigne locale, les achats ont été facturés globalement au Service qui s'est ensuite chargé de les refacturer aux bénéficiaires.

Les membres du Conseil communal avaient été sollicités pour effectuer ce travail bénévolement et plusieurs s'étaient portés volontaires. Finalement, il n'a pas été nécessaire de faire appel à eux, car le nombre de volontaires au sein de l'administration était suffisant. Toutefois, le Service tient à les remercier pour leur élan de solidarité.

## LOGEMENT

Comme chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements, ainsi que les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la Commune d'Ecublens pour l'année 2020 se présentent comme suit :

### Logements vacants

Au 1<sup>er</sup> juin 2020, 38 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 33 en 2019).

| Pièces   | Appartements |          |
|----------|--------------|----------|
| 1 ou ½   | 6            | location |
| 2 ou 2 ½ | 18           | location |
| 3 ou 3 ½ | 12           | location |
| 4 ou 4 ½ | 2            | location |

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

| Commune               | Logements disponibles au 1.6.2020 |
|-----------------------|-----------------------------------|
| Bussigny              | 34                                |
| Chavannes-près-Renens | 299                               |
| Crissier              | 20                                |
| Lausanne              | 380                               |
| Prilly                | 24                                |
| Renens                | 47                                |

|                   |    |
|-------------------|----|
| St-Sulpice        | 13 |
| Villars-Ste-Croix | 11 |

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1<sup>er</sup> juin 2020 est de 1.40 % (1.10 % en 2019), pour le District de 1.30 % (0.9 % en 2019) et pour Ecublens de 0.7 % (0.6 % en 2019). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2019, attribue 5'931 logements à la Commune d'Ecublens.

### Locaux industriels vacants (location)

| Surface totale       | Nbre | Type                    |
|----------------------|------|-------------------------|
| 1'482 m <sup>2</sup> | 6    | Bureau, cabinet médical |
| 120 m <sup>2</sup>   | 1    | Magasin, local de vente |
| 200 m <sup>2</sup>   | 1    | Atelier, usine          |
| 39 m <sup>2</sup>    | 3    | Dépôt, entrepôt, hangar |

Soit 11 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 1'841 m<sup>2</sup>.

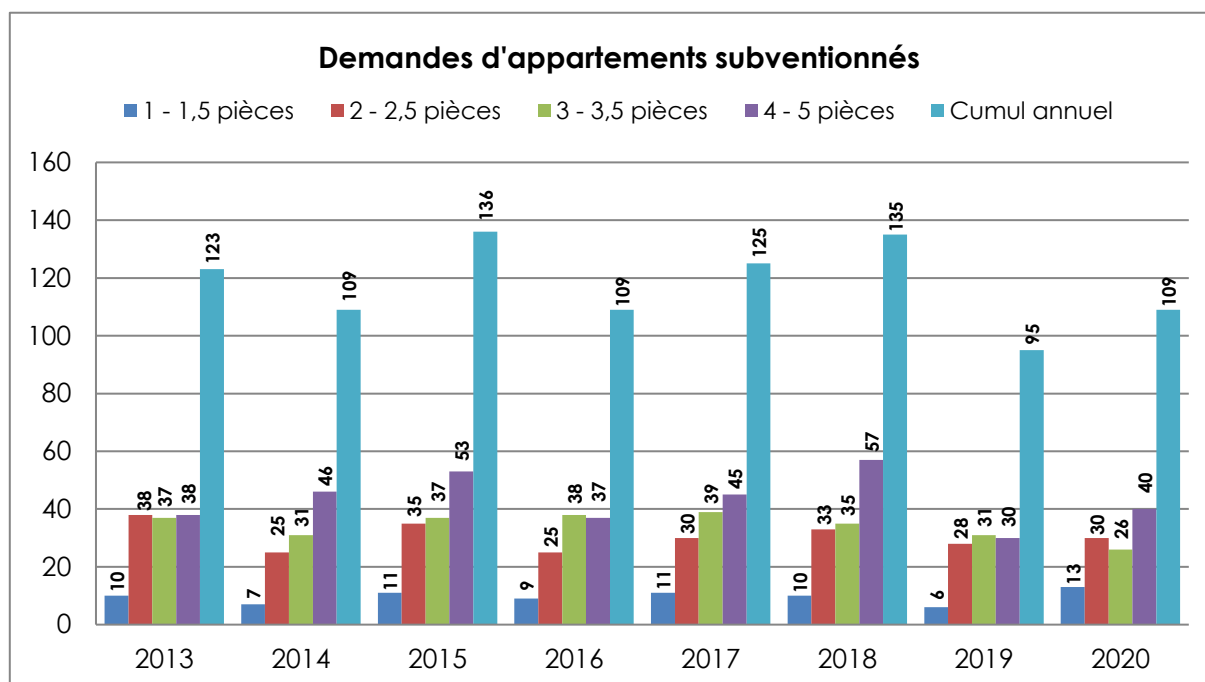
### Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

Le détail des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

|                 |            |
|-----------------|------------|
| 1 ou 1,5 pièce  | 13         |
| 2 ou 2,5 pièces | 30         |
| 3 ou 3,5 pièces | 26         |
| 4 et 5 pièces   | 40         |
| <b>Total</b>    | <b>109</b> |
|                 | ====       |

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2013.

## Demandes d'appartements subventionnés



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

### Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

### Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements.
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements.
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

### Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que mentionnés dans l'intitulé de la LDTR sont soumis à autorisation,

pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales, familiales et du logement qui établit la réelle nécessité d'effectuer les travaux, ainsi que les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une visite des bâtiments en compagnie de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever les incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires en évitant par exemple une trop importante augmentation des loyers.

Cette année, deux demandes ont été déposées. Mais, au vu de l'ancienneté du parc locatif sur notre Commune, il est probable qu'une forte progression de ces demandes soit constatée à l'avenir.

### Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Six ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2020. Deux procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en

2020, dont une a donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2020, trois lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

## TRAVAIL – CHOMAGE

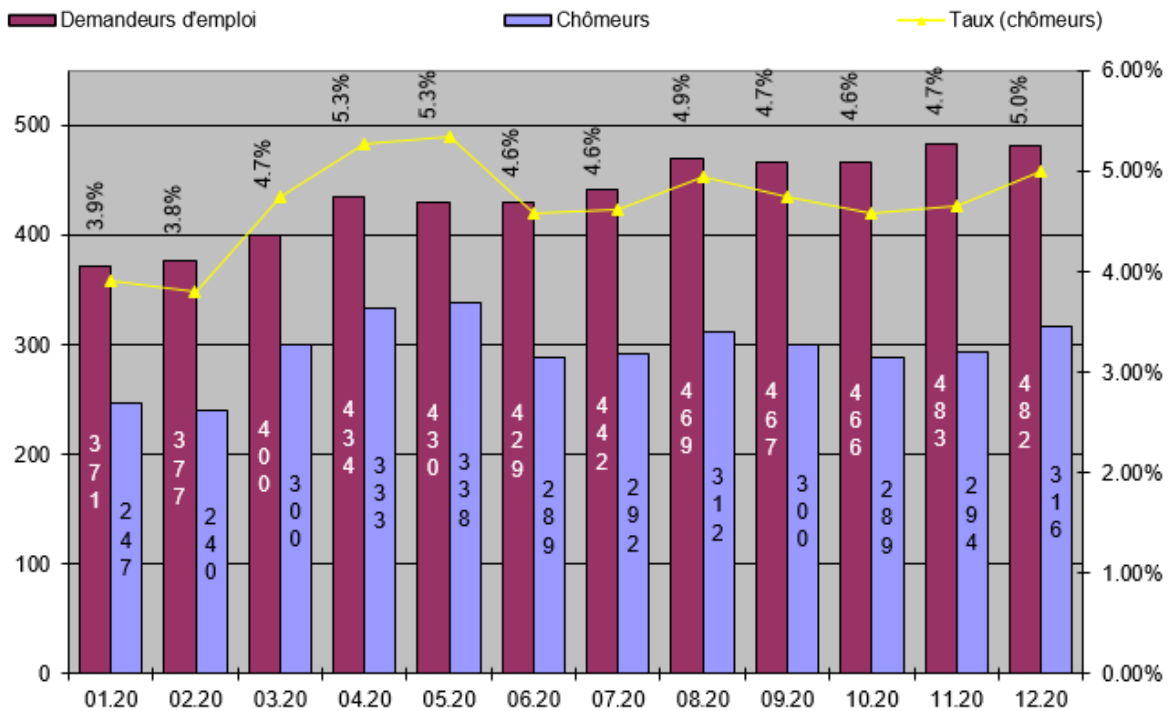
Bien que l'Office du travail n'existe plus depuis début 2006, le Service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre Service.

### Chômage

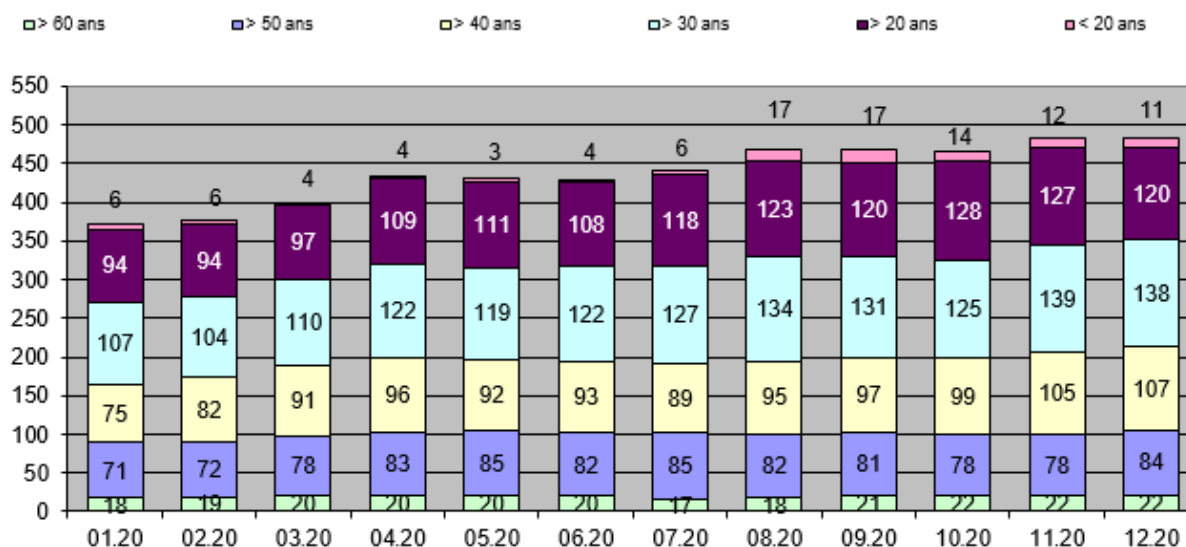
- Nombre de demandeurs d'emploi <sup>3</sup> au 31 décembre 2019 : 365
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2020 : 482

### Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et de chômeurs – Taux de chômage



<sup>3</sup> Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

## Evolution des tranches d'âge des demandeurs d'emploi



### Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment dans le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, celui des travaux et dans les structures d'accueil de l'enfance. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail. Ces postes n'ont pas été sollicités en 2020.

### AUTRES TACHES

#### Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (3 en 2020) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Elles ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion.
- Réseaux d'accueil de jour des enfants.
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement.
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (AR-COS).
- Crise du Coronavirus.

- Implantation d'une épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois.
- Soutien aux chômeurs.
- Demandes de soutien d'associations régionales.
- Logements sociaux et logements d'urgence, REL'OG du Relais.

Une présentation a été réalisée dans ce cadre par Mme Benkhattab, Directrice de la Fondation du Relais, suite à l'avancement des travaux d'ouverture d'une antenne REL'OG dans l'Ouest lausannois.

#### Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du Service.

Un lien sur le rapport d'activités de l'AJESOL se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Serge Nicod  
 Chef du Service des affaires sociales,  
 familiales et du logement

♦ ♦ ♦ ♦

## Accueil de jour des enfants

### CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) « LES PETITS LOUPS »

#### Covid-19

Comme toutes les structures du Canton, le CVE a dû fermer ses portes à mi-mars 2020. Cinq enfants prioritaires ont pu bénéficier d'un placement au CVE Domino, qui a fait office de structure d'accueil d'urgence. Le personnel a suivi les enfants et a participé en alternance à l'accueil d'urgence des enfants des deux structures.

Le CVE a rouvert ses portes le 11 mai 2020. Le port du masque ne simplifie pas la communication avec les enfants, mais il est nécessaire pour se protéger et les protéger. Les normes au niveau de l'hygiène ayant augmenté, des achats supplémentaires ont été entrepris pour répondre aux exigences (plus de désinfection du CVE).

Bien que créant des temps d'attente importants aux heures de pointe, les mesures sanitaires mises en place pour accéder dans le CVE ont été, dans l'ensemble, plutôt bien respectées par les parents.

#### Reprise des enfants de la structure Capucine

La structure Capucine a fermé définitivement ses portes au mois de juillet 2020. Les parents des enfants qui avaient un besoin de garde pouvaient s'annoncer au CVE Les Petits Loups. Six familles ont fait ce choix.

Le CVE a modifié ses passages pour pouvoir accueillir les enfants. Le groupe des trotteurs a été en surnuméraire durant deux jours par semaine. Un renfort a été trouvé pour répondre aux normes de l'OAJE.

#### Personnel

Le CVE a connu quelques changements au niveau du personnel.

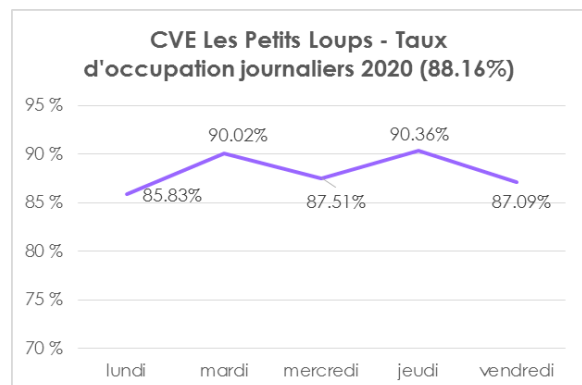
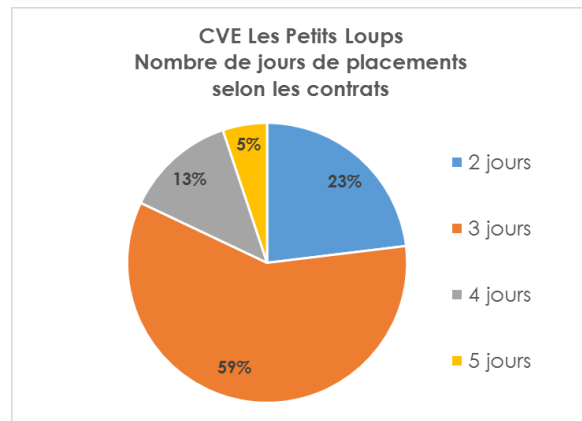
- Départ : une stagiaire et une assistante socio-éducative.
- Arrivée : une éducatrice de Capucine.

#### Sorties et fêtes – Divers groupes

Les sorties en transport en commun et les diverses fêtes ont été annulées ou modifiées pour répondre aux normes sanitaires.

#### Quelques chiffres

Durant l'année 2020, ce sont 46 enfants qui ont pu être accueillis dans les 22 places de la structure.



*Grégoire Gétaz,  
Directeur CVE Les Petits Loups*

#### CVE « DOMINO »

#### Covid-19

L'année 2020 fut d'une manière générale très compliquée en raison de la situation sanitaire.

A la demande du Canton, la garderie est restée ouverte comme structure d'accueil d'urgence destinée en priorité aux parents actifs dans la lutte contre la pandémie. Ceci a nécessité une réorganisation, notamment dans l'accueil des enfants, sachant que certains d'entre eux n'étaient pas forcément



accueillis en temps normal. Le personnel a assuré des tournus avec le soutien des éducatrices du CVE Les Petits Loups

La fermeture des écoles a engendré celle de l'UAPE, l'accueil d'urgence étant assuré pour l'ensemble des écoliers d'Ecublens par l'APEMS de Croset-Parc.

### Personnel

Le personnel éducatif a dû s'adapter aux conditions de travail imposées par le plan de protection du Canton et aux absences plus nombreuses (personnes à risque, quarantaines, isolements, etc.). Cela n'a pas toujours été facile, mais les éducatrices ont fait preuve de professionnalisme et d'imagination afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Le suivi, sur le terrain, des apprenties et du personnel en formation fut également compliqué pour ces raisons.

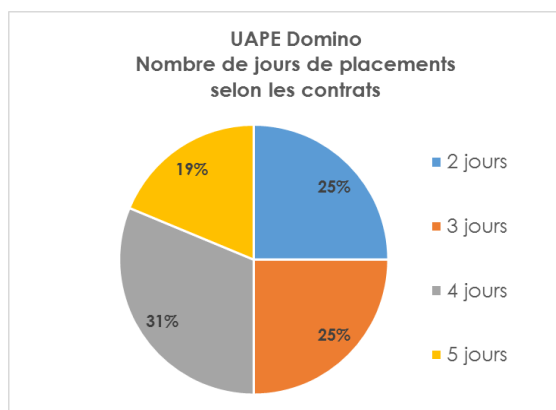
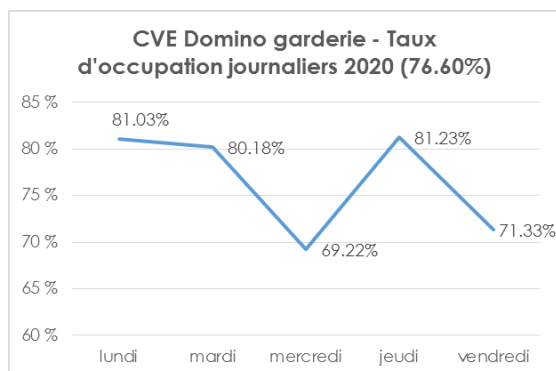
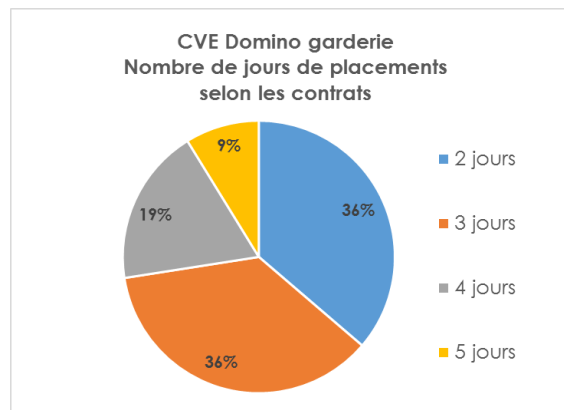
### Locaux

Sous la direction des services communaux concernés, des travaux ont été entrepris au 3<sup>e</sup> étage de la structure. Ainsi, un nouveau vestiaire et un cagibi ont été aménagés, une nouvelle porte d'accès aux sanitaires a été créée, et le petit train en bois qui se trouve sur la terrasse a pu être rénové.

Ainsi, la prise en charge des enfants a été améliorée dans le groupe des moyens et le travail facilité pour le personnel éducatif.

### Quelques chiffres

Durant l'année 2020, ce sont 116 enfants qui ont pu être accueillis dans les 66 places de la garderie et 55 écoliers au sein de l'UAPE.



Yolande Dallinge,  
Directrice CVE Domino

### JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le Jardin d'enfants « Les Mouflets » accueille les enfants dès l'âge de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

Le jardin d'enfants est ouvert neuf demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit, le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

L'équipe se compose toujours de trois éducatrices.

Il y a une forte demande pour des enfants qui habitent hors commune ; actuellement 3 d'entre eux sur 76 enfants inscrits sont accueillis. Il n'est pas possible d'en accepter davantage car les places sont déjà occupées par les enfants qui habitent Ecublens.

25 enfants en âge d'entrer à l'école, sur les 76, ont pu bénéficier de la 3<sup>e</sup> demi-journée

accordée tant qu'il n'y a pas de nouvelles inscriptions. Cette demi-journée supplémentaire répond à la demande des parents et permet également de venir en aide à certains enfants qui ont des besoins plus spécifiques.

Malgré la situation sanitaire particulière, aucune baisse de fréquentation n'a été constatée.

Le lavage des mains est abordé de manière ludique auprès des enfants, avec une chanson. Certains jeux ont été supprimés (train en bois, peluches, déguisements) pour laisser place à d'autres jouets qui permettent un nettoyage quotidien. Le Père Noël qui dépose les cadeaux sous le sapin a donc adapté la liste de vœux et a su faire plaisir aux enfants avec de nouveaux accessoires pour la dînette, des dinosaures et une baignoire pour les bébés. Les enfants étaient très contents de découvrir les nouveaux jeux et ne semblent pas très perturbés par ceux qui ont été enlevés.

Bien que le pique-nique annuel en juin et la fête de Noël n'aient pas pu avoir lieu, les enfants ont profité de différentes activités, telles que la réalisation de cookies en cuisine, une histoire de Père Noël au Kamishibai, du bowling, des chants et de la danse.

*Speranza Carro,  
Directrice Jardin d'enfants Les Moufflets*

♦ ♦ ♦ ♦

### Accueil familial de jour

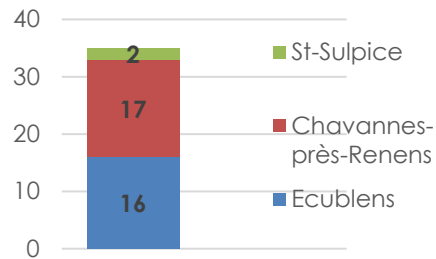
(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

#### Les accueillantes

Au 31 décembre 2020, la structure compte 35 accueillantes en milieu familial.



#### Répartition des accueillantes



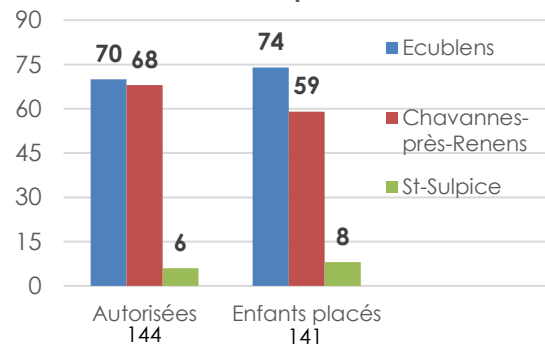
Durant l'année les mutations suivantes ont été enregistrées :

- 7 cessations d'activité, dont 2 déménagements hors réseau.
- 4 nouvelles accueillantes agréées.
- 2 en cours d'agrément.
- 4 renoncent pour des raisons financières.
- 3 ne remplissent pas les critères exigés (âge, état civil, situation financière).

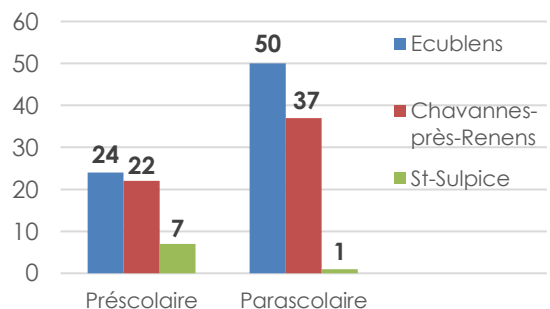
#### Les placements d'enfants

Au 31 décembre, la structure dénombre 141 enfants placés pour 144 places autorisées.

#### Places offertes (autorisées) et enfants placés



#### Répartition des enfants placés



On constate une augmentation des demandes de placements pour les enfants

scolarisés, demandes qui ne peuvent pas toujours être satisfaites. Les accueillantes ne sont pas toutes domiciliées à proximité des collèges.

Voici quelques chiffres qui résument les placements :

- 41 nouveaux placements.
- 24 dépannages de durée variable.
- 72 résiliations de placements.
- 22 enfants en liste d'attente.
- 116'346.75 heures facturées dont 37'487.75 heures pour le parascolaire.

#### **Autres activités de la structure de coordination et formation des accueillantes**

En sus du placement des enfants, il a pu être mené à bien :

- 34 entretiens avec des parents.
- 34 entretiens auprès de candidates en vue de l'octroi d'une autorisation.
- 6 entretiens de médiation entre parents et accueillantes. Un enfant a dû être déplacé suite à la demande du parent et un placement a pris fin à la demande de l'accueillante.
- 16 visites à domicile annoncées pour effectuer le bilan annuel.
- 7 visites impromptues afin de vérifier que les règles d'encadrement sont appliquées et respectées.

L'augmentation du salaire, ainsi que l'introduction du 13<sup>e</sup> salaire ont réjoui nos accueillantes.

Les bons offerts auprès de la Ludothèque « Le Dé Blanc » et l'abonnement annuel au journal de cuisine sont toujours très appréciés. Quant au matériel de puériculture mis à leur disposition, il n'a pas eu le succès escompté pour l'instant.

La formation sur le thème « relation avec les parents : comment leur parler » a été suivie par nos accueillantes.

En raison du Covid-19, les cafés contacts, conférence, souper et autres cours ont été annulés.

L'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) a organisé une rencontre avec les coordinatrices régionales du centre. Un échange a eu lieu sur la mise en place du

Plan cantonal de protection pour l'accueil de jour des enfants, ainsi que sur la gestion de la pandémie selon des critères propres à chaque réseau, en respectant les lignes directrices cantonales et fédérales.

En effet, 2020 fut une année mouvementée pour tous. Le personnel, les parents, les enfants, les accueillantes et leurs familles ont vu leur quotidien fortement impacté par la mise en place des nouvelles mesures sanitaires.

Il est vrai que la gestion de cette crise a rendu la vie quotidienne plus compliquée qu'à l'accoutumée en raison de l'arrêt de certaines activités et du confinement des personnes malades et vulnérables. Tous ces facteurs à risque ont engendré, pour les enfants accueillis, des nombreux changements d'accueillante et des réajustements fréquents en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

En conclusion, cette pandémie nous a mis à rude épreuve, nous avons dû faire preuve d'adaptation et de flexibilité.

Enfin, l'application rigoureuse des règles sanitaires nous a aidés à lutter efficacement contre la propagation du virus et à protéger ainsi nos familles.

Nous remercions tout particulièrement nos accueillantes pour leur engagement sans faille durant cette période, et ce malgré les circonstances difficiles que nous connaissons.

*Maria Gomez  
Coordinatrice de l'accueil familial*

♦ ♦ ♦

## Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des activités scolaires et parascolaires est composé du personnel suivant au 31 décembre 2020 :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjoint à 100 % (dès le 01.09.2020).
- 1 assistante à 80 %.
- 1 employée de commerce à 20 %.
- 1 apprenti employé de commerce à 100 % (dès le 17.08.2020).
- 1 chauffeur du bus scolaire à 90 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 100 %.
- 1 employée de commerce à 80 %.
- 11 éducatrices APEMS (715 %).
- 2 éducateurs APEMS (150 %).
- 1 intendante APEMS Croset-Parc à 32 %.
- 1 intendante APEMS Coquerellaz à 32 %.
- 1 apprentie ASE à 100 %.
- 4 responsables de réfectoire (116 %).
- 11 employées de réfectoire (295 %).
- 1 employé de réfectoire (26 %).
- 8 patrouilleuses scolaires (payées à l'heure).
- 1 patrouilleur scolaire (payé à l'heure).
- 2 conductrices de ligne Pédibus (payées à l'heure).
- 1 conducteur de ligne Pédibus (payé à l'heure).
- 22 responsables de groupes de devoirs surveillés (payés à l'heure).

### TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobiliers, tableaux de classes, beamer/projecteur).
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs accompagnés.
- Coordination des lignes Pédibus.

- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passeport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Secrétariat de la Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois (CMEOL), jusqu'au 31 juillet 2020.

### PREAMBULE

Comme tous les services de l'administration communale, l'ensemble des activités du SASP a été sérieusement influencé par la pandémie qui l'impacte encore à l'heure de la rédaction de ce rapport de gestion. L'état de nécessité déclaré en mars a imposé l'organisation d'un accueil d'urgence des enfants scolarisés, ainsi qu'un important dispositif de coordination entre l'accueil parascolaire et l'école. Le Service a dû, tout au long de l'année, s'adapter aux différentes normes et directives qui lui étaient imposées au fur et à mesure de la gestion de la crise sanitaire.

Le Service administratif des écoles, renommé Service des activités scolaires et parascolaires (SASP), a déménagé dans des bureaux réaménagés à neuf, à l'étage du bâtiment administratif du collège du Pontet. Ce déménagement a été accompagné par l'engagement d'un adjoint au Chef de service dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020, ainsi que par celui d'un apprenti dès la rentrée scolaire 2020-2021. Malgré la situation particulière, le Service a pu continuer de traiter tous les dossiers concernant son activité courante, laquelle est devenue de plus en plus importante.

Enfin, l'année 2020 s'est terminée en décembre par le départ à la retraite du Directeur des écoles, après 27 ans d'activité en faveur de l'établissement scolaire d'Ecublens. Cet évènement aura certainement un impact sur les futures demandes qui pourraient être adressées au SASP par la nouvelle direction scolaire.

### Perspectives

Le Service a prévu de réaliser ou d'achever les projets suivants en 2021 :

- Engagement d'un/e conseiller/ère école famille.
- Lancement d'un appel d'offres pour la fourniture des repas des cantines scolaires.
- Accueil du nouveau Directeur des écoles.
- Favoriser la politique d'égalité des chances en collaboration avec les écoles.

*Jean-Marie Léchenne,  
Chef du Service des activités scolaires  
et parascolaires*

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/structures-d-accueil-et-services-parascolaires>



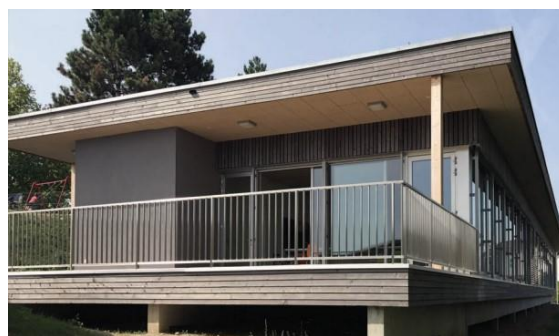
♦ ♦ ♦ ♦ ♦

### Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

La structure située dans le collège Croset-Parc a une capacité de 60 places (3P à 6P). Les 1P à 2P sont accueillis au Centre de vie infantine (CVE) Domino.



La structure de la Coquerellaz a une capacité de 60 places (1P à 6P).



### Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas un temps de

garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

### La ligne pédagogique

C'est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel auprès des enfants.

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. Ces colloques permettent de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.

### Déclinaison d'un des thèmes de la ligne pédagogique : la collaboration entre parents et l'équipe éducative

Elle nécessite une bonne communication que la structure s'attache à favoriser. Il est important de préciser que l'APEMS est un prolongement de la famille. L'équipe éducative est un soutien pour les parents, elle ne les remplace pas. Dès le départ, les parents et l'équipe éducative doivent établir ensemble une relation favorisant un climat de confiance et de respect mutuel. Il est important d'avoir une écoute active, de respecter l'unicité et les valeurs de chaque famille.

#### Objectifs

- Accueillir les enfants dans la structure en visant le bien-être de l'enfant et du parent.
- Donner un compte rendu concis et/ou ciblé sur la journée de l'enfant.

#### Moyens

- Recevoir les informations des parents à partager avec l'équipe.
- Etre à l'écoute, disponible, rassurer l'enfant si besoin.

- Faire participer l'enfant lors du retour du parent.
- Transmettre au parent (oralement ou via l'agenda), les observations générales sur le déroulement de la journée et sur des informations spécifiques à l'enfant.

### Activités réalisées aux APEMS en 2020

Le thème des activités était « harcèlement et discrimination » et voici quelques sorties qui ont été réalisées :

- Contes au CSCE, ainsi qu'à la Bibliothèque communale.
- Centre de loisirs Jayland.
- Visite à l'association « Les chiens du cœur ».
- Espace jeux de la Grenette à la Riponne.
- Musée de l'Art Brut avec les 55+ d'Ecublens.
- Initiation au théâtre, à la capoeira, au yoga et au break dance.
- Totem (mur de grimpe).
- Divers bricolages et ateliers cuisine.



## Réfectoires scolaires

### Tarifs

| Classes de revenu brut en Fr. | Prix du repas en Fr. |
|-------------------------------|----------------------|
| Jusqu'à 3'000.-               | 4.70                 |
| de 3'001.- à 4'000.-          | 6.20                 |
| de 4'001.- à 5'000.-          | 7.70                 |
| de 5'001.- à 6'000.-          | 9.20                 |
| de 6'001.- à 7'000.-          | 10.70                |
| de 7'001.- à 8'000.-          | 12.20                |
| de 8'001.- à 9'000.-          | 13.70                |
| plus de 9'000.-               | 15.20                |

Le logiciel *MonPortail* <https://ecublens.monportail.ch/Web> a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. <https://www.monportail.ch/fr/MaCartine.html>. Les repas sont payés d'avance par les parents.



### Barème en fonction du revenu

Le Service des finances exige les justificatifs du revenu auprès des parents pour les enfants inscrits dans les différents réfectoires afin de déterminer le prix du repas. Il faut rappeler que les places sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent. Il s'agit donc souvent du cumul de deux revenus.

### Prestataire de repas

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour les différents réfectoires et les APEMS.

### Lieux des réfectoires

La prestation de réfectoires comprend 4 lieux d'accueil :

#### Réfectoire du CSCE et local pique-nique



Accueille entre 35 et 45 enfants par jour. Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine et le responsable du local pique-nique.

#### Réfectoire du Pontet



Accueille entre 30 et 40 enfants par jour. Encadrement : 3 adultes.

#### Réfectoire de la Coquerellaz



Accueille entre 45 et 55 enfants par jour. Encadrement : 5 adultes.

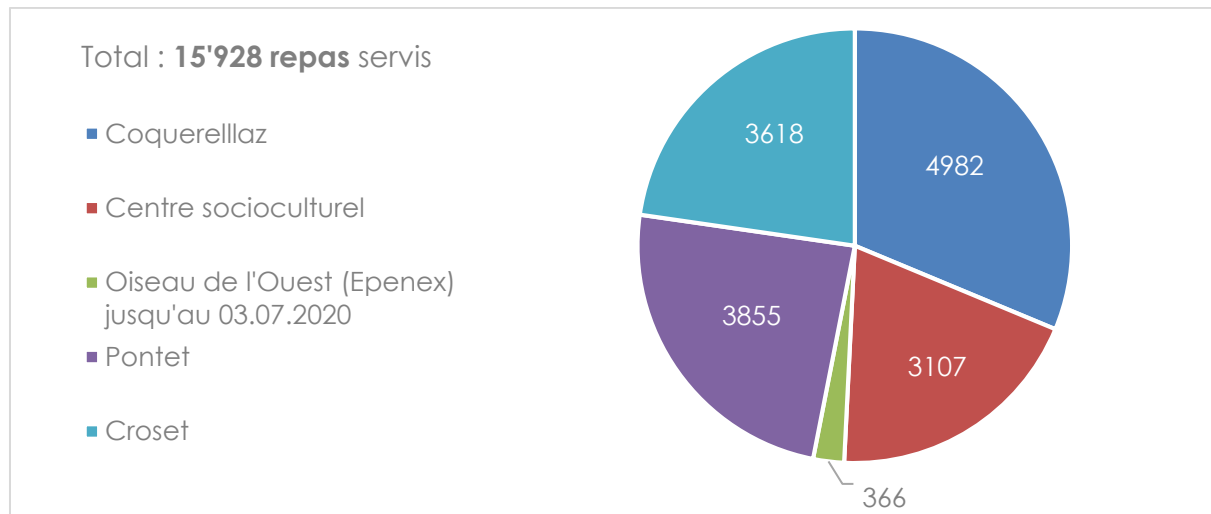
#### Réfectoire du Crosset



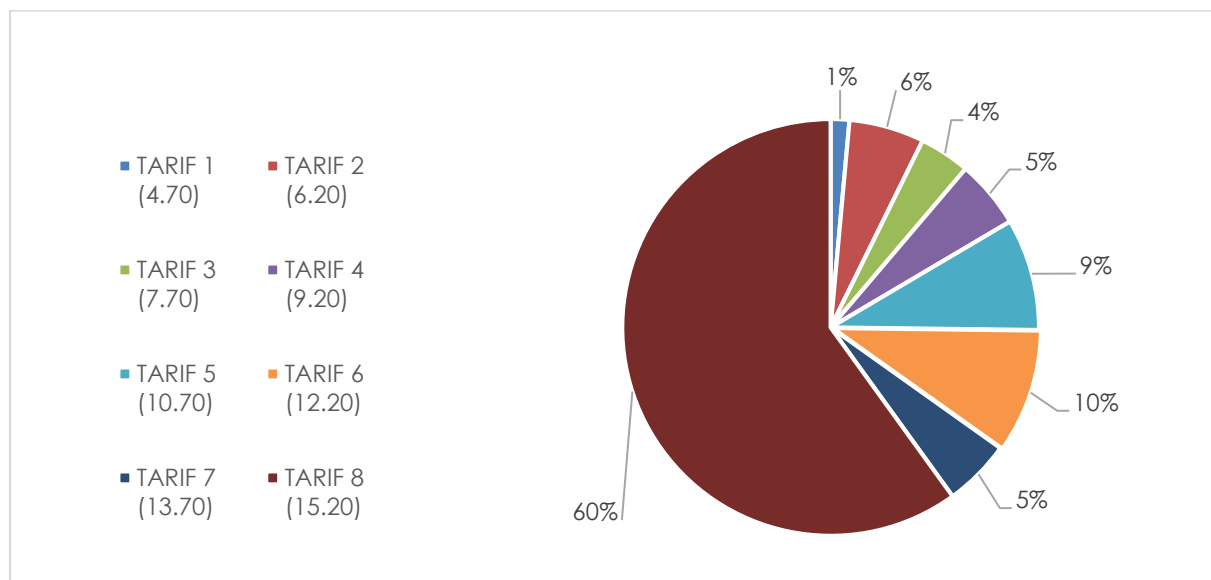
Accueille entre 30 et 40 enfants par jour. Encadrement : 3 adultes.



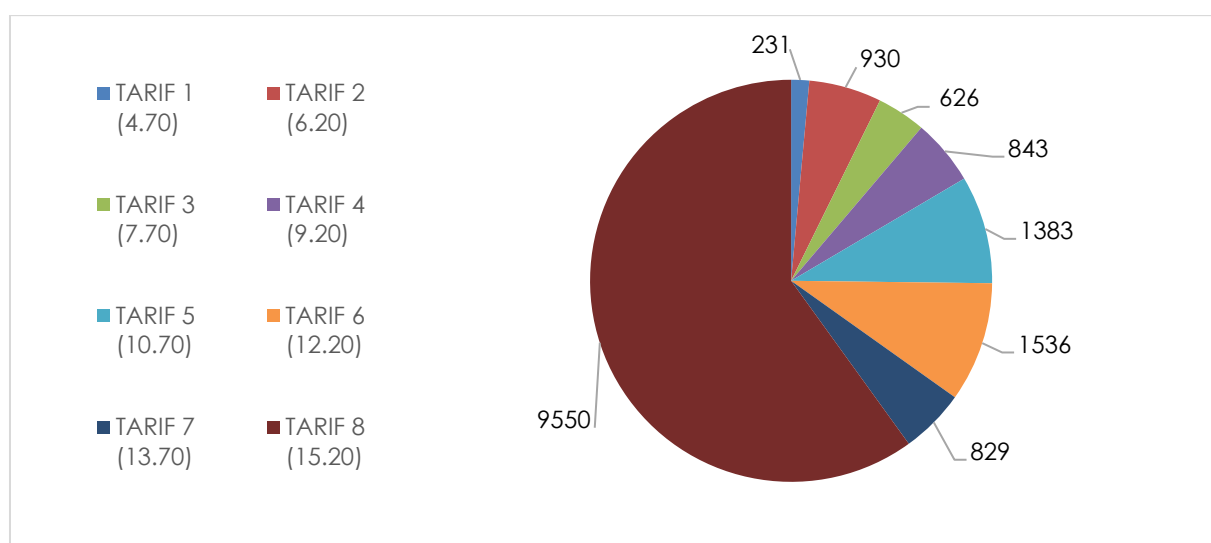
**Nombre de repas par réfectoire**



**Répartition en % des repas facturés par tarif**



**Répartition du nombre de repas facturés par tarif**



## Devoirs accompagnés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs accompagnés sont organisées.

### 3P-6P

Prise en charge des élèves de **15 h 20 à 16 h 20**.

- récréation
- devoirs accompagnés (45 minutes)

Retour au domicile: les élèves sont tous libérés à 16 h 20. L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

### 7P-8P

Prise en charge des élèves de **15 h 30 à 16 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h**.

- devoirs accompagnés (45 minutes)

Retour au domicile: dès les devoirs terminés (entre 16 h 15 et 17 h). L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

Une participation financière symbolique est demandée aux parents, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2020/2021, 17 groupes ont été ouverts afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables de groupes sont assurés par le Service des activités scolaires et parascolaires.

Les responsables des devoirs accompagnés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou

complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur enfant.

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, le logiciel *MonPortail* <https://ecublens.monportail.ch/Web> a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les devoirs de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone <https://www.monportail.ch/fr/Mes-Devoirs.html>. Les devoirs accompagnés sont payés d'avance par les parents et la facturation (en format papier) aux parents a été supprimée.

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports scolaires

Le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire a été approuvé par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) en date du 30 janvier 2020.

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/structures-d-accueil-et-services-parascolaires#frais-de-transport>.

♦ ♦ ♦ ♦

## Bus scolaire

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, le bus scolaire transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 4P en provenance d'Epenex jusqu'au collège Croset-Parc. Il assure, en outre, une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations à la bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique).

Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.

A fin décembre 2020, un nouveau bus scolaire nous a été livré en remplacement

de celui existant. Il pourra accueillir au maximum 31 personnes (3 adultes et 28 enfants).



Nouveau bus scolaire et son chauffeur, M. Claude Privat

**DANS LE BUS:**

**J'ATTACHE MA CEINTURE**



**JE RESTE ASSIS JUSQU'À L'ARRÊT COMPLET DU BUS**



**JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS**



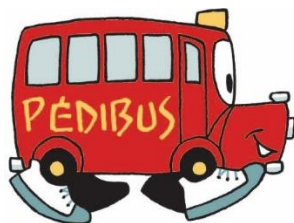
**JE RESPECTE LE SILENCE  
J'ÉTEINS MON PORTABLE ET  
LE RANGE DANS MON SAC**



**PAS DE TROTTELETTE**



**Pédibus**



2 lignes Pédibus (Croset-Champ-Colomb et Croset-Epenex) sont en service sous la conduite de 3 responsables rémunérés par la

Commune pour les trajets correspondant aux horaires scolaires.

Ces lignes sont nécessaires pour les enfants en bas âge (classes 1P à 4P) en raison du trajet qui passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. Cet aspect rend obligatoire la prise en charge du transport de ces élèves par la Commune qui, au vu des distances, a choisi de valoriser la mobilité douce. 23 élèves inscrits sont répartis sur ces deux lignes.

Bien que de l'information et de l'aide soient proposées pour la création de lignes Pédibus avec des parents bénévoles, il n'y a malheureusement eu aucune demande cette année non plus.



**Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires**

Les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires, rattachés au Service des activités scolaires et parascolaires, sont au nombre de 10 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coquerellaz, 5 pour le collège du Croset et 3 pour celui d'Epenex.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, les patrouilleuses et patrouilleurs reçoivent une formation sur leur lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.



**Travaux –  
Infrastructures –  
Espaces publics –  
Environnement –  
Promotion économique**

**M. Jean Cavalli**  
Municipal

**M. Marcos Morano**  
Chef du Service des travaux

## Service des travaux (ST)

### PREAMBULE

Le Service des travaux (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique.
2. Les réaménagements routiers, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV) et la gestion des déchets.
4. Les ouvrages d'arts, l'utilisation du domaine public (DP).
5. L'environnement, incluant les cours d'eau et les forêts, ainsi que la gestion du label « VilleVerte ».
6. Les installations sportives et de loisirs et l'entretien des routes.
7. La coordination et la gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

### ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du Service était composé, au 31 décembre 2020, de 28 collaborateurs, 1 apprentie et 2 apprentis et 4 auxiliaires, soit un total de 35 personnes, divisé comme suit :

#### Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjoints.
- 1 chef de projet à 90 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 2 secrétaires (à 100 % et 50 %).

#### Personnel de la section voirie et espaces verts :

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 18 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt, pour un total de 16.6 EPT.
- 1 apprentie hortultrice-paysagiste.
- 2 apprentis horticulteur-paysagiste.
- 4 auxiliaires.

## TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Gestion administrative du Service : secrétariat et finances.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives et de loisirs.
- Etudes et réalisation des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements piétons du domaine public.
- Etudes et réalisation des travaux sur les cours d'eau.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Gestion de l'éclairage public. Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion de l'arborisation sur la commune et des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des forêts, des cours d'eau, des vignes, du cimetière et des jardins familiaux.
- Gestion et direction de la promotion économique.
- Coordination des chantiers communaux, en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Gestion du label « VilleVerte ».

## BUREAU TECHNIQUE

### I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 62 rapports à la Municipalité, a géré 183 adjudications ou commandes, ainsi que 1'050 factures.

#### Etudes, projets

Le Service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Direction générale des travaux de la RC82 – Tir-Fédéral/Pont-Bleu, phase réalisation.
- Etude du projet et direction générale des travaux de réaménagement de la place du Motty, phase réalisation.
- Etude et direction générale des travaux de l'agrandissement du parking de la Coquerellaz, phase réalisation.
- Direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri), phase réalisation.
- Analyse et étude du projet d'enquête de l'OFROU : goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions d'Ecublens, Chavannes-près-Renens.
- Analyse et étude des aménagements routiers, en relation avec les plans de quartier en cours de planification et les bus TL de la ligne 33.
- Participation aux études des mesures d'accompagnement de la future jonction d'Ecublens.
- Direction de projet des réfections de l'éclairage public.
- Direction et pilotage de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtages de la Sorge.
- Direction de projet de l'étude, de l'élargissement et de la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC82) et du passage inférieur d'Epenex, en collaboration avec l'Etat de Vaud, phase réalisation.
- Direction et pilotage du projet de la création d'une passerelle sur la route de

la Pierre, phases projet et appels d'offres.

- Pilotage des études et direction générale des travaux de réfection de l'éclairage public de la RC82.
- Etude de l'assainissement de la décharge des Fontanettes, phases enquête et appels d'offres.

#### Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, le SIE et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (section épuration), Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, Police de l'Ouest lausannois.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets.

## II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

#### Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2020, l'éclairage public a fonctionné durant 4'176 heures.

Le parc d'éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'215 luminaires. 673 de ces luminaires, soit 55 %, sont installés après compteur, dont 45 luminaires LED dynamiques. Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage entre 40 et 80 % à certaines heures moins fréquentées de la nuit.

En décembre 2020, la puissance installée est de 106.9 kW, soit une diminution de 7.40 % par rapport au mois de janvier 2020

(réduction du nombre de luminaires de 2.1 %).

Les tournées de nuit ont provoqué 51 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 119 interventions de dépannage et a procédé à :

- 103 remplacements de lampes défectueuses, nettoyages de luminaires et remplacements de verres de protection ou luminaire.
- 13 réparations d'appareillages et câblage.
- 17 renseignements dans la base de données, remplacements de fusibles et remplacements d'appareillage ou sécurisation de l'installation sur candélabre accidenté.

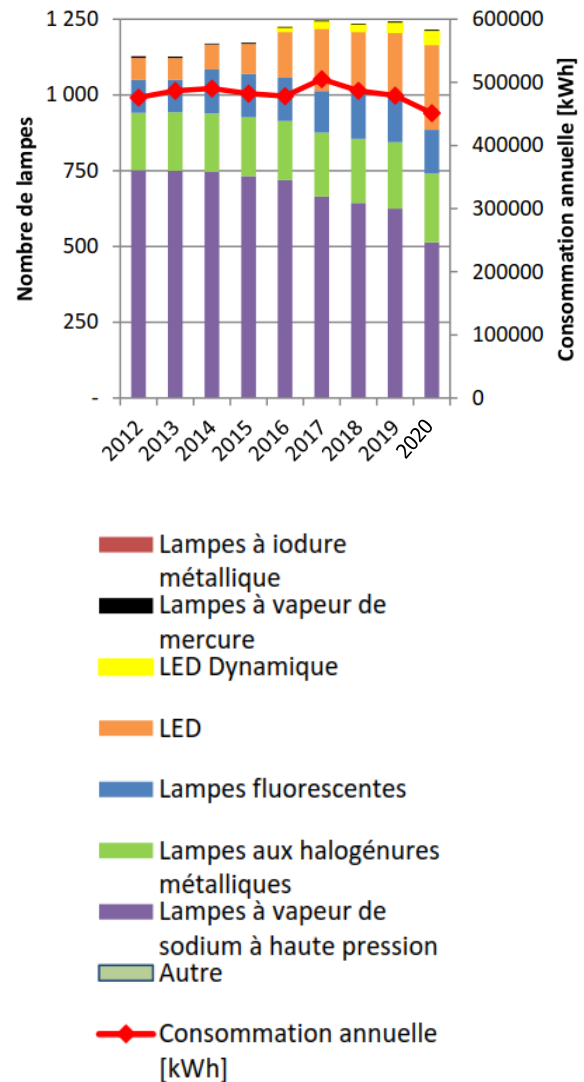
Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 98 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 2.6 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.6 % pour l'année 2020.

104 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 157 remplacements de lampes.
- 180 contrôles électriques qui ont permis de détecter 5 départs présentant des défauts (soit 2.8 % de défauts sur les contrôles réalisés).
- 111 contrôles mécaniques de mâts, dont 4 mâts avec des défauts minimes à surveiller (3.6 % des mâts contrôlés).

### Evolution de la consommation et des technologies :



### Consommation électrique

La consommation de l'année 2020 a été impactée par la météo clémente du début d'année, ainsi que par les restrictions liées au Covid-19.

Entre 2019 à 2020, la consommation a baissé de 7.5 %. La baisse est principalement liée à la consommation de l'EPFL qui a chuté de 12.5 %. Les clients industriels ont également moins consommé (-5.5 %).

Par contre, la consommation des ménages a légèrement augmenté par rapport à 2019 : + 1.4 %.



## REFECTION DES ROUTES

### Réaménagement RC 82 Tir-Fédéral

Les travaux de ce projet important se sont poursuivis en 2020 avec la fin des travaux de génie civil, ainsi que la réalisation des aménagements paysagers.



### Réfection de l'éclairage public – RC 82

L'assainissement de l'éclairage public sur l'avenue du Tir-Fédéral a débuté fin 2020, en complément des travaux d'aménagement réalisés ces dernières années. Le projet a pour but d'éclairer cet axe principal de l'Ouest lausannois selon les normes actuelles, d'optimiser la consommation électrique et de limiter la pollution lumineuse. Outre la Commune d'Ecublens, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ainsi que les Communes de Chavannes-près-Rensens et de Crissier sont aussi concernées par cette rénovation qui s'inscrit dans la continuité du chantier du Pont-Bleu, au nord, et du chemin bucolique qui longe une partie de l'EPFL.

Contrairement à l'ancienne installation qui ne couvrait pas la totalité du tronçon (112 mâts avec des luminaires consommant entre 107 et 180 W), le projet en cours permettra d'éclairer de manière uniforme l'ensemble de la route cantonale et de ses carrefours, au moyen de 123 mâts équipés avec des luminaires LED de dernière génération (consommation entre 107 et 128 W).

Un abaissement de l'éclairage durant six heures par nuit est aussi prévu sur la route cantonale, alors qu'un système de détection dynamique sera prochainement mis en service sur le sentier bucolique. A l'heure actuelle, 54 candélabres ont déjà été mis

en service sur la route cantonale et les 11 luminaires supplémentaires du sentier bucolique ont été installés.

Le ST a piloté l'étude et la réalisation de la réfection de l'ensemble de l'éclairage public. Il s'agit du chantier d'éclairage le plus important jamais réalisé sur notre Commune, avec un tronçon de plus de 3 km de long. Les travaux ont pu débuter en octobre 2020 et se termineront en juin 2021.



### Réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC 82)

Un autre chantier de grande envergure s'est poursuivi en 2020 : la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu sur la RC82. Durant l'année 2020, les travaux de revêtements et de finitions ont été réalisés.



### Requalification de la RC1 étape 3

La 3<sup>e</sup> étape de la requalification de la RC1 s'est poursuivie avec les travaux routiers et d'infrastructures.



## PROJETS PARTICULIERS

### Système d'information du territoire (SIT)

En 2020, le travail du groupe technique s'est poursuivi afin de maintenir à jour les données existantes des 53 projets géoréférencés. Des mises à jour importantes ont été réalisées sur le geoweb.

### Projet autoroutier de l'Office fédéral des routes (OFROU) – RC82/RC1 – Suppression du goulet d'étranglement de Crissier et nouvelle jonction d'Ecublens

Afin de défendre les intérêts de notre Commune, un travail conséquent a été réalisé pour l'analyse détaillée du projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et de création des jonctions d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Malley.

### Label « Ville verte »

Ecublens, première ville romande et troisième de Suisse à obtenir la certification « Ville Verte Suisse », a poursuivi les optimisations des processus du Service et des autres services communaux.

### Réfection de chaussée à la rue de Renges

Le remplacement de la couche de roulement sur la chaussée a été réalisé en automne 2020.



### Réaménagement de la place du Motty

Cet important chantier a débuté en août 2020 avec le remplacement des conduites souterraines des divers services, le renforcement de l'infrastructure routière et la mise en place des dallages sur la chaussée et sur le trottoir, ainsi que la mise en place des pavés en granit côté Hôtel de Ville. La fin des travaux est prévue en été 2021.







### Agrandissement du parking de la Coque- rellaz

Les travaux ont été réalisés en été 2020 afin de compenser les places de parc supprimées sur la place du Motty, passant ainsi d'une capacité de treize à trente places, avec une place de parc pour les personnes à mobilité réduite, deux aires de stationnement pour les motos, ainsi qu'une aire de stationnement pour les vélos.



### Création d'un cheminement pour les pié- tons à l'arrêt du métro M1 Epenex

Un nouveau cheminement piéton a été réalisé, durant l'été 2020, afin de permettre le passage sécurisé le long du m1 sur les secteurs de Champ-Colomb, Forêt et jusqu'au Tir-Fédéral.



### TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 27 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du Service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

#### Entretien des infrastructures

- Prise en charge du nettoyage et de l'entretien du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël.
- Entretien des installations sportives et de loisirs, des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien des véhicules du Service.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Transports et appuis divers lors de manifestations publiques.

- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

### Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales (50 à 80 stères).
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement, désaffectation partielle.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

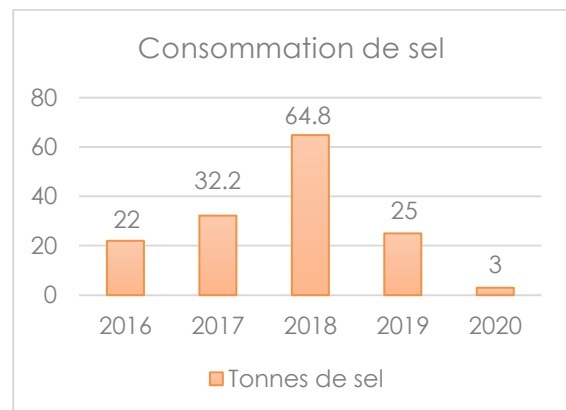
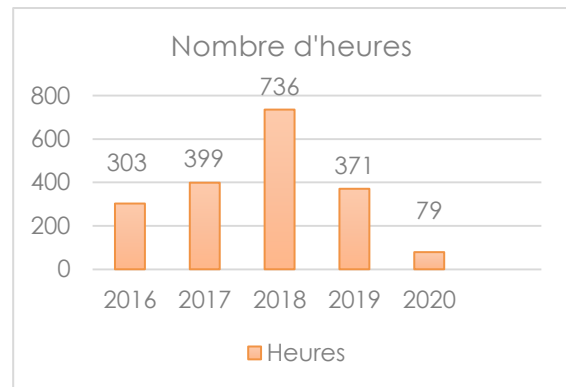
### Environnement

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des Ecopoints.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.
- Entretien des arbres des avenues, créations et plantations.
- La section VEV, en plus du travail d'entretien et de nettoyage, a réalisé 41 chantiers durant l'année 2020.

### Service hivernal

L'hiver 2019/2020 a été marqué par des conditions hivernales peu fréquentes avec un total de 3 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 79 heures de service hivernal et l'utilisation de 3.0 tonnes de sel. La consommation moyenne de sel pour ces 13 derniers hivers est de 47.7 tonnes.

| Années        | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------------|------|------|------|------|------|
| Heures        | 303  | 399  | 736  | 371  | 79   |
| Tonnes de sel | 22.0 | 50.0 | 64.8 | 25.0 | 3.0  |



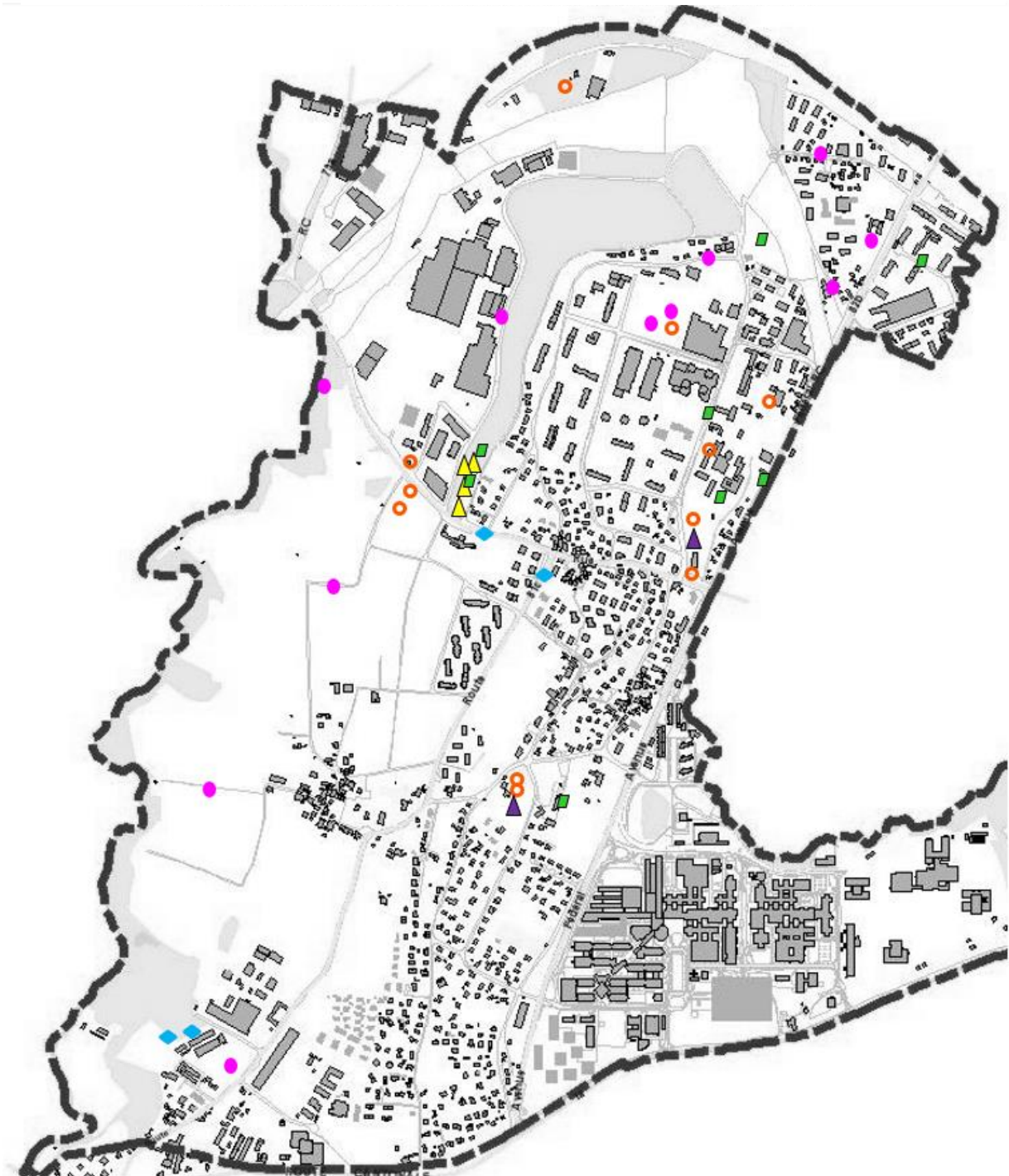
### Divers travaux

- Terrains multisports : réparation des filets et des lattes des buts.
- Dépôt : réparation des grilles servant à récupérer l'eau.
- Terrain en dur : fouille pour l'eau et l'électricité.
- Déchetterie : création d'un trottoir autour des bennes.
- Epenex : pose d'un point d'eau.
- Déchetterie : création d'un socle en béton pour la pose d'une machine.
- Forêt : changement des barrières fermant les chemins.
- Cimetière : ponçage et peinture de la double-porte du local.
- Mon Souplia : pose d'un jeu d'enfants.
- Place de jeux : changement des panneaux d'information.
- Mon Repos : réalisation d'une fouille pour l'électricité.
- Poste de Police : creusement d'une fouille pour l'électricité.
- Pontet : pose d'une cabine téléphonique comme boîte à livres.
- Route de la Pierre : création d'une place de pic-nic.

- Mon Repos : pose d'une fontaine.
- Coquerellaz : pose de dalles pour deux tables et quatre bancs.
- Chemin des Fossaux (Loyes) : pose d'un tout-venant stabilisé.
- Diverses réparations : barrières et mains courantes, clôtures ; mise à niveau de grilles de routes ; peinture d'un couvert ; pose ou changement de poubelles ; redressage des panneaux de signalisations et pose des dalles entre les tombes du cimetière.



## Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2020



### Type de travaux :

- = 14 chantiers : compte 430 « routes et voirie ».
  - = 1 chantier : compte 431 « éclairage public ».
  - ▲ = 4 chantiers : compte 441 « cimetière ».
  - ◆ = 3 chantiers : compte 450 « déchets ».
  - = 7 chantiers : compte 440 « espaces verts ».
  - = 12 chantiers : compte 310 « domaines ».
  - ▲ = 1 chantier : compte 170 « sports ».
- 42 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2020.**

## Environnement – Déchets

L'année 2020 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de ces derniers par notre population.

### Levée des déchets

Pour information, voici les tonnages totaux des ordures ménagères de ces trois dernières années :

- **2020 → 1'297 tonnes.**
- 2019 → 1'261 tonnes.
- 2018 → 1'220 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a peu augmenté par rapport à 2019. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **826 tonnes** (835 tonnes en 2019).
- Papier/carton : **608 tonnes** (653 tonnes en 2019).
- Verre : **416 tonnes** (377 tonnes en 2019).

### Prévention et sensibilisation

#### Coup de balai 2020



Cette opération n'a pas eu lieu pour cause de pandémie.

#### Autres actions

L'année 2020 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation sur le « littering » et la pratique du « plobbing » qui consiste à effectuer du jogging ou une balade tout en ramassant les déchets trouvés sur son parcours. Cette information a été transmise aux habitants par le biais du calendrier « RECYCLO info-tri 2020 », ainsi que sur le site internet de la Commune.

Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « RECYCLO ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint au Chef de service, a vu

son mandat de Président du groupe de travail renouvelé.

### Déchetterie communale

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année. Malgré la pandémie de Covid-19, la déchetterie est restée accessible en tout temps, à l'exception de quelques semaines durant la première vague.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2020 ont diminué d'environ 7 %, certainement en lien avec la pandémie, et se montent à 26'307 (28'319 en 2019 et 26'966 en 2018).

Le tonnage traité à la déchetterie a diminué cette année, passant de 1'395 tonnes en 2019 à 1'348 tonnes en 2020.

### Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation par le ST au sein de Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Syndic, en qualité de membre de l'Organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa (jusqu'au 2 juillet 2020).

Un lien sur le rapport d'activités de Valorsa SA se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

♦ ♦ ♦ ♦



## Forêts

### ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et du Plan de gestion forestier. Les travaux d'entretien ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

### Sécurisation et rajeunissement du Bois d'Ecublens



Rajeunissement et régénération naturelle du Bois d'Ecublens

Durant l'été, une partie du Bois d'Ecublens a souffert d'une dégradation inhabituelle et rapide de sa vitalité et a montré des signes d'affaiblissement rapide.

Pour éviter tout accident, les autorités communales et cantonales ont fermé les accès à la forêt et engagé des mesures urgentes

de sécurisation. Ces travaux ont nécessité l'abattage d'une cinquantaine d'arbres, principalement le long du chemin des Crêts. Depuis, la forêt est laissée au repos et un suivi sanitaire a été mis en place. Ces observations ont permis de garantir la sécurité des personnes et des biens autour de la forêt.

L'entretien régulier du Bois d'Ecublens a permis à la forêt de se rajeunir naturellement, ce qui améliore sa régénération. Des mesures de reconstitution seront engagées dans les mois et années à venir en faveur de la biodiversité. Ces mesures ont pour but d'accompagner et de favoriser l'adaptation des forêts aux changements climatiques.

Un lien sur le rapport d'activités du Groupement intercommunal de la Venoge se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

♦ ♦ ♦ ♦

## Promotion économique

Divers contacts ont été pris afin de mettre en évidence l'attrait de notre Ville auprès des entreprises.

Des réflexions sont en cours sur l'organisation de la promotion économique d'Ecublens, afin de renforcer notre action pour faire venir les entreprises et également apporter tout le soutien nécessaire aux entreprises présentes sur notre Commune.

Une partie des actions pourra être réalisée par un délégué économique mutualisé qui sera engagé dans le cadre du SDOL afin de favoriser la promotion économique des communes de l'Ouest lausannois.

M. Jean Cavalli, Conseiller municipal, est membre du Conseil de Fondation du Parc scientifique de l'EPFL (Fondation EPFL Innovation Park). Dans ce cadre, et en raison des difficultés économiques liés à la pandémie, Fr. 500'000.- ont été débloqué en faveur des start-up.

Marcos Morano  
Chef du Service des travaux

**Bilan déchets – levée porte-à-porte, déchetterie communale,  
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2020**

|                     |                                  | 2015           | 2016           | 2017           | 2018           | 2019           | 2020           |
|---------------------|----------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Population</b>   |                                  | 12'400         | 12'430         | 12'560         | 12'577         | 13'089         | 13'281         |
| Levée porte-à-porte | Ordures ménagères                | 1'162 t        | 1'226 t        | 1'187 t        | 1'220 t        | 1'261 t        | 1'297 t        |
|                     | Déchets communaux                | 37 t           | 39 t           | 41 t           | 41 t           | 56 t           | 55 t           |
|                     | Papier / Carton                  | 706 t          | 694 t          | 677 t          | 648 t          | 653 t          | 608 t          |
|                     | Verre                            | 381 t          | 368 t          | 367 t          | 372 t          | 378 t          | 416 t          |
|                     | Compost / Végétaux               | 756 t          | 837 t          | 785 t          | 688 t          | 835 t          | 826 t          |
|                     | <b>Total levée porte-à-porte</b> | <b>3'042 t</b> | <b>3'159 t</b> | <b>3'057 t</b> | <b>2'970 t</b> | <b>3'183 t</b> | <b>3'202 t</b> |

|                    |                                    |                |                |                |                |                |         |
|--------------------|------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------|
| Déchetterie        | Encombrants                        | 111 t          | 80 t           | 124 t          | 108 t          | 164 t          | 150 t   |
|                    | Papier / Carton (déchetterie)      | 103 t          | 275 t          | 280 t          | 285 t          | 95 t           | 87 t    |
|                    | Verre (déchetterie)                | 35 t           | 62 t           | 32 t           | 48 t           | 32 t           | 34 t    |
|                    | Compost / Végétaux (déchetterie)   | 531 t          | 588 t          | 585 t          | 311 t          | 584 t          | 542 t   |
|                    | Métaux (alu, fer blanc, fer léger) | 80 t           | 73 t           | 91 t           | 92 t           | 94 t           | 94 t    |
|                    | Bois                               | 210 t          | 246 t          | 233 t          | 213 t          | 253 t          | 267 t   |
|                    | Huiles (litres)                    | 3 t            | 4 t            | 4 t            | 2 t            | 6 t            | 4 t     |
|                    | Inertes                            | 138 t          | 175 t          | 239 t          | 115 t          | 91 t           | 89 t    |
|                    | Plastiques                         | 30 t           | 26 t           | 32 t           | 29 t           | 54 t           | 53 t    |
|                    | Autres                             | 92 t           | 64 t           | 34 t           | 16 t           | 22 t           | 28 t    |
|                    | Total déchetterie                  | 1'335 t        | 1'593 t        | 1'654 t        | 1'219 t        | 1'395 t        | 1'348 t |
| <b>Total bilan</b> | <b>4'375 t</b>                     | <b>4'753 t</b> | <b>4'710 t</b> | <b>4'189 t</b> | <b>4'578 t</b> | <b>4'550 t</b> |         |

| <b>Kg/habitant/an</b> |                                  | 2015          | 2016          | 2017          | 2018          | 2019          | 2020          |
|-----------------------|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Levée porte-à-porte   | Ordures ménagères                | 94 kg         | 99 kg         | 94 kg         | 97 kg         | 95 kg         | 98 kg         |
|                       | Déchets communaux                | 3 kg          | 3 kg          | 3 kg          | 3 kg          | 3 kg          | 4 kg          |
|                       | Papier / Carton                  | 57 kg         | 56 kg         | 54 kg         | 52 kg         | 49 kg         | 46 kg         |
|                       | Verre                            | 31 kg         | 30 kg         | 29 kg         | 30 kg         | 28 kg         | 31 kg         |
|                       | Compost / Végétaux               | 61 kg         | 67 kg         | 62 kg         | 55 kg         | 63 kg         | 62 kg         |
|                       | <b>Total levée porte-à-porte</b> | <b>245 kg</b> | <b>254 kg</b> | <b>243 kg</b> | <b>236 kg</b> | <b>237 kg</b> | <b>241 kg</b> |

|             |                                    |               |               |               |              |               |               |
|-------------|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| Déchetterie | Encombrants                        | 9 kg          | 6 kg          | 10 kg         | 9 kg         | 12 kg         | 11 kg         |
|             | Papier / Carton (déchetterie)      | 8 kg          | 22 kg         | 22 kg         | 23 kg        | 7 kg          | 7 kg          |
|             | Verre (déchetterie)                | 3 kg          | 5 kg          | 3 kg          | 4 kg         | 2 kg          | 3 kg          |
|             | Compost / Végétaux (déchetterie)   | 43 kg         | 47 kg         | 46 kg         | 25 kg        | 44 kg         | 41 kg         |
|             | Métaux (alu, fer blanc, fer léger) | 6 kg          | 6 kg          | 7 kg          | 7 kg         | 7 kg          | 7 kg          |
|             | Bois                               | 17 kg         | 20 kg         | 19 kg         | 17 kg        | 17 kg         | 20 kg         |
|             | Huiles (lt)                        | 0 kg          | 0 kg          | 0 kg          | 0 kg         | 0 kg          | 0 kg          |
|             | Inertes                            | 11 kg         | 14 kg         | 19 kg         | 9 kg         | 7 kg          | 7 kg          |
|             | Plastiques                         | 2 kg          | 2 kg          | 3 kg          | 2 kg         | 4 kg          | 4 kg          |
|             | Autres                             | 7 kg          | 5 kg          | 3 kg          | 1 kg         | 2 kg          | 2 kg          |
|             | <b>Total déchetterie</b>           | <b>107 kg</b> | <b>128 kg</b> | <b>131 kg</b> | <b>97 kg</b> | <b>102 kg</b> | <b>101 kg</b> |

| <b>Taux de recyclage</b> | 2015          | 2016          | 2017          | 2018          | 2019                | 2020          |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|---------------|
| Taux                     | 70 %          | 72 %          | 70 %          | 68 %          | 69 %                | 68 %          |
| Incinérables (kg/hab)    | 106 kg        | 108 kg        | 108 kg        | 109 kg        | 110 kg <sup>1</sup> | 113 kg        |
| Recyclables (kg/hab)     | 247 kg        | 274 kg        | 267 kg        | 224 kg        | 230 kg              | 230 kg        |
| <b>TOTAL (kg/hab)</b>    | <b>353 kg</b> | <b>382 kg</b> | <b>375 kg</b> | <b>333 kg</b> | <b>339 kg</b>       | <b>343 kg</b> |

♦ ♦ ♦ ♦

<sup>1</sup> Pour rappel, les incinérables comprennent les ordures ménagères, les déchets communaux et les encombrants.

# **Bâtiments – Épuration – Développement durable**

**Mme Danièle Petoud**  
Municipale

**M. Yolan Menoud**  
Chef du Service des bâtiments,  
épuration des eaux et développement durable

## **Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du Service est réparti de la manière suivante, au 31 décembre 2020 :

#### Administration du Service

Nombre de collaborateurs : 9 personnes.

- 1 Chef de service à 90 %.
- 1 Adjoint épuration à 100 %.
- 1 Chef de projets à 100 %.
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicien bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 déléguée au développement durable à 70 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 secrétaire à 80 %.

#### Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 31 personnes.

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 10 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 50 %).
- 1 apprenti agent d'exploitation.
- 13 aides de nettoyage (7.88 EPT).
- 2 agents d'exploitation bâtiments locaux à 30 % (1 à 60 % dès le 01.07.2020).

#### Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 85 rapports à la Municipalité.
- 261 contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'640 factures.
- 5 préavis.
- 293 demandes de subventions.

#### **Patrimoine administratif et financier**

##### **3 bâtiments administratifs**

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5 (1 appartement en location).

##### **7 bâtiments publics**

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

##### **Divers bâtiments d'utilité publique**

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

##### **18 bâtiments scolaires**

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.
- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement de location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex (1 appartement de fonction).
- Salle de gymnastique d'Epenex.

**7 bâtiments locatifs**

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11 et 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.
- Ch. de la Colline 1.

| Patrimoine immobilier                                       | 2016                     | 2017                      | 2018        | 2019                      | 2020        |
|---|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| <b>Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)</b>               |                          | <sup>1)</sup> 148 058 007 | 148 058 007 | <sup>2)</sup> 171 866 957 | 171 866 957 |
| - immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif) | 119 663 114              | 126 193 621               | 126 193 621 | 151 795 171               | 151 795 171 |
| - immeubles en gérance (patrimoine financier)               | <sup>3)</sup> 21 713 589 | 21 864 386                | 21 864 386  | 20 071 786                | 20 071 786  |

1) Augmentation due à la construction de la structure d'accueil de la Coquerellaz et la réévaluation ECA des bâtiments

2) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc

3) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction

| Gérance des immeubles du patrimoine financier | 2016 | 2017 | 2018 | 2019          | 2020 |
|---|------|------|------|---------------|------|
| Nombre de baux gérés                          | 145  | 145  | 145  | 144           | 144  |
| - dont logements                              | 64   | 64   | 64   | 64            | 64   |
| - dont garages et places de parc              |      |      |      | <sup>4)</sup> |      |
| extérieures/intérieures                       | 77   | 77   | 77   | 76            | 76   |
| - dont petits locaux et locaux commerciaux    | 4    | 4    | 4    | 4             | 4    |

4) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers

**Entretien des bâtiments du patrimoine administratif**

| Année | Valeur ECA (Fr.) | Entretien (Fr.) | Valeur ECA (%) |
|-------|------------------|-----------------|----------------|
| 2016  | 119 663 114      | 783 295 39      | 0.65           |
| 2017  | 126 193 621      | 828 376 10      | 0.66           |
| 2018  | 126 193 621      | 770 376 36      | 0.61           |
| 2019  | 151 795 171      | 893 130 83      | 0.59           |
| 2020  | 151 795 171      | 850 033 00      | 0.56           |

**Appartements en gérance**

64 appartements, dont deux de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège d'Epenex – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.
- Centre technique communal – 1 appartement (jusqu'au 30.09.2020).

**MISSIONS DU SERVICE**

**Bâtiments – Projets et développements**

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Commune, en lien avec les études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports pour la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets

et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).

- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPI) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres de travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

### **Bâtiments – Maintenance et transformations**

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux

et exécution des travaux de mise en conformité.

- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

### **Epuration**

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'épuration des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.



- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

### Développement durable

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique communal (PPE).
- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

### Logistique

Cette année, la pandémie a particulièrement impacté l'organisation de la section logistique.

En effet, les nouvelles tâches liées à la désinfection des locaux, ainsi que l'augmentation de la fréquence de nettoyage de ces derniers exigée par le Canton et les services communaux, ont provoqué une hausse significative des heures de travail.

Le personnel en charge de ces tâches a souvent été exposé et confronté directement aux craintes des utilisateurs et a dû faire preuve d'une grande flexibilité dans ses horaires et son organisation.

La désinfection des locaux et du mobilier (tables, chaises, poignées de portes, balustrades etc.), la mise en place et la gestion des solutions pour l'hygiène des mains, le nettoyage plus fréquent des sanitaires et l'adaptation des techniques d'entretien ne sont que quelques exemples des tâches supplémentaires venues s'ajouter aux travaux habituels de maintenance et d'entretien des locaux communaux.

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en

collaboration avec le Service des travaux.

- Remise en état des terrains de tennis en début de saison et entretien des abords.

### Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences et de la Grande salle du Motty.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

## SECTION « BATIMENTS – PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre évoque les projets de développement ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

### Reconstruction de l'Auberge communale et transformation de la Grande salle

Les travaux de déconstruction de l'Auberge se sont achevés au cours du mois de décembre 2019, laissant ainsi le champ libre à l'édification du nouveau bâtiment. Au terme des travaux de fouille en pleine masse, le radier est coulé au premier trimestre 2020. En parallèle, des travaux de reprise en sous-œuvre sont entrepris, visant à garantir l'intégrité du milieu bâti environnant.

A la fin du mois de mai, la maçonnerie béton armé du sous-sol est entièrement terminée. L'entreprise de maçonnerie procède alors au remblayage du sous-sol et poursuit la construction du bâtiment avec la réalisation du premier et du deuxième étage.

Tout au long de ces travaux, les installations techniques du bâtiment sont incorporées, par les entreprises spécialisées, aux murs et dalles.

Au terme de l'année 2020, le bâtiment est hors d'eau, c'est-à-dire que la charpente et la sous-couverture sont posées.



Travaux de ferrillage de la première moitié du radier



Préparation du coulage du dernier mur en béton armé du sous-sol



La charpente de la toiture à deux pans, les toitures de la salle à manger et de la cuisine sont posées

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le SBED a pu mener à bien les tâches suivantes :

- Organisation de 6 séances du comité de pilotage en 2020, visant à effectuer les différents choix de matériaux et d'équipements.
- Communication avec la population et les riverains.
- Participation aux séances de chantier et prise d'influence visant à défendre les intérêts financiers, temporels et qualitatifs du Maître de l'ouvrage.
- Contrôle des coûts relatifs aux honoraires de mandataires et aux factures d'entreprises et liés à la phase d'exécution.
- Réalisation de prises de vue photographiques durant le déroulement des travaux à des fins d'archivage.

### Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

Dans le cadre du développement de ce projet, et après acceptation du crédit d'étude par le Conseil communal fin 2019, le SBED a piloté le développement du projet avec, en point d'orgue, la mise à l'enquête publique. Celle-ci fût sanctionnée par la délivrance, le 30 novembre 2020, du permis de construire. En parallèle, le SBED et les mandataires en charge du projet ont élaboré le dossier d'appel d'offres nécessaire à la mise en concurrence des prestations d'entreprises générales.



Rendu photo réaliste produit par le bureau Architram architecture et urbanisme SA

- Organisation des séances du comité de pilotage visant à effectuer les différents choix relatifs à la volumétrie et au fonctionnement général du bâtiment.

- Participation aux séances techniques afin d'orienter les mandataires dans la direction souhaitée par le comité de pilotage.
- Suivi et validation du développement des prestations liées à la phase SIA 3 « Etude du projet ».
- Participation à la rédaction des documents d'appel d'offres et contrôle de leur conformité en regard de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP-VD).
- Rédaction du préavis du crédit de construction dans le but de son acceptation en février 2021.

### Rénovation des installations techniques, du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton

Après l'obtention d'un crédit de construction de Fr. 4'590'000.- TTC en juin 2020, les travaux d'assainissement du bâtiment Pluton ont finalement pu débuter en septembre 2020.

Durant l'automne, les différents travaux liés au désamiantage du bâtiment, au démontage et à l'adaptation des locaux existants se sont poursuivis sans relâche. En fin d'année, les nouvelles distributions techniques (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), ainsi que les chapes ont été réalisées. Enfin, les travaux préparatoires sur le bassin permettront, en début d'année 2021, la pose d'un nouveau bassin entièrement en inox.



Travaux de pose du nouveau bassin inox

### Transformation de la salle des réceptions de Mon Repos

A la suite de l'approbation par le Conseil communal du préavis du crédit de construction, les travaux de transformation de la salle des réceptions ont pu débuter en mars

2020. Après plusieurs mois de travaux intensifs, malheureusement retardés par la pandémie, cette salle a pu être mise à disposition des utilisateurs principaux dès la fin du mois d'août. Sa capacité d'accueil de 36 places assises et de 50 places debout présente un nouvel aménagement polyvalent. La direction des travaux, ainsi que la coordination des entreprises et artisans ont été réalisées par le Service des bâtiments. Cette salle est d'ores et déjà très sollicitée par les différents services communaux, ainsi que par les commissions du Conseil communal pour des séances et présentations diverses.



Salle des réceptions – Mon Repos

### Etudes diverses

- Etude d'opportunité d'un contrat de performance énergétique (CPE) pour l'assainissement du collège Mars.
- Participation à l'étude stratégique de développement des équipements publics du Pontet.

### SECTION « BATIMENTS – MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »

Dans le cadre du budget annuel, le SBED a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

#### Centre socioculturel (CSCE)

- Mise en place, dans la salle multifonctionnelle, d'un système d'accès « On-line ».
- Pose d'une signalétique résumée du règlement d'utilisation du bâtiment sur les portes extérieures.
- Contrôle périodique électrique OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension).

- Pose d'un film opaque sur le verre du bureau de la Bibliothèque communale.
- Modification de l'espace garderie du 3<sup>e</sup> étage (nouvel accès aux WC et ajout d'un vestiaire).
- Entretien des parasols des terrasses.
- Réfection des peintures du Centre de jeunes.

#### Mon Repos

- Achat d'un beamer pour la salle de Municipalité.
- Rafrâichissement des peintures dans la cage d'escalier.
- Création d'une nouvelle signalétique.
- Modification des luminaires extérieurs du chemin piéton et pose de led.
- Contrôle de l'étanchéité des terrasses.
- Aménagement électrique du parc et du pavillon.
- Pose d'un projecteur extérieur pour les manifestations.

#### Temple

- Divers travaux de maintenance.
- Remplacement des lampes existantes par un modèle led.

#### Hôtel de Ville du Motty

- Création d'un guichet d'accueil pour le Service des ressources humaines.
- Mise en place d'un garde-corps dans les combles.
- Pose de panneaux acoustiques au Service des finances et de l'informatique.
- Remplacement des parois WC au rez-de-chaussée.
- Mise en place d'une borne de mise à jour KABA.





Nouveau guichet d'accueil pour les RH

### Centre technique communal (CTC)

- Révision de la citerne à mazout.
- Création d'un local grillagé pour la station d'air Sprinkler.
- Remplacement de la cuisine des Espaces verts.
- Modification des spots extérieurs par du led.
- Achat d'armoires EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Réaménagement des locaux du SDIS : pose d'une cuisine dans le local de pause, création de nouveaux locaux pour les vestiaires hommes et femmes, fermeture de l'espace mezzanine et remplacement des éclairages par du led.



Nouvelle cafétéria du SDIS

### Galerie du Pressoir

- Modification des menuiseries de la voûte et pose de panneaux de doublage pour les expositions.

### Edicule du cimetière

- Contrôle périodique électrique OIBT.

### Oiseau de l'Ouest – Centre de vie enfantine (CVE) Les Petits Loups

- Rafrâichissement des peintures du CVE.

### Collège du Croset

- Contrôle périodique électrique OIBT.
- Entretien des bacs en façade.
- Troisième étape du remplacement des douches des vestiaires de la salle de gymnastique.
- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Dépose de la haie de Pyracantha et pose d'une barrière en lieu et place. La végétalisation sera complétée au printemps prochain.
- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Remplacement de stores défectueux.
- Pose d'une porte extérieure sur l'escalier de la sortie de secours afin d'empêcher l'accès au toit des couverts.

### Collège Croset-Parc

- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Conclusion des divers contrats de maintenance.

### Collège d'Epenex

- Contrôle périodique électrique OIBT.
- Remplacement de 10 stores extérieurs.

### Collège de la Coquerellaz

- Divers travaux de maintenance.
- Pose d'un tapis décrotteur à l'entrée principale.
- Remplacement du caniveau extérieur.
- Pose d'un parc à trottinettes.
- Entretien des façades bois sud-ouest.
- Achat de poubelles pour le tri écologique.
- Remplacement de l'ensemble de l'éclairage de sécurité.
- Remplacement des spots par des modèles led.
- Remplacement des détecteurs.

- Traitement des infiltrations à l'entrée du bâtiment principal.
- Remplacement de stores défectueux.
- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Pose d'une signalétique sur les portes intérieures de l'APEMS.

### Complexe scolaire du Pontet

#### Mars :

- Divers travaux d'entretien.
- Remplacement de stores défectueux.
- Révision de trois pompes dans la chaufferie.

#### Venus :

- Remplacement du revêtement de sol de la salle de sciences V03.
- Mise en conformité du système séparatif eaux claires/eaux usées.
- Remplacement des tubes néon par du led dans les locaux des fournitures scolaires.
- Remplacement de stores défectueux.

#### Pluton :

- Divers travaux de maintenance.

#### Neptune :

- Réfection de la peinture des virevents en bois de la façade ouest.
- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.

#### Saturne :

- Création d'un local fermé pour le dépôt du matériel communal de manifestations sous une partie du couvert existant.
- Révision des fenêtres des classes.
- Remplacement des robinets par des boutons poussoirs dans les douches de la salle de gym.
- Rafrâichissement des peintures dans les vestiaires de la salle de gym.
- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.

#### Mercure :

- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Remplacement des urinoirs par des modèles automatiques dans les WC de la cafétéria et de la salle de musique.

- Pose d'une borne extérieure de mise à jour des accès, accessible 24h/24.
- Remplacement des stores à lamelles des salles polyvalentes.
- Reprise de l'étanchéité et de l'isolation d'une partie des pieds de façade nord.
- Contrôle de la ligne de vie.
- Pose d'un tapis décrotteur à l'entrée principale.
- A la suite du déménagement des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) au Croset-Parc, aménagement des bureaux du premier étage pour le Service des activités scolaires et parascolaires.



*Nouvel espace du Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)*

- Remplacement, dans la salle de musique, des spots encastrés par des modèles led.
- Remplacement des appliques dans les communs.
- Pose d'un réseau Wifi dans l'ensemble du bâtiment.



*Nouvelle borne extérieure de mise à jour KABA*



Jupiter :

- Création d'un local entièrement dédié au four à céramique.
- Création d'un réseau Wifi.
- Mise en conformité du système séparatif eaux claires/eaux usées.

**Bâtiments localifs**

Chemin de Veilloud 5-7 :

- Rénovation de 2 appartements.
- Remplacement des lave-linge et des monnayeurs.

Route du Bois 2-4 :

- Rénovation de 3 appartements.

**SECTION  
« DEVELOPPEMENT DURABLE »**



**Fonds communal d'encouragement pour le développement durable**



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable connaît un succès grandissant depuis plusieurs années, notamment par le biais de subventions octroyées pour l'assainissement des constructions. De plus, les subventions pour l'achat d'appareils électroménagers (depuis 2015), d'abonnements transports publics (depuis 2017), ainsi que de vélos et voitures électriques, ont suscité un grand enthousiasme auprès de la population.

Jusqu'alors, le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable était alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal.

La Municipalité a décidé, en septembre 2019, d'augmenter la taxe alimentant le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable de 0.1 cts/kWh. La taxe est ainsi passée à 0.2 cts/kWh dès mars 2020.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

**Subventions**

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.

- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers A+++.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

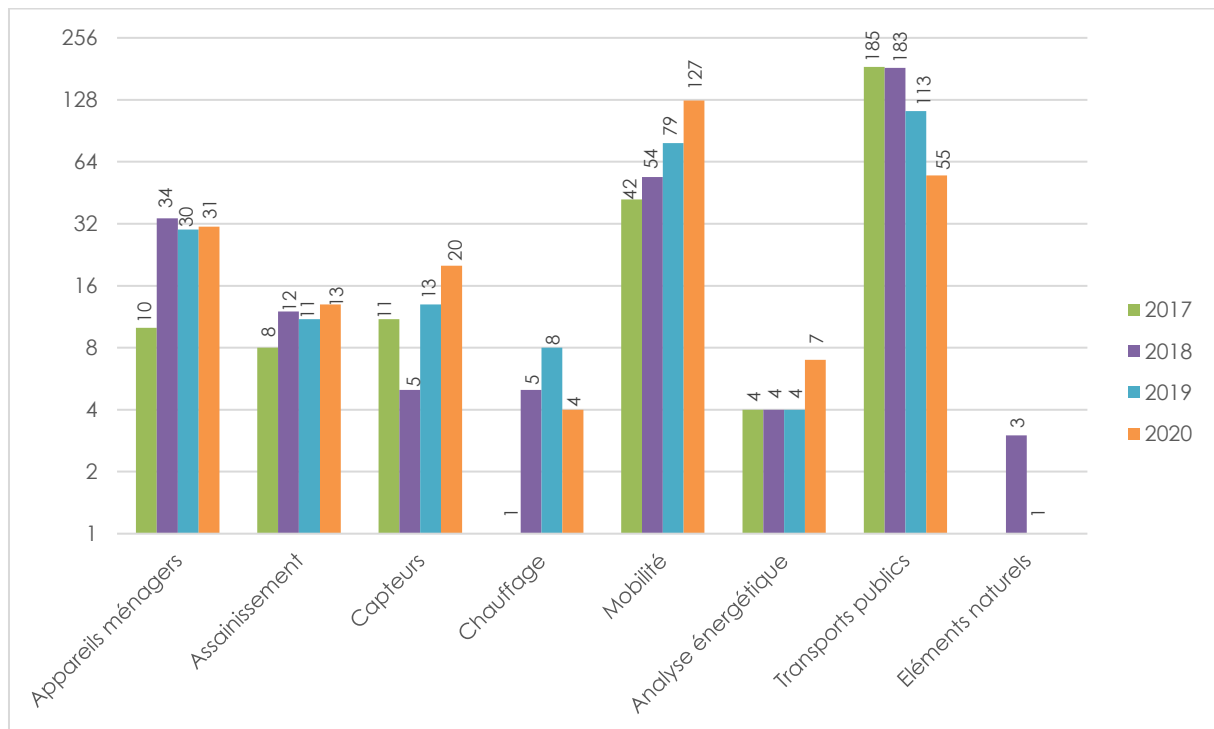
Durant cette année, les dispositions et les subventions ont fait l'objet d'une révision complète. Ces modifications prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le plus grand changement concerne les subventions liées à l'assainissement qui seront octroyées à la suite de l'obtention de la subvention cantonale du programme bâtiments.

- Appareils ménagers : 31
- Assainissement : 13
- Capteurs photovoltaïques : 19
- Capteurs solaires thermiques : 1
- Chauffage : 4
- Mobilité : 127
- Analyse énergétique : 7
- Transports publics : 55
- Eléments naturels et paysagers : 0
- Formation : 0.

### Subventions octroyées en 2020



La Commission du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :



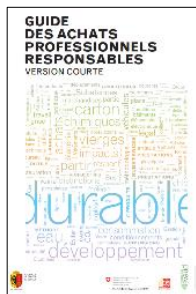
Nombre de subventions octroyées entre 2017 et 2020

**Cité de l'énergie**



**Ecublens**  
pour l'avenir de nos enfants

Politique pour des achats responsables



Une Directive municipale pour des achats responsables a été validée par la Municipalité en vue de limiter les besoins en matière première et la production de déchets. Les critères d'achat et les principes à respecter ont été établis en référence au

Guide des achats professionnels responsables, élaboré en 2010 (version actualisée : 2015).

Deux aides à la mise en œuvre ont été rédigées. La première concerne l'approvisionnement en papier, la deuxième l'acquisition des fournitures de bureau. Une imprimerie basée dans la région a été choisie pour être le fournisseur attitré pour toutes les livraisons de papier : feuilles pour impressions (A4 et A3), papier en-tête, enveloppes et rouleaux pour la traceuse de plans. Le papier sélectionné est fabriqué à base de cellulose recyclée à 100 % certifiée Ange bleu. En complément, un Guide des bonnes pratiques au bureau a été rédigé à l'intention de tous les collaborateurs. Il synthétise, dans les grandes lignes, les recommandations énoncées dans la directive et les nouvelles procédures à suivre, mais va au-delà, en élargissant la réflexion à l'ensemble des habitudes au travail.

Agenda 2030



La Commune d'Ecublens a participé à des ateliers de réflexion encadrés par l'Association Coord21 (Ecublens est membre depuis 2017), pour « implémenter » l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal. Au

terme de ces échanges, un guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons a été édité. Cette publication donne aux collectivités publiques, des clés pour s'approprier les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda

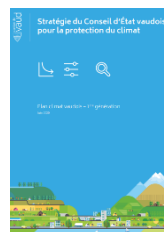
2030 (succède à l'Agenda 21) et les adapter aux spécificités de leur territoire.

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Les 17 ODD de l'Agenda 2030 adopté à l'unanimité par l'assemblée générale des Nations Unies en 2015

Plan climat vaudois



Le Plan climat vaudois 1<sup>ère</sup> génération, a été publié en juin 2020 dans l'optique de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de moitié à l'horizon 2030 par rapport à 1990. Il vise la neutralité carbone d'ici à 2050. Parmi les 30 mesures adoptées par le Conseil d'Etat, la mesure 27 concerne l'accompagnement des communes qui constituent un relais indispensable pour agir à l'échelle du citoyen et sur un territoire connu. Dans ce contexte, des ateliers initiés par le Bureau de la durabilité (BUD) sont organisés dans le cadre des rencontres Canton-Communes. Une plateforme de partage, mise en ligne par le Canton, est actuellement en test par les communes participantes.

Avec le Vorace



Une épicerie coopérative et participative, Le Vorace, s'installe au Vortex. Seront disponibles, des produits alimentaires en vrac, non transformés, des fruits et légumes frais, cultivés en pleine terre et récoltés à maturité auprès de petits producteurs de la région. Les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Rensens et Saint-Sulpice ont soutenu le projet. Ecublens a apporté une contribution financière en contrepartie de l'organisation par Le Vorace, en 2021, de quatre ateliers « Pour apprendre à faire soi-même ».

Avec Action Climat Ecublens (ACE)



Etant donné les points de convergence entre les buts figurant dans les statuts (art. 2) de l'Association ACE et le Programme de politique énergétique et climatique 2019, une coopération s'est mise en place avec la Commune.

Cette entente a notamment pris forme lors de la deuxième édition du *Matin durable*, organisée en collaboration avec Action Climat Ecublens (ACE), en remplacement de la Semaine du développement durable initialement prévue mais ayant dû être annulée en raison de la pandémie de COVID-19.



*Matin durable, manifestation publique du samedi 26 septembre 2020 sur la place François Silvant*

Une demande pour renforcer les liens entre la Commune d'Ecublens et ACE a été soumise à la Municipalité lors de la séance du 24 août 2020. Cette dernière a accepté qu'une étroite coopération puisse se poursuivre de manière plus formelle. A ce titre, ACE dispose aujourd'hui d'une salle de réunion (Oiseau de l'Ouest) et peut utiliser, sur demande et gratuitement, certaines infrastructures et canaux de communication afin d'organiser ses rencontres mensuelles, soirées de réflexions thématiques et projections de films suivies de débats.

Semaine du développement durable

Pour susciter une réflexion sur nos modes de vie et ce qu'ils laisseront derrière nous, la Commune d'Ecublens, le groupe Action Climat Ecublens et d'autres partenaires souhaitent organiser, pour la première fois, la Semaine européenne du développement durable. Au vu des circonstances

sanitaires, tout rassemblement a dû être annulé.

Il s'agissait d'organiser un événement écoresponsable, en cherchant à maîtriser, autant que possible, l'impact écologique de la manifestation en elle-même ; principalement en la structurant autour d'une approche « zéro déchet ».

La première édition n'a pas pu avoir lieu en l'état. Toutefois, le concours de dessin « et demain?... » initialement prévu, a été mené à terme ; une conférence sur l'énergie s'est déroulée (la Soirée solaire) ; les ateliers pratiques et la remise des prix pour le concours de dessins ont bien eu lieu lors de la deuxième édition du *Matin durable*.

Maria Rizzotti 11VP/1

« Et demain ?  
... La nature reprendra ses droits ! »



*Premier prix du concours de dessin « Et demain?... », la nature reprendra ses droits, Maria Rizzotti 11 VP/1*

Opération éco-logement



Afin de contribuer à réduire la consommation d'énergie domestique dans les immeubles locatifs, la Commune d'Ecublens organise depuis 2017, avec l'Association Terragir, des visites chez les particuliers. Chaque année, une centaine de logements peuvent en bénéficier



gratuitement. Cette année, les trois semaines de visite devaient se dérouler du 9 au 27 mars dans les immeubles du chemin du Croset 13, 15, 16 et 17 (environ 190 logements). En raison du semi-confinement annoncé le 16 mars 2020, l'opération a dû s'interrompre. Il était prévu de la reporter fin novembre (du 23 novembre au 2 décembre), mais la situation générale l'a à nouveau empêchée. Toutefois, 36 visites ont été réalisées en une semaine, ce qui est encourageant.

Durant les visites, les éco-conseillers ont installé 65 ampoules LED, 14 multiprises avec interrupteurs et 27 interrupteurs déportés (pour multiprises préexistantes) et ont distribué 9 bouilloires. Selon le rapport final rédigé par Terragir, le potentiel d'économie moyen calculé à partir de la différence entre la puissance des nouvelles ampoules et celles d'origine (- 2 kW), est proche de 3'400 kWh par an.

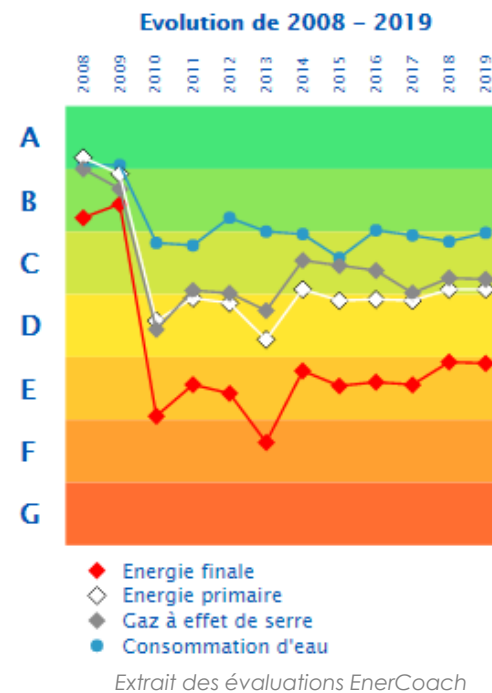


### Comptabilité énergétique

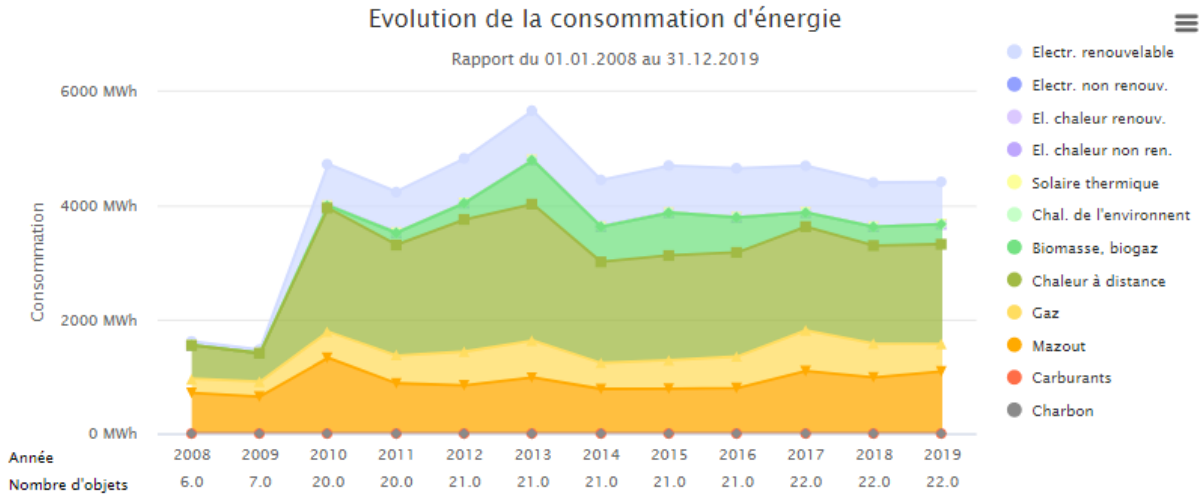
Pour assurer un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées par le patrimoine administratif et financier en vue de mieux les maîtriser, d'éviter le gaspillage et de réduire les besoins, la Commune dispose de deux systèmes de comptabilité énergétique complémentaires. Le premier, EnerCoach permet d'évaluer facilement, à partir de données annuelles, les performances énergétiques des bâtiments (électriques, thermiques et hydriques), de suivre et comparer leur évolution sur plusieurs années. Le second, Energo, plus précis, sert à connaître les consommations hebdomadaires. Il permet donc d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices,

usage des équipements inappropriés, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

Les consommations annuelles sont enregistrées sur Enercoach depuis 2011. Depuis 2014, en parallèle, les agents d'exploitation enregistrent toutes les semaines les données de consommation sur la plateforme en ligne Energostat. Les efforts menés en ce sens ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2013 (patrimoine administratif).



Note : les années 2008 et 2009 ne sont pas représentatives car les relevés n'ont débuté qu'en 2010 pour certains bâtiments



Extrait rapport EnerCoach : évolution de la consommation d'énergie pour le patrimoine administratif

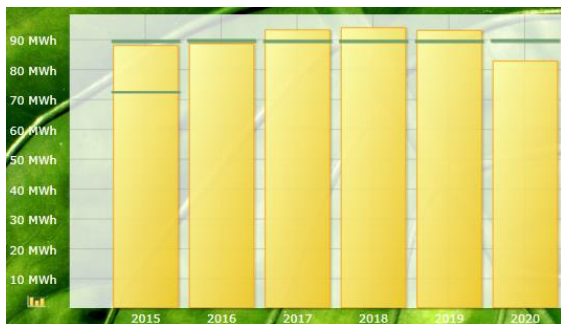
### Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2020

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 538 MWh depuis sa mise en service et 82.49 MWh cette année. Cette production annuelle correspond à la consommation d'environ 18 ménages, tenant compte qu'une famille type composée de 4 personnes habitant en immeuble consomme 4.5 MWh/an (source [CoCEN 2019](#)).



Evolution de l'énergie électrique injectée chaque année dans le réseau depuis sa mise en service

### Chauffage à distance



Un projet de chauffage à distance sur le secteur de la Plaine du Croset, a été lancé en 2015 par la Commune d'Ecublens et prendra forme sous le nom d'ECUCAD. Les premières installations sont en cours de réalisation. Son exploitation sera assurée par la société Romande Energie Services SA, en partenariat avec le Service intercommunal de l'électricité (SIE SA).

En 2020, les premières discussions sont menées en vue de la création, en début d'année 2021, de la société ECUCAD SA, gestionnaire du futur réseau. La future centrale se situera aux Larges-Pièces, à l'emplacement de la chaufferie existante du site Migros Vaud. Le CAD devrait être alimenté en grande partie par un agent énergétique renouvelable. La chaufferie du Pontet, située au sous-sol du collège Mars, est en cours de rénovation en vue du raccordement du site au futur CAD.



## SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés à trois STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).
- Bassin **Bussigny** (STEP de Bussigny ; rattaché sur l'ERM au 01.12.2020).

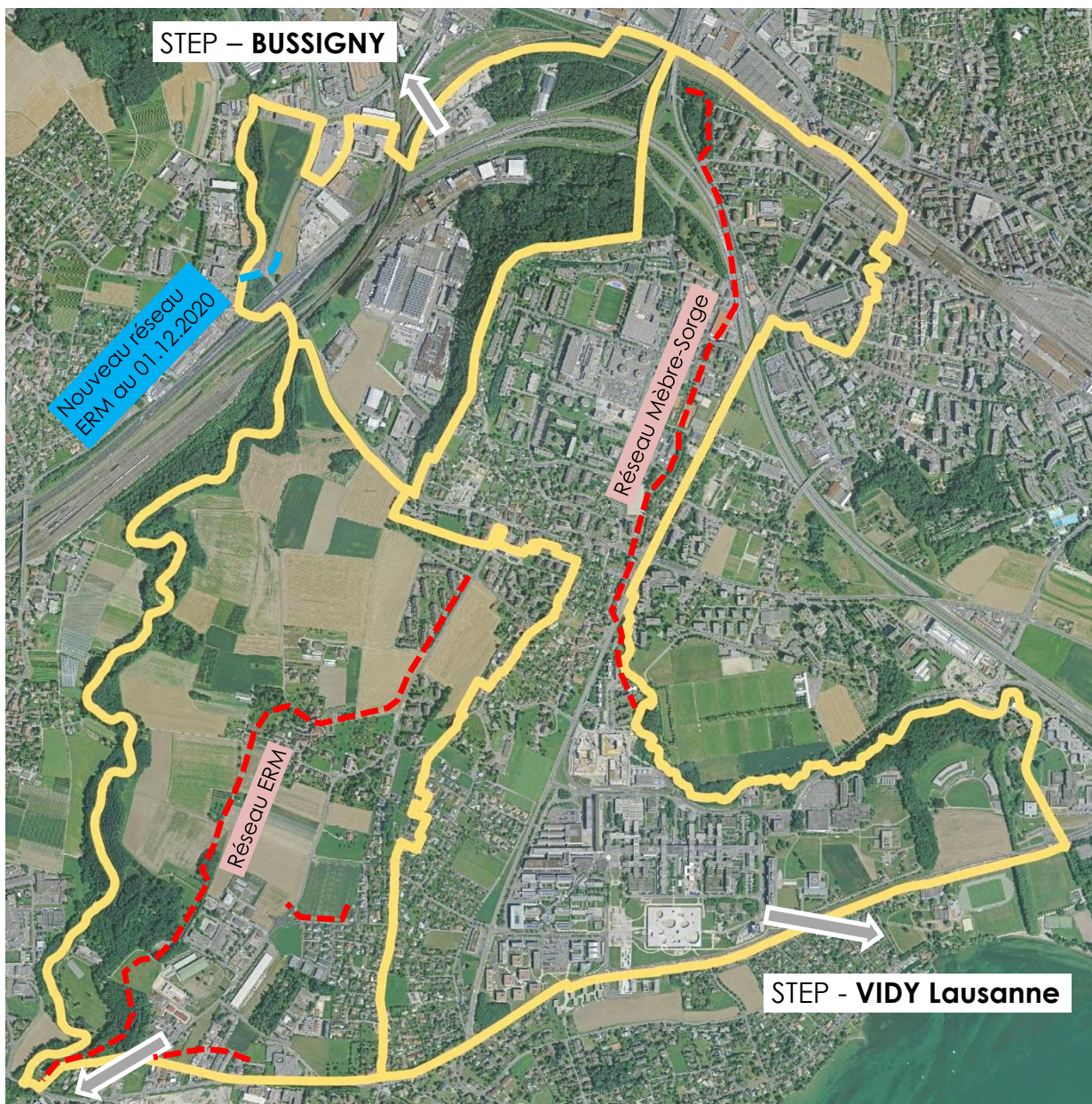
### Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

**Le réseau communal d'Ecublens**, 57.6 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

**Le réseau ERM Morges** (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

**Le réseau Mèbre-Sorge** (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – **ERM Morges**



### Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabora- tion interservices

La section épuration participe (ou est représentée) aux assemblées/séances suivantes :

- CISTEP « Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ».
- ERM « Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ».
- Station d'épuration de Bussigny.
- Mèbre-Sorge « Entente intercommunale Mèbre-Sorge ».
- PREE « Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne ».
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc).
- Interservices (Services des travaux, de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

### Représentation du Maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

#### Route cantonale (RC 1)

- Remplacement d'un collecteur d'eaux claires et reprise des embranchements privés.

#### En Vallaire

- Acceptation, par le Conseil communal, du crédit pour le déplacement d'un collecteur d'eaux claires. Analyse des offres et adjudication. Mise à l'enquête et obtention du permis de construire.

#### STEP de Bussigny – Déviation des eaux usées (EU) sur l'ERM

- Démarrage des travaux de déviation des EU d'Ecublens et d'Echandens sur le réseau de l'ERM.
- Forage dirigé sous la rivière de la Venoge pour le raccordement de la station

de pompage (STAP) d'Ecublens sur celle d'Echandens.

- Pose de collecteurs EU le long de la route d'Yverdon jusqu'au raccordement sur le réseau ERM (zone autoroute).
- Modernisation des STAP d'Ecublens et d'Echandens.
- Transfert de propriété et de gestion technique des STAP d'Ecublens et d'Echandens, ainsi que des réseaux nouvellement construits, à l'ERM.
- Raccordement définitif du bassin versant des « Grandes Pièces » sur le réseau ERM au 1<sup>er</sup> décembre 2020.



### Entretien et contrôle du réseau communal

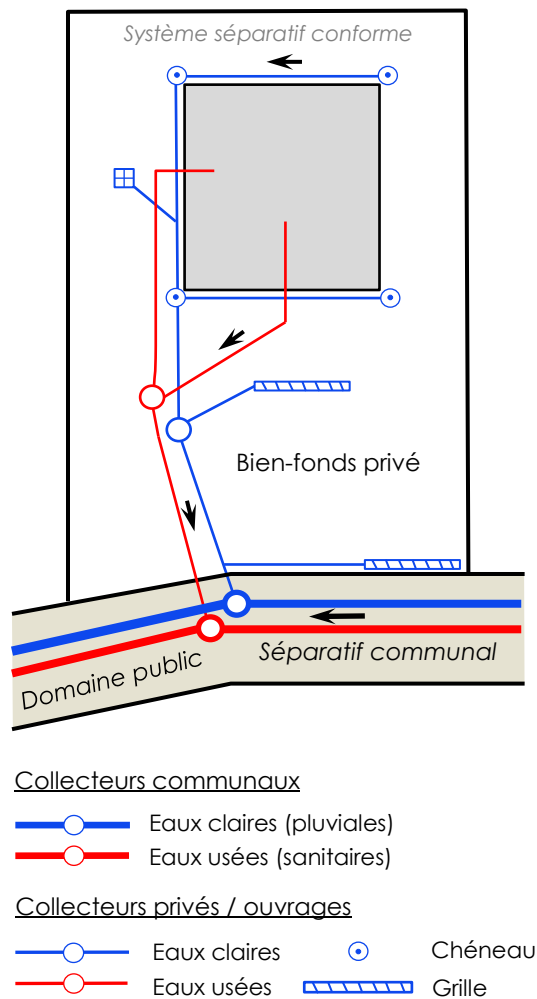
- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 4.2 km.
- Fraisage et curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (185 m) à la route du Bois.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (312 m) au chemin du Croset.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'assainissement.
- Entretien des sacs de route (zone nord).

### Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section épuration procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- Le système séparatif communal, qui est achevé.
- Le système séparatif des biens-fonds privés, qui est inachevé.



### Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

|                    |   |                     |
|--------------------|---|---------------------|
| Nouveaux bâtiments | : | 4                   |
| Anciens bâtiments  | : | 8                   |
| Sous-total         | : | <b>12 contrôles</b> |

Réalisés par un bureau externe :

|                    |   |   |
|--------------------|---|---|
| Nouveaux bâtiments | : | - |
| Anciens bâtiments  | : | - |
| Sous-total         | : | - |

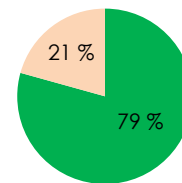
**Biens-fonds contrôlés en 2020 : 12**

Décompte des conformités :

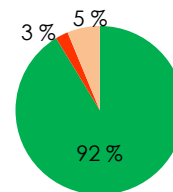
|                         |   |          |
|-------------------------|---|----------|
| Déclarés conformes      | : | <b>8</b> |
| Déclarés non-conformes  | : | <b>4</b> |
| Compléments de contrôle | : | -        |

### Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

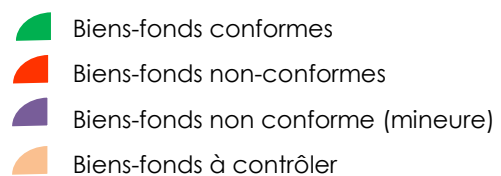
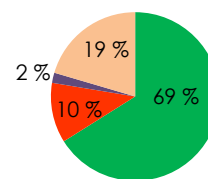
**Bassin versant de Bussigny**  
(raccordé sur l'ERM au 01.12.2020)



**Bassin versant de l'ERM**



**Bassin versant de la CISTEP**



### Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés

- Vérification hydraulique des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux. Validation de la conformité du système séparatif.

### **Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques**

La section épuration a traité 140 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface géoweb de partage de géoinformations de l'ASIT-VD.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil, paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

### **Dossiers de mise à l'enquête-constructions**

La section épuration a traité 43 dossiers de mise à l'enquête, transmis par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'assainissement sont examinés et font l'objet d'un rapport déposé avec les autorisations de construire.

### **Suivi et mise à jour du PGEE informatique**

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE (PGEE version 2). Les travaux de relevés sur le terrain ont été effectués sur l'ensemble du territoire communal.

## **SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »**

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, Grande salle et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de la surveillance des accès aux bâtiments communaux, de la gestion des accès électroniques, ainsi que de la sécurité des bâtiments communaux.

L'année 2020 a été bouleversée par l'arrivée du COVID-19 et les nombreuses restrictions qui en ont découlé tout au long de l'année.

Les directives provenant du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat, changeant au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, nécessitaient de prendre chaque fois connaissance des nombreux documents (Ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral – Directives cantonales – Tableau des mesures cantonales – FAQ cantonales, etc.). Ce travail était indispensable afin d'être en conformité (responsabilité du propriétaire) et répondre aux nombreuses sollicitations des services de l'administration, des sociétés locales (sportives et culturelles) et associations.

Des plans de protection ont dû être établis pour chaque bâtiment de l'administration communale et pour les salles de gymnastique. Afin de pouvoir reprendre les entraînements ou répétitions, les sociétés locales (sportives et culturelles) devaient également établir des plans de protection que le SBED devait approuver, en respectant les directives des instances supérieures.

Les annulations et constants reports de demandes pour des réservations de salles ou manifestations ont clairement alourdi le suivi des réservations.

### **Locations des salles communales**

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et, plus particulièrement, les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

Avec la mise à disposition, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, des deux nouvelles salles de gymnastique du collège Croset-Parc, ainsi que l'optimisation de l'ensemble des locations des salles de gymnastique aux sociétés, il a été possible de répondre à toutes les sollicitations des sociétés locales (sportives) d'Ecublens comme pour la section juniors

du Tennis-Club Ecublens et le secteur formation du Lausanne Université Club Volleyball (LUC).

### Gestion des salles

La pandémie du COVID 19, avec son confinement au printemps, a engendré une annulation massive de réservations. Du 16 mars à mi-mai, il n'était en effet plus autorisé de tenir des séances dans une salle de conférence. Les salles de gymnastique ont dû attendre le 8 juin pour la reprise des activités pour les moins de 16 ans.

A partir de mi-mai, la Préfecture a autorisé les séances du Conseil communal, les séances de commissions et de groupes issus du Conseil communal et, par la suite, les réservations ont repris également pour l'ensemble des services de l'administration, des sociétés et associations.

Pour cet exercice, il n'est pas pertinent d'afficher le tableau habituel du nombre de réservations puisqu'aucune comparaison ne pourrait être établie. Néanmoins, les salles de conférences disposant d'une certaine surface ont été très sollicitées sur des périodes restreintes d'autorisation.

| Salle                   | 2019 | 2020 |
|-------------------------|------|------|
| Multifonctionnelle CSCE | 68   | 158  |
| Federer                 | 159  | 129  |
| Oiseau Ouest            | 52   | 141  |

Par ailleurs, afin de respecter les directives très strictes édictées par l'OFSP sur la capacité des salles, et d'optimiser le travail de l'intendant, des plans d'aménagement type ont été créés (style conférence, écoles et en rectangle).

Durant toute cette période, l'intendant du Centre socioculturel (CSCE) a été très sollicité pour l'aménagement des salles et la désinfection du mobilier après chaque séance.

### Centre socioculturel

Pose de la plaque des directives d'utilisation de la salle multifonctionnelle du Centre socioculturel (CSCE), ainsi que d'un film opaque indiquant la nouvelle dénomination de la salle.

Remplacement du beamer de la salle Federer.

### Site internet – page dédiée aux sociétés membres de l'USL

En collaboration avec le Greffe municipal, les formulaires pour les demandes de réservation de salles de conférences du CSCE, ainsi que la demande de prestations, peuvent dorénavant être remplis en ligne et envoyés automatiquement sur la boîte courriel du Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable « [bati-ments@ecublens.ch](mailto:bati-ments@ecublens.ch), par un simple clic.

### Gestion des manifestations

Lorsque les mesures de l'OFSP le permettaient, quelques manifestations ont été organisées et ont nécessité l'intervention de la section, dont :

#### Manifestations communales (quelques exemples)

- Collation offerte en début d'année à la population.
- Soirée des Mérites de la Municipalité et de l'USL.
- Mise de bois de feu.
- Fête nationale.
- *Garden-party* de remerciement des bénévoles.
- Spectacle itinérant TKM.
- Matin Durable.
- Dégustation des vins de la Ville.
- Patinoire.

#### Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Pétanque du Motty.
- Tournoi de football en salle.
- Pétanque de la Société de jeunesse.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutes les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.

- Coordination entre les différents services communaux (Service des travaux, Service des bâtiments et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émise par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

### **Gestion électronique des accès**

- Participation à l'extension du plan de fermeture des bâtiments communaux par cylindres électroniques (Auberge communale et Grande salle du Motty).
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion générale du système de la gestion et contrôle des accès, des profils du système « Online », du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

Cette technologie, en perpétuelle évolution, permet la gestion du système de certains modules à distance, ce qui apporte une grande souplesse à l'utilisation.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 52 accès système électronique « Online » (accès principaux des bâtiments et salles de conférences du CSCE).
- 102 accès système « Offline » (à l'intérieur des bâtiments).
- 9 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments et une à l'extérieur).

### **Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires**

Cette année très particulière a nécessité une fréquente et rapide adaptation de l'organisation à la surveillance des bâtiments, en fonction des fermetures et réouvertures des structures et des écoles.

Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE et des bâtiments scolaires.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec les événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances, auparavant gérée par le Service des activités scolaires et parascolaires.
- Analyse des rapports de surveillance.
- Collaboration et adaptation avec les différentes structures du CSCE.
- Etablissement d'une procédure, en collaboration avec les employés du CSCE, lors de l'intervention de la société de surveillance.

*Yolan Menoud,  
Chef du Service des bâtiments,  
épuration des eaux et  
développement durable*

◆ ◆ ◆ ◆



# **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises**

**Mme Sylvie Pittet Blanchette**  
Municipale

**Mme Liliane Genolet**  
Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse,  
des sports, de l'intégration et des églises

## **Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes et Travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque, la déléguée à l'intégration et le secrétariat d'Ecublens Animation, était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2020 :

#### **Administration :**

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 collaboratrice administrative à 20 %.

#### **Secteur jeunesse :**

- 1 délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes à 100 %.
- 1 collaboratrice administrative à 20 %.
- 1 éducatrice-animatrice à 70 %.
- 1 éducateur-animateur à 70 %, en 3<sup>e</sup> année de formation en emploi.
- 1 animatrice socioculturelle à 75 %.
- 1 animateur socioculturel à 75 %.
- 1 travailleur social de proximité à 80 %.

#### **Bibliothèque :**

- 1 bibliothécaire responsable à 80 %.
- 3 bibliothécaires (à 80 %, 70 % et 60 %).
- 1 aide bibliothécaire à 10 %.

#### **Ludothèque « Le Dé Blanc » :**

- 1 ludothécaire responsable à 50 %.

#### **Intégration :**

- 1 déléguée à l'intégration à 40 %.

#### **Paroisse réformée :**

- 2 organistes à 50 % selon normes EERV.
- 1 sacristain à 15 %.
- 1 concierge à 23 %.

### **TACHES DU SERVICE**

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

#### **Finances**

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demandes de subsides.
- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions quant aux subsides et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.

#### **Administration**

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Collaboration avec le comité de l'Union des sociétés locales (USL) pour tout ce qui a trait aux sociétés et associations d'Ecublens membres de l'USL.
- Elaboration du calendrier des manifestations.
- Gestion des relations entre la Commune et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques, notamment liées aux incertitudes relatives au Covid-19.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Collaboration étroite avec le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable dans le but de mener une politique commune dans le cadre de la gestion des demandes de soutien (matériel et infrastructures) des sociétés et associations.
- Collaboration avec le comité d'Ecublens Animation, soutien administratif, gestion de son secrétariat et présence aux séances de comité.
- Supervision du Secteur jeunesse, de la Bibliothèque et de la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entité.

- Soutien au Délégué jeunesse en matière de gestion administrative.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM, l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) et le Bureau cantonal pour l'intégration.
- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.
- Gestion administrative du personnel auxiliaire lors des manifestations.
- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Participation, en tant que membre, aux réunions de la Commission culturelle des écoles.
- Présence et représentation du Service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.

### Opérationnel

- Organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives.
- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune.
- Gestion et mise à disposition des abonnements de théâtre (Grange de Dorigny et Théâtre Kléber-Méleau) au personnel communal.
- Gestion et mise à disposition des abonnements du Lausanne Hockey Club et du Lausanne Sport.
- Distribution des cartes « Cultissime » (passesports culturels pour plusieurs institutions lausannoises) aux jeunes atteignant leur majorité.
- Conduite et participation à divers projets interservices.

- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Organisation de la remise des Mérites de la Municipalité et de l'USL, en collaboration avec cette dernière.
- Organisation et financement des soirées annuelles de l'ensemble de cuivres Bavaria et du Paradise Creek Jazz Band.
- Gestion de la crise du Covid-19 par la création de divers plans de protection et de nombreux rapports à la cellule de crise mise en place par la Commune, ainsi que par l'adaptation des projets, notamment de manifestations, en raison des incertitudes liées aux mesures sanitaires et à leur application.

### ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

#### Mérites de la Municipalité et de l'USL

Le lundi 27 janvier, les Mérites de la Municipalité ont été remis à :

- M. Bernard Livet, pour ses 30 années passées au sein des Milices vaudoises.
- M. José Alvarez, pour avoir porté la bannière d'Ecublens à la Fête des vigneron 2019.
- M. Sacha Masson, pour sa qualification aux Championnats de Suisse de patinage artistique en catégorie « Espoirs ».
- M. Axel Goudet, pour avoir remporté un tournoi international de rugby avec l'équipe suisse à Bangkok.
- M. Oscar Goudet, pour avoir remporté les Championnats d'Europe de rugby des moins de 18 ans.
- Comité du Rallye FVJC à SSEC, pour l'organisation de ce grand événement.



Au sein de l'USL, les comités du FSG Actigym, de l'Echo des Campagnes, de l'association Bad pour Tous et du Rushteam ont

remis un Mérite à un ou plusieurs de leurs membres.

L'Echo des Campagnes, ainsi qu'un collectif de rap, ont agrémenté la soirée de quelques prestations musicales.

### Fête des voisins

La troisième édition de la Fête des voisins, prévue le vendredi 29 mai, puis repoussée au 18 septembre, a finalement dû être annulée en raison de la pandémie de Covid-19.

Plus d'une dizaine de quartiers s'étaient inscrits.

### Théâtre itinérant « La Grande Guerre du Sondrebond »

Le 3 septembre, la place François Silvant a accueilli le spectacle itinérant « La Grande Guerre du Sondrebond » de Charles-Ferdinand Ramuz. Ce spectacle a été mis sur pied par le Théâtre Kléber-Méleau. Celui-ci est parti en tournée dans diverses communes de l'Ouest lausannois, afin de rencontrer son public chez lui. Ce projet s'inscrit dans la « culture pour tous ».

Plus d'une centaine de personnes sont venues se régaler de l'énergie festive des trois comédiens.



### Exposition photos

Du 22 septembre au 4 octobre, la Ville d'Ecublens a mis en place une exposition photo sur la place François Silvant. Vingt des photos exposées étaient le résultat d'un concours que la Ville a organisé, en collaboration avec le club de photos SdFocus. Les vingt autres photos ont été

prises par les membres du club SdFocus et sélectionnées par la Ville.



### Cabine à livres

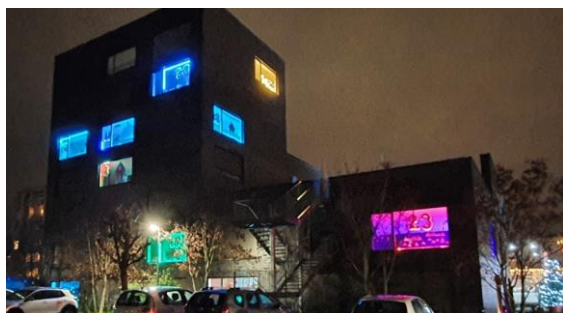
Au mois d'octobre, la première cabine téléphonique transformée en boîte à livres par les mains habiles du personnel du Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable a été installée au Pontet.



### Calendrier de l'Avent du CSCE

Les fenêtres de l'Avent habituelles n'ayant pu avoir lieu à cause du Covid-19, les entités du Centre socioculturel, ainsi que les 55+ d'Ecublens, la Paroisse d'Ecublens / St-Sulpice et la CIESEE ont décoré 24 fenêtres du Centre afin d'illuminer cette période.





## ACTIVITES SPORTIVES

### Leçon de gym

La pandémie de Covid-19 a eu raison de la troisième édition de « La plus grande leçon de gym » prévue le 3 mai.

### Urban plogging

Le dimanche 13 septembre, c'est une quarantaine de personnes qui sont venues participer à la deuxième édition de l'*Urban plogging* à Ecublens. Munis de gants et d'un sac poubelle, les participants ont pu faire leurs exercices tout en ramassant les déchets trouvés sur leur chemin.



### Patinoire

La saison 2019/2020 s'est achevée sur un bilan très positif à fin janvier 2020. Chaque saison démontre un peu plus que la population apprécie particulièrement cette ani-

mation. En effet, ce sont plus de 4'000 personnes qui ont profité de cette infrastructure.

Quant à la saison 2020/2021, elle a pu finalement débiter le 1<sup>er</sup> décembre grâce au plan de protection, lequel n'a cessé d'être adapté au fur et à mesure des annonces de restrictions édictées par les Autorités.

### Urban training

Tous les lundis soirs de juin à septembre, la population a eu l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs.

Le but de cette activité conviviale, laquelle est offerte à la population, est d'entretenir sa forme et de s'amuser tout en découvrant la Commune.



Chaque semaine, ce cours a été suivi par une quinzaine de participants.

### Zumba

De juin à septembre, la population a pu profiter de cours gratuits de zumba, tous les lundis soir sur la place François Silvant.

C'est une moyenne de quinze personnes qui ont participé à chaque cours.

### Cours de yoga

De juin à fin août, la Ville offre à ses habitants des cours de yoga dans le magnifique parc de Mon Repos.

Ceux-ci ont connu un véritable succès. En effet, plus d'une vingtaine de personnes y ont participé chaque semaine.

### Cours de méditation

Pour la première fois cette année, la Ville a mis sur pied des cours de méditation gratuits. C'est une moyenne de cinq personnes qui se sont retrouvées chaque semaine dans le parc de Mon Repos.

### Station BOXUP

Du 24 août à fin octobre, une station BOXUP, solution de partage de matériel de sport et de loisir en libre accès, a été installée aux terrains de sports du Croset pour une phase de test.



Le bilan s'est avéré très positif puisque la station a enregistré au total 379 utilisations, ce qui représente près de 7 utilisations par jour et a figuré au top 3 du réseau en termes de satisfaction et d'utilisation.

### OpenSunday



Pour la troisième fois, la Ville, en collaboration avec la Fondation IdéeSport, a mis en place des « OpenSunday ». Il s'agit d'un programme visant à faire bouger les enfants les dimanches après-midi d'hiver.

A Ecublens, ceux-ci ont lieu le dimanche de 13 h 30 à 16 h 30, excepté lors des vacances scolaires, à la salle de gymnastique du collège Croset-Parc.

L'objectif est d'offrir aux filles et aux garçons de la 3P à la 8P (6 à 12 ans) un endroit pour se défouler et s'amuser entre amis le dimanche après-midi pendant les mois d'hiver, le tout gratuitement. L'encadrement du projet est assuré par deux adultes quali-

fiés et une équipe de jeunes coaches habitant la région, tous formés par la Fondation IdéeSport.

Diverses activités sportives et jeux ont été organisés. En plus du mouvement, l'objectif est aussi d'aborder la question de l'alimentation. De ce fait, un goûter composé de pommes, de pain et d'eau leur est offert en milieu d'après-midi.

L'OpenSunday Ecublens est également une plateforme à disposition des sociétés sportives locales qui souhaitent faire découvrir leurs activités aux enfants.

En 2020, ce sont, en moyenne, 51 enfants (53 % filles et 47 % garçons) qui ont participé à cette activité chaque semaine.

### SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

#### Culture

##### Subventions à des institutions culturelles :

- Association Encre et Plomb.
- Association vaudoise des Samaritains.
- Ecole de musique d'Ecublens (Emuse).
- Fondation pour l'enseignement de la musique.
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise.
- Galerie du Pressoir.
- Globlivres – Livres sans frontières.
- Musée Bolo.
- Pro Patria.
- Théâtre de Beausobre.
- Théâtre Kléber-Méleau.
- Théâtre La Grange de Dorigny.
- Université populaire de Lausanne.
- Zigzag Théâtre.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions culturelles s'est élevé à près de Fr. 393'000.-.



Subventions aux sociétés culturelles membres de l'Union des sociétés locales :

- Abbaye des Patriotes.
- Amis du Four de Renges.
- Association Art'itude.
- Destiny.
- Echo des Campagnes.
- Jeunesse d'Ecublens.
- Lumen Canor.
- Union des sociétés locales.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à près de Fr. 9'000.-.

Dons uniques à des associations culturelles :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations culturelles s'est élevé à près de Fr. 4'500.-.

### **Jeunesse**

Subventions à des institutions et dons uniques en lien avec la jeunesse :

- Adosjob.
- Association Reiso.
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.
- Pro Juventute.
- Scouts de l'Ouest.

Le montant total des subventions octroyées à des institutions et des dons en lien avec la jeunesse s'est élevé à près de Fr. 2'600.-.

### **Sport**

Subventions à des institutions sportives :

- Centre sportif de Malley (CSM).
- Lausanne Hockey Club (sous forme de 2 abonnements).
- Lausanne-Sport (sous forme de 2 abonnements).
- Urban Training.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions sportives s'est élevé à près de Fr. 143'000.-.

Subventions aux sociétés sportives membres de l'Union des sociétés locales :

- Association Bad pour tous.
- Association Billards Ouest lausannois Ecublens.
- FC Ecublens.
- FSG Actigym Ecublens.
- FSG Gym Hommes.
- Gymnastique des aînés.
- La Boule d'argent.
- Pétanque Le Motty.
- Rushteam Ecublens.
- Tennis-Club Ecublens.
- Tir sportif Chavannes-Ecublens.
- VBC Ecublens.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à plus de Fr. 39'000.-.

Dons uniques à des associations sportives :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations sportives s'est élevé à près de Fr. 12'000.-.

### **Eglises**

- Conseil régional de la Chamberonne.
- Paroisse Chavannes-Epenex.
- Paroisse catholique romaine.
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice.
- Paroisse lausannoise de langue allemande.

Le montant total des subventions octroyées aux églises s'est élevé à près de Fr. 60'000.-.

### **Aide au sport d'élite**

En 2020, ce soutien a concerné quatre sportifs individuels et un club sportif pour un montant total de Fr. 7'000.-.

## **INTEGRATION**

### **Soutien pour la CIESEE et ses projets**

L'arrivée d'une déléguée à l'intégration à 40 % en juin 2020 a été l'occasion de quelques dynamiques de découverte mutuelle avec la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE). Les membres en ont aussi profité pour reprendre certains

projets qui étaient en suspens et pour proposer de nouvelles directions visant à fortifier la politique d'intégration de la Ville.

Malgré la situation sanitaire qui a justifié l'annulation de trois réunions, la Commission a pu se réunir en plénum à trois reprises durant l'année 2020.



Les premiers mois de la déléguée à l'intégration ont été orientés vers le développement d'un réseau dans le but de créer des projets intégrés aux lignes directrices cantonales et fédérales et de travailler de manière coordonnée avec les partenaires de la branche. Plusieurs activités et réunions ont pu être organisées malgré la situation sanitaire qui a occasionné de nombreux aller-retour entre ouvertures et fermetures, annulations et reprogrammations.

Des rencontres et des entretiens ont été réalisés durant les trois premiers mois avec des organisations et futurs partenaires : Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Foyer de séjour et d'aide d'urgences de l'EVAM à Ecublens, permanence Fraternité (Centre social protestant), responsables des écoles et des cours de français intensif, délégué-e-s à l'intégration des Villes de Renens, Nyon, Yverdon-les-bains, responsable cohésion sociale Chavannes-près-Renens.

Plusieurs projets ont également été visités dans le but d'approfondir les activités existantes et de proposer des nouveaux projets dans la Ville d'Ecublens : PingPong (association A primo), 1001 Histoires (Institut Jeunesse et Médias), Piccolo et Parents Voice (Français en Jeu), Programme de travail d'utilité publique (TUP), Globelivres (Association Livres sans frontières), Repas multiculturels (Femmes solidaires sans frontières), Le Caméléon la liberté par la scène, l'association Zigzag, théâtre jeune public, Ubuntu communication.

Le soutien n'a pas tardé à arriver de la part des partenaires puisque le Service fédéral

de lutte contre le racisme a soutenu un projet pour 2021 à Ecublens et le Canton a également augmenté le soutien déjà octroyé aux projets d'intégration.

### Espace d'accueil au P'tit Monde

L'espace d'accueil libre et gratuit « au P'tit Monde » a ouvert ses portes durant 26 mardis au cours de l'année 2020, de 9 h 30 à 11 h.

Même si l'espace a dû être fermé à plusieurs reprises pour se conformer aux mesures sanitaires, plus de 60 enfants en âge préscolaire et leurs accompagnants ont pu jouer, lire, peindre, rêver ou échanger avec d'autres familles et l'accueillante, en 2020.

A partir du mois d'août, l'espace d'accueil a déménagé dans les locaux du collège d'Epenex, à l'avenue du Tir-Fédéral 42. Un nouveau flyer a dès lors été édité.



### Animations « 1001 histoires »

L'animation « 1001 histoires », mise en place avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias, propose des animations en langues d'origine, dans le but de favoriser l'éveil à la langue première et de soutenir les parents dans leur rôle, à travers l'échange et le partage.

A Ecublens, l'animation a été organisée dans les langues russes et albanaises. Les 11 animations en russe et 10 animations en albanais réalisées en 2020 ont réuni un total de 302 participants en comptabilisant les enfants et leurs accompagnants.

Toutes les animations prévues ont pu être réalisées, même si la situation sanitaire a incité les animatrices à faire preuve de créativité et à proposer les deux dernières animations de l'année par vidéo. Ces comptines par vidéo ont rencontré un franc succès parmi les communautés russophones et

albanophones d'Ecublens et constituent une bonne expérience qui sera peut-être reconduite par la suite.

### **Cours de français « Piccolo voice » et « Parents voice »**

Les cours de français gratuits « Piccolo voice », destinés aux enfants qui se préparent à débiter l'école durant l'année en cours, sont organisés chaque année de mars à juin à Ecublens. Le but du cours est de donner aux participants les meilleures conditions possibles pour commencer leur scolarité. Une collaboration avec l'association Français en Jeu permet d'offrir également un cours de français « Parents voice », destiné aux parents des enfants inscrits.

La session 2020 a commencé sur une note positive puisqu'elle comptabilisait 28 participants, soit 8 de plus qu'en 2019. Malheureusement, seul le premier cours a pu avoir lieu, le reste de la session ayant dû être annulé en raison de la situation sanitaire.

Dès que cela a été possible, les cours pour les parents « Parents voice » ont été reprogrammés et les 12 cours prévus ont été réalisés entre les mois d'août et de novembre 2020, pendant les horaires d'école des enfants.

L'année 2020 a aussi été l'occasion de recruter une nouvelle animatrice pour les cours Piccolo voice, de renouveler le matériel didactique à destination des enfants et de créer un nouveau flyer de promotion. La spécificité du flyer est qu'une phrase informative destinée à rendre plus aisée la compréhension a été traduite dans 12 langues par l'Association d'interprétariat communautaire, Appartenance, travaillant principalement avec des femmes migrantes, formées par l'association.

### **Cours « Apprendre l'école »**

Tous les parents qui terminent les 12 sessions du cours « Parents voice », ainsi que tous les parents d'élèves des écoles de la Ville qui souhaitent améliorer leur niveau de français et comprendre le fonctionnement de l'école, ont la possibilité de s'inscrire au cours « Apprendre l'école ». Il a lieu toute l'année, les jeudis matin de 9h à 11h au Centre socioculturel d'Ecublens. Ces cours

sont gratuits mais un prix de Fr. 40.- est demandé pour l'inscription.

Douze personnes ont participé au cours durant l'année 2020. La communication avec les écoles de la Ville et les responsables des cours de français intensif donnés au sein des écoles a aussi été renforcée pendant l'année 2020.

Les cours de français pour les offres jusqu'au niveau A2 du CECRL inclus, ont bénéficié d'une exception aux mesures sanitaires. Cette exception, issue du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM, permettait aux cours d'être donnés en présentiel.

### **Cours de communication interculturelle**

Un cours de communication interculturelle sur trois matinées a été proposé à tout le personnel de la Ville d'Ecublens, en collaboration avec le Service des ressources humaines et une spécialiste internationale en communication interculturelle.

Le cours s'est rempli rapidement. Les participants ont montré de l'intérêt à développer leurs compétences pour gérer les différences culturelles au quotidien et ont fait preuve de motivation pour acquérir des outils afin d'augmenter la compréhension et le respect au sein de l'administration communale.

Les deux dernières sessions du cours ont dû être reportées à 2021 et seront agendées dès que la situation sanitaire le permettra. Le cours sera également reconduit en 2021. Le Bureau cantonal de l'intégration a demandé des informations dans le but de présenter ce projet comme projet pilote dans le domaine de l'encouragement spécifique « protection contre la discrimination » de la politique cantonale.

### **Thé de l'Avent multiculturel**

Un thé de l'Avent multiculturel était prévu dans le but de permettre aux communautés de la Ville d'Ecublens, ainsi qu'aux participants aux projets d'intégration, de faire découvrir aux visiteurs une recette, une boisson, une comptine ou une tradition de sa culture.

Agendée au 16 décembre, cette activité a malheureusement dû être annulée en rai-

son des restrictions sanitaires. Les participants au projet ont tout de même voulu montrer leur présence et ont transféré leurs efforts « de la cuisine à l'art », en participant au calendrier de l'Avent du CSCE.

Les représentants de différentes nationalités ont créé des maisons en carton dont chaque fenêtre laissait apparaître une tradition de fin d'année typique de sa culture. Ces maisons ont formé un « village des cultures » qui a été artistiquement intégré à la Ville d'Ecublens sur une fenêtre du CSCE par un membre de la CIESEE.

Les numéros 14 et 16 du calendrier de l'Avent du CSCE, donnant sur la place François Silvant, ont donc représenté, tout en couleur, la richesse culturelle de la Ville d'Ecublens.



### Diagnostic participatif dans le quartier d'Epenex

Menée conjointement par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions et le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, une démarche de diagnostic participatif a vu le jour dans le quartier d'Epenex. Cette démarche a pour but de mettre en lumière le ressenti des habitants, commerçants et utilisateurs du quartier d'Epenex. Suivant les résultats de la phase de diagnostic, ce projet pilote pourrait éventuellement mener vers d'autres phases, après juin 2021.

Un espace éphémère a été installé dans le parc situé entre les Communes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens, en face de la Migros d'Epenex. En plus de servir de point de rencontre pour l'échange et la récolte des opinions de la population, le « chalet » a aussi pour but de communiquer

sur le projet et de le rendre visible dans le quartier. Toute personne qui souhaite participer à la démarche a ainsi la possibilité de s'approcher pour répondre à un questionnaire, pour exprimer son avis sur un sujet particulier ou pour glisser un message dans la boîte à idées.



Une collaboration avec la Haute École d'ingénierie et de gestion (HEIG-VD) a été initiée dans le but de faire participer six étudiants à la démarche, dans le cadre d'un cours d'ingénierie du territoire. Les étudiants ont ainsi bravé le froid durant les mois de novembre et décembre 2020, pour proposer à la population de communiquer sur leur ressenti et l'utilisation de l'espace dans le quartier d'Epenex.

Une lettre d'information, accompagnée d'un flyer, a été envoyée à tous les habitants, commerçants et propriétaires d'immeubles du quartier dans le but de les renseigner sur la démarche, et une page d'information a été créée sur le site de la Ville d'Ecublens : [www.ecublens.ch/epenix](http://www.ecublens.ch/epenix).

### SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNALES

#### Journal communal « Ecublens Infos »



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à plus de 7'000 exemplaires et distribué gratuitement :

- Dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la Commune.

- Aux guichets de l'administration communale (présentoirs) et dans les structures du CSCE.
- Dans les caissettes qui se trouvent dans le hall d'entrée du CSCE et dans l'entrée principale du Centre commercial.
- Aux nouveaux habitants, via les porte-documents de bienvenue.
- Au personnel communal retraité et à d'autres particuliers, sur demande.

### Affichage culturel

Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Ils peuvent demander la pose de leurs affiches (format F4) sur les 17 panneaux mis à leur disposition, selon les disponibilités.

Une vingtaine de manifestations ont été annoncées sous cette forme en 2020.

### Panneaux lumineux



Ce sont un peu moins de 200 annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2020 sur les cinq panneaux communaux.

*Liliane Genolet, Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises*



## Secteur jeunesse d'Ecublens



### MISSIONS DU SECTEUR JEUNESSE

#### Mission générale

- Promouvoir la politique de la jeunesse.
- Conceptualiser et réaliser des projets en termes de processus itératif.
- Coordonner l'ensemble des actions destinées à la jeunesse.
- Réaliser les actions définies par le projet selon le concept : pour – avec – par les jeunes.
- Mettre en place les collaborations nécessaires sur le plan local, régional et cantonal.
- Assurer le trait d'union, la médiation entre les jeunes et les instances concernées (autorités, institutions, population etc.).
- Permettre aux jeunes de se faire entendre en favorisant le processus de dialogue inter et intra générationnel, encourager leur participation à la vie communale.
- Assurer des médiations de jeunes lors de conflits.
- Avoir une action directe sur les jeunes pour une intervention socio-éducative.

#### Missions spécifiques à l'animation socioculturelle

- Accueillir et encadrer les jeunes dans les diverses activités de l'accueil libre.
- Veiller à la convivialité et au respect des lieux, ainsi qu'au bien-être des usagers.
- Soutenir les jeunes dans la réalisation de projets participatifs.
- Proposer et animer les activités diverses (par exemple créatives, artistiques, musicales, etc.).
- Collaborer avec les services communaux et cantonaux dans les projets.



### Missions spécifiques au travail social de proximité

- Favoriser la paix sociale et la sécurité publique.
- Aller à la rencontre des jeunes de la Commune âgés de 11 à 25 ans.
- Etablir une relation privilégiée avec les jeunes et leur famille, avec les services communaux et cantonaux et le réseau d'aide en matière de prévention de la santé, insertion professionnelle et sociale.
- Activer les ressources des jeunes et de leur environnement en les aidant à développer des projets personnels.
- Identifier et proposer des projets répondant aux intérêts et besoins des jeunes.
- Soutenir les jeunes dans la réalisation de projets participatifs.
- Participer aux actions de prévention.

Le programme des projets et des activités 2020 a été conçu sur 4 thèmes généraux : le *littering*, la dépendance, la violence, et les relations amicales.

### **FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE**

#### **Heures d'ouverture**

|          |                   |
|----------|-------------------|
| Lundi    | Fermé             |
| Mardi    | 15 h 30 - 19 h 00 |
| Mercredi | 15 h 30 - 19 h 00 |
| Jeudi    | 15 h 30 - 19 h 00 |
| Vendredi | 15 h 30 - 21 h 00 |
| Samedi   | 15 h 30 - 21 h 00 |

Avec l'arrivée de la pandémie en Suisse et la fermeture des lieux d'animation socioculturelle ordonnée le 13 mars 2020, le fonctionnement du Secteur a été fortement perturbé.

Les milieux concernés, tant au niveau national que cantonal, à savoir l'Association faitière suisse pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AFAJ), la Fédération romande de l'animation socioculturelle (FederANim), ainsi que le GLAJ-Vaud, ont rapidement proposé des plans de protection à leurs membres, permettant ainsi à ces derniers d'ouvrir à nouveau leurs structures aux jeunes dans le courant du mois de juin,

moyennant le respect de certaines mesures de sécurité.

### **Personnel**

L'équipe du Secteur jeunesse est composée d'un délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes, d'une collaboratrice administrative, d'une éducatrice-anima-trice, d'un éducateur-animateur en 3<sup>e</sup> année de formation en emploi, d'une animatrice socioculturelle, d'un animateur socio-culturel, d'un travailleur social de proximité, ce qui représente 4,9 EPT. Ceux-ci ont été secondés durant l'année par deux civilistes à 100 % (un de janvier à février, puis un d'août à décembre). A relever que, suite au départ de la médiatrice culturelle et à la retraite de l'une des animatrices socioculturelles, deux nouvelles collaboratrices ont rejoint l'équipe (une de janvier à mai, laquelle a été remplacée début octobre par un animateur, et une dès mars). Il est également important de relever que le fait d'avoir une personne en formation en emploi fait bénéficier le Secteur jeunesse de la richesse de ses réflexions, notamment par ses « recherches-actions » pour l'école.

### **DELEGATION JEUNESSE – RESPONSABILITE DU CENTRE DE JEUNES**

Le Délégué jeunesse s'est concentré sur la mise à jour et le renforcement du cadre organisationnel du Secteur, ainsi que sur le suivi du personnel. Il s'est également investi sur le développement d'un plan de communication (création d'un compte Instagram pour le Secteur jeunesse et d'un programme d'activités trimestriel). Il a en outre proposé ses réflexions sur la politique jeunesse communale.

Il a repris le suivi du Conseil des jeunes et participé à la démarche participative du quartier d'Epenex. Au chapitre des collaborations, il a aussi été actif sur des projets liés au développement durable avec le groupe « Action climat Ecublens » ou encore sur des activités d'étudiants de la Haute Ecole de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL).

A relever qu'avec l'évolution des normes sanitaires, le travail de planification et d'organisation des activités du Secteur s'est complexifié.



## **ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET ESPACE PUBLIC**

Avec la fermeture du Centre de jeunes au mois de mars, puis au mois de novembre, l'équipe du Secteur jeunesse a dû se réinventer et s'adapter afin de poursuivre ses missions et entretenir le lien avec les jeunes. Information et prévention sur l'espace public, sur les réseaux sociaux, accueil libre et animations virtuelles, permanences pour des suivis individuels des jeunes en difficulté, soutien et renfort aux autres services, travail administratif et suivi de projets ont été au menu des collaborateurs.

Un accent tout particulier a été mis sur l'information et la prévention sur l'espace public. Ainsi, à raison de 2 à 3 jours par semaine, les travailleurs sociaux ont été en binôme à la rencontre des jeunes et de la population sur l'ensemble du territoire communal, leur permettant également de maintenir le lien social.

Quant aux activités récréatives, elles se sont principalement déroulées à l'extérieur quand le temps et les restrictions sanitaires le permettaient.

## **ACCUEIL LIBRE VIRTUEL**

Dès le début du mois d'avril, un compte Instagram a été créé et un accueil libre virtuel mis sur pied. Plusieurs animations ont été proposées en ligne sur diverses plateformes, telles que Discord ou Zoom. Les jeunes ont ainsi pu participer à des ateliers créatifs (dessins, peinture), à des sessions de rap à distance (écriture, *battles*, chant), se rencontrer en ligne pour des jeux de société et des tournois de jeux vidéo, des « live » de recettes de cuisine et concours de tutoriels. Malgré cette offre attractive, seule une dizaine de jeunes se sont sentis concernés. L'approche nouvelle et peu connue de l'animation numérique, l'arrivée des beaux jours et l'envie de se retrouver ensemble expliquent certainement cette faible participation.

A côté des « postes » réguliers sur la pandémie et les mesures de prévention, l'offre sur le compte Instagram du Secteur jeunesse a été enrichie à la rentrée scolaire. Les jeunes ont ainsi pu participer à des débats en *live* sur des sujets d'actualité et de prévention, répondre à des sondages et des quizz sur

différents sujets, suivre des tutoriels ou encore voir une interview menée par les travailleurs sociaux auprès de professionnels actifs sur des sujets d'actualité. Le compte Instagram s'est fait mieux connaître au fil du temps et a permis de maintenir un certain lien avec les jeunes. A ce jour, le profil compte 118 abonnés avec une moyenne de 60 vues sur les diverses publications.

## **ACCUEIL LIBRE EN PRESENTIEL**

En début d'année, l'horaire de l'accueil libre a été modifié afin de s'adapter à la réalité de fréquentation des jeunes observée ces dernières années et d'avoir plus de cohérence avec les horaires des autres structures du Service présentes dans le Centre socioculturel, à savoir la Bibliothèque et la Ludothèque.

La réouverture partielle du Centre de jeunes, à partir du mois de juin, a été rendue possible grâce à l'élaboration et au respect strict d'un plan de protection, lequel n'a cessé d'évoluer au gré des assouplissements ou au contraire des restrictions décidées par les Autorités.

Sans entrer dans le détail, les principes suivants ont été appliqués durant les mois d'ouverture en période de pandémie : accueil des moins de 16 ans, voire 18 ans quand cela était légalement possible, liste de traçage, mesures sanitaires et de distanciation avec notamment le port du masque (au début dès 16 ans, ensuite dès 12 ans), capacité d'accueil limitée à 24 personnes, goûter en portions individuelles uniquement, etc.

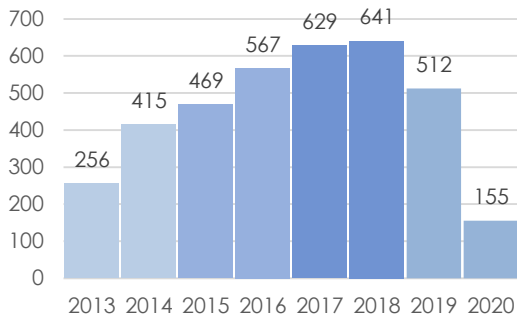
Même si ces conditions d'accueil pouvaient paraître rebutantes et ont eu clairement un impact sur le taux de fréquentation de la structure (voir ci-après), cela a tout de même facilité les échanges des travailleurs sociaux avec les jeunes sur différents sujets tels que la vie de famille, les vacances, la scolarité, les relations amoureuses et la sexualité. Cela a aussi permis de renforcer le lien.

Avec la nouvelle flambée de Covid-19 durant le mois d'octobre et les mesures prises par le Canton, il a été décidé de fermer une nouvelle fois le Centre de jeunes et de reprendre les activités qui avaient été mises sur pied lors de la première vague.

### Statistiques de fréquentation

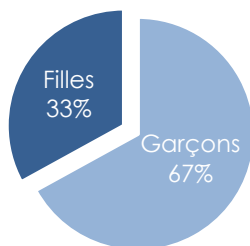
La fréquentation du Centre de jeunes s'est élevée à 155 jeunes en 2020 contre 512 en 2019. C'est le taux le plus bas enregistré depuis 2013.

#### Evolution annuelle



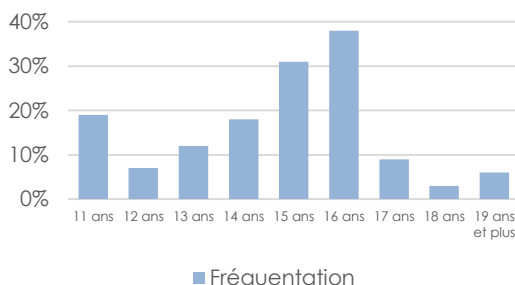
Quant à la répartition par genre et par âge, celle-ci reste, en 2020, quasiment identique en comparaison à 2019.

#### Répartition par genre



Enfin, s'agissant de la répartition par âge, les tranches d'âge entre 14 et 16 ans ont également diminué d'un tiers. C'est les 11 à 13 ans qui ont été le plus représentés.

#### Répartition par âge



### TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE

Le travailleur social de proximité (TSP) a été particulièrement impliqué dans le suivi du

Conseil des jeunes (voir le rapport du Conseil des jeunes dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »), le travail de terrain en lien avec la démarche participative à Epenex portée par la déléguée à l'intégration (voir chapitre « Intégration »), ainsi que dans la communication autour du service à la population « Coup d'pouce ».

### Suivi individuel des jeunes

Le TSP, appuyé par deux autres collègues, a pu soutenir régulièrement une trentaine de jeunes (60 en 2019) dans leurs diverses difficultés. Ceux-ci ont pu prendre rendez-vous et ont été reçus les mercredis et jeudis, plus occasionnellement à la demande en cas de nécessité, ou pour désamorcer les situations difficiles urgentes les autres jours. Il s'agit d'écoute, d'aide, de conseil et d'orientation, dans chaque situation que peuvent rencontrer les jeunes au cours de leur vie sociale, à l'école, dans leur formation, dans leur famille, dans leurs relations amicales et amoureuses, mais aussi de gestion de conflits nécessitant conciliation et médiation. Ces suivis ont été particulièrement utiles, compte tenu de la situation difficile que vivent certains jeunes en lien avec la pandémie.

### Prévention

Le rôle de prévention du TSP a pris une dimension encore plus importante avec l'arrivée de la pandémie. Il s'agissait avant tout de garder le contact et de parcourir les espaces de la Commune fortement fréquentés, afin d'y garantir une bonne convivialité et le respect des lieux (prévention contre le *littering*), ainsi que d'éviter des problématiques avec le voisinage et la Police. Il s'agissait également de faire de la prévention quant aux comportements à risque, notamment la consommation de substances illégales, laquelle est en augmentation chez certains jeunes, et essayer de comprendre leur positionnement face aux réglementations sanitaires.

Les mercredis de sport à la salle de gymnastique de la Coquerellaz ont également servi de soupape aux jeunes qui ont pu se défouler et évacuer le stress en toute sécurité. Cet espace, resté accessible en tout temps pour les moins de 16 ans, a été fortement sollicité cette année. Ce sont environ 50

jeunes qui ont profité de cette activité, avec une plus forte affluence durant les mois de novembre et décembre.

### Service « Coup d’pouce »

Ce sont au total cinq jeunes (*quatre en 2019*) qui ont effectué des missions de nettoyage, d’aide au ménage ou de déménagement.

## ACTIVITES ET PROJETS 2020

Comme relevé plus haut, les activités ont été fortement impactées par la pandémie, celles-ci ayant eu lieu parfois en présentiel quand les conditions sanitaires le permettaient.

### Musique et chants

- Open Mic.
- Soirée karaoké.
- Sessions de rap.

A relever le projet « Cellule Rap » qui vise à proposer aux jeunes un espace de création et à les faire collaborer avec un groupe de rap de la région, afin qu’ils puissent partager leurs œuvres au travers d’un « freestyle » et parler de rap lors d’interviews. Ces dernières sont réalisées sous forme de capsules vidéo qui sont ensuite mises en ligne sur le profil Instagram de l’association « Cellule Rap ».

### Cuisine

- Repas du vendredi soir.
- Goûters du mercredi et du samedi.
- Ateliers pâtisserie du mercredi.
- *Live* sur Instagram de recettes de cuisine.
- Tutoriels sur Instagram de recettes de cuisine.

### Prévention

- Micro-trottoir.
- *Speed debating* (aussi en *live* sur Instagram).
- Quizz.
- Interview avec Vogay sur l’homophobie.
- Expo et atelier de dessins sur le thème de l’addiction.

### Expressions artistiques et créatives, bricolage

- Ateliers créatifs à thème (peinture, dessin, modelage, poterie).
- Atelier récup’ déo et gel douche.
- Atelier récup’ chouchou et éponge.
- Atelier de déco de Noël.

### Beauté et esthétique, style

- Tutoriel de maquillage sur Instagram.
- Atelier de tatouages éphémères.
- Atelier de customisation de masque.

### Sports

- Mercredis sportifs à la Coquerellaz.
- Tournoi de futsal de l’Ouest lausannois.

### Jeux, loisirs et divertissements

- Création d’une BD sur Discord.
- Atelier « dessine-moi une histoire ».
- *Blind test* sur Instagram.
- Tournoi de jeux vidéo sur Discord.
- Jeux de société sur Discord.
- Ateliers de « cliché d’émotions ».

### Autres

- Atelier de réparation de vélo.

## BILAN

La situation stressante et troublante de cette année a eu des conséquences sociales difficiles. En tant que travailleurs sociaux, il est indispensable de rester en contact et à l’écoute des jeunes, de leurs besoins, préoccupations et aspirations. Il est essentiel que les centres d’animations qui offrent un espace de rencontres, de détente, d’activités de loisirs motivantes et stimulantes et la possibilité d’échanger avec une personne neutre continuent à œuvrer pour le développement sain, le bien-être et le rapport des jeunes à la société.

Steve Renggli,  
Délégué jeunesse



## Bibliothèque communale d'Ecublens



### MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- Espace neutre, ouvert à tous, destiné aux loisirs et à la culture.
- Accès gratuit et sans obligation d'inscription à la consultation de documents et aux animations.
- Gratuité de l'emprunt de documents, qu'ils soient physiques ou numériques.
- Promotion de la culture à l'aide d'animations pour tous les groupes d'âge (expositions, spectacles, contes, ateliers, conférences, etc.).
- Mise à disposition d'ouvrages variés en genres et en niveaux de difficulté.
- Favorisation du développement personnel.
- Contribution à la formation initiale ou continue.
- Mise à disposition d'un espace d'étude et de lecture adapté.
- Accès à des supports d'information et de loisirs variés tels que livres, cd, dvd, livres-audio, e-books.
- Offre de documents actualisée en permanence.

### Statistiques

|                                   | 2019   | 2020   |
|-----------------------------------|--------|--------|
| Livres en stock                   | 17'957 | 17'357 |
| Livres prêtés                     | 53'351 | 47'180 |
| E-books prêtés                    | 982    | 1'333  |
| Achats                            | 2'557  | 2'512  |
| Lecteurs inscrits                 | 2'037  | 2'076  |
| Nouvelles inscriptions            | 370    | 357    |
| Lecteurs inscrits à E-Bibliomedia | 457    | 508    |

### FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

#### Heures d'ouverture

|          |                   |
|----------|-------------------|
| Lundi    | 15 h 00 - 19 h 00 |
| Mardi    | 15 h 00 - 19 h 00 |
| Mercredi | 14 h 00 - 19 h 00 |
| Jeudi    | 15 h 00 - 19 h 00 |
| Vendredi | 15 h 00 - 19 h 00 |
| Samedi   | 09 h 00 - 12 h 00 |

La Bibliothèque a augmenté ses heures d'ouverture en 2020, entre autres en accueillant les lecteurs le samedi matin ; elle est désormais ouverte 24 heures par semaine, 46 semaines par année. Elle ferme ses portes quatre semaines de mi-juillet à mi-août, ainsi que les deux semaines des vacances scolaires de Noël-Nouvel-An.

#### Personnel

L'équipe de la Bibliothèque est composée d'une responsable de bibliothèque et de trois bibliothécaires, ce qui représente 2,9 EPT. Une auxiliaire a été engagée à 10 % pour seconder la bibliothécaire travaillant le samedi matin.

Les travaux de protection des documents ont en outre été effectués par quatre bénévoles durant 190 heures en 2020 ; c'est environ la moitié moins que lors d'une année standard.

### ACTIVITES

#### Activités récurrentes

#### L'heure du conte

Assurée par des conteurs professionnels, elle a lieu une fois par mois, pour les enfants dès 5 ans. Elle est fréquentée par une moyenne de 50 enfants, avec des pics à la jauge maximale de 100.

En 2020, les conteries de janvier et février ont eu lieu selon ce schéma, alors que septembre et octobre ont pu se faire sur inscription et en jauge réduite (30 enfants). Les autres conteries de l'année ont dû être annulées en raison du Covid-19.



Contes en février : 100 spectateurs.



Contes en octobre : 15 spectateurs.

### Bébé lit



Projet national pour sensibiliser les jeunes parents à l'importance du dialogue avec leur (très) jeune enfant, cette animation a lieu une fois par mois et réunit les enfants dès la naissance jusqu'à leur entrée à l'école.

En janvier et février, l'animation s'est déroulée comme habituellement. D'août à octobre, elle a accueilli les petits et leurs accompagnants sur inscription.

### Brico-livre

Atelier de bricolage thématique favorisant différentes formes d'expression artistique et mettant en valeur le fonds de la Bibliothèque, Brico-livre est proposé pendant les vacances scolaires, pour les 5 à 12 ans.



L'édition de Pâques a été annulée. Celle d'octobre a pu être maintenue et deux

groupes d'enfants ont participé à une animation menée par Elisabeth Alli sur le thème « Le Cervin dans un livre ».

## Activités 2020

### Atelier d'écriture : Le Livre de Ma Vie

Animé par Héloïse Pocry, animatrice culturelle et écrivain, cet atelier destiné aux adolescents et adultes, et articulé en quatre soirées, devait permettre aux participants de s'essayer à l'écriture. Il a malheureusement été arrêté en plein élan par la pandémie et sera repris dès que la situation sanitaire le permettra.

### Journée des bibliothèques vaudoises

La Journée des bibliothèques vaudoises aurait dû avoir lieu le samedi 14 mars sur le thème « Même pas peur ! ». Cela n'a pas suffi... Le semi-confinement ayant été mis en place le vendredi 13, l'*escape game* prévu a été reporté à des jours meilleurs.

### Perlímpimpin les p'tits poussins, spectacle pour les tout-petits dès 18 mois

Le 10 octobre, La Cie La Pie a emmené le public suivre les poussins curieux. Deux spectacles de 30 minutes entre contes, cirque et musique. Un moment de rires, de chansons et de douceur partagé.



## Autres

### Décorations

La Bibliothèque est décorée en fonction des saisons et des documents sont mis en évidence par thématique ou selon l'inspiration du moment.

Attendu chaque année, le calendrier de l'Avent, accompagné d'un tirage au sort,

permet aux lecteurs de gagner des cadeaux littéraires. En formule adaptée à la situation sanitaire spécifique de 2020, ces petites animations ont offert quelques raisons de sourire aux usagers.

## BILAN

L'année 2020 a été pour le moins particulière. Après une fermeture complète en mars, la Bibliothèque a mis sur pied un système afin de pouvoir offrir à ses usagers l'accès au « prêt à l'emporter ». Les retours ont été très positifs et la population extrêmement reconnaissante. Depuis la rentrée, la Bibliothèque est à nouveau accessible selon un plan de protection strict.

Les statistiques de prêt sont évidemment en baisse pour cette année (-11 %), mais elles se maintiennent à un niveau tout à fait correct.

Pas de changement dans les préférences d'emprunts des lecteurs : la littérature pour enfants reste en tête des prêts en 2020, suivie par les bandes dessinées. Viennent ensuite les mangas, les documentaires et les romans pour adultes. A noter concernant ces derniers : après un nombre record de prêt du roman « la peste » de C-F. Ramuz, la Bibliothèque a assisté à une véritable explosion de la demande pour les romans de type *feel-good*... Ce qui montre bien à quel point la lecture peut être une aide dans les périodes difficiles. Les DVD quant à eux rencontrent toujours un franc succès malgré l'accès en ligne et les plateformes existantes.

L'emprunt d'e-books maintient son rythme. Sans surprise, les téléchargements ont été les plus nombreux en avril et mai.

Le nombre de lecteurs actifs est stable et de nouvelles inscriptions ont été validées, même pendant la période de fermeture.

Le bilan 2020 est, malgré les circonstances, plutôt positif. L'équipe de la Bibliothèque est heureuse d'avoir maintenu un service de prêt, un échange régulier avec une partie des usagers, ainsi que l'acquisition et la mise à disposition de nouveautés. Elle a, en outre, profité des semaines de fermeture pour effectuer un certain nombre de petits travaux en attente, tels que le changement

complet de codes-barres sur les documents par exemple.

La plus grande tristesse reste évidemment les annulations d'animations et les répercussions qu'elles ont eues sur les intervenants. De même, il est parfois difficile de s'adapter au manque de convivialité inhérent au plan de protection actuellement appliqué à l'accueil du public ; tant les lecteurs que les collaboratrices ont hâte de retrouver les espaces de lecture et de travail, ainsi que le coin-café qui faisaient le charme des lieux.

*Isabelle Hirschi-Emery*  
Responsable de la Bibliothèque

◆ ◆ ◆ ◆

## Ludothèque « Le Dé Blanc »



Bien que la Responsable de la Ludothèque « Le Dé Blanc » soit employée communale, cette structure est gérée par l'Association pour la Ludothèque d'Ecublens et, dès lors, un lien sur son rapport d'activités se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

◆ ◆ ◆ ◆



## **Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité**

Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2020 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson

# Organismes intercommunaux et relations extérieures



Depuis 2019, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Ceci s'inscrit dans le cadre des mesures prises en faveur du développement durable (aspects écologique et économique), le contenu du rapport de gestion « papier » étant ainsi réduit de 32 % par rapport à celui de 2018.

Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.

## **Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)**

*Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal :*

*M. Christian Maeder, Syndic.*

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2020 :

- 4 fois, sous la présidence de M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens.
- 2 fois, sous la présidence de M. Alain Gilliéron, Syndic de Prilly.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Adopter son rapport de gestion de l'exercice 2019.
- Préavis favorablement à l'augmentation de l'aide supplémentaire en faveur du théâtre ZigZag de Fr. 0.50 ct par habitant pour l'exercice 2020, dans le dessein de sauver cet organisme de la faillite.
- Demander à l'Association intercommunale de sécurité de l'Ouest lausannois qu'elle communique régulièrement sur les sujets importants qui la concernent, directement auprès des Syndics et des Municipalités concernés.
- Adopter les comptes 2019 et le budget 2021 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Proposer à Mme la Préfète de décaler la manifestation « Cap sur l'Ouest – édition 2020 » à l'année 2021, vu la crise sanitaire et ses incertitudes.
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études de SDOL pour 2021.
- Choisir les thèmes à aborder lors de la rencontre avec Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier prévue en date du mardi 27 octobre 2020.
- Entendu M. Michel Farine, Président du Comité de direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois, et M. Frédéric Schær, Commandant de la Police de l'Ouest lausan-

nois, dans le dessein de présenter le projet « Odysée » relatif au renouvellement du système d'information central des polices vaudoises.

- Nommer M. Pierre-François Charmillot, Secrétaire municipal de la Ville de Bussigny, pour fonctionner comme secrétaire du BI pour l'année politique 2020-2021.
- Entendu M. Michel Farine, Président du Comité de direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois, dans le dessein de prendre connaissance de la conduite du projet « Regio ».
- Rédiger un communiqué de presse pour soutenir l'accord sur la facture sociale intervenu entre l'Union des communes vaudoises et le Canton de Vaud.
- Demander à la Municipalité de la Commune de Crissier de revenir sur sa position quant à sa démission de l'Association du Prix Wakker pour le 31 décembre 2020.

♦ ♦ ♦ ♦

### **Lausanne Région**



#### **Association des communes de la région lausannoise**

*Délégation municipale d'Ecublens :*

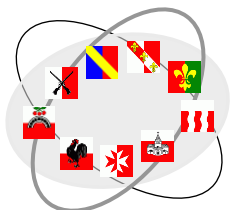
*Municipalité in corpore (assemblée générale), M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendances et prévention »), Mme Sylvie Pitet Blanchette (Présidente de la Commission « Formation et emploi des jeunes » et membre de la Commission « Activités sportives »).*

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.lausanneregion.ch/communications-et-publications/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Consultez le rapport complet sur :  
<http://www.iic-ol.ch>

♦ ♦ ♦ ♦

## Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Jean-Louis Radice, délégué municipal au Groupement du triage forestier.

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Police Ouest lausannois (POL) PoOuest

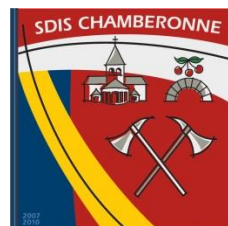


Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Michel Farine, Président du Comité directeur de PoOuest

Consultez le rapport complet sur :  
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Michel Farine, membre de la Commission consultative du feu (CCF).

### Préambule – Mot du Commandant (Maj Frédéric Jacot)

Pour la troisième année dans mon mandat de Commandant, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel.

C'est le moment de faire appel à nos mémoires, de trier les informations, d'établir et d'analyser les statistiques, de présenter et de résumer les éléments principaux, tels qu'organisation, effectif, formations, interventions et activités, pour résumer, et ainsi refléter en quelques pages, la vie de notre SDIS durant l'année écoulée.

Qui aurait pu imaginer à l'aube de cette année 2020 ce qui allait se passer : annulation d'activités, réorganisation complète

du programme de formation, application de mesures sanitaires de protection, distanciation sociale et séances en visio-conférence. Tous ces nouveaux défis que le Commandant et son Etat-major ont su relever et surmonter, tout en respectant les normes imposées qui sont venues perturber les tâches courantes habituelles. Celles-ci sont multiples, elles comprennent notamment gestion administrative, ressources humaines, production d'un niveau de formation de qualité, gestion des plannings de service, manifestations, visites de chantiers et informations et conseils en protection incendie. La liste est longue et non exhaustive, mais j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur un Etat-major qui fait preuve de grandes compétences, disponibilité et flexibilité.

De plus, il faut garder à l'esprit que toutes les fonctions de notre SDIS sont basées sur un système de milice et que tous restent des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui accomplissent ces tâches en complément de leur activité professionnelle.

En parallèle, nous avons tout de même réussi à concrétiser deux gros projets, le premier étant le remplacement de notre site internet [www.sdis-chamberonne.ch](http://www.sdis-chamberonne.ch), réalisé suite à l'appel d'offres sur mandat accordé à la société Emblématik. Le second est la concrétisation des travaux de transformation et modernisation de la caserne d'Ecublens, réalisés sous la direction des Autorités et par le personnel de la Commune.

Aujourd'hui, il est temps de faire le bilan, de prendre la mesure de ce qui fonctionne ou de ce qui peut être amélioré, mais c'est également l'occasion pour moi de faire la rétrospective de l'année écoulée et de communiquer sur notre fonctionnement, nos activités et nos interventions.

### Commission consultative du feu (CCF)

#### Législature 2016-2021

- Mme Isabelle Steiner  
Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Michel Farine  
Municipal, Ecublens
- M. Marcel-André Panzera  
Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex  
Membre, Chavannes-près-Renens

- M. Claude Masson, secrétaire  
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner  
Membre, Saint-Sulpice
- Maj. Frédéric Jacot  
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille  
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence est assurée par un tournus d'entente entre les 3 Municipaux. Actuellement, la présidence de la CCF est assurée par Mme Isabelle Steiner depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### Etat-major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille
- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. opération Cap. Stephan Caïtucoli
- Resp. matériel Cap. J.-Baptiste Bureau

### Officiers

- Plt Christophe Kaeser
- Plt Didier Moser
- Lt Jacques Anken
- Lt Mustafa Aydin
- Lt Xavier Laurent
- Lt Fabrizio Verasani.

### Administration

- Employée administrative (20 %)  
Mme Peggy Martins.

### Effectif



Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'effectif était de 88 personnes, dont 69 hommes et 19 femmes répartis entre 70 sapeurs-pompiers, 18 recrues

et 1 employée administrative civile à 20 % (hors effectif).

Au 31 décembre 2020, en raison de démissions et d'exclusions décrites ci-dessous, l'effectif se réduit à 65 sapeurs-pompiers, dont 57 hommes et 8 femmes.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 21 démissions et 2 exclusions, dont :

- 4 pour déménagement hors territoire du SDIS.
- 3 pour raisons professionnelles.
- 3 pour raisons personnelles ou familiales.
- 11 qui n'ont pas donné suite à leur inscription.
- 2 exclusions pour participations insuffisantes.

Nous avons, en cours d'année, réincorporé un sapeur-pompier formé.

⇒ *Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2020 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.*

## Formation

Les objectifs 2020 fixés par le responsable de la formation ont été les suivants :

- Garantir les compétences en relation avec les missions du SDIS.
- Renforcer la motivation de participation et d'engagement aux exercices.
- Maintenir un niveau élevé de formation au sein de l'organisation du pool de formateurs.
- Renouveler la responsabilité des cadres dans la formation.

## Formation 2020

Thèmes de formation :

- Hydraulique, tuyaux, extinction.
- Sauvetage, échelle.
- Protection respiratoire.
- Spécifiques et techniques (machiniste, sauvetage particulier, caméra thermique, ventilation, canon à eau, transport d'eau, lutte contre inondation).
- Techniques antichute.
- Méthodologie d'instruction.
- Formation continue pour officiers / chefs d'intervention.

- Formation continue pour sous-officiers.
- Formation continue pour chauffeurs poids-lourds.

Formations de base EBA (1<sup>ère</sup> année) :

Introduction et apprentissage des 3 thèmes principaux lors de chaque soirée :

- Lutte contre le feu.
- Sauvetage en hauteur.
- Engins (TP, MP, etc.).

Formations EFO (2<sup>e</sup> année) :

Consolidation et formation des thèmes de base pour futurs intervenants DPS, avec introduction des notions de précision et rapidité organisées en modules, avec une évaluation et contrôle des acquis en fin de formation.

Formation spécifique DPS-X :

Chaque année, le SDIS organise une formation sur un thème spécifique pour DPS extra-muros. En 2020, elle aurait dû se faire au Centre de formation IFA (Balsthal SO) mais, malheureusement, elle a été annulée en raison du Covid-19

## Cours de formation ECA



Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales :

11 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, ceci pour un total de 22 jours (20 heures/personne). Ajouté à cela, 69 sapeurs-pompiers du SDIS ont suivi des cours ECA pour un total de 137.5 jours.

**Cours FB01 + FOAD :**

- Formation de base.
- Public cible : 18 recrues.



- Pratiques : 240 heures (2 journées).
- Thèmes :
  - Hydraulique base.
  - Moyens de sauvetage.
  - Petits moyens.
  - Sanitaire base.
  - Véhicules et engins.
  - Lutte contre le feu.

#### Cours ECA :

- 21 formations suivies en 2020.
- Public cible : 42 sapeurs-pompiers DPS.
- Pratiques : 936 heures (137.5 jours de cours).
- Thèmes :
  - Gestion des relations.
  - Formation managériale.
  - Rapport administratif des Commandants.
  - Formateur maison de feu.
  - Formation routière – Théorie permis C1.
  - Protection respiratoire – Perfectionnement.
  - Phénomènes thermiques.
  - Chefs de groupes.
  - Protection respiratoire – formateur cantonal APR.
  - Hydraulique – Mousse et mouillant.
  - Journée technique des Commandants.
  - Journée technique des DPS.
  - Journée technique des instructeurs.
  - Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
  - Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
  - Hydraulique – Base.
  - Hydraulique – Planification et engagement.
  - Protection respiratoire – Base.
  - Hydraulique – Tonne-pompe.
  - Cours cadre pour instructeurs (APR, TA, EX, etc.).

#### Diverses gardes et manifestations

Chaque année, le SDIS Chamberonne met à disposition des communes ses sapeurs-pompiers pour assurer la défense incendie lors de spectacles dans les différentes salles communales. Au vu de la situation sanitaire, pratiquement toutes les manifestations et spectacles habituels ont été annulés.

#### Manifestations effectuées :

- Chavannes-près-Renens
  - Brûler de bûches nouvelle année.
  - 2 soirées cinéma.

Durant cette année, le SDIS a effectué 3 gardes pour un total de 6 heures.

#### Manifestation du 1<sup>er</sup> août (fête nationale) :

Les fêtes du 1<sup>er</sup> août ayant été annulées par les trois communes, le SDIS a assuré uniquement une sécurité feu lors du tir du feu d'artifice de la Commune d'Ecublens.

Avec 5 sapeurs-pompiers, ce service de piquet totalise un engagement unique de 2 heures

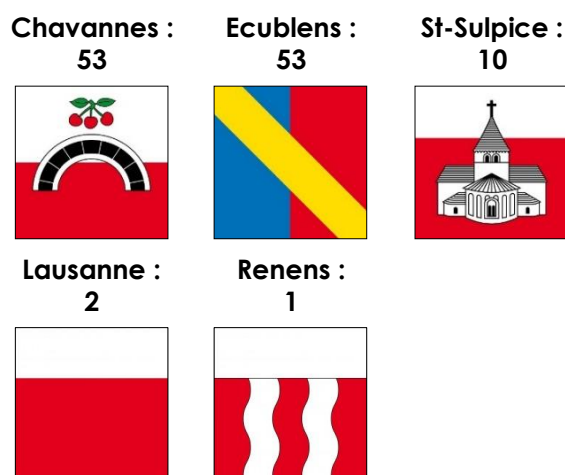
- Ecublens : 5 personnes pendant 2 heures.

#### Interventions

En 2020, le SDIS Chamberonne est intervenu à 119 reprises sur les trois communes.

En comparaison avec 2019, il y a une augmentation significative sur Chavannes-près-Renens, pour des feux et des inondations notamment. Les alarmes automatiques ont, elles aussi, connu une augmentation conséquente à l'instar des prévisions de l'ECA en 2017.

#### Répartition des alarmes par commune :



⇒ Graphiques illustrant les 119 alarmes, voir à la fin du chapitre.

#### Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule, qui est actif du 1<sup>er</sup> juin au 30 août, est déclenché par la Préfecture selon les conditions climatiques. Le SDIS

Chamberonne, en collaboration avec les Samaritains d'Ecublens et la PCi, n'a pas été mobilisé en 2020.

### Matériel

Le dernier lundi de chaque mois, la section technique effectue l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des deux sites opérationnels.

La section technique s'est aussi occupée de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :

- 50 casiers-vestiaires pour la caserne d'Ecublens.
- 10 sets de rechange après décontamination.
- 15 clés universelles RES-Q.
- 20 bonnets.
- 50 masques de protection Covid-19 à l'effigie du SDIS.
- Un complément de matériel antichute (anneaux cousus, mousquetons).

L'ECA a procédé à l'entretien et remplacement suivants :

- 26 appareils de protection respiratoire (contrôle annuel).
- 39 masques de protection respiratoire (contrôle annuel).
- 46 cylindres 9 litres d'air pour APR (remplacement).
- Remplacement de matériel et d'équipements usuels usés ou défectueux.
- 50 Radios numériques TAIT pour les intervenants DPS (nouveau).

### Véhicules

L'ECA a également procédé à de petits réaménagements pour faire suite à l'attribution de nouveau matériel, qui ont concerné les véhicules suivants :

- Caserne 1 :
  - Véhicule modulaire (VM).
  - Transport de personnes et matériel (TPM).
  - Tonne-pompe (TP2000).

- Caserne 2 :
  - Transport de personnes et matériel (TPM).

### Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

- Caserne 1 (Ecublens) :
  - Exercices DPS / EFO.
  - Cours de cadres SOF.
  - Cours de cadres OF.
  - Exercices chef d'intervention (officiers).
  - Exercices de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 (Chavannes-près-Renens) :
  - Siège administratif du SDIS Chamberonne.
  - Bureau du Commandant.
  - Séances de la CCF.
  - Séances EM.
  - Séances OF.
  - Soirée de recrutement.
  - Soirée d'information et équipement des recrues.
  - Exercices EBa.
  - Exercices APR.
  - Rétablissements APR après exercices et interventions.
  - Stockage EPI.
- Caserne 3 (Saint-Sulpice) :
  - Dépôt pour les engins divers (MP, chariot échelles, remorques diverses), ainsi que pour la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

En 2020, la caserne d'Ecublens, à la suite de la demande de l'Etat-major, a bénéficié de transformations en vue d'en améliorer l'ergonomie et le confort, principalement des vestiaires, de l'espace de vie et des sanitaires. Je profite d'adresser mes remerciements aux Autorités de la Commune d'Ecublens pour la concrétisation et la réalisation

de ce projet qui va se poursuivre jusqu'à son terme en 2021.

### Diverses activités

Les plus importantes :

- Continuation de l'activité physique hebdomadaire par des exercices en piscine ou de course à pied.
- Formation technique du personnel DPS sur le nouveau matériel, fourni par l'ECA, qui nécessite une formation spécifique.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2021.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assurer le suivi de la formation des sections DPS et EBa.
- Assurer le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS, soit 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination et conseil pour divers chantiers à Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice.
- Participation du Commandant aux séances pour VIDIS 20-25 (COVIDIS).
- Représentation du SDIS au Téléthon les vendredi 4 et samedi 5 décembre.

### Objectifs 2020

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Augmenter le taux de participation aux exercices et aux interventions.
- Maintenir un haut niveau de formation dans les exercices EBa, EFo, DPS et APR pour tous les sapeurs-pompiers.
- Continuer de garantir un officier chef d'intervention en journée.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Promouvoir le SDIS auprès de nos partenaires et lors de représentations externes.

Les points suivants doivent encore être sujets à une attention particulière :

- Maintenir la participation aux exercices et sur certains types d'interventions.

- Renforcer la motivation et l'intérêt de chacun et à tous les échelons.
- Continuer la gestion des disponibilités dans le système d'aide à l'engagement ProSDIS.

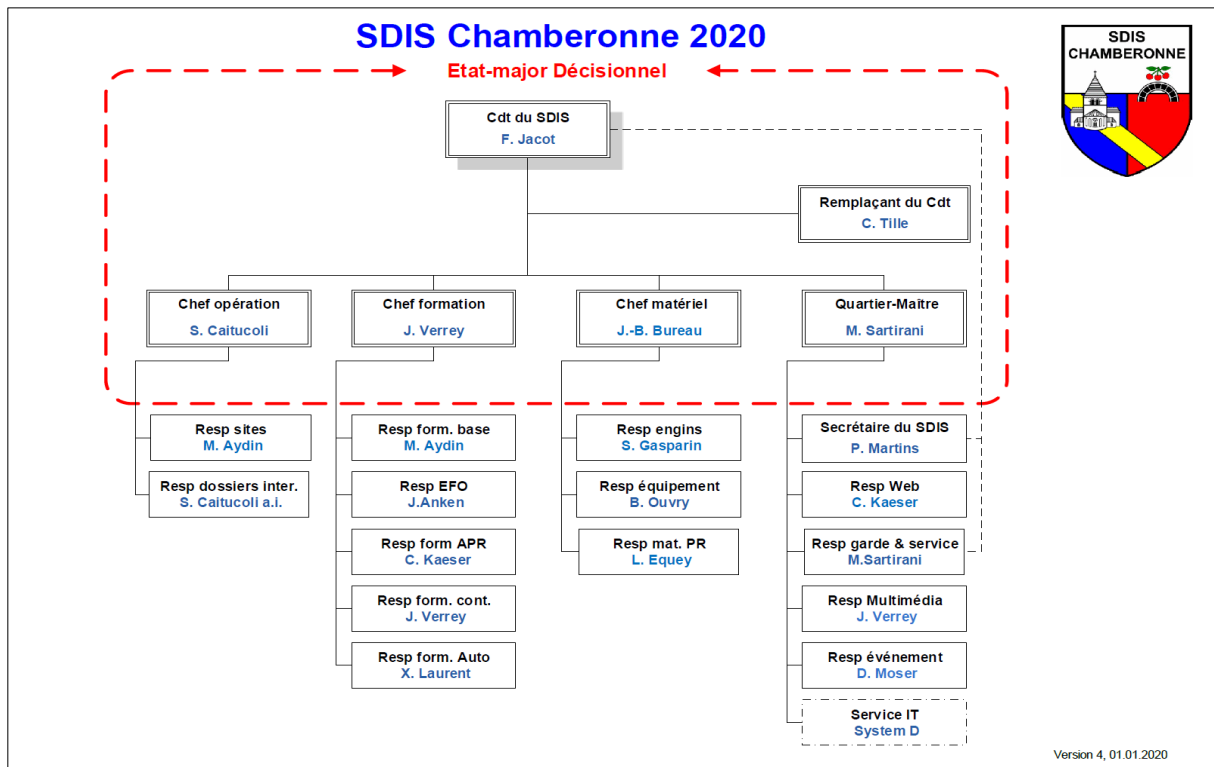
### Conclusions

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens, les officiers, les sous-officiers, les sapeurs et notre employée administrative pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant cette année 2020, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

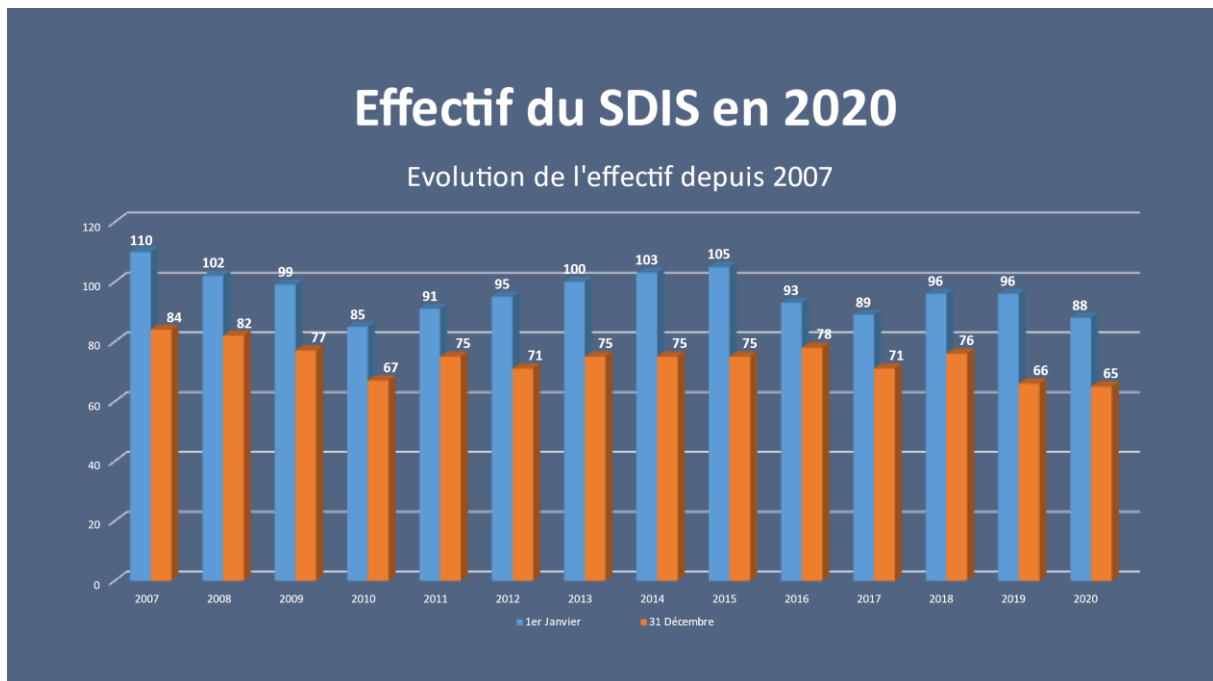
*Le Commandant  
Maj Frédéric Jacot*



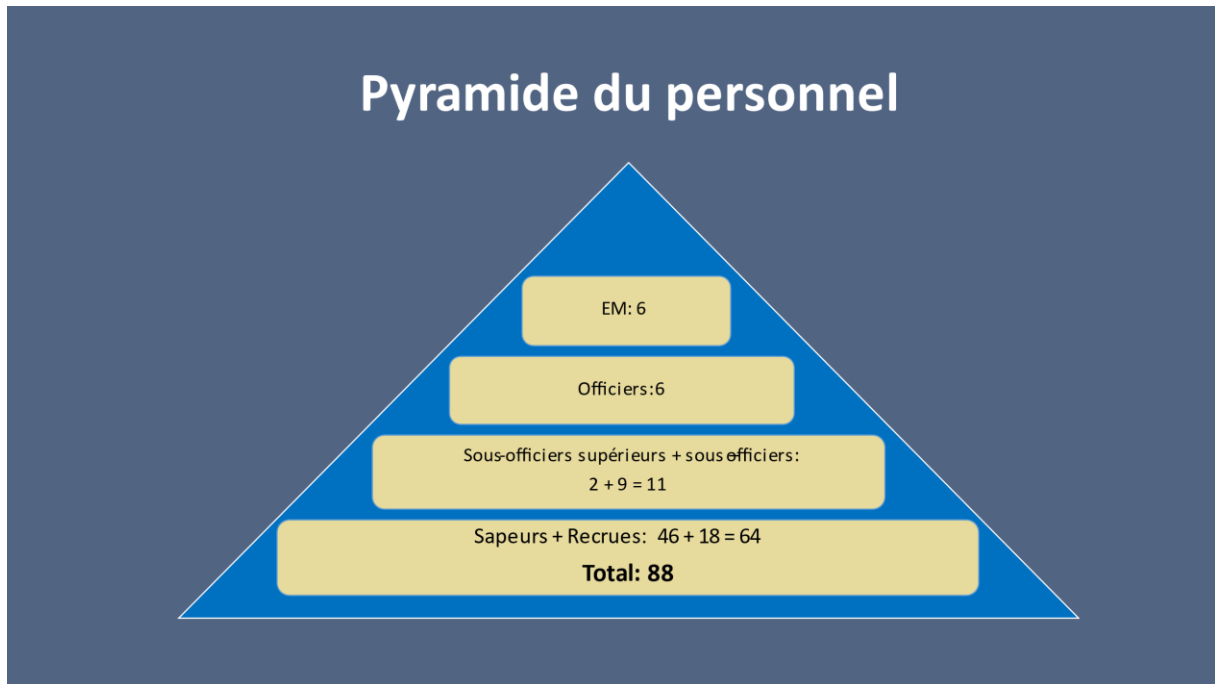
## Organigramme



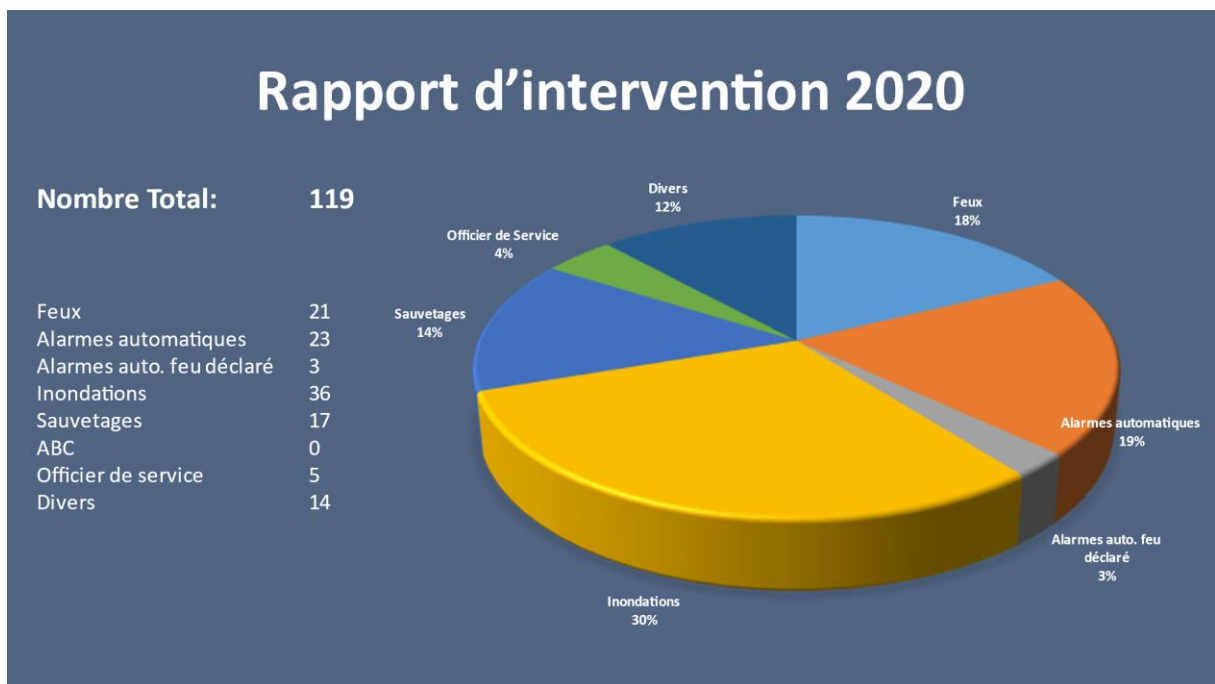
## Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2020



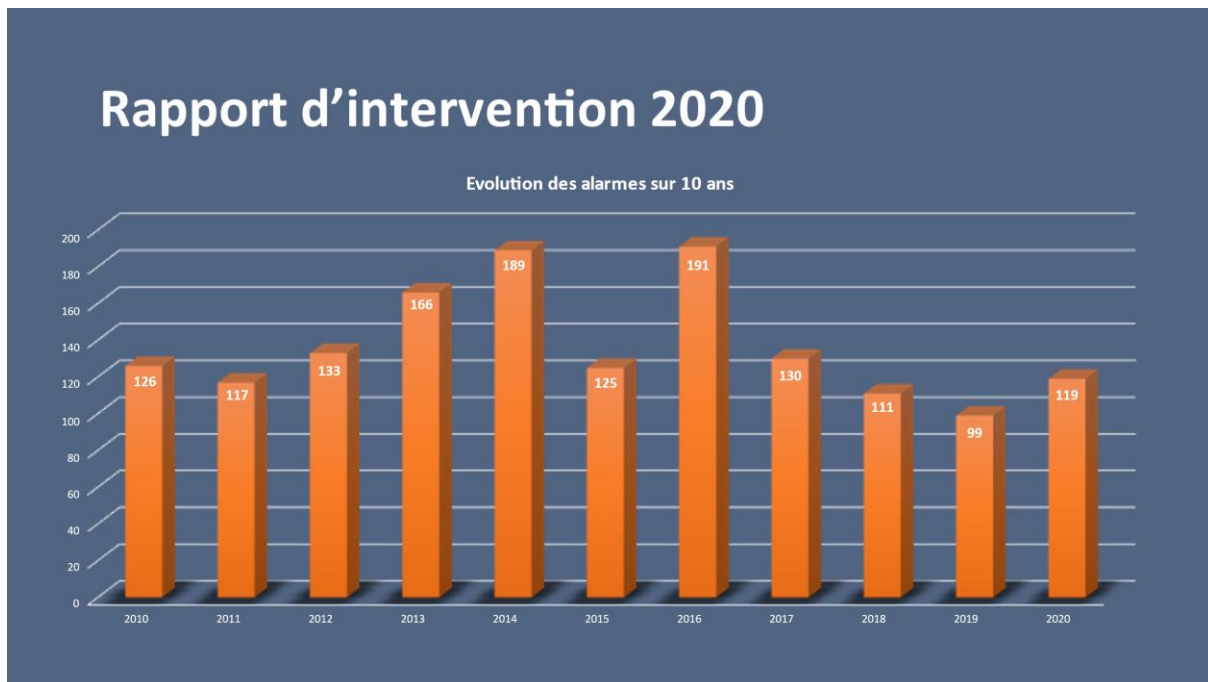
**Pyramide du personnel**



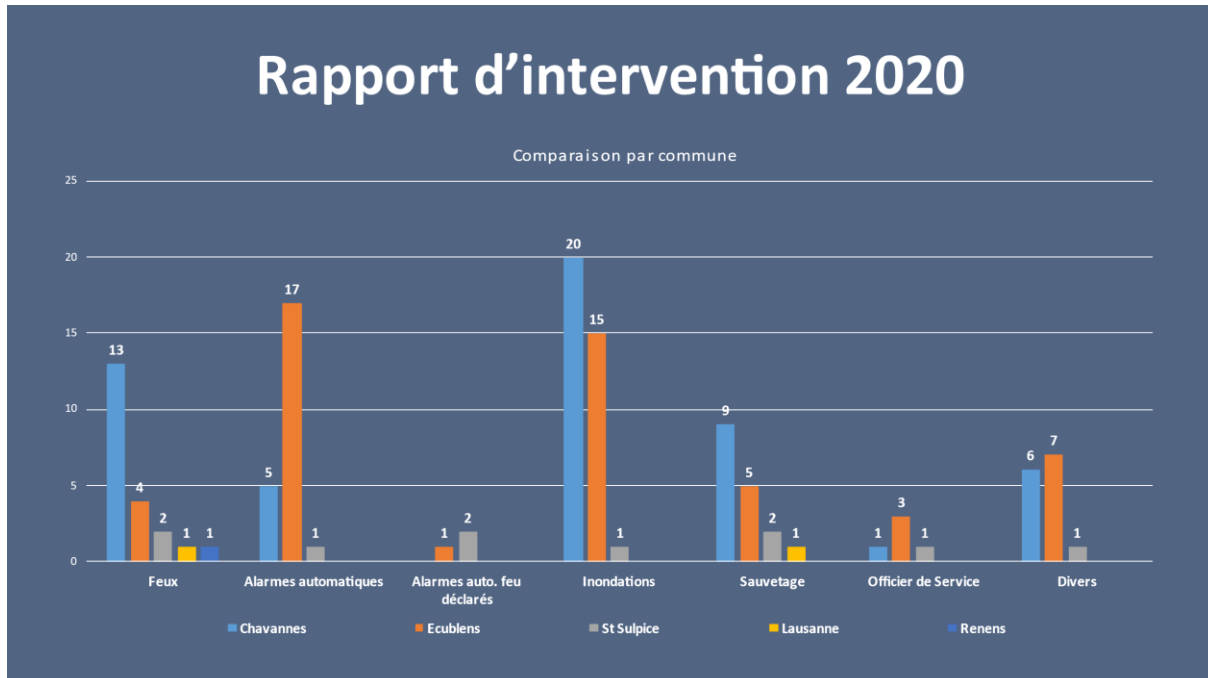
**Répartition par type d'alarme**



En 2020, le SDIS Chamberonne a connu un nombre d'interventions légèrement plus élevé que les deux années précédentes :



#### Types et nombres des alarmes par commune





## Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Région Ouest lausannois



Délégué municipal d'Ecublens :

M. Michel Farine, membre du Comité directeur.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.pcirol.ch/liens>

♦ ♦ ♦ ♦

## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Délégués d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

M. Michel Farine, Conseiller municipal, MM. Didier Realini, Aitor Ibarrola et Pierre-Albert Chapuisat (suppléant), Conseillers communaux.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégués d'Ecublens :

MM. Christian Maeder, Syndic, et Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



Délégués d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Groupe de pilotage) et M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal, Image directrice Val-laire-Venoge et Groupe décisionnel Mobilité).

Consultez le rapport sur :

<https://ouest-lausannois.ch/bilans-dactivites/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



Délégué municipal d'Ecublens au Conseil  
d'administration :  
M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport complet sur :  
<https://rapportannuel.tl.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

## Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du  
Comité de direction) et M. Jean Cavalli  
(Vice-Président du Conseil de fondation).

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Délégués du Conseil communal d'Ecublens  
à la Commission intercommunale de l'ARA-  
SOL :

- Mme Eulalia Durussel et MM. Pierre-Albert Chapuisat et Enrique Fernandez.

Consultez le rapport complet sur :  
<https://arasol.ch/lassociation/rapports-statuts>

♦ ♦ ♦ ♦

## Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Co-  
mité de direction :  
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport complet sur :  
[http://www.apremadol.ch/jcms/p\\_57727/fr/rapport-annuel-apremadol-2020](http://www.apremadol.ch/jcms/p_57727/fr/rapport-annuel-apremadol-2020)

♦ ♦ ♦ ♦

## Conseil d'établissement

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Direction des écoles

Informations sur les écoles d'Ecublens :  
<https://www.ecoles-ecublens.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

### Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Pascale Manzini, Présidente.



#### Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par les collaborateurs de la Commune d'Ecublens suivants :

Secrétaire :

- M. Jean-Marie Léchenne, Chef du Service des activités scolaires et parascolaires.

Caissier :

- M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances et de l'informatique.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolan Menoud, Chef du service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

Responsable chalet :

- M. François Jeandet.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugin, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

#### Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %.
- 1 cuisinier responsable à 90 %.
- 1 aide de cuisine à 90 %.
- 1 responsable de l'entretien à 50 %.
- 1 auxiliaire de nettoyages à l'heure.
- 2 civilistes ont été libérés dès le 13 novembre 2020.

#### Occupation du chalet

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, le chalet a été occupé pendant 17 semaines, à savoir :

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| Camps d'hiver                 | 9 semaines |
| Colonie de vacances (février) | 1 semaine  |
| Ecole à la montagne           | 6 semaines |
| Colonie de vacances (octobre) | 1 semaine  |

L'occupation a été interrompue du 16 mars au 30 août 2020, puis une directive du Département de l'enseignement obligatoire a interdit tous les camps et voyages dès le 17 octobre 2020, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

#### Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est l'animateur du chalet des Alouettes qui organise la journée de camp, en accord avec les enseignants. La présence des civilistes

complète le taux d'encadrement et les expériences avec eux sont toujours très positives.

### Colonies

Les deux colonies de vacances organisées en 2020 ont été fréquentées par une quarantaine d'enfants pour l'année, entre les périodes de Covid-19.

### Locations

Le chalet est loué pendant les week-ends. Il a été occupé à 8 reprises en 2020. Cette diminution du nombre de locations est due au fait qu'il a fallu se conformer aux règles fédérales et cantonales sanitaires liées au Covid-19.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes a toutefois pu se dérouler les 18 et 19 janvier 2020. Ce week-end est toujours très apprécié par ces derniers.

Les citoyens des communes membres de l'Entente intercommunale sont prioritaires pour la location le week-end, sous réserve de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet des Alouettes.

### Travaux

Les travaux des terrasses extérieures (étanchéité) sont terminés. Quant aux travaux de raccordement (écoulement), ils ont été prévus au budget 2021. Les chambres des enseignants ont été rénovées et la porte du local à pellets a été remplacée par une porte EI30, conformément à la demande de l'inspection de sécurité. Pendant cette année atypique, le personnel des Alouettes a participé à de nombreux travaux qui sont normalement effectués par des prestataires externes :

- repeindre toutes les chambres du chalet ouest, le hall central, ainsi que la cage d'escalier du sous-sol au 2<sup>e</sup> étage ;
- agrandissement et réfection complète du vestiaire au rez-de-chaussée ;
- rafraîchissement du vestiaire et escalier du sous-sol ;
- installation d'un dallage et d'un nouveau gazon sur la partie terrestre devant la terrasse ouest ;

- réfection des arrêts de dalles et installation d'une rampe en maçonnerie sur les terrasses ;
- ponçage et peinture des portes extérieures.

De plus, l'entretien et la surveillance du chalet nécessitent une présence quotidienne.

### Site internet

Le site internet en ligne : [www.alouettes-morgins.ch](http://www.alouettes-morgins.ch) est très utilisé pour les demandes de location du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location.

Un film a été réalisé et mis en lien sur le site internet afin de permettre aux parents de se faire une idée des activités qui se déroulent au chalet (voir QR-code ci-dessous). En ce qui concerne les informations destinées aux enseignants, elles demeurent moins consultées.



### Arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité des camps et sorties scolaires

Cet arrêt, qui préconise la gratuité des camps et sorties scolaires, a eu un impact sur les finances communales, mais aussi sur les finances du chalet en ce qui concerne la location du matériel de ski. Le manque à gagner reste toutefois modeste.

Nous remercions le personnel des Alouettes pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année et pour sa force de proposition pour essayer de combler tous les inconvénients dus à la pandémie actuelle.

Il en est de même pour le personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes.



## Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Association  
pour l'Accueil de Jour  
des Enfants  
du Sud-Ouest Lausannois

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité).

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Maria Gordillo, Alice Krug, Silvana Passaro et MM. Jean Rochat et Didier Realini.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Association des 55+ d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Valorsa SA



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, délégué municipal et M. Christian Maeder, Syndic, représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac (jusqu'au 2 juillet 2020).

Consultez le rapport complet sur :

[https://www.valorsa.ch/usr\\_files/documents/rapport-annuel/valorsa\\_rapport-annuel\\_2020\\_web.pdf](https://www.valorsa.ch/usr_files/documents/rapport-annuel/valorsa_rapport-annuel_2020_web.pdf)

♦ ♦ ♦ ♦

## EPFL Innovation Park

## EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil de fondation (membre) :

M. Jean Cavalli.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission de concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et

M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, cette Commission est composée comme suit :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Alain Rochat (depuis avril 2020, remplaçant de feu M. Fathi Othmani).
- Crissier : Mme Nathalie Jaton, Présidente, et M. Laurent Bovay.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente, et M. Christian Maeder.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquinaz.
- St-Sulpice : MM. Pierre-Yves Brandt et Marcel-André Panzera.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par Mme Marie-Christine Berlie, Secrétaire municipale, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

En raison de la pandémie de Covid-19, la Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge ne s'est réunie qu'une fois en 2020.

Elle a :

En mars 2020, par voie de circulation

- adopté les comptes pour l'année 2019 ;
- adopté le préavis « Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens et Chavannes-près-Renens – Secteur 11 – Triaudes-Sorge ».

Le 25 août 2020

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2021 ;
- eu une présentation du projet du parc de la Mèbre.

### **Futur parc de la Mèbre**

Le 16 septembre 2020, une partie des membres de la commission a eu loisir de se rendre à l'emplacement du futur parc de

la Mèbre pour visualiser le déplacement du collecteur, dont une partie se trouve actuellement dans la rivière.

### **Campagne annuelle TV et curage**

Environ 1'600 m de collecteurs ont été curés et inspectés dans le cadre de la campagne annuelle 2020. Les tronçons inspectés se situent sur la partie « Mèbre » sur toute la longueur du voûtage sous la Commune de Renens.

### **Service d'entretien**

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA. Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

#### **Activités régulières**

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution/visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du bureau et de la Commission.

#### **Activités occasionnelles**

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2020, le bureau Ribi SA a visité le réseau à 13 reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

#### **Travaux d'entretien et d'urgence**

- Quelques petits travaux d'entretien ont été effectués durant l'année 2020.
- En septembre 2020, les eaux usées du collecteur intercommunal se déversaient dans la Sorge à la hauteur de la sortie du voûtage traversant la Commune d'Ecublens, un objet en bois faisant obstruction au débit d'eaux usées.



Une entreprise a été mandatée pour enlever cet objet et nettoyer le lit de la Sorge.

- En décembre 2020, il a été constaté que des eaux usées s'écoulaient dans le ruisseau de la Mèbre dans le voûtage au niveau de la rue de la Mèbre à Renens. Une chambre sur le réseau intercommunal n'était pas étanche et une entreprise de génie civil a dû la réparer. Les frais ont été répartis entre l'Entente et la Commune de Renens. Par la même occasion, le couvercle a été remplacé par un couvercle circulaire.

### Travaux d'investissements

- Des travaux dans le secteur 10 ont été réalisés au printemps 2020 sur la Commune d'Ecublens. Ce tronçon débute en amont de la rue du Villars et se termine dans le quartier des Triaudes. Le secteur comporte une canalisation sur son tracé. La canalisation a été chemisée avec une gaine durcie à l'eau (gaine polyester) sur une longueur de 365 m. Les travaux, dus à des joints non étanches, la présence de calcaire et des altérations du béton par endroit, ont été réalisés par une entreprise spécialisée. Les principaux défis ont été de trouver depuis quel regard procéder au gainage et à la mise en place d'une déviation des eaux usées durant l'opération. Cette déviation a été réalisée au moyen d'un tuyau souple posé dans le voûtage afin d'éviter de gêner le trafic dans le carrefour Tir-Fédéral/Villars.

### Etudes et chantiers divers

- Parc de la Mèbre : dans le cadre du projet d'aménagement du parc de la Mèbre à Crissier (parcelle 825), la Commune souhaite profiter de cette opportunité pour renaturer le cours d'eau. Cette renaturation est subventionnée à hauteur de 95 % pour autant que le projet respecte certains critères, comme l'élargissement du cours d'eau. Le collecteur de Mèbre-Sorge et celui de Crissier se situent dans les berges du cours d'eau actuel et doivent être éloignés des berges du cours d'eau. Le projet implique une modification des berges et ceci génère un conflit avec le collecteur de Crissier, ainsi que celui de Mèbre-

Sorge. Suite à l'obtention du consentement des Communes de l'Entente, le projet de déplacement du collecteur d'eaux usées a été mis à l'enquête fin 2020 et les travaux sont prévus dès l'été 2021.

- Raccordement de la Commune de Bussigny sur la STEP de Vidy : la Commune de Bussigny a terminé ses travaux de raccordement de sa STEP sur celle de Vidy. Les travaux ont débuté en octobre 2018 et étaient, en grande partie, finis en été 2019. Cependant, un tronçon a dû être réétudié et les travaux ont été réalisés entre janvier et l'été 2020. Depuis le 5 juillet 2020, les eaux usées de la Commune de Bussigny sont raccordées au réseau Mèbre-Sorge près du quartier des Triaudes à Ecublens.
- Etude de structure des tronçons Chamberonne 17, 18 et 19 : cette étude était prévue au budget 2020 et a été confiée au bureau MP Ingénieurs Conseils SA, à Crissier, spécialisé dans le béton. Ce dernier a mandaté l'entreprise Marti Construction SA pour effectuer des carottages en trois points de réseau, analysés par la société TBF Romandie SA, spécialisée dans l'analyse et essai sur le béton. Selon le rapport du bureau MP Ingénieurs Conseils SA du 18 décembre 2020, le collecteur, construit à la fin des années 1960, a subi des dégradations de surfaces prononcées, certainement dues à un enrobage initial trop faible de ses armatures. Ces dernières sont apparentes et ne remplissent plus leur rôle dans la résistance à la flexion. Le béton, de bonne qualité, peut raisonnablement être admis comme apte à reprendre les contraintes, de traction notamment. Au fil du temps, le risque existe que les armatures continuent à se corroder et se dégrader du béton et un assainissement est donc recommandé. Ce dernier ne nécessite pas de renforcement statique du collecteur.
- Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier. Deux sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, l'une dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et l'autre au déversoir du Pontet à Ecublens. Ces dernières vont devoir être remplacées par de nouveaux modèles, remplacement

précipité par l'abandon de la 2G fin décembre 2020. Les nouvelles sondes permettront de transmettre les données par GSM, ce qui évite de nombreuses heures de visites de terrain, achat prévu au budget 2021 de Mèbre-Sorge. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier.

#### Evénements

- Les orages et fortes pluies de 2020 n'ont pas eu d'impact sur le déversoir de la Chamberonne ; ce dernier n'a donc pas été sollicité.

♦ ♦ ♦ ♦

### STEP de Vidy (Epura SA)



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Danièle Petoud (Commission intercommunale).

Consultez le rapport complet sur :  
<https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html>

♦ ♦ ♦ ♦

### Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Petoud (Conseil intercommunal).

Consultez le rapport complet sur :  
<https://erm-step.ch/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

### Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour, qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), s'est réunie quatre fois : le 6 mars, le 7 juillet, le 23 septembre et le 13 novembre 2020.

Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 18 projets pour un montant total de Fr. 422'980.-. Ces soutiens ont été versés en 2020 ou le seront en 2021, pour autant que l'événement ait lieu (en fonction du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19).

- Fr. 8'000.- Orchestre Symphonique Bande-Son.
- Fr. 30'000.- European Athletics Convention 2021.
- Fr. 50'000.- Rencontres 7<sup>e</sup> art Lausanne.
- Fr. 20'000.- Longines Masters de Lausanne 2020 (au titre des frais engagés).
- Fr. 29'500.- Plan-guide touristique « Art en ville » (culture Lausanne).
- Fr. 10'000.- Lausanne Tourisme – Digitalisation de la « Lausanne Transport Card ».
- Fr. 10'000.- Electrosanne Festival 2020.
- Fr. 100'000.- Hôtellerie lausannoise et Lausanne Tourisme : Plan de relance 2020 - Covid-19.
- Fr. 10'000.- Association lausannoise des guides touristiques.
- Fr. 15'000.- Ouest lausannois – Prix Wakker 2011.
- Fr. 35'000.- Rencontre 7<sup>e</sup> Art 2021.
- Fr. 10'000.- Bô Noël.
- Fr. 50'000.- Lausanne Tourisme - Signalétique touristique, phase 2 (en lieu et place du Chatbot).

- Fr. 6'000.- Festival de Chisaz, édition 2020 (reporté en 2021).
- Fr. 9'000.- Week-end musical de Pully, 8<sup>e</sup> édition – Association AP-PLAUSE (reporté en 2021).
- Fr. 20'000.- Cap sur l'Ouest 2020 (reporté en 2021).
- Fr. 5'480.- Festival d'art de rue, Saint-Sulpice (reporté en 2021).
- Fr. 5'000.- Théâtre 2.21, La Rencontre musicale (reporté en 2021).

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2020, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

♦ ♦ ♦ ♦

### **Ecublens Animation**



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

### **Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)**

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

### **Galerie du Pressoir**

## *Galerie du Pressoir*

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

### **Ludothèque « Le Dé Blanc »**



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois



théâtre et jeune public dans l'ouest lausannois

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Conseil des Jeunes d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En début d'année, le Conseil des Jeunes a repris ses activités de manière ordinaire. Le Bureau est composé de :

- M. Julien Donzel, Président.
- Mme Diandra Wüthrich, Secrétaire générale.
- M. Oliver Demierre, Trésorier.
- M. Nemanja Momcilovic, responsable événements.
- M. Benjamin Barbotin, responsable marketing.

Au cours de l'année, la Commission aménagements a été dissoute après avoir envoyé ses propositions à la Municipalité.

### Assemblée plénière du samedi 15 février 2020

La première assemblée plénière du Conseil des Jeunes a eu lieu dans la salle Federer du CSCE ; le Conseil y a voté son adhésion à la Fédération suisse de parlements des jeunes (FSPJ), ainsi que plusieurs propositions de projets et de modifications des directives qui doivent être formellement adoptées par la Municipalité.

Les projets proposés consistaient, entre autres, à :

- 4 propositions de nouvelle installation servant de lieu de rencontre et pouvant animer la vie culturelle et sociale de la Commune.
- Installation d'une piste vita.
- 2 propositions visant à soutenir la mobilité douce à Ecublens.
- 2 propositions pour que la Commune soutienne le développement durable et la recherche agricole sur son territoire.

Les modifications de directives concernaient notamment :

- La clarté des compétences du Conseil.
- L'éligibilité des jeunes non domiciliés à Ecublens mais ayant un lien fort avec la Commune.
- Les procédures d'élection et de suspension.
- La lisibilité des normes relatives aux finances.

- La marge de manœuvre du Conseil dans son organisation et la gestion de ses activités.

### Premiers projets 2020

A la suite de la perspective discutée lors de l'Assemblée plénière, le Conseil des Jeunes a commencé à organiser un cycle de quatre conférences, en avril-mai, sur des thèmes qui touchent les jeunes.

La Commission de sensibilisation a approché le Directeur des écoles pour sa campagne sur le sexisme.

La Commission événements a commencé à préparer deux fêtes prévues en début et en fin d'été, ainsi qu'une scène « Jeunes » au Venoge Festival, en vue de laquelle il avait pris contact avec les organisateurs du festival.

Malheureusement, toutes ces préparations ont dû être annulées à la suite du premier confinement Covid-19. Le Conseil a mis en pause ses activités, en se tenant prêt pour la reprise.

### Deuxième vague de projets 2020

Après la fin du premier confinement, le Conseil des Jeunes a repris ses activités. Puisque la Direction des écoles ne proposait plus de cours d'improvisation, nous avons mis en place ces cours grâce, notamment, à la contribution d'un membre du Conseil des Jeunes et instructeur qualifié d'improvisation théâtrale.

Nous avons également pu rapidement mettre sur pied une *Silent Party* et des joutes sportives qui étaient prévues le 3 et le 10 octobre, dans le plus strict respect des normes imposées par les Autorités ; ces deux événements avaient été validés par la Police du commerce.

A la demande de la Municipalité, le Conseil des Jeunes a annulé ces deux événements le 29 septembre. Le principal argument qui nous a été communiqué était le risque sanitaire au vu de l'évolution de la pandémie, avec un dégât d'image pour la Commune en cas de foyer de contamination.

Une rencontre entre le Conseil des Jeunes et l'Association des 55+ d'Ecublens avait également été prévue le 10 octobre. Face

à l'obligation de limiter le nombre de participants, ainsi qu'aux nombreuses difficultés logistiques, il a été décidé, d'un commun accord, de remettre cette rencontre à une période plus opportune.

### Assemblées plénières

Statutairement, il y aurait dû y avoir trois assemblées plénières supplémentaires : une au printemps, une en fin d'été, et une en hiver.

Les discussions entre membres du Conseil ont abouti au consensus que les assemblées de printemps et d'été pouvaient être rattrapées l'après-midi du 3 octobre. Ce consensus a changé à la suite de l'annulation des événements ; il a été décidé d'organiser un événement de recrutement plutôt qu'une assemblée formelle, dont le seul objet à l'ordre du jour aurait été l'élection du Bureau, dont aucun poste n'était contesté.

Cet événement a pris la forme d'une partie de *paintball*, suivie d'un apéritif auquel étaient invités tous les jeunes d'Ecublens ; le Conseil a reçu une dizaine d'inscriptions, dont la plupart sont restés à la Table ronde qui a suivi. Ceci a permis d'intégrer dans l'équipe du Conseil 2 nouveaux actifs et d'inclure l'instructeur qualifié d'improvisation théâtrale dans les commissions d'événements et de sensibilisation.

Une rencontre a eu lieu le jeudi 10 décembre pour donner suite à la discussion avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises quant aux propositions de l'assemblée plénière du 15 février. Il s'agissait de discuter avec le Conseil des Jeunes de certaines propositions qui ne conviendraient pas telles quelles à la Municipalité. Julien Donzel a pu clarifier le raisonnement de chaque proposition et indiquer quels amendements ne porteraient pas atteinte à l'esprit des propositions.

### Perspectives

Le Conseil des Jeunes a décidé de ne rien planifier de concret en fin d'année 2020 ; les mesures ordonnées rendaient trop incertaine l'organisation d'activités en fin d'année. Nous avons cependant discuté de ce

qui pouvait être fait et avons préparé pour le début d'année 2021 :

- Une conférence et un débat sur Zoom pour le mois de février.
- Une campagne de communication sur les élections communales du 7 mars.
- Un concours de mêmes pour augmenter la visibilité des comptes Instagram et Facebook du Conseil des Jeunes.
- Le développement avec le Centre de jeunes d'une stratégie de communication synchronisée.

Il a également été décidé de préparer les budgets et e-mails à envoyer pour remettre sur pied la *Silent Party* et les joutes sportives en 3 mois maximum, moins si la Police du commerce accorde une exception.

Nous avons aussi demandé le contact de la gérance des bâtiments de Maillefer (REInvest Capital) pour y organiser des activités, et comptons les contacter dès la fin des restrictions de manifestations.

Julien Donzel  
Président

♦ ♦ ♦ ♦

## Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



### Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette  
*Conseillère municipale*

### Déléguée à l'intégration

- Mme Héloïse Calame  
*(dès le 1<sup>er</sup> juin 2020)*

### Membres

- Mme Pascale Manzini  
*Conseillère municipale*
- M. Moïse Balokok  
*Communauté africaine, représentant au Conseil d'établissement*
- Mme Silvia Baratech  
*Communauté espagnole*
- Mme Claudine Breider  
*Communauté française*
- M. Mario Gaspar  
*Communauté portugaise*
- M. Pierre Gendreau-Héту  
*Communauté québécoise (dès février 2020)*
- Mme Liliane Genolet  
*Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises*
- M. Ugras Güzel  
*Communauté turque*
- M. Aitor Ibarrola  
*Conseiller communal, communauté espagnole*
- Mme Katharina Karlen  
*Paroisse protestante Ecublens-St-Sulpice (jusqu'au 30 novembre 2020)*
- M. Carlos Martinez  
*communauté espagnole*



- M. Steve Renggli  
*Délégué Jeunesse*
- M. Jean Timba Bema  
*Communauté camerounaise*
- Mme Marie Thüler  
*Communauté russe*
- M. Pavle Velkov  
*Communauté macédonienne*
- M. Mathias Wenger  
*Travailleur social de proximité*

### Vie de la CIESEE

Au cours de cette année si particulière, la Commission s'est réunie à 3 reprises en séance plénière.

A l'occasion de sa première rencontre en janvier, elle a accueilli un nouveau membre représentant la communauté québécoise. La Commission diversifie ainsi encore plus ses accents.

La pandémie a stoppé net toutes les activités de la CIESEE dès le mois de mars, mais entre 2 semi-confinements, elle a heureusement pu se réunir pour un moment festif durant lequel elle a accueilli avec beaucoup de plaisir la nouvelle Déléguée à l'intégration de la Ville.

En effet, afin de soutenir ses projets et de lui permettre d'en déployer de nouveaux, la Municipalité a accepté la création d'un poste à 40 % pour une année.

La Déléguée à l'intégration a géré avec une grande efficacité tous les contacts avec la Confédération, le Canton et tous nos partenaires afin d'assurer, malgré la pandémie, les prestations autorisées pendant cette crise. A l'exception de Piccolo Voice, les cours de langues, le P'tit Monde et 1001 Histoires ont ainsi pu être maintenus. Elle a également réussi à créer de nouveaux projets. Son efficacité et son dynamisme ont montré, en peu de temps, la nécessité d'un tel poste. La CIESEE ne manquera pas d'en faire part à la Municipalité en lui demandant de pérenniser la fonction (cf. rapport en page 135).

La troisième séance de la CIESEE a été consacrée à une présentation de la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), par la Cheffe du Service du contrôle des habitants, ainsi qu'à la préparation d'un thé de

l'Avent multiculturel qui s'est finalement transformé en décoration du calendrier au Centre socioculturel. Les membres de la CIESEE ont eu l'occasion de participer à la décoration des deux fenêtres de l'intégration donnant sur la place François Silvant. Un apport particulier a été apporté par une artiste, membre de la CIESEE, qui a réalisé la Ville d'Ecublens sur laquelle s'est intégré un « village des cultures ».

### Fête interculturelle : le Monde se fête à Ecublens

En raison de la crise sanitaire, la manifestation qui aurait dû se tenir le 6 juin a été annulée. Néanmoins, le groupe de travail de la CIESEE s'est réuni au printemps pour préparer le déménagement de cette fête sur la place des fêtes du Pontet. Un appel à la participation de nouvelles communautés a été lancé dans le journal communal et le concept de gestion des déchets et d'utilisation de vaisselle réutilisable a été affiné.

### Elections 2021

A l'occasion des élections communales de mars 2021, la CIESEE a décidé d'organiser une soirée d'information au début février 2021 à l'intention de notre population étrangère. Pour se préparer, la Présidente et la déléguée à l'intégration se sont rendues à Yverdon-les-Bains en septembre pour assister au « Forum de l'intégration » dédié aux droits politiques des étrangers.



Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, cette soirée écublanaise a dû être annulée. Malgré tout, soucieuse de bien informer la population étrangère qui bénéficie du droit de vote communal, la CIESEE, par l'intermédiaire de la Déléguée à l'intégration, a enregistré 3 vidéos, basées sur

une proposition du Bureau cantonal de l'intégration. La première rappelle les droits politiques des étrangers, la seconde l'organisation politique de la Commune et la troisième explique comment voter. Ces vidéos ont été réalisées par un membre de la CIESEE, dans le but d'être mises en ligne sur le site de la Commune dans le courant du mois de février 2021.

*Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère Municipale, Présidente de la  
Commission d'intégration et d'échange  
suisse-étrangers de la  
Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

### **Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)**



*Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

### **Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs**



*Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de  
la Commission de gestion.*

Consultez le rapport sur :  
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2020>

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens/VD, le 29 mars 2021  
102.02 – PB/sm

*Document imprimé en 118 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens*

## Explications des abréviations

|                |   |
|----------------|---|
| <b>ABRAE</b>   | Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens                          |
| <b>ACE</b>     | Action Climat Ecublens  |
| <b>AELE</b>    | Association européenne de libre-échange   |
| <b>AFP</b>     | Attestation fédérale de formation professionnelle   |
| <b>AJESOL</b>  | Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois   |
| <b>APEMS</b>   | Accueil pour enfants en milieu scolaire   |
| <b>APR</b>     | Appareil de protection respiratoire   |
| <b>ASE</b>     | Assistant socio-éducatif  |
| <b>ASIT-VD</b> | Association pour le système d'information du territoire vaudois                             |
| <b>AVIVO</b>   | Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s |
| <b>BI</b>      | Bureau intermunicipal   |
| <b>CAD</b>     | Chauffage à distance  |
| <b>Cap.</b>    | Capitaine   |
| <b>CCF</b>     | Commission consultative du feu  |
| <b>CDD</b>     | Contrat à durée déterminée  |
| <b>Cdt</b>     | Commandant  |
| <b>CECRL</b>   | Cadre européen commun de référence pour les langues   |
| <b>CFC</b>     | Certificat fédéral de capacité  |
| <b>CFF</b>     | Chemins de fer fédéraux   |
| <b>CGN</b>     | Compagnie générale de navigation  |
| <b>CIIESE</b>  | Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens            |
| <b>CISTEP</b>  | Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy                                 |
| <b>CMS</b>     | Centre médico-social  |
| <b>COH</b>     | Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles                    |
| <b>COVIDIS</b> | Comité opérationnel du projet VIDIS   |
| <b>CSCE</b>    | Centre socioculturel d'Ecublens   |
| <b>CSP</b>     | Centre social protestant  |
| <b>CTA</b>     | Centre de traitement des alarmes  |
| <b>CVE</b>     | Centre de vie infantine   |
| <b>DPS</b>     | Détachement de premiers secours   |
| <b>EBa</b>     | Ecole de formation de base  |
| <b>EC</b>      | Eaux claires  |
| <b>ECA</b>     | Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud      |
| <b>EERV</b>    | Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud   |
| <b>EFO</b>     | Ecole de formation  |
| <b>EGID</b>    | Identificateur fédéral de bâtiment  |
| <b>EM</b>      | Etat-major  |
| <b>EMS</b>     | Etablissement médico-social   |
| <b>EPI</b>     | Equipement de protection individuel   |
| <b>EPT</b>     | Equivalent plein temps  |
| <b>ERM</b>     | Epuration de la région morgienne  |
| <b>EU</b>      | Eaux usées  |
| <b>EVAM</b>    | Etablissement vaudois d'accueil des migrants  |
| <b>EWID</b>    | Identificateur fédéral de logement  |
| <b>EX</b>      | Formation hydraulique   |
| <b>FERL</b>    | Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise                                     |
| <b>FMI</b>     | Fonds monétaire international   |

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>FOAD</b>         | Formation ouverte à distance  |
| <b>FSG</b>          | Fédération suisse de gymnastique  |
| <b>FVJC</b>         | Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes                                  |
| <b>FVSP</b>         | Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers  |
| <b>GED</b>          | Gestion électronique des documents  |
| <b>GLAJ-Vaud</b>    | Association faitière des organisations de jeunesse du Canton de Vaud            |
| <b>GSM</b>          | Global System for Mobile communications   |
| <b>HT</b>           | Hors taxes  |
| <b>LADE</b>         | Loi sur l'appui au développement économique                                     |
| <b>LATC</b>         | Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions                        |
| <b>LDTR</b>         | Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation |
| <b>LPPPL</b>        | Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif                         |
| <b>Lt</b>           | Lieutenant  |
| <b>MAC</b>          | Module accompagnement   |
| <b>Maj.</b>         | Major   |
| <b>MBC</b>          | Transports de la région Morges-Bière-Cossonay                                   |
| <b>MP</b>           | Motopompe   |
| <b>OAJE</b>         | Office de l'accueil de jour des enfants   |
| <b>ODD</b>          | Objectifs de développement durable  |
| <b>OF</b>           | Officiers   |
| <b>OFROU</b>        | Office fédéral des routes   |
| <b>OFSP</b>         | Office fédéral de la santé publique   |
| <b>OIBT</b>         | Ordonnance sur les installations à basse tension                                |
| <b>OL</b>           | Ouest lausannois  |
| <b>ORP</b>          | Office régional de placement  |
| <b>PCi</b>          | Protection civile   |
| <b>PDI</b>          | Plan directeur intercommunal  |
| <b>PGEE</b>         | Plan général d'évacuation des eaux  |
| <b>PIB</b>          | Produit intérieur brut  |
| <b>Plt</b>          | Premier-lieutenant  |
| <b>POL</b>          | Police Ouest lausannois   |
| <b>PolOuest</b>     | Police Ouest lausannois   |
| <b>Profil « B »</b> | Formation initiale de base (apprentissage d'employé/e de commerce)              |
| <b>Profil « E »</b> | Formation initiale élargie (apprentissage d'employé/e de commerce)              |
| <b>RC</b>           | Route cantonale   |
| <b>RH</b>           | Ressources humaines   |
| <b>RIE</b>          | Réforme de l'imposition des entreprises   |
| <b>RTS</b>          | Radio Télévision Suisse   |
| <b>SASP</b>         | Service des activités scolaires et parascolaires                                |
| <b>SBED</b>         | Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable              |
| <b>SDIS</b>         | Service de défense contre l'incendie et de secours                              |
| <b>SDSL</b>         | Symmetric Digital Subscriber Line   |
| <b>SIE SA</b>       | Service intercommunal de l'électricité SA                                       |
| <b>SIT</b>          | Système d'information du territoire   |
| <b>SOF</b>          | Sous-officiers  |
| <b>SSEC</b>         | Saint-Sulpice/Ecublens/Chavannes-près-Renens                                    |
| <b>ST</b>           | Service des travaux   |
| <b>STAP</b>         | Station de pompage  |
| <b>STEP</b>         | Station d'épuration   |
| <b>STPA</b>         | Stationnement pour les troupes de protection aérienne                           |
| <b>TA</b>           | Technique d'aide à l'engagement   |
| <b>THV</b>          | Transport Handicap Vaud   |
| <b>TKM</b>          | Théâtre Kléber-Méleau   |

|              |   |
|--------------|---|
| <b>tl</b>    | Transports publics de la région lausannoise SA                                  |
| <b>TP</b>    | Tonne-pompe   |
| <b>TSP</b>   | Travailleur social de proximité   |
| <b>TTC</b>   | Toutes taxes comprises  |
| <b>UAPE</b>  | Unité d'accueil pour écoliers   |
| <b>UE</b>    | Union européenne  |
| <b>UNIL</b>  | Université de Lausanne  |
| <b>USL</b>   | Union des sociétés locales  |
| <b>VEV</b>   | Voirie et espaces verts   |
| <b>VIDIS</b> | Vision intégrée de défense incendie et secours                                  |
| <b>VSS</b>   | Normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports |





## Légendes des photos de la page de garde

- Théâtre itinérant par le TKM « La Grande guerre du Sondrebond », 3 septembre 2020
- Feux d'artifice de la fête nationale, 1<sup>er</sup> août 2020
- Marquages pour les cyclistes effectués après la 1<sup>ère</sup> vague Covid-19, Tir-Fédéral
- Vins de la Ville d'Ecublens

© photos Commune d'Ecublens et Club Photo SdFocus (feux d'artifice)

